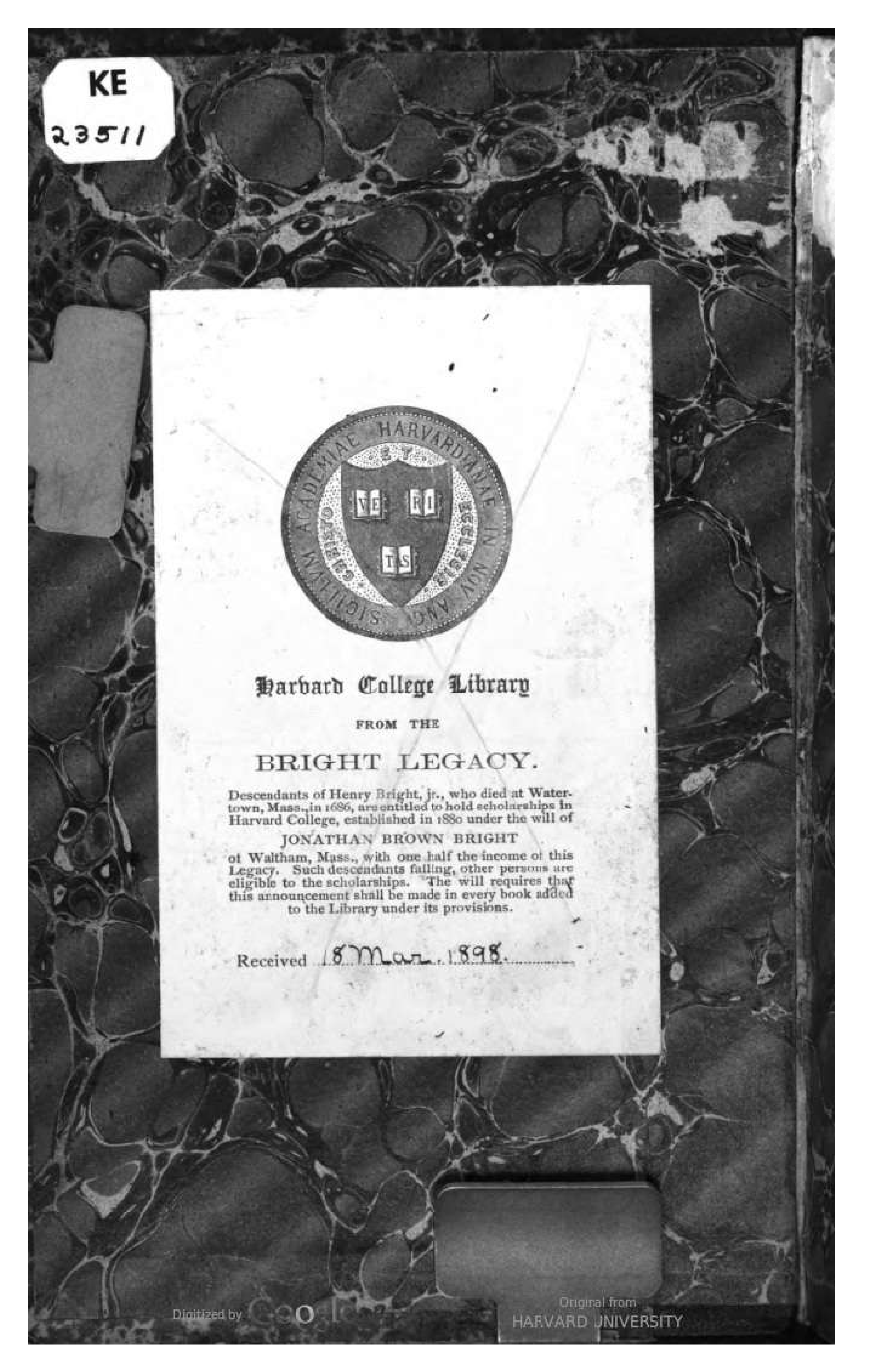
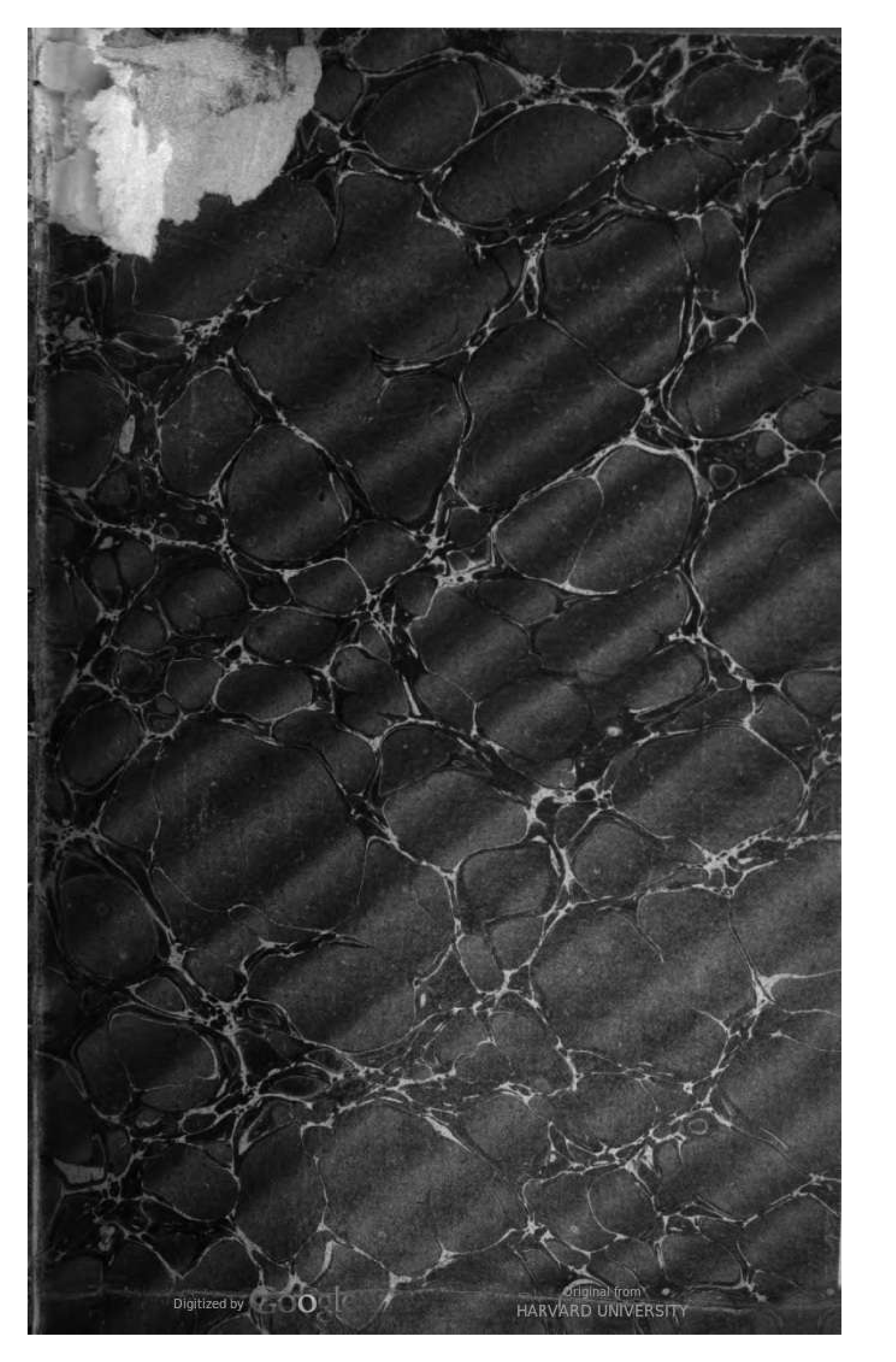

KE
23511
HDI
HW 2DOP W
Digitized by Google
Original from
HARVARD UNIVERSITY


KE
23511
SIGILLUM ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV ANG
CHRISTO ET ECCLESIAE
VE RI TAS





CÉSAR BORGIA

1476-1507

SA VIE — SA CAPTIVITÉ — SA MORT

PUBLICATIONS

DE CHARLES YRIARTE

VENISE. — Histoire, les Lettres, les Arts, la Ville et la Vie. — Un vol. in-4°. (Ouvrage entièrement épuisé.)

FLORENCE. — Histoire, les Médicis, les Humanistes, les Arts. — Un vol. in-4°.

LA VIE D'UN PATRICIEN DE VENISE au XVIe Siècle. — Un vol. grand in-8. — *Ouvrage couronné par l'Académie Française.*

UN CONDOTTIÈRE AU XVe SIÈCLE. RIMINI. — Les Arts à la Cour de Malatesta. — Un vol. grand in-8. *Ouvrage couronné par l'Académie Française.*

FRANÇOISE DE RIMINI dans la Légende et dans l'Histoire. — Un vol. petit in-8.

MATTEO CIVITALI. — Sa Vie et son Œuvre. — Un vol. petit in-folio.

AUTOUR DU CONCILE. — Souvenirs et Croquis d'un Artiste à Rome. — Un vol. in-8.





MÉDAILLES DU PAPE ALEXANDRE VI

ET DE LUCRÈCE BORGIA, DUCHESSE DE FERRARE (*Anonymes*).

LES BORGIA

CÉSAR BORGIA

SA VIE — SA CAPTIVITÉ — SA MORT

D'APRÈS DE NOUVEAUX DOCUMENTS

DES DÉPOTS DES ROMAGNES, DE SIMANCAS ET DES NAVARRES

PAR CHARLES YRIARTE

TOME PREMIER

AVEC PORTRAITS, MÉDAILLES, MONUMENTS ET CARTES



PARIS

J. ROTHSCHILD, ÉDITEUR

13, RUE DES SAINTS-PÈRES, 13

1889



OUVRAGE IMPRIMÉ

à 1200 Exemplaires sur Papier teinté.
à 25 — sur Papier vélin à la Forme.

LES BORGIA

LEURS ORIGINES — LEURS DESCENDANTS

LES BORGIA

LEURS ORIGINES

ET LEURS DESCENDANTS

INTRODUCTION

L'HISTOIRE

LA LÉGENDE — LA GÉNÉALOGIE DES BORGIA

Rien ne nous reste aujourd'hui des Borgia qui soit intact; l'implacable réaction provoquée par leurs crimes les a poursuivis au delà de la tombe; leurs pierres sépulcrales aux pompeuses épitaphes sont brisées, dispersés les monuments, lacérées leurs images. En Navarre, un évêque de Calahorra, croyant accomplir une œuvre pie, a jeté aux gémonies les ossements du Duc de Valentinois; et à Ferrare, où les cendres n'ont point été profanées, on a pris soin d'effacer les noms gravés sur la pierre, pour ne point attirer la colère et provoquer la ruine; de sorte que la tradition s'est perdue et qu'on ignore aujourd'hui où reposent les restes de Lucrèce Borgia.



Ce n'était pas assez des haines politiques, des épigrammes sanglantes attachées pour toujours aux flancs du Bœuf héraldique de l'écusson des Borgia; un mouvement irrésistible de l'idée religieuse, un schisme, fruit de leur simonie et de leurs scandales, en partageant l'Europe au seizième siècle, a rendu à jamais suspects certains témoins oculaires, comme il laisse aujourd'hui planer le doute sur l'impartialité des historiens les plus sincères. Quand on remonte aux documents pour tenter de porter la lumière sur ces figures historiques, on hésite en présence des contradictions des contemporains. Indécis entre les flatteurs qui encensent, les pamphlétaires qui déchirent, les politiques qui se passionnent et les poètes qui exagèrent : l'écrivain se sent tenté de tout rejeter pour n'écouter que ces témoins contemporains, inconscients de leur rôle, qui ont reflété les faits sans les juger.

Le roman s'est emparé de ces personnages; le théâtre, avec la puissance de relief qu'il donne aux images qu'il évoque, leur a créé pour ainsi dire un alibi historique ; enfin la légende peu à peu s'est formée, et comme il est presque impossible, même à un homme d'étude bien pénétré de l'esprit d'une époque lointaine, de se replacer dans le milieu où les faits se sont passés et de substituer la morale de cette même époque à celle du temps où il écrit, la fiction bientôt a vaincu la réalité. Le plus souvent, le pamphlet est le document qui sert de base, on a puisé innocemment à une source empoisonnée, sans considérer que la victime spoliée et persécutée n'a plus assez de désintéressement pour juger son bourreau.

Le contraste est grand entre les divers historiens des Borgia, quand les premiers acceptent tout, sans contrôle, et créent autour des personnages cette atmosphère de sang où l'on ne respire que l'inceste et le poison, la luxure et le crime; quelques âmes naïves s'obstinent encore, de nos jours, à voir dans Alexandre VI, et dans son fils César, des victimes de la calomnie des ennemis de l'Église, et font des efforts désespérés pour substituer une légende naïve à la sanglante légende des poètes lauréats et des dramaturges. L'histoire solennelle elle-même est pleine de contrastes : Machiavel voit dans le fils d'Alexandre VI un homme de génie qui eut la conscience de l'œuvre qu'il tentait d'accomplir (quels que fussent les moyens employés pour y réussir); F. Gregorovius, âme droite et conscience haute, refusant au héros du crime toute puissance créatrice, regarde comme une tache pour la mémoire du créateur de la science politique d'avoir fait du Duc des Romagnes une sorte de messie de l'Italie Une, et ne consent à voir en lui qu'un aventurier de haut vol. « Aux jours de décadence de la République romaine, dit l'historien de « *Lucrèce Borgia* », César aurait pu s'élever au rang d'un homme éminent dans l'histoire; dans l'âge qui le vit naître, sa terrible ambition ne l'amena cependant pas à rayonner au delà du cercle des États de l'Église : s'il avait été doué d'une grande âme, il eût pu sortir de ces étroites limites ; mais il lui manquait la puissance créatrice qui est le partage de la grandeur morale. Il resta donc attaché au Pontificat de son propre père. Il naît et il meurt avec lui. C'est un fruit démesuré du népotisme. Le développement de sa puissance fut

rapide et véhément, comme celui d'une plante vénéneuse ; il n'embrasse qu'une période de trois années seulement[1]. »

Quoi qu'on fasse cependant, sans jamais oublier les voies horribles par lesquelles il a passé, il restera prouvé qu'à peine à l'âge viril, César a conçu un rêve d'ambition grandiose : le soldat, en lui, était doublé d'un politique avisé servi par une énergie extraordinaire ; et au portrait de Gregorovius, d'une touche si large, on opposera celui d'un chroniqueur des annales de la Navarre, le Père jésuite Aleson, qui, oubliant pour un instant le renégat qui avait jeté la pourpre à ses pieds, et l'assassin qui avait trempé ses mains dans le sang de son frère, conclut ainsi en jugeant le capitaine et le politique : « Après tout, il faut avouer que César Borgia était capable de mener à bien les hautes entreprises qu'il avait conçues, grâce à ses singulières qualités naturelles ou acquises ; tels étaient la vivacité de son génie, sa sagacité, sa pénétration en toute chose ; son étude, son érudition extrême dans tous les arts et les humanités, qualités qui lui étaient d'un grand secours dans l'administration, la conduite et l'organisation de ses troupes. Il observait ponctuellement ce qu'il avait lu dans l'histoire grecque et latine, il avait soin de n'enrôler que les plus aptes au métier, et comme tous venaient s'offrir à lui, il avait la ressource de les pouvoir choisir. D'une extrême ponctualité dans le paiement des soldats, plein de justice et attentif à leur donner l'avancement mérité,

1. — *Lucrèce Borgia*, par F. Gregorovius. — Voir les diverses éditions allemande, française et italienne. Nous traduisons du texte italien. (Florence, Lemonnier 1874.)



il prenait d'abord les plus anciens, à moins que les plus jeunes ne se fussent distingués par quelque fait d'arme, et, soigneux de la bonne économie militaire, ne faisait jamais de passe-droit qui ne fût basé sur une action éclatante. Il montrait par là qu'il avait saisi la cause de faiblesse de la décadence des légions Romaines, *dont la source évidente fut d'avoir donné à la seule ambition les récompenses dues à la valeur, et promu par favoritisme ceux qui autrefois n'auraient dû devoir leur avancement qu'à leur courage*. De là le bonheur, la valeur et l'habileté de ses soldats ; de là ses succès si constants, qui lui permirent en si peu de temps de conquérir nombre de villes d'Italie et toute la Romagne...... *On peut dire que le Duc de Valentinois (quoique son intention ait été tout autre) a rendu à l'Église son ancien patrimoine*. Il était parvenu à un tel crédit par la force de ses armées et sa politique, que nombre de Princes et jusqu'aux Rois d'Espagne et de France sollicitèrent son alliance[1]. »

Ce jugement, porté sur César par un historien ecclésiastique, est digne d'être remarqué ; il est très avancé pour son temps et fait un singulier contraste avec celui porté par nos contemporains qui appartiennent à l'Église.

Tout récemment aussi, on a reconnu, après avoir recueilli les témoignages contemporains laissés à Pésaro, à Forli, à Imola, à Céséna, à Faënza ; partout enfin où César a pu laisser sa trace pendant son règne de trois années, que ce soldat, qui savait garder dans son camp la plus rude discipline, avait encore été un

1. — Voir les *Annales de Navarre*, de Moret, continuées par le Père Aleson. (1507, chapitre *Borgia*.)



administrateur habile, un justicier prompt et implacable, toujours préoccupé de donner satisfaction à ses peuples qui, sous lui, ne connurent plus l'arbitraire. De sorte qu'à côté d'actes frénétiques, qu'il a certainement accomplis, et de meurtres (qui seront peut-être encore plus avérés désormais), à côté de son mépris constant des lois divines et humaines, ce sombre héros a laissé derrière lui quelques bienfaits. Aux imprécations publiques, aux clameurs que soulevèrent sa chute, se mêlèrent les regrets et les plaintes des Romagnols, et la littérature contemporaine, sous la forme de poèmes et de *Lamentations*, nous en a conservé l'écho.

Il est impossible de réhabiliter César, il y a du monstre en lui; à côté des Sforza, des Malatesta et des Médicis, il offre quelque chose de plus décidé dans le crime, il y apporte une résolution plus froide et une impassibilité supérieure. C'est un artiste en machinations infernales, personne ne sait mieux ourdir un crime et en perpétrer l'exécution ; comme il soulève dans l'arène les cris d'enthousiasme du populaire lorsqu'il abat d'un seul coup le Taureau, il arrache aussi à Machiavel un cri d'admiration par la façon supérieure et la facile désinvolture avec laquelle, à Sinigaglia, il exécute ce guet-à-pens des *Condottieri* qui, grâce au secrétaire de la République florentine, prend place dans l'histoire sous ce nom : « *Il Bellissimo Inganno.* »

La personne du héros parle aussi à l'imagination. César est *plastique*, il est rare, il est unique « l'*unico Cesare* » ; l'historien allemand a raison de le comparer à une plante vénéneuse, l'image est juste : plus subtil est le poison, plus éclatante est la couleur du feuillage. En

face de l'élégance prétentieuse et bizarre du Valentinois, on pense aux bijoux de la Renaissance, à ces perles noires qui renferment la « *Cantarella* », ce poison mystérieux qui tue sans laisser de traces. Il y a dans le fils d'Alexandre VI quelques-uns des traits de nos derniers Valois ; l'homme de guerre, rude au combat, étudie la coupe et la couleur de ses habits, dessine ses armes et discute la monture de ses colliers ; comme Henri III, le vainqueur de Moncontour, le fugitif aux jarrets d'acier de Varsovie, il se couvre de satin et porte des perles jusque sur sa chaussure ; encore d'Église, il se plaît à revêtir des nouveaux costumes ; un jour il paraît en cavalier espagnol, une autre fois on le voit porter l'habit des gentilshommes français ; et ce cardinal de vingt ans, au moment où on prêche la guerre contre le Turc, scandalise Rome en portant le caftan et le turban des Infidèles. Son attitude favorite, c'est la méditation, son penchant, c'est le silence ; il parle peu et par sentence, il a le geste rare et semble toujours absorbé, il roule constamment une boule d'or qui contient des parfums et ne la quitte pas plus que son poignard.

C'est un singulier mélange d'activité corporelle et de force d'inertie. Il fait de la nuit le jour, son père se plaint de ces façons d'être aux ambassadeurs auxquels il refuse audience pendant des mois entiers ; et on se demande si le personnage est sincère dans ses goûts ou s'il aime à laisser une impression forte et un souvenir bizarre. La foule le cherche dans les cortèges, elle l'attend, il reste enfermé ; il a trop d'orgueil pour figurer à son rang dans le Sacré-Collège ; partout il lui faut la première place, et quand elle ne saurait lui échoir, il

se cèle à tous les yeux, irritant ainsi la curiosité du populaire, qui n'a plus d'yeux que pour lui le jour où, tout d'un coup, alors que personne ne l'y convie, il traverse Rome entouré de tous ses gentilshommes, couvert de velours et d'or, précédé de cent estafiers aux couleurs de France, rudes prétoriens qui portent sur la poitrine, en grandes lettres brodées en argent, le nom de CÉSAR.

Quels étaient les traits du fils d'Alexandre ? Garde-t-on de lui un portrait qui puisse nous donner une juste idée de sa physionomie et de sa forme ? Le seul document authenthique qui nous reste est insuffisant, d'abord parce qu'il représente César de profil, ensuite parce que le procédé d'exécution (une gravure sur bois qui figure en tête de la Biographie du héros dans les « *Elogia virorum illustrium* » de Paul Jove) ne représente qu'un document sommaire, décoloré, presque sans vie, peut-être même un peu *conventionnel*, comme toutes les belles images typographiques de la grande époque de l'art en Italie. L'iconographie de Lucrèce et celle de César ont été pour nous l'objet d'études spéciales auxquelles nous renvoyons le lecteur; nous pouvons tout au plus résumer ici le résultat de l'enquête relative à César [1].

1. — *Gazette des Beaux-Arts*. Année 1885. *Essai d'iconographie de Lucrèce Borgia*. — 1886. *Les Portraits de César Borgia*. — En ce qui concerne César, nous résumons dans le texte les conclusions du travail spécial sur ses portraits; pour Lucrèce, la question est résolue : jusqu'à nouvel ordre il n'existe d'elle, dans les musées et collections privées d'Europe, que des copies d'un très beau portrait, grandeur nature, qui a pu être peint, vers 1510, par Dosso Dossi. M. Spence, de Florence, possède une de ces copies de la dimension nature; il a bien voulu nous en envoyer la photographie. M. Guggenheim, de Venise, en possède une autre identique, mais moins précieuse d'exécution, et nous en a obligeamment envoyé une

Si on possède deux bonnes médailles de Lucrèce et deux représentations exactes d'Alexandre VI dans les fresques du Pinturicchio (aux appartements Borgia et dans la chapelle de Notre-Dame des Fièvres à Valence, Espagne), la numismatique Italienne ne nous a conservé aucune image de César, pas plus que la sculpture, la peinture ou la glyptique; et, si les divers musées de l'Europe, surtout ceux de l'Italie, nous montrent des portraits du fils d'Alexandre, aucun d'eux ne présente un caractère d'authenticité absolue. Les seules images peintes de César (*images contemporaines* ou copiées d'après des documents contemporains) qui portent une inscription décisive sont des œuvres banales, vulgaires, des peintures de « pacotille » faites pour les collections d' « hommes illustres » si à la mode en Italie et en Allemagne, et en France à partir de la moitié du seizième siècle, et destinées à orner les salles d'armes ou les frises supérieures des palais et chateaux; et toutes, du nord au midi, sont de profil et procèdent de la même origine, l'image de Paul Jove. La fatalité qui poursuit le nom des Borgia s'est donc attachée aussi à leur image. Un document inattendu, que nous avons vainement demandé aux archives des Borghèse, surgira peut-être

bonne copie peinte. L'authenticité iconographique de ces deux monuments est prouvée par la confrontation avec une mauvaise copie d'un autre portrait du temps (dont l'original a aussi disparu) qui porte, avec une belle inscription, la date 1500, et figurait récemment encore dans la petite collection de Mgr Antonelli, directeur du Cabinet de numismatique de Ferrare. Un quatrième portrait de Lucrèce, avec des nuances dans le costume, mais identique au point de vue iconographique, existe au musée de Nîmes, où nous avons signalé sa présence dès 1885; elle provient d'un don fait par un Anglais, M. Gower, et porte aussi une inscription. Ces quatre copies de trois originaux différents disparus se confirment mutuellement. Le problème est résolu désormais, nous savons exactement quels étaient les traits de Lucrèce.

un jour, qui prouvera que la célèbre représentation du palais de la galerie de cette famille à Rome, un des portraits les plus *psychiques* qui soient au monde, est vraiment celle du héros ; mais un point reste irréfutable et personne ne le conteste plus aujourd'hui : l'œuvre est postérieure à l'existence du modèle de près de trente années et, si elle nous montre César, elle n'a point été peinte *sur nature*, et serait une *restitution* d'après des documents perdus.

Paolo Jovio, médecin, historien, évêque de Nocera, dans la première moitié du seizième siècle, avait formé dans sa villa de Côme une collection, bientôt célèbre dans toute l'Italie, sous le nom de « Museum Jovianum ». Au milieu de marbres antiques, de fragments d'architecture, de manuscrits précieux, des premiers spécimens de l'art typographique et des œuvres d'art de toute sorte, il s'était attaché à réunir une suite des *Hommes illustres* de tous les temps. Ces portraits sont les *originaux des illustrations qui ornent les diverses éditions de ses « Elogia »*. Les vicissitudes des temps et certaines conditions spéciales à l'illustre famille des Jovio n'ont point épargné ces précieuses collections, morcelées, impitoyablement divisées, dispersées enfin par les ravages du temps ou la malignité des hommes. Mais un des Médicis, qui contribua le plus à former les fameux Musées des *Uffizi* de Florence, avait commandé à un peintre, dit « l'*Altissimo* » Cristofano Papi, la série ininterrompue des *Hommes illustres*, encore rassemblés de son temps, dans la villa de Paolo Jovio. C'est ainsi que nous avons une représentation, sommaire, insuffisante, approximative : mais qui a tous les caractères de l'authenticité,

puisque ce portrait a été fait par ordre d'un connaisseur, amateur qualifié, qui vivait du temps de César, fréquenta plus tard le Vatican, et eut de nombreuses occasions, soit par lui-même, soit par ses amis, de contrôler la ressemblance. Comme preuve décisive des scrupules de Paolo Jovio ou de ses éditeurs en matière de représentations iconographiques, on constatera qu'on a laissé en blanc, dans ces beaux livres, la place reservée aux portraits des personnages absents de la collection, et pour l'illustration desquels il ne possédait aucun document sérieux. Le portrait de Paul Jove qui figure en tête de sa biographie représente César sous les traits d'un beau jeune homme à longue barbe, aux cheveux flottants, coiffé du « *Beretto* » de capitaine général des troupes pontificales, tenant à la main le bâton de commandement. Nous publions ici un de ces portraits du temps conservé à Imola par la famille du comte Codronghi, député des Romagnes. La beauté du type est conforme aux descriptions laissées par les ambassadeurs et les chroniqueurs contemporains dont nous reproduisons les témoignages au cours de notre récit. Elle justifie cette assertion du biographe de Lucrèce Borgia, F. Gregorovius: « La nature fut prodigue envers César de ses dons les plus heureux; comme Tibère dans l'antiquité, il était le plus bel homme de son temps; robuste de corps, il avait la force d'un athlète, il ne se laissait jamais entraîner par l'ivresse des sens. Sur les femmes il exerçait une attraction magique.... » Par contre, nous saurons expliquer aussi pourquoi, après avoir publié dans sa propre biographie du fils d'Alexandre ce portrait qui donne une haute idée de la beauté du modèle, l'historien des « *Elogia*



virorum illustrium », par une étrange contradiction, dément son assertion par les lignes suivantes : « Son visage était défiguré par des rougeurs et des pustules ; ses yeux, très enfoncés, au regard cruel et vénimeux, semblaient jeter des flammes. » César, à l'âge de vingt-cinq ans, en proie à une maladie, fruit de ses débauches, eut le visage flétri ; et à vingt-sept ans, le 10 août 1503, à la suite d'un ébranlement terrible causé par un traitement héroïque qui le sauva de la mort (à laquelle n'échappa point son père attaqué du même coup), il sortit de la crise le visage violacé, le corps pelé, et garda si bien les traces de cette maladie jusqu'à son dernier soupir, qu'un témoin interrogé par la corrégidor, lors de l'enquête qui suivit sa fuite de Médina-del-Campo, représente ce brillant personnage comme ayant « la cara fea », c'est-à-dire le visage encore gâté par les corrosifs.

César avait-il un plan qu'il s'efforçait de réaliser, ou étend-il seulement la main pour aller à son désir et satisfaire ses appétits ? Après mûr examen, nous croyons qu'il y a une logique dans cette existence aventureuse, et que tout y est conséquent, ses crimes, son triomphe momentané, sa chute rapide. Dès le premier jour où il a l'âge d'homme, nous le verrons entamer la lutte avec la destinée que son père lui a faite en l'enfermant dans une impasse et le vouant à l'Église ; et il deviendra irrécusable, en face de nouveaux documents, qu'il a annoncé à l'avance les coups qu'il allait porter. « *Cum Numine Cæsaris omen* », et « *Aut Cesar, aut nihil !* » ses deux devises, annoncent, l'une, une invocation à la fortune,

l'autre, le défi qu'il lui a jeté. Libre de ses liens, le renégat va parcourir une rapide carrière, modeler sa vie comme il l'entend et, lorsque la fortune deviendra rebelle, il opposera à ses rigueurs une résistance opiniâtre. Après un moment de faiblesse, qui lui arrachera un cri de merci, alors que l'Italie, l'Espagne, la France et le Vatican se seront ligués contre lui, misérable et désarmé, on le verra isolé du monde, loin de sa patrie et derrière les murs d'un cachot, se ressaisir avec vigueur, essayer de rendre coup pour coup, et jouer encore la dernière partie, opposant à la destinée une résistance opiniâtre. Cette ténacité qui jamais ne se lasse est le trait caractéristique de César ; ses crimes le mettent en dehors de l'humanité, sa jeunesse, sa force, sa beauté, sollicitent l'intérêt de l'historien, et quoique celui-ci reste d'abord épouvanté en acquérant la certitude de ses crimes, cette figure qui reste ébauchée, cette carrière brutalement terminée par une fin tragique, obscure, inattendue, dans un coin perdu de la péninsule Ibérique, au lieu même où, à l'âge de quinze ans, le Pontife son père faisait de lui un prince de l'Église : tout le sollicite, l'écrivain bientôt se passionne, il veut connaître la fin du drame et, l'ayant appris, restituer la statue foudroyée sur sa base, et faire assister le lecteur au déplorable dénouement du drame de sa vie.

Cette fin de César n'est point restée ignorée, les chroniqueurs espagnols en ont relaté les diverses circonstances, et les érudits qui voudraient consulter les manuscrits inédits conservés dans les dépôts d'Aragon, de Castille et de la Navarre, pourraient, en en dégageant ce

qui est spécial au Valentinois, compléter les Annales de Zurita, celles de Moret et d'Esteban de Garibay; achever les récits des historiens Italiens, brusquement interrompus en 1504, dans le port de Naples, alors que César, à l'âge de vingt-sept ans, trahi par Gonzalve de Cordoue, est jeté sur une galère qui va le porter dans le royaume de Valence. Jusqu'à présent, ces trois dernières années, qui séparent sa captivité de sa mort, n'ont pas pris dans les récits des historiens de César plus d'importance et de développement qu'un simple « *fait divers* »; résumé des faits portés à la cour de Ferrare par un messager du Roi de Navarre témoin du trépas du Valentinois. Ces années sont cependant fécondes en événements, et en creusant le sujet, en le renouvelant par des documents nouveaux qu'on ferait sortir des archives de Simancas, de celles de la Navarre française, de la Navarre espagnole, de la maison des Benavente et de celles des d'Ossuna, on pourrait avoir quelque chance, si on était patient et inspiré, d'écrire un livre tout entier, très neuf par le sujet, et de combler la lacune. *César Borgia en Espagne*, 1504-1507, tel est le titre du volume dont nous tracions le programme il y a trois ans révolus, à la *Revue des Deux-Mondes*[1]. « On montrerait, disions-nous, les dernières convulsions du Valentinois, son énergie insurmontable, ses manœuvres derrière les murs du château fort de Médina-del-Campo. Les documents existent, tout est encore inédit dans les dépôts d'archives de l'Espagne. On prouverait ainsi que ces trois années furent tumul-

1. — *Revue des Deux-Mondes*. — *L'Épée de César Borgia*. — (Tome LXXI, 1885.)





CÉSAR BORGIA

D'après l'Illustration du Volume « Vie des Hommes illustres »
par Paul Jove. (1552)

tueuses encore et dignes du nom de Borgia. Ce n'est pas aller trop loin que de dire, dès aujourd'hui, qu'on trouvera la main de César dans l'intrigue qui devait donner alors à l'Empire la Souveraineté de Léon et de Castille. »

Notre programme est réalisé; et si nous présentons aujourd'hui une biographie complète du héros au lieu d'un *César en Espagne :* c'est qu'on nous a fait observer que nous allions donner dans le travers de ceux qui, ayant vécu longtemps dans la contemplation d'une idée, et s'étant approprié un sujet, s'imaginent que le lecteur, aussi bien informé que lui-même, peut, sans définition préalable, entrer dans le récit au point où il convient à l'historien de le commencer. Nous avons donc pris César à ses origines, et nous l'avons conduit jusqu'à sa mort. Le temps dira quel est le prix de l'œuvre accomplie, mais nous croyons que la lacune est désormais comblée.

César mort, nous ne l'avons même point abandonné; visitant le champ de bataille où il est tombé, nous avons essayé de retrouver sa tombe; et comme Gregorovius a rendu leur état civil aux enfants d'Alexandre, et déterminé le moment précis de leurs naissances, de leurs alliances et des grands faits de leur vie, nous essayons à notre tour de dresser l'acte mortuaire du Valentinois, de restituer son sépulcre, et nous avons fouillé de nos propres mains le sol de la rue de Viana qu'une tradition persistante, coincidant avec les indications de chroniqueurs peu connus hors de la Navarre, nous désignait comme la fosse obscure où un Prince de l'Église avait jeté ses ossements.

LES ORIGINES DE LA FAMILLE

Les Borja doivent leur première illustration à la part qu'ils prirent à la conquête du Royaume de Valence; en 1238, huit d'entre eux, venus de la petite ville de Borja, accoururent sous les drapeaux du roi Don Jayme, qui chassa les Maures. Originaires de la province, leur maison patrimoniale s'élevait dans la petite ville de Jativa, où on la montre encore ; leur vaillance les fit inscrire parmi les « *Caballeros de la Conquista* ». Depuis ce moment, ceux de ce nom remplirent dans l'État les plus hauts emplois civils et militaires, jusqu'au jour où, en 1455, l'un d'eux, Alonzo de Borja, ayant ceint la tiare sous le nom de Callixte III, l'illustration de la famille fut hors de pair [1].

1. — C'est aux sources mêmes, au berceau de la famille, à Valence, qu'il faut demander les origines vraies des Borja ; en affirmant ici quelques faits nouveaux qui sont en contradiction avec ceux qu'ont contribué à répandre les historiens italiens du XVII[e] et ceux du XVIII[e] siècle, nous donnerons la preuve de nos assertions. La généalogie des Borja est à refaire, leur état civil existe en pièces originales à Valence : l'arbre généalogique est aux *Archives d'Ossuna*, et 26 documents nouveaux conservés dans ce dépôt, récemment publiés par M. Oliver y Hurtado, l'honorable bibliothécaire de l'Académie de l'histoire de Madrid, jettent une lumière définitive sur les origines, et rectifient l'œuvre de N. Citadella naturellement défectueuse puisque l'état civil des Borja lui avait échappé. La découverte faite en 1872, par F. Gregorovius, des dossiers de Camillo Beneimbene, le notaire de confiance d'Alexandre VI, avait fixé les dates de la naissance de ses enfants, celle de leurs mariages et celle de leur mort; l'inspection des documents de Valence, la comparaison des écussons aux murs des monuments et dans les manuscrits, la confrontation de l'arbre généalogique de l'historien de Valence Ercolano avec celui conservé aux archives d'Ossuna et produit par M. Oliver y Hurtado, fixent définitivement l'origine de la famille, et rectifient la singulière erreur dans laquelle étaient tombés les historiens à propos des *Llenzol*. C'est à don José Martinez Aloy, de Valence, que nous devons la vérification des origines et la confrontation des écussons de la famille. M. Casan y Allègre, de la même ville, a bien voulu aussi nous fournir quelques documents.



Callixte III, né en 1378 à Jativa, était issu de Domingo de Borja, *Doncel y Senor de la Torre de Canals*, et de *Francina de Borja* de Valence; il était fils unique, mais il avait quatre sœurs, et Dona Isabella, l'une d'elles (mariée encore à un Borja, *Jofre de Borja y Doms*, son cousin), devait donner le jour à Alexandre VI. Des deux autres sœurs d'Alonzo, Catalina et Juana, devaient naitre les nombreux cardinaux et dignitaires de l'Église qui ont évolué autour des Papes du nom de Borja.

Alonzo de Borja, Callixte III, fut le premier des Borja qui vint en Italie ; il avait suivi à Naples le roi Alphonse d'Aragon, lorsque celui-ci y établit sa dynastie; ecclésiastique, secrétaire privé du Roi, il fut d'abord nommé évêque de Valence par le Pape Eugène IV; le 2 mai 1444, il entrait au Sacré-Collège, et, en avril 1455, il ceignait la tiare. Dès l'origine on trouve chez ces *Borja* (dont le nom va s'*italianiser* et devenir *Borgia*) une tendance très marquée à l'amour de la famille, à la partialité pour ceux de leur sang, et au développement de leur puissance. Callixte porte la tiare pendant trois années, de 1455 à 1458; dès son élévation au cardinalat, il a appelé à lui quelques-uns des siens; une année après son exaltation, un des fils de sa sœur Catalina, mariée à Juan de Mila de Jativa, devient cardinal de la sainte Église, évêque de Segorbe et de Lerida ; et celui de son autre sœur Isabelle, Rodrigo de Borja, qu'il a aussi nommé cardinal, est fait vice-chancelier de l'Église romaine. Les *Borgia* ont pris pied en Italie ; un autre neveu, fils aussi d'Isabelle



et frère du futur Alexandre VI, et qui est resté séculier, va devenir le type du *Prince Neveu*. Pedro Loys, le Pier Luigi des chroniques italiennes, sera fait successivement capitaine général de l'Église, duc de Spoleto, vicaire pontifical de Terracine et de Benavente, seigneur de Civita-Vecchia. Préfet de la cité de Rome, il y commande en maître; tient en échec les Barons romains, les Orsini et les Colonna qui combattent l'influence de ces étrangers venus de Valence pour chercher la fortune, et meurt subitement en 1458, au moment même où son oncle venant de succomber, le neveu a dû prendre la fuite pour échapper aux Colonna.

C'est aux Borja et à Callixte III, le premier Espagnol qui ceignait la tiare, qu'on doit la mainmise de l'Espagne sur le Vatican pendant près d'un siècle. La puissance de cette nation en Sicile et la conquête du Napolitain par Alphonse d'Aragon avaient sans doute préparé la voie; il était naturel aussi que la nationalité du pontife créât un courant d'influence en faveur de ses compatriotes ; mais sur toutes les nations catholiques de l'Europe qui ont fourni des personnalités au Saint-Siège, il appartenait à l'Espagne et à l'Allemagne de laisser la plus forte trace, en occupant toutes les positions, en s'embusquant pour ainsi dire dans le Vatican comme dans une place forte. Il fallut l'effroyable réaction dont Jules II fut l'initiateur pour battre en brèche le parti Espagnol et rendre aux Italiens leur influence; quant aux Allemands, ils remplirent là le rôle qui leur appartient dans l'histoire ; ils se firent une arme de leur observation patiente, de leur assiduité et de leur puissance de travail : la longue pratique

des hauts emplois de la cour pontificale leur livra la clé de la position le jour où ils attaquèrent résolument la cour romaine, et le schisme couronna leur œuvre. A l'époque où va commencer notre récit, les Espagnols règnent au Vatican; et, quoiqu'il y ait un interrègne de trente-huit ans entre Callixte III Borja, et Alexandre VI, autre Borja, l'influence de la race est assurée, elle ne périclitera pas. Alexandre venu, le parti espagnol acquiert son entier développement, et la majorité lui est acquise dans le consistoire. L'accouplement de ces deux caractères, l'espagnol et l'italien, produira de nouveaux types d'une singulière puissance; cette influence sera cruelle pour les destinées du pays, et les divisions entre les familles des deux nations seront profondes et durables; à l'heure qu'il est, quelques-unes se souviennent encore des luttes engagées alors, et ont gardé le ressentiment des coups qu'elles se sont portés.

Il faut insister sur ces origines, car dans Callixte, dans Rodrigues et dans César son fils s'incarneront le double génie de l'Italie et de l'Espagne: la violence, la force dans le dessein, et la finesse politique au service d'une volonté indomptable.

LES ARMES DES BORJA

Tant que nous sommes en Espagne, le nom de la famille reste Borja, dès que nous la suivrons en Italie, nous adopterons le nom italien, et les *Borja* deviendront les Borgia.

Il importe, au début, de rectifier une grave erreur propagée par les premiers historiens sur l'assertion de



Panvinio, d'Esteban de Garibay, et du Père Mariana [1]. Tous sans exception, et le premier en date en Italie, Tommaso Tommasi [2], ont avancé que le nom de famille du pape Alexandre VI était *Lenzol* (ou, comme l'écrivent les chroniqueurs Valenciens, *Llancol*). Né d'une sœur de Callixte III (Borja), mariée à un gentilhomme de ce nom, la mère d'Alexandre VI, Isabelle, aurait, selon l'usage espagnol, gardé son nom et serait devenu Llancol y Borja, ajoutant à son écusson celui de la famille de son mari; puis bientôt, fière de porter le nom illustré par son frère le pape Callixte, elle aurait rejeté le nom de son mari pour ne garder que le sien propre, et l'aurait transmis à son fils Don Rodrigo, qui devait être un jour Alexandre VI. C'est la thèse de Tommaso Tommasi, qui s'exprime en ces termes, reproduits à peu près textuellement par tous ceux qui l'ont suivi : « César Borgia, dit plus tard le Valentino, reconnaît pour père *Roderigo Lenzolio*, qui, né d'une des sœurs de Callixte III, avait su, parmi les autres neveux du pontife, gagner à ce point sa faveur, qu'il eut la prérogative de prendre et le nom et les armes de Borgia. » Le fait est important, car Alexandre, s'il en eût été ainsi, n'aurait tenu que par sa mère à la famille des Borja ; or, Alexandre VI était Borja y Borja ; son père, Don Joffre de Borja *y Doms* (nom de famille de sa mère), s'était uni à une Borja, Dona Isabelle, la propre sœur du pontife Callixte III (fils, lui aussi, d'un Borja uni encore à une autre Borja), et l'*écusson aux trois bandes d'azur*

1. — Panvinio, *Épis. de Pontifici Romani*. — Chronique d'Esteban de Garibay, l. 16, col. 32.— Histoire du Père Mariana, l. 26, col. 2.
2.— Tommaso Tommasi, *La Vita del Valentino*, in Monte Chiaro, 1655, page 2.

qui figure dans tous les livres héraldiques italiens et sur les monuments de la maison d'Este n'est pas celui des Llancols, mais bien celui des Doms. Pour preuve du fait, attesté déjà par les chroniques de Valence du XIIIe siècle, confirmé par les extraits de l'état civil des Borja conservés aux archives d'Ossuna, il suffit de jeter les yeux sur les livres de blason antérieurs au XVe siècle et sur l'arbre généalogique d'Ercolano.

« *Au nombre de huit étaient les Borja qui accoururent dans Votre Valence pour servir le Roi votre père; tous, sans exception, portaient sur leur écu le Bœuf sur fond d'or.* » Ainsi parle Febrer, en sa chronique, dédiée au propre fils du roi Don Jayme qui chassa les Maures de Valence. Nous voilà fixés sur la forme qu'affecte, au XIIIe siècle, l'écusson de la famille. Callixte III, devenu Pape plus de deux cents ans après, porte encore les mêmes armes, il ne fait qu'y ajouter *une bordure de gueules chargée de huit flammes d'or:* « Les Borgia d'Italie ajoutèrent à leurs armes *una orla de gules cargada de ochos llamas de oro.* » Alexandre VI enfin accole à son écusson celui des *Doms, trois bandes d'azur sur champ d'or*, qui sont celles de Sibila Doms, d'origine catalane, mariée à Rodrigo Gil de Borja, Jurat au chapitre de Jativa, frère du père de Callixte III. Cette union donnait en effet à son fils Joffre de Borja y Doms, le propre père du Pape Alexandre VI, le droit d'accoler au Bœuf Borja les trois bandes d'azur des Doms.

Bernat Guillem Doms pinta en son escut
Tré faixés de blau, retirant a Negre
En lo camp Daurat...

(FEBRER, Trova, 206.)



Les descendants d'Alexandre VI se transmirent tous son écusson, tel qu'il l'avait fait graver sur le sceau pontifical, tel que l'avait peint le Pinturicchio aux voûtes des *Œdes Borgiæ* du Vatican; et c'est en vain qu'on cherchera dans les *Imprese* diverses d'Alexandre et de ses fils celles des Llancol, qui ont, selon Febrer, « *d'azur au soleil d'argent au premier, et d'or au croissant d'argent au second* », armes parlantes de la famille, gagnées à la pointe de l'épée sur le Maure :

« Dues galeotes que van a Largell
En front de Buixia captiva é rendi ;
Per lo cual al sol la luna affitji. »
(FEBRER, Trova, 280.)

D'où vient donc cette méprise, et quel rôle ont joué les Llencol à l'égard de la famille Borja?

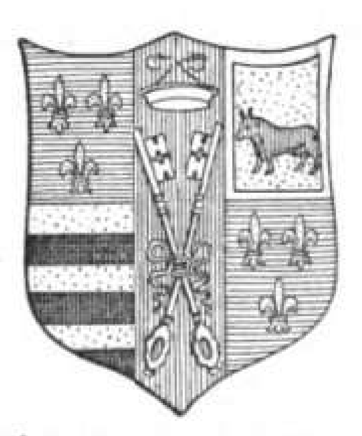
Don Rodrigo de Borja, c'est-à-dire Alexandre VI, avait trois sœurs, et l'une d'elles, Dona Juana de Borja, ayant épousé P. Guillem *Llancol de Romani*, le fils de celle-ci, Don Joffre Llancol y Borja (marié à Dona Juana de Moncade), donna à son tour naissance à un fils, *Don Rodrigo Llancol*. Au lieu de s'appeler *Llancol y Moncada*, comme il devait le faire, ce dernier rejeta le nom de Moncade pour prendre le nom de Borja, de sa grand'mère, et de son aïeule Dona Isabel, sœur de Callixte III, qui avait été sa bienfaitrice. Les historiens ont confondu ce Rodrigo Llancol avec Rodrigo, pape Alexandre VI; de là est venue l'erreur. Pour qu'il ne subsiste aucun doute à l'égard de cette assertion, déjà prouvée par les chroniques de Valence, et confirmée encore par les documents d'Ossuna et l'arbre généalogique produit par M. Oliver y Hurtado, nous

ARMES DE CÉSAR BORGIA ET DES ALLIANCES DE SA FAMILLE

D'après les Monuments du Temps



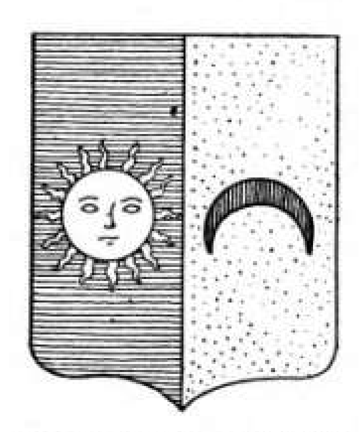
ARMES DU PAPE CALIXTE III
BORJA
Bordure de gueules à 8 flammes d'or)



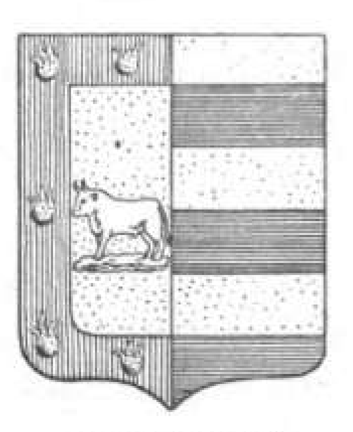
CÉSAR, DUC DE VALENTINOIS
(Les lys de France et les clés pontificales.)



D'après un Manuscrit de la Malatestiana de Cesena.



GUILLEN LLANCOL DE ROMANI
Alliance des LLANCOL avec la Sœur d'ALEXANDRE VI.



BORJA Y DOMS
Alliance du Grand-Père d'ALEXANDRE VI.

produisons ici les armes des *Doms*, celles des *Llancol* et celles des *Borja*, en même temps que l'arbre généalogique, en le faisant partir uniquement du père de Callixte III, l'aïeul d'Alexandre VI, et bisaieul de César et de Lucrèce Borgia. Cette dernière, devenue duchesse de Ferrare, ajoutera à ses armes l'aigle de la maison d'Este et les clés pontificales; et César Borgia, duc de Valentinois, prince français, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, écartèlera des lys de France l'écusson des Borja et des Doms, alors qu'il eût dû plutôt emprunter à la maison d'Albret les armes de Navarre qui furent celles de sa femme Charlotte d'Albret. Quant aux sept flammes d'or en bordure ajoutées à son écusson par Callixte III, Hercule de Pésaro, le grand artiste qui sculpte et grave l'épée de César Borgia, monument conservé par les ducs de Sermoneta de Rome, les sème à pleines mains sur le fourreau de cette arme conservée aujourd'hui au South Kensington Museum de Londres.

ALEXANDRE VI

Les origines des ancêtres connus, suivons en Italie, et dans Rome où il s'est établi, celui des descendants de Callixte III qui sera un jour le pape Alexandre VI. Calliste III mort le 6 août 1458, malgré une réaction assez vive, le fils de sa sœur Isabelle, et ceux de ses autres sœurs promus au cardinalat, ne perdirent point leur crédit; son neveu Rodrigues surtout, vice-chancelier de l'Église, n'en fut nullement ébranlé; il était riche, son frère Pedro Loys, le prince Neveu, l'avait fait son héritier, Callixte l'avait comblé, et son

poste était un des plus considérables de l'Église. Il habitait dans Rome, dans le quartier Ponte, un palais spacieux qu'on l'avait vu bâtir, puis améliorer successivement au point d'en faire un des plus beaux de la ville. Ce palais existe encore ; l'historien de Lucrèce Borgia le reconnaît dans celui qui porte aujourd'hui le nom de Sforza-Cesarini, Sous quatre papes successifs, Pie II, Paul II, Sixte IV et Innocent VIII, malgré bien des écarts, Rodrigues devait conserver sa haute position et voir croître son influence et celle de sa famille. En face de la personnalité extraordinaire de celui qui devait avoir une influence aussi néfaste sur les destinées de l'Église catholique, on voudrait connaître les faits précis de sa jeunesse, et chercher dans Rodrigues, cardinal à vingt-cinq ans, les germes du caractère du pape Alexandre VI. On ne connaît qu'un seul épisode de ces premières années, mais il est vrai qu'il est caractéristique; en effet, la correspondance de Pie II nous a conservé la remontrance paternelle adressée à Rodrigues par ce Pontife, l'admirable Œneas Piccolomini, le 11 juin 1460. La lettre est datée des bains de Petriolo ; Gregorovius l'a citée tout entière dans sa « *Lucrèce Borgia* ». Le 7 juin, dans cette ville de Sienne, brillante et vouée au plaisir après les luttes intestines, le cardinal Rodrigues, dans les jardins de Giovanni de Bichis, avait assisté à une orgie qui s'était prolongée jusqu'au jour. Le bruit en était arrivé jusqu'aux oreilles du Pontife, Siennois lui même, et qui savait tout de cette résidence. Des prélats, des hauts dignitaires des princes de l'Église avaient pris part à cette fête dont, par un raffinement singulier, on avait banni les maris, les pères,



les frères et jusqu'aux parents éloignés des femmes qu'on y avait conviées, afin qu'elles pussent bannir toute pudeur et ne plus garder aucun frein. La danse échevelée, la bonne chère, les plaisirs de l'amour, les propos effrontés et les représentations les plus licencieuses avaient rempli cette nuit folle. Les échos parvenus jusqu'au Pontife lui avaient dit les noms de tous les convives, parmi lesquels des vieillards pourprés avaient osé prendre place. Pie II cependant, dans la lettre écrite à Rodrigues, ne faisait que lui reprocher avec tristesse le scandale de sa conduite, il lui montrait affectueusement le mépris public rejaillissant sur les princes de l'Église, et les sarcasmes des laïques auxquels on avait donné de tels exemples. La forme de sa remontrance est touchante, elle fait aimer ce vieillard, qui lui-même, en ses vertes années, et dans cette même ville de Sienne, n'avait pas toujours été un exemple à suivre. « Songe, mon fils bien-aimé, dit-il à Rodrigues, que tu es le chef de l'évêché de Valence, Primat de l'Espagne, que tu es aussi chancelier de l'Église, et, ce qui rend ta conduite encore plus blâmable, que tu sièges parmi les cardinaux conseillers du Saint-Siège. Nous t'en faisons juge, convient-il à la dignité dont tu es revêtu de détourner des jeunes filles de leur devoir, d'envoyer des présents de fruits et de vins à tes maîtresses, et de passer ta vie entière à épuiser toutes les voluptés ? Tu es la cause du blâme qui retombe sur notre tête ; on attaque la mémoire de ton oncle Callixte, qui, selon bien des gens, eut le grand tort de te dispenser tant d'honneurs. » En 1476, seize ans plus tard, l'année même de la naissance de César, le cardinal de



Pavie, au nom du Pape, adresse encore à Rodrigues une lettre touchante en le suppliant de changer de vie. « Ce que je t'écris, dit-il, sera court, mais cette lettre est nécessaire entre toi et moi, et doit avoir du poids; lis, je te prie, et tais-toi... Que cette lettre dictée par l'affection ne soit pas confiée à tes secrétaires, garde-la dans ton plus intime, afin que tu puisses la relire parfois et y penser au moins une fois l'an [1]. » Rodrigues n'avait donc point changé; chez lui, le goût des plaisirs était poussé jusqu'à la luxure, ses désirs toujours renaissants étaient servis par un tempérament d'une force extraordinaire, et il opposait une résistance singulière aux fatigues physiques. Sa gaieté était intarissable, l'aspect de sa personne élégant et fier, le front serein, le regard royal, le port majestueux et l'accent libéral; tout dénotait en lui un équilibre heureux de toutes les facultés, et il joignait à tout cela une faconde intarissable et une rare éloquence. Tels sont les traits que nous signalent, non pas seulement les panégyristes (comme ce Hieronymus Portius, son poète de cour et son panégyriste), mais les historiens contemporains, comme Gaspard de Vérone et Giasone Maino de Milan.

Le premier d'entre eux le peint à l'âge de vingt-sept ans : « Il est beau, son regard est gracieux et plein de gaieté, son éloquence douce et fleurie. A peine voit-il une belle créature, il l'excite à l'amour par un attrait qui tient du miracle, et l'attire à lui avec plus de force que l'aimant n'attire le fer. » On comprend qu'un tel homme a dû se laisser aller de bonne heure à tous les

1. — Lettres du cardinal de Pavie, fol. 341 R. et V. de l'édition princeps de Milan, 1506, in-folio.

entraînements; aussi a-t-il constitué une famille illégitime; il n'a pas eu moins de huit enfants, dont trois filles et cinq fils, tous reconnus par des actes publics [1]. Rodrigues continuera jusque dans sa vieillesse à s'adonner à ses passions. Au moment de sa mort, à l'âge de soixante douze ans, amant d'une femme très jeune encore, la belle Julia Farnèse, il laissera un dernier enfant âgé seulement de cinq années, don Giovanni « Infans Romanus », seigneur de Camérino, qu'il a d'abord fait passer pour fils de son propre fils César Borgia, et dont il reconnaît être le père, par une contre-bulle datée du même jour 1er septembre 1501 [2].

Tous les enfants de Rodrigues ont certainement vu le jour en Italie, puisque l'aînée de tous, une fille, Girolama, a dû naître vers 1469, alors que Rodrigues y rési-

1. — Voici la liste complète des enfants d'Alexandre VI : — *Girolama Borgia*, l'aînée des huit, est mariée en 1482 à Gian Andrea Cesarini ; elle dut naître vers 1465, et meurt en 1483 ; on trouvera son contrat de mariage dans l'appendice du livre de Gregorovius « Lucrèce Borgia ». Documents, n° 1. — *Isabelle* (2e fille) fut mariée en 1483 à Pier Giovanni Matazzi. — *Pedro Loys* (*Pier Luigi*), 3e enfant, l'aîné des mâles, 1er duc de Gandia, meurt, non marié, à Rome, en 1488. — *Don Giovanni*, 2e duc de Gandia, marié à Dona Maria Henriquez, né en 1474, meurt en 1498. — *César Borgia*, né en 1476, meurt en 1507. — *Don Jioffre*, marié à Dona Sancia d'Aragon, né de 1476 à 1480, meurt en.... — *Dona Lucrezia*, duchesse de Ferrare, née en 1480, meurt en 1519. — Enfin, on ignore la date de la mort de *Giovanni*, né en 1498, de Julia Orsini, née Farnèse.

2. — Les deux Bulles, intégralement publiées par Gregorovius (Appendice du volume « Lucrèce Borgia », nos 27 et 28), sont tirées des Archives de Modène. Voici le passage par lequel le Pontife qui, quelques heures avant, dans un intérêt qui nous échappe, a laissé à son fils César la responsabilité de la naissance de « l'Infant Borgia », la revendique quelques heures après pour lui-même : « Cum autem tu defectum predictum, non de Prefato Duce *sed de nobis et dicta Muliere soluta*, patieris, quod bono respectu, in litteris prædictis specifice exprimere noluimus. » Nous savons que M. Ademello a tiré de ces bulles cette conclusion que l'enfant devait être un fils de Lucrèce, mais les dates de la naissance ne nous semblent point concorder avec les conditions spéciales à la fille d'Alexandre VI.



dait déjà depuis plus de dix années. L'origine des deux filles nées les premières est restée inconnue et elles ont succombé de bonne heure ; les cinq enfants qui ont suivi sont nés de 1464 à 1480, et eurent tous la même mère, Vannozza Catanei.

LA VANNOZZA

Une femme, une Romaine, a su pendant plus de vingt années retenir auprès d'elle, par l'attrait de sa beauté, ce Rodrigues Borgia, que tous ceux qui l'ont connu nous ont peint comme un être sensuel, volage et accessible à toutes les séductions. Qui était-elle, et d'où venait-elle ?

Nous n'apportons à l'enquête, malgré toutes nos tentatives, qu'un seul document nouveau, et nous ne pouvons que suivre pas à pas l'historien Gregorovius. La maîtresse d'Alexandre VI s'appelait Vannozza Catanei, Giovanna était son vrai nom, *Vannoza* étant l'abréviatif en usage ; on rencontre parfois dans les actes notariés le nom de Rosa au-devant de son nom de famille ; nous savons qu'elle était née en 1442 ; on trouve souvent sa trace dans le *Diarum* du maître des cérémonies d'Alexandre VI, et, dans les écrits du temps, elle est désignée « *Madama Vannoza de casa Catanei* ». Elle était Romaine et il est probable qu'elle appartenait à la petite bourgeoisie car, si elle eût figuré parmi les courtisanes d'alors, le choix d'Alexandre eût fait d'elle un personnage en vue et on eût trouvé son nom dans la liste des courtisanes qui nous est conservée. On n'a point de portrait de la Vannozza, encore qu'on se plaise dans certaines galeries ro-

maines à donner son nom à des peintures représentant d'opulentes créatures à l'aspect superbe, aux traits amples, faites pour éveiller les sens, et dans lesquels l'imagination de ceux qui connaissent les goûts d'Alexandre VI incarnent volontiers le type de celle qui a pu fixer son désir. Nul ambassadeur, nul poète, nul panégyriste ne nous l'a décrite ; Rodrigues dut la rencontrer par hasard, la suivre par goût, et la conserver par habitude. C'est vers 1465 qu'il s'attacha à elle, elle avait de vingt-trois à vingt-quatre ans alors. On suppose qu'elle était Transtéverine, la tradition lui prêtant volontiers les traits hardis et fiers de cette race. L'obscurité dans laquelle elle a vécu, car Rodrigues Borgia semble n'avoir introduit à ce foyer illégitime que les plus intimes témoins de sa vie et ses clients espagnols les plus dévoués, semble indiquer qu'elle vivait en dehors du mouvement de son temps, peu capable de le comprendre, réservée aux plaisirs du cardinal, et rendue nécessaire par l'attrait constant qu'elle exerçait, attrait fortifié bientôt par sa fécondité et ses qualités de mère de famille. Le lien devint donc définitif, et Rodrigues, que ses distractions appelaient ailleurs, sentit le besoin de donner un protecteur à la mère de ses enfants, de lui créer un intérieur, de régulariser sa position, et peut-être aussi, par un dernier reste de pudeur; de couvrir ses débordements. Sans savoir l'époque précise du mariage dont le cardinal prit l'initiative, nous savons désormais que dès 1480 la Vannozza devint la femme de Giorgio de Croce, auquel, par le crédit du vice-chancelier, Sixte IV avait donné le titre de Rédacteur apostolique. Mais ce *mariage n'était pas le premier;* l'acte original qui



nomme les curateurs et les tuteurs du second fils d'Alexandre VI et de sa maîtresse, acte daté du 29 janvier 1483, produit pour la première fois par M. Oliver y Hurtado, et conservé dans les archives d'Ossuna, désigne la Vannozza comme *remariée* à Giorgio della Croce et « *veuve de maître Antonio de Brixia* ». Par suite de cette première union elle était même devenue mère de Jean-Baptiste, chanoine de Sainte-Marie *in via lata* : « Johannes Baptista Magistri Antonii de Brescia, canonicus est, *ejudem Johannes Infantis ex parte matris consanguineus*... » Donc, comme il est hors de doute que depuis 1464 jusqu'à 1481, la Vannozza a donné à Rodrigues cinq enfants par lui reconnus et traités en princes [1], il résulte de là que l'union légitime contractée avec deux maris complaisants n'a point empêché les relations avec le vice-chancelier de l'Église, plus complaisant encore. Nous verrons d'ailleurs les ambassadeurs faire cette remarque et y insister, lorsqu'ils parlent à leurs souverains de la naissance des enfants du Pontife. En 1483, les liens seront rompus entre Alexandre VI et la Vannozza. Giorgio de Croce étant mort en l'année 1486, elle se remariera une troisième fois à Carlo Canale, un Mantouan camérier du cardinal François Gonzague, homme bien relationné, qui semble

1. — « De una principal mujer romana, llamada Vannocia ó Vannocio, tuvo Hijos à D. Pedro Loys, D. Juan, D. César, D. Joffre y Doña Lucrecia de Borja ; — Y de otra muyer à D. Juan de Borja, Senor de Camérino. » — (Communication à l'Académie Royale d'histoire. Madrid, Boletin, tomo IX, décembre 1886.) Le *Diarium* de Burckardt, le maître des cérémonies du Vatican, désigne ainsi la mère de ce dernier Borgia, qu'on vient de faire duc de Nepi : « *Investivit.... Johannem Borgiam, filium suum, quem in pontificatu habuit cum quadam Romana.* » — Page 170, vol. III. — Thuasne, nouvelle édition du *Diarium*. Paris, 1885.



avoir eu du crédit en cour vaticane et garda toujours de bonnes relations avec les princes de Mantoue. Par l'entremise de Rodrigues, ce troisième époux de sa maîtresse sera nommé solliciteur des bulles papales ; et, circonstance étrange, où l'on voit un reflet des mœurs du temps, nous verrons le nouvel époux de la Vannozza demander par lettre à Louis Gonzague, frère du cardinal de Mantoue, de tenir sur les fonts baptismaux l'enfant que vient de lui donner l'ancienne maîtresse du Pontife ; et celui-ci répondra par une lettre du 18 février 1488.

Une fois mariée, vers 1480, la mère avait abandonné le palais où elle avait vécu depuis qu'elle avait rencontré le cardinal Rodrigues, pour venir se fixer sur la place Pizzo di Merlo, aujourd'hui Sforza Cesarini, qu'elle abandonna encore pour la Piazza de Branchis, à l'occasion de son nouveau mariage.

LES FILS D'ALEXANDRE VI

La personnalité de la Vannozza ne prend d'importance dans l'histoire que parce qu'elle fut la mère des enfants d'Alexandre VI ; nous allons établir la généalogie de chacun d'eux d'après les documents authentiques et les plus récentes découvertes.

Il n'y a nulle trace dans l'histoire des deux filles aînées d'Alexandre, *Girolama* et *Isabella*, mariées, l'une en 1482, l'autre en 1483, et nées toutes deux avant 1470. Le nom de la première est mentionné à l'occasion de son mariage avec Gian Andrea Cesarini, et l'existence de la seconde ne nous est révélée que

par un extrait de son contrat de mariage avec un noble romain, Pier Giovanni Matuzzi, habitant le quartier Parione, mariage qui fut célébré le 1[er] avril 1483. Dans ces deux instruments, Rodrigues Borgia n'hésite pas à se déclarer le père, mais le nom de la mère n'est pas prononcé. On y trouve aussi le nom du « *nobile Giovanetto Pietro Ludovico de Borgia* et celui de l'*Infante Giovanni de Borgia* », c'est-à-dire des deux Ducs de Gandia, fils aînés de la Vannozza. En 1482 César Borgia, le troisième fils d'Alexandre, n'est encore âgé que de six ans, Lucrèce n'en a que deux, et Joffre vient à peine de naître ; il n'y a donc pas lieu de s'étonner si aucune mention ne les rappelle [1].

Don Pedro Loys, le *Pier Luigi* des documents Italiens, fils aîné d'Alexandre et de la Vannozza, et neveu de Callixte III, devait arriver aux plus grands honneurs sous le Pontificat de son oncle; il avait été légitimé le 5 novembre 1481 par une bulle de Sixte IV, où il est désigné sous le nom « *Adolescens Romanus* » [2]; il figure avec la même qualification dans le contrat de mariage de sa sœur Girolama ; ce qui reporte sa naissance vers l'année 1467. Le premier des fils d'Alexandre, il avait servi dans les armées du Roi catholique, et combattu bravement devant la ville de Ronda (22 mai 1485), ce qui lui valut le 28, par un titre daté de Ronda

1. — Le contrat concernant Girolama figure à l'appendice des documents du livre « Lucrèce Borgia » de Gregorovius, document n° 1. — Un extrait de celui relatif à Isabelle se trouve aux archives du Capitole; *Cred.* XIV, t. 72. — Notaire Agostino Martini.

2. — La Bulle originale de légitimation figure dans les documents Borgia des archives d'Ossuna, publiés par don Oliver y Hurtado ; et dans le supplément à l'appendice du *Diarium*, de Burckardt, édition M. Thuasne.

même et signé du Roi, le privilège de « Egregius ». C'est pour lui que Ferdinand le Catholique érigea en duché la ville et l'État de Gandia. Fiancé à une Espagnole, Dona Maria Enriquez, fille de Don Enriquez, oncle de Ferdinand le Catholique, roi d'Aragon, et son premier majordome, il mourut à Civita-Vecchia au mois d'août 1488, par conséquent dans sa vingt et unième année, sans avoir consommé le mariage avec la nièce de Ferdinand le Catholique. Ce fils est le premier lien qui attache fortement le cardinal Rodrigues à la Vannozza [1].

Don Juan (Don Giovanni), second fils d'Alexandre, était né en 1474, de la Vannozza, sept ans après Pier Luigi, et devait mourir en 1498 dans des circonstances dramatiques; héritier de son père, il releva le titre de Duc de Gandia et épousa même Maria Enriquez, sa fiancée. Nous le suivrons au cours de notre récit ; c'est par lui que son père se rattache à Valence, sa patrie. Rodrigues venait d'y occuper le poste de légat (1472-73) ; un peu plus d'un an après son retour, Don Giovanni naissait à

1.—L'authentique de la *Vente* du duché de Gandia par le roi catholique est datée « *Alcala de Henarès, 3 de diciembre del ano 1485* ». M. Oliver y Hurtado a donné le sommaire du dossier qui, aux archives d'Ossuna, contient nombre de copies de cet acte. Le livre II de la chronique de la cité de Valence de Martin de Viciano, mentionné par M. Thuasne (dans l'appendice du *Diarium*, vol. III), contient les lignes suivantes où sont spécifiés les prix payés par le nouveau duc : «.... *Del papa Alexandro procediendo Don Pedro Luys de Borja que casó con Dona Maria Enrique Enriquez, Tio del Rey Catolico Don Fernando de Aragon y su majordomo major. Este don Pedro Luys de Borja, compro el Ducado de Candia y Castello de Vareynto, por secenta très mil ciento vinte y un timbre, tres sueldos, nueve dineros.* » — On remarquera la constatation du mariage de Pier Luigi avec Maria Enrique. Les accordailles et le contrat étaient faits depuis longtemps sans doute, mais en réalité le mariage ne fut pas consommé, ce qui permit à Don Giovanni, frère cadet de Luigi, d'épouser la fiancée de son aînée.



Rome, il y fut élevé ; l'acte qui nomme ses tuteurs et curateurs (daté du 29 janvier 1483) existant dans les archives d'Ossuna le désigne ainsi : « *in urbe commemoranti* » ; mais sa carrière se partagera entre l'Italie et l'Espagne.

Giovanni réalisera à peu près la même destinée que son homonyme Pier Luigi, le prince Neveu du règne de Callixte III, et tour à tour recevra les faveurs des rois catholiques et celles des Pontifes. Deuxième duc de Gandia, il sera prince de Teano, duc de Sessa, comte de Celano [1], comte de Cotignola, connétable du royaume de Naples, seigneur des montagnes di Monte Fuscolo et des baronnies de la Roche de Mondragon, de Castellamare, de Volturne, de Cayano, Cayavelo et Petra Molara. Après sa mort tragique, qui sera l'objet de nos récits, puisque sa vie s'enchaîne avec celle de notre héros, il laissera deux enfants : Don Giovanni, troisième duc de Gandia, et Dona Isabelle, abbesse de Santa Clara de la ville de Gandia, morte dans le monastère du même ordre à Valladolid. C'est la tige d'où sortira Don Francisco de Borja, quatrième duc de Gandia, mort général de l'ordre des Jésuites et canonisé sous le nom de Saint François de Borja.

César Borgia naît en 1476 et meurt en 1507 ; troisième fils de la Vannozza et d'Alexandre, il est l'être privilégié de la famille, celui sur lequel le Pontife fait reposer ses espérances et auquel il confie la réalisation

1. — Appendice, *Doc.* n° 1. — *Voir* la minute de la concession du Duché de Sessa et de la Principauté de Théano par Ferdinand le Catholique et Isabelle, que nous avons rencontrée dans un manuscrit de la collection Salazar à la Bibliothèque de l'Académie d'histoire de Madrid.



de ses ambitions. Il occupe sa place dans la généalogie officielle, avec tous ses titres et toutes ses dignités. Cardinal de l'ordre des Diacres, il est d'abord archevêque de Valence, renonce à la pompe pour épouser Charlotte d'Albret, sœur du Roi de Navarre et fille d'Alain d'Albret, duc de Guyenne. Duc de Valentinois par la grâce du Roi de France, César devient duc des Romagnes par l'autorité apostolique et le consentement de tout le consistoire des cardinaux; il ajoute à ce titre les seigneuries de Imola, Forli, Sasso Ferrato, Fermo, Fano, Céséna, Pésaro, Rimini, Faënza, Montefiore, San Arcangelo, Verucchio, Catezza, Savignano, Meldola, Porto Cesenatico, Torignano, Solarolo, Monte Bataglia, Forlimpopoli, Bertinoro, Piombino. Il est duc d'Urbin, prince de Camérino, protecteur d'Orvieto, de Pise, etc. Conduit en captivité en Espagne en 1504, il mourra dans sa trente et unième année en Navarre. Sa vie dramatique sera l'objet spécial de cette étude.

Don Joffre (Gioffre), quatrième fils d'Alexandre et de la Vannozza, naît en 1481 ; on ignore la date de sa mort. Il épouse Dona Sancha *(Sancia)*, fille naturelle du roi Alphonse II d'Aragon, et, déjà comte de Cariati, reçoit, de ce chef, le titre de prince de Squillace dans la province de Calabre. Il n'aura point les hautes destinées de ses frères et transmettra son titre de Prince à son neveu Don Pedro de Borja. Au commencement du XVII[e] siècle, Anna de Borgia de Squillace ayant épousé Don François de Borja, marquis de Gandia, elle apporte son titre à la maison de Gandia. Le caractère de Sancia est très marqué ; l'histoire a enregistré les actes de sa

vie privée, nous la rencontrerons dans nos études à côté du prince son mari; elle meurt très jeune, en 1506, sans laisser d'enfants.

Dona Lucrezia de Borja (Lucrezia), troisième fille d'Alexandre et fille aînée de la Vannozza, naît en 1480 et meurt duchesse de Ferrare en 1519. C'est la plus célèbre des Borgia; Ferdinand Gregorovius a écrit son histoire, et comme son sort, depuis 1480 jusqu'à 1501, est lié à celui de son frère César, nous la trouverons sur notre chemin sans cependant la suivre dans toutes les péripéties de sa vie si fidèlement décrites par son historien. Elle se maria trois fois effectivement et deux fois elle fut fiancée officiellement par contrats signés et enregistrés chez le notaire des deux familles respectives.

Promise d'abord à Don Juan Chérubin de Centelles, seigneur de Val d'Ayora dans le royaume de Valence, dont le frère aîné était comte d'Oliva, son contrat de fiançailles fut signé le 26 février 1491 (elle était donc dans sa onzième année); le 16 juin de la même année, le même contrat, légèrement modifié, était signé à nouveau à Rome, chez le notaire Camillò Beneimbene. L'époux était alors à Valence, la fiancée était au Vatican, près de son père. Il est singulier qu'entre les deux contrats, celui de février et celui de juin, qui la lièrent tous deux à Juan de Centelles, le cardinal Rodrigues son père ait pu encore promettre sa main à Don Gasparo de Procida, comte d'Aversa; mais le fait est indéniable et il est dans le caractère du cardinal Rodrigues qui, plus tard, signera une bulle, et le même soir une contre-bulle

pour démentir la première. Ce contrat, qui engageait mutuellement les deux familles et les deux époux, fut signé le 30 avril 1491 chez ce même notaire qui avait stipulé déjà avec Juan de Centelles [1]. Aucun de ces deux mariages n'ayant été effectué, Lucrèce épousa Giovanni Sforza, seigneur de Pésaro; plus tard la dissolution de ce mariage ayant été prononcée par le Pontife et approuvée par une commission de cardinaux, Lucrèce se remaria, le 20 juin 1498, à Don Alphonse d'Aragon, prince de Bisceglie dans la terre de Labour, au royaume de Naples, fils naturel d'Alphonse II d'Aragon et frère de Dona Sancia, épouse du troisième fils d'Alexandre Don Joffre. Ce second mari ayant été assassiné le 18 août 1500, Lucrèce épousa Alphonse Ier d'Este, fils du duc Hercule, seigneur de Ferrare, et, devenue à son tour princesse régnante, elle vécut de 1501 à 1519 près du duc Alphonse.

De son mariage avec Alphonse de Ferrare, Lucrèce eut cinq enfants : Hercule II, qui succéda à son père et devint l'époux de Renée de France, fille de Louis XII; Alessandro, né en 1514, qui ne survécut point au delà de 1516 ; Hippolyte, connu comme cardinal de Ferrare, mort en 1572 ; Francisco, mort en 1578, et Eléonore, qui mourut sous l'habit en 1575.

De son mariage avec Alphonse de Bisceglie d'Aragon, son second mari, Lucrèce avait eu un fils qui portait

1. — Les actes authentiques sont produits dans l'appendice de la « *Lucrèce Borgia* » de Gregorovius, découverts par lui en 1872 dans les protocoles du notaire de la famille d'Alexandre VI. Dans la série des documents à l'appui ils portent les numéros 4 et 7. — Les documents d'Ossuna ne mentionnent pas ce premier engagement de Lucrèce, mais ils tiennent compte du second qui fit beaucoup de bruit à cause du procès engagé plus tard.



le nom de son grand-père Rodrigues, avec le titre de duc de Sermoneta (provenant des dépouilles des Gaëtani auxquelles Jules II devait rendre et ce titre et leurs biens). Né en 1498, Rodrigues mourut en 1512, à Bari, auprès de la duchesse de ce nom. On suppose qu'après la mort d'Alexandre VI, cet enfant, qui n'avait pu suivre sa mère à Ferrare, fut laissé aux mains de sa tante Sancia d'Aragon qui n'avait jamais eu d'enfants. Nous avons dit que celle-ci mourut en 1506, Rodrigo passa alors de ses mains dans celles d'une parente, sœur aînée de son père, Isabelle d'Aragon, célèbre par ses infortunes, veuve de ce Gian Galeazzo Sforza empoisonné par le duc de Milan Ludovic le More, et retirée à Bari, dont Ludovic lui avait abandonné la principauté. L'Infant Rodrigues s'éteignit là, loin de sa mère Lucrèce qui l'avait abandonné, et Isabelle Sforza d'Aragon recueillit sa succession. C'est une mélancolique figure que nous ne verrons passer qu'une fois dans l'histoire, le jour où César est contraint de s'enfermer dans le château Saint-Ange, bloqué par ses ennemis, au lendemain de la mort du pontife Alexandre (1503). A côté de ses fils naturels qu'il sauve du trépas, César emmène aussi dans sa retraite ce pauvre petit duc de Sermoneta, âgé de 5 ans à peine, et deux fois orphelin, quoique sa mère soit vivante encore et duchesse de Ferrare.

LE FILS DE JULIE FARNÈSE

Don Giovanni de Borja. — Le dernier des fils d'Alexandre VI est né vers 1498; on ne saurait dire



exactement l'époque de sa mort. Sa mère était la belle Julia Farnèse, qui avait succédé à la Vannozza dans les bonnes grâces du pontife Alexandre VI, et dont le nom reviendra dans nos récits. Dans les actes officiels, Giovanni est désigné par cette qualification : « *Infans Romanus.* » Son père, dès son jeune âge, lui donne pour apanage les duchés de Nepi et la principauté de Camérino. Nous avons établi qu'il l'a fait passer un instant pour un fils de son fils César; mais, par une autre bulle, il le reconnaît pour sien. Son sort est lié pendant son enfance à celui du petit Rodrigues, duc de Sermoneta; la mort du Pontife et la réaction contre les Borgia font de lui une sorte de paria qui va cherchant un appui. En 1517, il apparaît à la cour de Ferrare et réclame l'appui de la duchesse sa sœur, qui le reconnaît et l'accueille. Alphonse de Ferrare l'aurait même conduit à la cour de France, au moment où il alla rendre hommage à François I[er]. Là, on le perd de vue; mais on le retrouve à Rome, en 1530, faisant valoir ses droits sur la principauté de Camérino, où la famille de Varano, réintégrée par Jules II, règne désormais. Le procès se plaide; Giovanni est débouté de ses prétentions. Gregorovius a cité le volumineux dossier de ce procès, daté du 29 juin 1530, où le dernier fils d'Alexandre est qualifié « *Domicellus Romanus principalis* », et où il se désigne lui-même « *Oratore del papa* », ce qui fait de lui un personnage assez en vue et au service de la cour pontificale. Giovanni perdit son procès relatif à Camérino et fut condamné aux dépens. Par un bref du 7 juin 1532, le fils de la Farnèse fut même sommé par Clément VII d'abandonner toutes ses prétentions



sur la principauté de Camérino. A partir de ce moment, on le perd de vue à ce point qu'on ignore la date de son trépas. C'est le dernier des fils d'Alexandre; il avait cinq ans à peine à la mort du Pontife. Quelques historiens ont insinué qu'il pourrait être le fruit de l'inceste, et né de Lucrèce; mais sa présence à la cour de Ferrare, la protection que lui accorde le duc Alphonse d'Este, le propre mari de Lucrèce, un homme d'une extrême violence, très bien informé des faits concernant le Pontife et celle qui devait être un jour sa femme, ne nous permettent pas d'admettre cette hypothèse.

PREMIÈRE PARTIE

LA JEUNESSE DE CÉSAR



CHAPITRE PREMIER

LA JEUNESSE DE CÉSAR

1476-1493

Conditions de sa naissance. — Son enfance. — César à la Sapienza de Pérouse. — A l'Université de Pise. — Les précepteurs de César. — Ses condisciples. — César, encore sur les bancs de l'Université, est fait archevêque de Pampelune. — Sa lettre aux Jurats de la ville, 1492. — César reçoit à Pise la nouvelle de l'élection de son père au Pontificat. — Simonie à l'occasion de l'élection. — César évêque de Valence. — Dix membres de la famille Borgia dignitaires du Vatican. — Parents et clients du Pontife. — César s'installe à Rome. — Il est créé cardinal (1493). — Mariage de sa sœur Lucrèce. — Giovanni Sforza son époux. — Son frère Gioffre Borgia épouse Dona Sancia d'Aragon.

Ce n'est point dans le palais de la place de Pizzo di Merli, à Rome, où, à quelques pas de son propre palais, le cardinal Rodrigues avait établi la résidence de sa maîtresse la Vannozza (pas plus d'ailleurs que dans la nouvelle demeure, *alla Regola*, où cette dernière était venue se fixer après avoir épousé Giorgio della Croce), que les historiens retrouveront la trace de l'enfant né, en avril 1476, des relations du cardinal vice-chancelier et de la Vannozza. Rodrigues, tout l'atteste, avait la passion de la famille : il réservait à chacun de ses enfants de hautes destinées et, pour arriver à son but, il devait donner le spectacle d'un népotisme effréné en leur faveur. Chaque victoire, cha-



que rapt, chaque condamnation d'hérétique, chaque vengeance privée, ou chaque revendication faite au nom de l'Église, allait être pour lui l'occasion de grâces particulières accordées aux siens, sous la forme de donations, de dotations, de titres ou de privilèges.

Neveu d'un Pape, l'un des plus jeunes parmi les cardinaux, vice-chancelier de l'Église, Rodrigues avait eu de bonne heure le sentiment de ses hautes destinées avec le goût du pouvoir, l'ambition qui y pousse et l'audace qui le conquiert; il voulut que ses enfants fussent préparés aux destinées qu'il leur réservait. Il est donc plus que probable qu'il chercha pour ceux-ci un milieu plus relevé que celui de la femme du peuple qu'il avait distinguée pour sa beauté, et qui l'avait retenu par ses charmes. Lucrèce passa peut-être près de sa mère les années du berceau et de la première jeunesse, jusqu'à ce qu'elle fût fiancée; mais la présomption du même fait n'existe même pas pour son frère.

L'enfant avait reçu au baptême le nom de César; de très bonne heure, il devait voir dans ce même nom le présage de ses destinées, et il allait écrire sur son épée cette devise : CVM . NVMINE . CESARIS . OMEN . Une bulle de Sixte IV, d'avril 1480[1], où il est désigné : « De Epis-

1. — Il y a d'autres indications sur l'âge de César, mais il est impossible de ne pas s'attacher à un point fixe qui semble incontestable, c'est le témoignage du Pape lui-même rapporté par l'ambassadeur de Ferrare, Gerardo Scraceni, qui écrit au duc Hercule, le 21 octobre 1501 : « Facendome Intendere il Papa ch'epsa Duchessa e di anni ventidue, li quali finiranno a questo aprile in el qual tempo anche lo Illmo Duca di Romagna fornira anni ventisei. » — La dépêche toute entière est citée à l'appendice de la « Lucrèce Borgia », Gregorovius, Document, n° 30. — La date, 18 avril 1480, figure aussi dans le contrat de *Promesse de mariage* de Lucrece avec Juan de Centelles comme âge de Lucrèce. (Gregorovius, *Lucrèce*. Appendice, document n° 4.



copo cardinali genitus et conjugata », le dispense de prouver la légitimité de sa naissance, et un acte signé du roi Ferdinand le Catholique, daté 1481, lui accorde le privilège de la légitimation et celui de la naturalisation.

Avant l'âge de raison, les privilèges, de toute part, s'accumulent sur sa tête ; une bulle de Sixte IV, du 10 juillet 1482, lui accorde tous les revenus des prébendes et des canonicats de la cathédrale de Valence; une seconde, du même pontife (5 avril 1483), lui concède un autre canonicat et un bénéfice dépendant de l'archidiaconé de Xativa; l'année suivante, toujours par faveur de Sixte IV, il est nommé à la prévôté d'Albar, qui dépend encore de Xativa; enfin, le 12 septembre 1484 (selon la bulle d'investiture il est âgé de neuf ans, « *Tibi in nono tue etatis constituto* »), il devient trésorier de Carthagène. Son père, le vice-chancelier, va préparer son avenir et fonder sa fortune. Où a-t-il reçu ces faveurs? Très probablement à Rome, dans la maison d'Adriana Mila, une parente de son père, à laquelle celui-ci confia l'éducation de ses enfants jusqu'au jour où devaient commencer leurs études.

Adriana Mila, petite-fille d'une sœur de Callixte III, Catalina, et par conséquent cousine du cardinal Rodrigues, joue un grand rôle dans la vie privée du cardinal. Le pape Alexandre VI lui témoignera la même confiance; elle est sa confidente, l'âme de toutes ses intrigues, la complaisante de ses faiblesses et de ses passions. Elle avait épousé, à Rome, Lodovico Orsini, seigneur de Bassanello, et était devenue veuve avant 1488; son habitation, à Rome, était au palais des Orsini,

à Monte Giordano, et une dépêche de Gian Andrea Bocaccio, évêque de Modène, ambassadeur de Ferrare, datée de l'année 1493, nous montre Lucrèce Borgia confiée à ses soins dès sa plus tendre enfance. Ce n'est qu'en 1488, alors qu'il a atteint l'âge de douze ans, que nous trouvons dans les écrits du temps un écho de la présence de César. Il est encore à Rome ; mais, l'année suivante, il commence ses humanités à la *Sapienza* de Pérouse, et de là passe à l'Université de Pise, très célèbre alors, et où les leçons de Filippo Decio attiraient la jeunesse de toute l'Italie. Le nom de César figure dans les inscriptions du temps ; l'historien de l'Université, Angelo Fabroni, a trouvé sa trace ; mais quelques détails plus précis sur le séjour du jeune Borgia, à Pérouse d'abord, puis à Pise, nous sont fournis par la dédicace d'un livre que lui adresse Paolo Pompilio, célèbre écrivain du temps. On lit en tête de la préface de la *Syllabica* l'inscription suivante : « *Cæsari Borgiæ, protonotario sedis apostolicæ, Paulus Pompilius salutem* [1]. »

On sait ce que valent les éloges des poètes de la Renaissance lorsqu'ils s'adressent à des princes, et César, fils du vice-chancelier de l'Église romaine, déjà « *Papabile* », pouvait passer pour un personnage ; mais il faut un fond à la louange, et la page de dédicace nous révèle un fait qui a son importance pour l'illustration intellectuelle du fils d'Alexandre. Le volume, spécial à l'art poétique et à la prosodie, doit agréer à César,

1. — *Syllabica*, édition de Rome, 1488. — La préface est reproduite en entier dans *Cesare Borgia, duca di Romagna*, par O. Alvisi. — Imola, 1878.



notoirement adonné à ce genre d'études et qui l'apprécie vivement. Comme c'est à l'instigation du précepteur même du jeune protonotaire que le poète lui a dédié l'œuvre, il n'y a nul doute que celui-ci, qui est ainsi désigné : « Spannolius Maioricensis, vir nobilis et optimus » (c'est-à-dire qu'il était de Majorque), ne l'ait éclairé sur ce goût de César pour la poésie. Cette tendance, d'ailleurs, devait persister dans toute la carrière du fils d'Alexandre VI. Le poète le loue aussi de la précocité de son jugement : « At tu Cæsar profecto non parum laudandus es qui in hac ætate tam facile senem agis. » Il n'y a rien là qui sente l'hyperbole, étant donné l'avenir réservé à ce capitaine de vingt ans.

Voilà César, malgré sa jeunesse, vivant en plein humanisme avec son précepteur, le poète lauréat qui fondera l'Académie dite de Pomponius Letus. Nous trouverons aussi près de lui Giovanni Vera, de Valence en Espagne, personnage de la cour pontificale, qui appartenait à l'ordre des prêtres ; d'abord archevêque de Salerne, Vera devait entrer au Sacré-Collège sous le titre de cardinal de Sainte-Balbine. Outre ce Vera, le cardinal Rodrigues avait voulu que son fils fût entouré d'un certain nombre de jeunes Espagnols de haute naissance dont la plupart restèrent attachés à sa fortune ; il avait aussi des mentors du double de son âge qui le suivaient dans ses plaisirs et surveillaient ses relations. Le plus connu d'entre eux est Francisco Remolino da Ilerda, plus tard gouverneur de Rome, archevêque de Sorrente, cardinal et administrateur de l'Église de Pérouse; c'est lui qui fut désigné pour assister à l'auto-da-fé de Savonarole et qui instruisit son procès. Fidèle

jusqu'à la mort aux deux Borgia, Remolino finira sa vie le même jour que son protecteur le pape Alexandre VI. Au moment de sa mort, Vera venait à peine d'être fait cardinal, puisque son élection date de 1503 [1].

CÉSAR ARCHEVÊQUE DE PAMPELUNE

M. Odoardo Alvisi [2] nous a montré le jeune élève de la Sapienza de Pérouse assistant, avec le prieur du couvent des Dominicains, Fra Sebastiano d'Angelo, aux manifestations hystériques d'une pauvre femme de vingt ans, la sœur Colomba de Ricti, exploitée par les Dominicains pour attirer la foule à leur église, tandis que les Franciscains leur opposaient la béate Lucia de Narni [3]. Nous retrouvons César à l'Université de Pise en 1491 ; il suit les cours de théologie professés par le fameux Filippo Decio, dont on voit encore la tombe au Campo Santo, et il y subit brillamment les épreuves ; nous en avons un témoignage incontestable dans l'assertion de son cruel ennemi, l'historien Paul Jove, au chapitre des *Capitaines illustres* relatif à Gonzalve de Cordoue. César était encore à Pise le 12 septembre, quand le pape Innocent XII lui conféra la dignité épiscopale, en le désignant pour le siège de Pampelune, devenu vacant par la mort de Don Alfonso Carillo. Cinq jours après, comme vice-chancelier de l'Église romaine, le

1. — *Voir* au sujet du fait de sa mort la note en appendice au IIIe volume du *Diarium* de Burckardt, no 15, relation de la mort d'Alexandre VI.
2. — Cesare Borgia, Duca di Romagna. — Imola, 1878.
3. — Vita della Beata Colomba di Rieti. — Traduction italienne de la Vie de Fra Sebastiano par Leandro Alberti. — Bologna, 1512.



cardinal Rodrigues, son père, au nom de S. S. le pape Innocent XII, faisait part au chapitre de Pampelune, ainsi qu'aux alcaldes et conseillers de la ville, de la décision du Saint-Père. Le même jour, César Borgia lui-même portait le fait à la connaissance des mêmes jurés et alcaldes, et, le lendemain 17, il leur adressait, muni de sa procuration et porteur des bulles et brefs qui le confirmaient comme administrateur du diocèse, en son lieu et place, le vénérable Martin Zapata, chanoine-trésorier de Tolède. Nous avons rencontré dans les archives de la municipalité de la ville de Pampelune ces trois lettres originales; la première, celle du père de César, datée de Rome et écrite en espagnol comme les deux autres, est signée : « Rev. Episcopus Portuensis cardinalis Valentinus, vice cancellarius S. R. E. » ; elle est adressée : « *A Los Magnificos nuestros especiales amigos, los alcaldes, jurados et universidad de la cibdad* (*ciudad*) *de Pamplona.* » La seule particularité de la lettre de Rodrigues, c'est qu'il désigne César, son fils, dans les termes suivants : « *Persona à nos muy conjunta.* » Le vice-chancelier ajoute aussi, ce qui prête au sourire quand il s'agit d'un enfant de quinze ans : « Le Saint-Père a délibéré d'élever à cet évêché le protonotaire Don César de Borja, reconnu pour ses mérites, ses vertus et sa science. » Les trois missives sont à peu près dans le même ton; il suffira de traduire ici celle de César, adressée aux mêmes personnages et datée de Soriano, où il était en congé.

« Magnifiques et honorables nos particuliers amis,— vous avez sans doute appris déjà par les lettres du Révérend Cardinal, vice-chancelier de l'Église, com-

ment le siège épiscopal de cette ville étant devenu vacant par suite du décès du Rév. S[r] Don Alfonso Carillo, de bonne mémoire, Sa Sainteté le Pape et les Rév. S[rs] composant le Sacré-Collège, unanimes dans leur choix, nous ont promu à cette dignité, nous délivrant en même temps les bulles et les brefs que nous mettons sous vos yeux. Désirant désormais pourvoir à la bonne administration de l'évêché, aussi bien au spirituel qu'au temporel, nous vous envoyons le vénérable Mossen Martin Zapata, chanoine et trésorier de Tolède, très aimé et apprécié, comme notre procureur général, muni de toutes provisions nécessaires à tout résoudre. Nous lui ordonnons spécialement de vous parler de bien des sujets, et vous supplions de vous fier à lui en toute chose et de lui accorder toute créance comme à nous-même. J'attends aussi de votre bonté de le vouloir aider et obliger. S'il se présentait quelque cas particulier qui regardât l'honneur de cette noble cité et le bien commun de vos propres personnes ou l'intérêt général, vous pourriez être assurés, d'ailleurs, que nous y apporterions autant de soin qu'à nos affaires propres. Sur ce, je prie le Seigneur de prendre vos magnifiques et honorables personnes sous sa protection. — De Soriano, le xvij septembre MLXXXXI. — Tout à vos ordres, César de Borja, élu de Pampelune [1]. »

On sent bien qu'en ce genre de dignités, le tout était de les obtenir, et le point important d'en recueillir les bénéfices. Ce sont là les éléments de la fortune privée des princes neveux, des fils naturels des Pontifes à cette

1. — *Voir* aux documents la lettre du vice-chancelier et les deux lettres de César Borgia. Documents, n[os] 2, 3, 4.



époque, et de tout ce qui touche de près au trône pontifical, par les liens du sang ou par la faveur. Avant peu d'années, César, devenu cardinal, sera le plus riche du Sacré-Collège après le cardinal d'Estouteville.

Quelques mois auparavant, en février 1491 d'abord, puis le 16 juin de la même année, le cardinal Rodrigues qui, malgré son immense désir d'élever sa fille Lucrèce, la sœur de César, à de hautes destinées, ne pouvait pas encore prévoir jusqu'à quel degré de puissance l'avenir lui permettrait d'atteindre, la fiançait, à l'âge de onze ans, à un gentilhomme de Valence, Don Chérubin Juan de Centelles, seigneur du Val d'Ajora, frère cadet du comte de Oliva. On voit par le contrat publié par Gregorovius que les destinées de Lucrèce étaient de vivre à Valence auprès de son futur époux ; on a là aussi la preuve de la mort de Pier Luigi, duc de Gandia, le fils aîné de Rodrigues, décédé en Espagne, dont son second fils, Don Giovanni, avait recueilli le titre avec sa part d'héritage. César avait eu aussi la sienne comme son autre frère Don Gioffre, et tous deux se réunissaient pour ajouter, par une libéralité qu'ils lui faisaient tous deux, à la dot de leur sœur. Nous ne suivrons pas ici la destinée de Lucrèce, mais on sait que ces projets de Rodrigues, qui déjà avaient la valeur d'un engagement puisqu'ils étaient stipulés par acte notarié, ne devaient jamais se réaliser. Plût à Dieu que, parvenue à l'âge nubile, Lucrèce eût suivi en Espagne un gentilhomme loyal; il l'aurait arrachée à l'abjection de l'entourage auquel elle était condamnée !

L'année 1492 retrouve César à Pise ; on imagine dans quelle condition devait vivre, vis-à-vis de ses com-



pagnons de l'Université, ce fils de cardinal déjà promu à un important évêché ; il avait autour de lui sa cour ecclésiastique, et jusqu'à ces futurs capitaines qui devront plus tard former son état-major ; ses façons étaient celles d'un prince, et nous verrons qu'il entretenait des relations avec les souverains. Ce n'était rien encore; Innocent VIII étant mort le 25 juin 1492, le chancelier de l'Église romaine, cardinal Rodrigues Borgia, fut élu Pontife à sa place le 11 août de la même année et prit le nom d'Alexandre VI. Il n'y a point à s'appesantir ici sur les voies et moyens employés par le cardinal pour arriver à ses fins ; il avait en face de lui de redoutables concurrents, dont deux neveux de Sixte IV, Raphael Riario, Julien de la Rovère, et Ascanio Sforza ; il triompha des uns en achetant les autres, fit des traités en règle qu'il s'empressa, une fois nommé, de ne point exécuter ; pour Ascanio, il le désarma en lui promettant son propre titre de vice-chancelier de l'Église et la cité de Nepi, avec son palais Borgia, qu'il allait abandonner.

LE CARDINAL RODRIGUES EST ÉLU PAPE

César reçut à Pise la nouvelle de l'élection de son père, en même temps qu'arrivaient jusqu'à lui les échos de l'allégresse publique. Le fils du Pape ne pouvait plus rester confondu parmi les élèves de l'Université, son père lui ordonna d'aller à Spoleto ; neuf jours s'écouleront avant qu'on y constate sa présence.

Le 21 août, l'ambassadeur de Ferrare à Florence, Manfredi, annonce à Éléonore d'Este le départ du jeune



évêque pour Spoleto; c'est là qu'il attendra les ordres de son père dans la citadelle qui domine la ville. Lucrèce, elle aussi, s'y retirera dans les grandes circonstances de sa vie, elle en sera même nommée gouverneur, et c'est pour elle que dans cette place forte on construira une série de salles élégamment décorées qui en font une résidence princière. Il est certain que le jeune évêque n'a pas assisté aux fêtes somptueuses de l'exaltation de son père; celui-ci, malgré sa profonde tendresse, a résisté à son désir de lui donner ce spectacle ; peut-être aussi sa présence eût-elle été pour certains ambassadeurs étrangers un objet de scandale. Les récits, enthousiastes jusqu'à l'idolâtrie, des poètes de la cour chargés de décrire les fêtes et les manifestations universelles qui accueillirent l'élection lui parvinrent à Spoleto. Précoce par l'intelligence et par le tempérament, César put comprendre le honteux marché auquel Alexandre VI avait dû son élection. Nous savons aujourd'hui par les dépêches de Valori, l'ambassadeur de Florence, par le récit de Hieronymus Portius et par le *Diarium* de Burckardt[1], le maître des cérémonies, chacune des stipulations faites avec les électeurs dont on acheta le vote; il est à remarquer cependant qu'il fut unanime, moins trois voix. Tous avaient été subornés, mais lorsqu'il s'agit de les payer, cinq cardinaux refusèrent de recevoir le prix de leur basse condescendance, et le Pape revint sur ses promesses à l'égard d'Orsini et de Savelli, deux des plus favorisés, auxquels il avait attribué son palais

1. —La nouvelle édition faite par M. Thuasne du *Diarium* fournit, aux appendices du tome II, toutes les dépêches de Valori relatives à l'élection d'Alexandre VI.



d'abord, les forteresses de Monticelli et de Soriano, enfin Civita-Castellana, et l'église de Sainte-Marie-Majeure. La dotation était trop forte ; aussi, pour ne point s'y soumettre, Alexandre invoqua-t-il ce prétexte que l'aliénation d'un bien de l'État serait une exaction qu'on ne lui pardonnerait point [1].

Le 26, le jour même du couronnement, César fut nommé évêque de Valence; ce siège, qu'avait occupé son père, conférait au titulaire la dignité de Primat du royaume d'Espagne. Ferdinand le Catholique ne fut même pas prévenu de la décision du Saint-Père, de sorte qu'il semblait que de génération en génération les Borgia disposassent du premier poste ecclésiastique de l'Espagne pour lequel, jusque-là, aucun pontife ne s'était passé de l'assentiment des souverains catholiques.

Les Espagnols embusqués dans le Vatican depuis Callixte III, dont la colonie s'était augmentée par suite de la faveur constante de Rodrigues et du long exercice dans sa charge de vice-chancelier, ne devaient point être oubliés dans une telle circonstance; ceux qui étaient déjà en place furent promus à de hautes dignités, ceux qui n'étaient qu'impétrants gravirent les premières marches. « C'est à peine, dit dans une de ses dépêches un ambassadeur de Ferrare, Gian Andrea Boccaccio, évêque de Modène, si dix Papes successifs pourraient satisfaire l'appétit de ces clients. » Du fait de l'élection, les

1. — F. Gregorovius s'est étendu assez longuement sur la personnalité de ce Giorgio Canale dans le livre I[er] de son ouvrage « Lucrèce Borgia », il a publié son contrat de mariage où nous lisons : « *Honesta Mulier* DNÁ VANNOTIA *relicta quadam, Dni..... scriptoris apostolici intendens ad « secunda » vota transire.* » — On remarquera le *secunda* qui est en contradiction avec la Bulle de 1483 dont l'original est aux archives d'Ossuna, et dont il faut tenir un compte sérieux.



sœurs du Pontife devenaient de droit Princesses, et la mère des enfants d'Alexandre, malgré la passion que celui-ci, depuis la naissance de son dernier fils Gioffre, avait ressentie pour la belle Julie Farnèse, sa nouvelle maîtresse, voyait son crédit s'augmenter et allait jouer dans Rome le rôle d'un personnage discret mais influent. Les Farnèse, eux, devaient abuser de cette circonstance; celui qui en retira le plus grand avantage fut Alexandre, le propre frère de Julie, qui fut fait cardinal. Dans cette Rome dépravée, le fait sembla si monstrueux, que ce prince de l'Église garda le nom de Cardinal du cotillon, « *Della Gonella* », tandis que la la sœur devait recevoir un horrible surnom : « *la Sposa del Cristo.* » C'est de la souche de ces Farnèse qu'allaient sortir le Pape Paul III, les ducs de Parme, ces grands capitaines, et cette Elisabeth Farnèse qui s'éteignit en 1758 sur le trône d'Espagne. Après les maîtresses du Pape venaient ses enfants, déjà tous pourvus, mais qu'on allait marier à des princes ou à des princesses, et auxquels une occasion capitale, la guerre contre les barons romains, devait bientôt fournir des dotations qui feraient de chacun d'eux d'opulents personnages.

Après cette famille immédiate venaient les fils et petits-fils des sœurs du Pape fixées depuis longtemps à Rome, et tous ceux enfin que le bruit de l'élévation d'un Borgia au trône pontifical avaient attirés depuis Callixte III, et qu'un nouvel élu de la famille allait attirer encore, pour y vivre, sinon aux frais du Trésor pontifical, au moins sur les prébendes, les bénéfices, les confiscations, et les rapines de la guerre faite aux barons. On ne comptait pas au Vatican, en dehors des

enfants auxquels le Pape avait déjà fait leur part, moins de dix Borgia, parents plus ou moins proches, et dignitaires de l'Église. Le plus humble de tous, Alphonse Borgia, était simple acolyte apostolique; puis venait Collerando, hospitalier, le frère du cardinal Giovanni Borgia de Valence, évêque de Coria en Espagne et de Monreale, nommé cardinal au titre de Ste-Suzanne le jour même du couronnement de son oncle. François Borgia de Sueca, près Valence, cubiculaire, évêque de Teano, archevêque de Cosenza, était trésorier d'Alexandre VI et cardinal de Ste-Cécile; après eux venaient Giovanni Borgia, aussi de Valence, neveu d'Alexandre VI, évêque de Melfi, qui avait reçu le titre de cardinal diacre de Ste-Marie *in via lata;* Louis-Pierre Borgia, autre neveu du Pontife, qui devait succéder à Giovanni comme cardinal de Ste-Marie; enfin, un laïque de la famille Rodrigues, petit-neveu du Pape, recevait à l'occasion de l'élection le titre et le grade de capitaine de la garde Palatine, et assumait la défense du Vatican. A cette longue liste de parents il faudrait ajouter celle des amis, des compatriotes, et l'énumération des innombrables clients de la colonie Espagnole, à la tête desquels Giovanni Vera da Ercilla, Remolino da Ilerda, Giovanni Lopez, Pietro Caranza et Juan Marades, qu'on trouvera mêlés aux affaires intimes d'Alexandre VI, pendant tout le cours du pontificat, comme témoins des mariages de ses enfants, de leur naissance, des actes de légitimation, des contrats d'achat et de donation, et qui figurent aussi comme procurateurs ou administrateurs de leurs biens. Giovanni Lopez, de simple abréviateur au petit parquet,

devint dataire, il allait être archevêque de Capoue, puis de Pérouse, et enfin cardinal au titre de Ste-Marie du Transtevère. Pietro Caranza fut fait camérier secret. Maradès, chambellan secret, qui devait être, un mois après, le témoin du mariage de Lucrèce Borgia, devint évêque de Toul ; quant à Vera et à Remolino, ils ne devaient jamais se séparer d'Alexandre, prendre tous deux place au Sacré-Collège, et le suivre jusque dans la mort, puisque ce dernier, convive du fameux banquet dans la vigne du cardinal de Corneto, fut la victime, non pas du même poison qu'Alexandre VI (puisque le fait de l'empoisonnement tient plus de la légende que de l'histoire), mais de l'accident qui détermina le trépas du Pontife.

Arrivé à Spoleto le 26 août, César y était encore au mois d'octobre ; et on ne trouve pas trace de sa présence à Rome avant le 19 mars 1493. Il semble difficile qu'un père aussi passionné qu'Alexandre, dans une circonstance où il devait si hautement se réjouir, et pour lui-même, et pour ceux qui tenaient à lui par les liens du sang, n'ait pas tenté d'appeler son fils. Mais on verra par la suite que ces quelques mois furent singulièrement actifs ; non seulement à cause des réceptions d'ambassadeurs venus du monde entier pour le complimenter, mais aussi en raison des projets et des actes de la vie privée du Pontife, toujours préoccupé d'élever ceux de sa famille et de les établir. Peut-être Alexandre voulait-il laisser s'apaiser les rumeurs qu'avaient soulevées les exactions qui avaient marqué son élection et le scandale produit à l'étranger par les dépêches des ambassadeurs qui avaient révélé le secret du conclave. Il est possible

aussi que les cérémonies et réceptions qui se succédèrent chaque jour, depuis l'élection jusqu'aux premiers mois de l'année 1493, aient créé un obstacle réel à la présence de César au Vatican. Quelle place, d'ailleurs, eût occupé ce fils de Pape reconnu par son père ? Il ne pouvait se confondre dans les rangs du Sacré-Collège, et nous savons qu'impérieux déjà, il eût peut-être rongé son frein ou réclamé hautement sa place comme il allait le faire quelques mois plus tard. Les consistoires se succédaient pour les serments d'obédience, le fils du roi de Naples arrivait à Rome pour rendre hommage, enfin Alexandre VI était en train de négocier le mariage de Lucrèce Borgia avec Giovanni Sforza ; tant de soins et de préoccupations expliquent l'absence de son fils et la prolongation du séjour à Spoleto. En attendant, voulant donner à César une nouvelle preuve de son affection et de sa sollicitude, le 21 septembre, il l'avait nommé cardinal de Valence.

CÉSAR EST FAIT CARDINAL

L'histoire enregistre les moindres preuves d'activité du jeune cardinal dans cette période intermédiaire de son séjour à Spoleto. M. de Reumont a publié, dans l'*Archivio Storico Italiano*, une lettre datée de la citadelle le 5 octobre, adressée par le jeune cardinal à Pierre de Médicis, fils de Laurent le Magnifique, qui devait lui être remise par Juan Vera, son précepteur. La jeune Éminence traite de puissance à puissance avec les princes, il signe sa lettre de la formule usuelle entre souverains : « *Tanquam Frater V^r. Cesar de Borja*

Elect. Valent », s'excuse sur les événements de n'être point venu lui présenter ses hommages en partant de Pise, et recommande à sa faveur son fidèle Remolino da Ilerda qui ambitionne le poste de professeur de droit canonique à l'Université [1]. Si on consulte Angelo Fabroni, en son *Histoire de l'Université de Pise*, on verra que cette lettre eut son plein effet; mais Remolino, grâce à la faveur d'Alexandre VI, devait trouver mieux, et dès 1493, il n'est plus que lecteur honoraire.

Le 2 février 1493, après de longues négociations, on signa le contrat de mariage de Lucrèce Borgia avec Giovanni Sforza, fils naturel de Costanzo di Pésaro, comte de Cotignola et vicaire de l'Église pour Pésaro, domaine indépendant qui appartenait aux Sforza. Le fiancé avait 26 ans; veuf depuis deux ans et demi d'une Gonzague, Madeleine, il était beau, intelligent et lettré. Ascanio Sforza qui, après avoir été l'adversaire d'Alexandre VI et son compétiteur à la tiare, était devenu son âme damnée, désormais tout puissant à la cour Vaticane, avait été l'instigateur de ce mariage. Lucrèce avait juste douze ans; les noces, qui ont eu un retentissement dans l'histoire à cause des fêtes scandaleuses qui furent données au Vatican, devaient être célébrées le 12 juin.

Il est constant que César était déjà installé à Rome au commencement de l'année 1493 ; on avait constitué sa maison au Transtevère, il avait ses familiers, sa cour, son rang personnel ; il n'avait encore que dix-sept ans à peine, mais il savait déjà jouer son personnage; on

1. — *Voir* la lettre dans l'*Archiv. Stor. Ital.*, série 3, tome XVII, 1873.



en a la preuve par une dépêche de Gian Andrea Boccaccio, évêque de Modène, ambassadeur du duc de Ferrare auprès du Vatican. Boccaccio est venu lui rendre hommage et, rendant compte de sa visite à Hercule d'Este, il trace, dans une dépêche datée de Rome, 19 mars 1493, le premier portrait qu'on ait peint du fils d'Alexandre.

« L'autre jour, je fus trouver César chez lui, dans sa propre maison, dans le Transtevère; il allait partir pour la chasse et avait revêtu un costume tout à fait mondain; il était vêtu de soie, l'arme au côté, à peine un petit cercle rappelait le simple tonsuré. Nous cheminâmes ensemble à cheval, en nous entretenant. Parmi ceux qui le traitent, je suis un des plus familiers. C'est un personnage d'un grand esprit, très supérieur, et d'un caractère exquis ; ses façons sont celles du fils d'un potentat, il a l'humeur sereine et pleine de gaieté, il respire la joie (*e tutto festa*). Il est d'une grande modestie, son attitude est de beaucoup supérieure et d'un effet bien préférable à celle de son père le duc de Gandia, qui n'est pas non plus dénué de qualités. L'archevêque de Valence n'a jamais eu aucun goût pour le sacerdoce, mais il faut considérer que le bénéfice lui rend plus de seize mille ducats. »

Il est évident que le mot *modestie* a changé de sens ; il revient dans la plupart des portraits du temps; Lucrèce aussi, au dire des ambassadeurs, est « pleine de modestie ». Quoi qu'il en soit, voilà le personnage posé; cardinal de l'ordre des diacres, les règles ecclésiastiques ne le gênent guère, il entend ne s'y point conformer ; de notoriété publique il n'a pris l'habit que contraint



par son père ; le voilà vêtu à la française « more gallico »; il chasse et porte l'arme au côté, reçoit la visite des ambassadeurs ; on sent qu'il sera un État dans l'État. Il est riche, plus riche que ne le dit l'ambassadeur; le *bénéfice* en question rendait déjà plus de seize mille ducats et chaque jour lui amenait une prébende ou une dotation ; il allait avoir en propre les églises de Castres et de Perpignan, trente mille ducats d'or de rente sur San Michele d'Arezzo, et l'année suivante il devait être nommé camerlingue. Le roi Ferdinand de Naples, qui ne l'aimait guère et abhorrait le Pape qui devait le trahir, constatait la *carnalità* du Pontife à l'égard de ceux de son sang ; c'est lui qui a dit d'Alexandre VI : « Il n'a d'autre soin, au milieu de tous ses projets, que la grandeur de ses fils », et de fait on va assister à l'établissement de chacun d'eux dans une période relativement courte.

Nous sommes en mars 1493 ; c'est au mois de février qu'on a signé le contrat de mariage entre Lucrèce et Giovanni Sforza, seigneur de Pésaro; le 12 juin, les noces seront célébrées au Vatican. Les fêtes données à cette occasion auraient été dans Rome un sujet de scandale. Divers ambassadeurs en ont laissé des recits *de visu;* le maître des cérémonies Burckardt, pour une cause qui reste ignorée (soit un voyage, soit une mission ou une maladie), n'a pu assister à la cérémonie ; son manuscrit du *Diarium* s'arrête au 11 juin 1493 pour ne reprendre qu'en janvier 1494, mais Infessura le remplace et nous tient informés à ce sujet. La fête a lieu dans le Belvédère du Vatican, on a convié cent cinquante dames de la noblesse romaine, tous les officiers de la ville, les sénateurs, les maris des dames

nobles, et tous les ambassadeurs. Le Pape, onze cardinaux et un grand nombre d'évêques représentaient l'élément ecclésiastique ; Alexandre VI présenta aux fiancés cinquante coupes d'argent remplies de confetti, et, en manière de divertissement, les fit verser dans le corsage de ses invitées en choisissant les plus belles.

Au banquet vinrent s'asseoir le Pape, les cardinaux, les époux, et, mêlés à ce groupe, « *Julia Bella* », la Farnèse, la concubine du Pontife, avec la marquise de Gerace, mariée à un Farnèse, frère de cette belle Julia, et Mme Adriana Ursini, la nièce du Pape, si indulgente pour ses nouvelles amours et qui avait élevé sa fille Lucrèce. La comtesse de Pitigliano, femme du capitaine général de l'Église, figurait à la même table, où chacun des cardinaux avait une dame à ses côtés. Le souper dura longtemps, il fut suivi de récits en vers, de scènes comiques et tragiques, dont quelques-unes fort lascives soulevèrent les rires des assistants ; enfin le Pape suivit les époux jusqu'à leur palais de Sainte-Marie *in Portico*, où le mariage fut consommé, ce dont le Pape voulut personnellement s'assurer. « On a raconté bien d'autres choses que je ne rapporte point, ajoute Infessura, elles peuvent ne point être vraies ; si elles le sont, je les tiens pour incroyables [1]. »

Il est plus que singulier que, nommant avec soin les personnages qui assistaient au mariage, le chroniqueur n'ait cité, ni le nom de César, ni celui de son frère aîné Giovanni, pas plus que celui de Gioffre. Gregorovius, qui a pu s'étendre à loisir sur les fêtes données au Belvé-

1 — *Voir* le récit, page 78, IIIe vol. du *Diarium* de Burckardt. — Edition de M. Thuasne.



dère à l'occasion du mariage de son héroïne, ne s'est pas borné à analyser le récit du *Diarium;* il rapporte une dépêche écrite le 13 juin à Hercule d'Este par ce même Boccaccio, son ambassadeur au Vatican, dont nous avons cité plus haut le fragment contenant le portrait de César. Toutes les puissances n'y étaient point représentées, seuls les envoyés de Venise, de Milan, de Ferrare et l'ambassadeur de France ont pris part aux fêtes. Boccaccio entre dans des détails pleins d'intérêt au sujet des présents qu'il énumère et compare ; mais pas plus qu'Infessura il ne fait mention d'aucun des fils d'Alexandre. Il faut dire aussi que l'envoyé de Ferrare, soit qu'il n'ait pas tout vu, soit qu'il ait été moins austère qu'Infessura, n'est pas choqué de l'immoralité des pièces représentées; il s'exprime très simplement à ce sujet : « Puis les dames se mirent à danser, et pour intermède on représenta une bonne comédie, avec des chants nombreux et des accords d'instruments. Le Pape et nous autres tous y assistâmes. »

Il est difficile de douter que César n'ait été à Rome à ce moment; Giovanni, duc de Gandia, son aîné, y était aussi, car le 16 il accompagnait le jeune Sforza qui allait au-devant de l'ambassadeur d'Espagne à son entrée à Rome ; et il ne devait s'embarquer pour rejoindre la duchesse de Gandia à Valence que le 4 août.

Gioffre, lui, n'était pas en âge d'assister aux fêtes, quoiqu'il eût d'ailleurs à peu près l'âge de l'épousée, et qu'il dût lui-même contracter ses fiançailles juste un mois après. Quant à la propre mère de la mariée, la Vannozza, elle ne pouvait pas assister au triomphe de la belle Julia Farnèse; le scandale eût été trop complet, d'ailleurs elle

vivait alors en famille avec son mari. Cependant, si la femme, en elle, avait pu ressentir vivement l'abandon de son amant, et si elle supportait difficilement de voir celui qu'elle avait enchaîné pendant tant d'années tomber sous le joug d'une jeune maîtresse dont chacun célébrait la beauté, la mère ne pouvait qu'être reconnaissante à l'égard du père et du Souverain qui, l'un après l'autre, dotait richement chacun de ses enfants, et faisait d'eux des princes et des personnages. L'aîné de tous, Giovanni, duc de Gandia, s'était marié à Valence avec Maria Enriquez, quelque temps avant l'élection d'Alexandre au Pontificat; le père de sa fiancée était vicomte de Léon, tandis que sa mère, Dona Maria de Luna, touchait de près à la famille royale d'Aragon. Nous venons de voir Lucrèce s'allier au seigneur de Sforza; son frère Gioffre devait s'unir à une princesse espagnole, Dona Sancia, la fille naturelle d'Alphonse, duc de Calabre. C'était encore un mariage politique ; la plupart des alliances effectuées par Alexandre VI devaient d'ailleurs revêtir ce caractère, et cette dernière était le gage donné par le Saint-Siège à la maison d'Aragon dans la personne du Roi de Naples.

Le 25 avril précédent (1493), une ligue s'était formée entre Venise, Milan, le Saint-Siège, et un certain nombre de seigneurs des principautés Italiennes. Bartholomeo Florès, évêque de Népi, avait lu publiquement les articles du traité dans la basilique de Saint-Pierre, et, encore que le but avoué ne fût pas une menace pour le Roi de Naples, nul ne pouvait douter qu'un accord survenu entre le régent du Duché de Milan et le Saint-Siège n'eût pour objectif une lutte contre la maison



d'Aragon. Le mariage de Lucrèce avec un Sforza resserrait encore ces liens. Les motifs de la haine du Pape pour le Roi de Naples étaient évidents ; Ferdinand supportait difficilement les scandales dont le Vatican était le théâtre ; inspirateur du parti napolitain au Sacré-Collège, il s'opposait, par la voix des cardinaux dont il pouvait disposer, à l'élection du frère de la belle Julia ; il s'était fait aussi l'allié de Julien de la Rovère, celui de Virginio Orsini, qui occupait en armes une partie du territoire pontifical, accompagné de tous ceux qui n'avaient point voulu se rallier à Alexandre lors de son élection ; le Roi, enfin, soutenait les rebelles, il leur avait même prêté l'appui de ses armes, et son propre fils, retiré à Ostie avec Julien, venait de s'aboucher avec Virginio Orsini, et les deux Colonna, Prosper et Fabrice, les mortels ennemis du Pontife. L'intervention des Rois catholiques vint mettre un terme à cette situation périlleuse pour Naples et pour le Vatican, et un accord fut signé, le 15 août, entre Virginio Orsini et le Pape, par l'entremise de Frédéric, fils du Roi de Naples : la main de Dona Sancia pour Gioffre, le frère de César, fut le prix de l'accord intervenu et le signal de la rupture de la ligue.

Entre le contrat des fiançailles et le mariage effectif le roi Ferdinand de Naples mourait, le 25 janvier, et Frédéric d'Aragon ceignait la couronne à sa place. La personnalité de Gioffre, le dernier des fils d'Alexandre, ne devait jamais offusquer celle de son frère César, il semble avoir toujours plié devant lui ; mais il est singulier que Sancia, sa femme, dût être la seule de toute la famille qui ne reculât pas devant celui qui

allait se révéler sous un jour terrible, devenir la terreur de tous les siens, et même, au dire des contemporains, celle de son père, le Pape Alexandre, qu'on nous montrera bientôt partagé entre la frayeur que lui causaient les violences de son fils, l'exécution cruelle de ses froids desseins et l'amour ardent qu'il lui portait.

Le contrat d'alliance qui mettait fin aux hostilités entre le Vatican et les détenteurs des forteresses et places du domaine pontifical, soutenues par le Roi d'Aragon, était fait à la demande de Ferdinand et d'Isabelle la Catholique, intermédiaires entre la maison d'Aragon et le Pontife. Don Frédéric, frère du Roi de Naples Ferdinand, représentait à la fois, et les rois catholiques, et la maison d'Aragon. Le fiancé, fils du Pape, recevait la principauté de Squillace et le comté de Cariati, situés tous deux en Calabre, à perpétuité pour lui et pour ses successeurs, il y joignait les terres, forteresses et dépendances. Le Roi de Naples s'engageait à donner au jeune époux une pension de dix mille écus par an, et le Pape en garantissait autant de son côté. Le contrat devait rester secret jusqu'à la Noël, le mariage effectif aurait lieu à Naples; et c'est seulement alors que le Roi donnerait l'investiture des possessions. Il était entendu que Gioffre serait reçu et traité en prince par tout le royaume, il y séjournerait un mois, puis on serait tenu de lui donner licence pour rentrer à Rome. Il était stipulé que sa femme, Dona Sancia, resterait à Naples; elle recevrait du Pape un cadeau de dix mille ducats d'or [1].

1. — M. Thuasne a publié dans le 2e vol. du *Diarium*, en appendice, une dépêche tirée des archives de Florence, adressée au conseil des



Le contrat fut signé le quinze août, un simulacre de fiançailles fut fait devant le Pape le même jour; au moment de la signature, Don Frédéric passa lui-même l'anneau nuptial au doigt des fiancés et embrassa le Pontife. Le mariage effectif devait s'accomplir en grande pompe, le 7 mai 1494.

« Otto di Pratica » par Antonio Guidotto da Colli, l'envoyé de Florence, où toutes les stipulations du contrat sont rapportées. Le 23 mars, l'envoyé Stefano Castrocaro les expédie à son tour.

CHAPITRE II

CÉSAR CARDINAL

1493-1496

Au XVe siècle la violence usurpe les apparences du droit. — César entre au Sacré-Collège comme cardinal au titre de Santa Maria Nuova. — Déplacement à Orvieto. — César gouverneur perpétuel d'Orvieto. — Expédition de Charles VIII en Italie. — Attitude du Pontife dans cette circonstance. — César fortifie Orvieto. — Il est l'otage de Charles VIII. — Il suit Charles VIII à Naples. — Son évasion du camp français. — Ambassades à ce sujet. — Les Suisses pillent la maison de la Vannozza. — Représailles des Espagnols. — Formation de la ligue contre la France. — Louis XII rentre à Rome. — Le Pape abandonne la ville et se rend à Orvieto. — Retraite de Louis XII. — Journée de Fornoue. — Nouvelle ligue. — Mariage de Gioffre, frère de César.

Le 20 septembre 1493, César entrait effectivement au Sacré-Collège, où l'on établissait par des preuves la légitimité de sa naissance. Il est à remarquer que malgré l'audace de personnalités aussi puissantes que celles d'Alexandre VI et de César, l'action des lois n'était jamais suspendue à Rome; il en est de même dans toute l'Italie aux époques les plus troublées de l'histoire du Moyen âge et de la Renaissance. On peut s'emparer d'un fief par la violence, mais, afin de l'opposer au titre de propriété, à l'acte notarié qui est en possession de celui que l'on dépouille, on rédige un nouvel acte qui donne à l'exaction une excuse, ou qui opposera un droit nouveau à la légitimité du droit du premier possesseur. Quand un condottiere hardi s'empare d'un



pays tout entier, dépossède par la violence tous ceux qui s'en croyaient les maîtres définitifs et incontestés, son premier soin est de faire brûler les contrats d'achat et ceux d'investiture, tous les actes publics qui pourraient servir à la revendication, afin que désormais on ne les puisse invoquer contre lui; et c'est encore un hommage rendu au droit par la force, que cette destruction de l'instrument de la légalité qui le consacrait. On viole la loi, mais on lui oppose une loi nouvelle; souvent même, et nous en avons la preuve dans la famille d'Alexandre VI, un contrat rédigé minutieusement dans la due forme ne servira que pour un jour dans un but déterminé, et le lendemain on rédigera un acte contraire dans ses désignations et ses conclusions. C'est l'étonnement des historiens qui remontent aux sources et interrogent les documents, que la persistance et la régularité avec laquelle le représentant, sinon de la loi, au moins de la forme légale, instrumente au milieu des époques les plus troublées. Et ce n'est pas aller trop loin que de dire, après qu'on a visité « l'Archivio notarile » de la plus petite ville de l'Italie, autrefois cité puissante ou bien témoin de grands faits historiques, que la civilisation moderne n'a pas entouré la propriété privée de plus de garanties, et donné à l'état civil une consécration légale plus sérieuse et plus forte que celle qui existait déjà au Moyen âge.

Il semblerait, en effet, qu'à la fin du xve siècle à Rome, sous le pontificat d'Alexandre VI, le bon plaisir du Pontife pût être sa seule loi, et cependant, il n'y a pas une formalité légalement exigée pour une dotation, une prébende ecclésiastique, une investiture, une légitima-

tion d'enfant naturel, qui n'ait été scrupuleusement remplie. Le Pontife appelle son fils à siéger au Sacré-Collège le 20 septembre 1493; la commission chargée d'établir l'état de légitimité, qui seul permet l'accès à la dignité, est soigneusement rédigée, et on reconnaît que sa mère, qui est seule nommée, était en possession de mari quand le jeune César est né, vers 1476. Le 1er octobre 1480, Sixte IV Pontife, à la demande du cardinal Rodrigues, avait signé une bulle de dispense. « *Super defectu natalium ad ordines et quæcumque beneficia* », et désigné César comme « *de Episcopo cardinalis genitus et conjugata* ». Le roi Ferdinand le Catholique, reconnaissant à l'égard du même cardinal Rodrigues, lui avait aussi octroyé un privilège de légitimation; Alexandre VI aurait pu les invoquer, mais on voit là encore qu'il y a une préoccupation de satisfaire à la loi, et dans cette circonstance le Pontife eut assez peu de scrupules pour compter sur la complaisance des deux cardinaux Pallavicini et Orsini chargés de l'examen[1]. Le chroniqueur Infessura rapporte qu'on produisit de faux témoins qui déclarèrent qu'au moment où César était né, la Vannozza était légitimement mariée à un certain Domenico d'Arignano. Les historiens modernes les plus consciencieux n'ont pas trouvé trace de ce premier mariage, nous avons montré que le nom d'Antonio de Brescia figure dans la bulle qui nomme les tuteurs et curateurs d'un des fils d'Alexandre, plus tard viendront

1. Les Bulles de dispenses ont été publiées par M. de Lépinois, mais M. Thuasne les a données depuis dans le IIIe vol. du *Diarium*, les empruntant aux archives d'Ossuna, où elles ont été copiées, comme nous l'avons dit, par l'honorable directeur de la bibliothèque de l'Académie de l'histoire, M. Oliver y Hurtado.

deux époux successifs, Georgio della Croce et Antonio Canale. Cependant, le même Boccaccio, envoyé de Ferrare, dont les dépêches nous sont si précieuses pour ce qui touche à Borgia, fait une allusion au mari de la Vannozza, dans une dépêche du 2 février 1493. « Le vice de la naissance disparaîtra, dit l'ambassadeur, et ce sera juste, le fils sera légitime puisqu'il est né du vivant du mari de sa mère; il n'y a pas de doute à cela, l'époux vivait et était présent, à moins qu'il fût en ville, ou qu'il courût ici ou là, pour raison de son emploi, dans le domaine de l'Église. » Le passage est ironique, mais le fait néanmoins persiste. César fut admis au Sacré-Collège comme cardinal effectif au titre de Santa Maria Nuova; il n'était encore que diacre, il ne reçut jamais que les quatre ordres mineurs, et devait donner bientôt la preuve de la fragilité des liens qui l'attachaient à l'Église.

Au mois d'octobre suivant, le Pape se rendit à Viterbe accompagné de César, des cardinaux Piccolomini et Giovanni Colonna. Les Orsini le reçurent à Fiano, domaine appartenant alors au comte de Pitigliano (Orsini); il semble qu'il ait été amené là par un vœu de la belle Julia Farnèse, dont le frère Alexandre, nommé cardinal, et depuis longtemps déjà chanoine d'Orvieto, était regardé comme le protecteur de la ville. Dans le but d'attirer les grâces du Pontife sur la cité qui avait été le berceau de sa famille, le nouveau cardinal, d'accord avec sa sœur, avait convié le Pape et César à passer quelques jours dans son château de Capodimonte, sur le lac de Bolsene. Orvieto tombait en ruine, après avoir joué un rôle considérable à la fin du



XIVe siècle; ses finances étaient obérées, les familles ruinées, la vie s'était retirée de ce centre autrefois si brillant; mais la situation du territoire avait son importance stratégique et, au moment où se formait une ligue puissante qui allait décider des destinées du pouvoir pontifical, Alexandre VI eut un instant l'idée de faire d'Orvieto le boulevard principal de ses États, et la citadelle du Saint-Siège. Le Pape, ayant accepté l'invitation des Farnèse, résolut donc de passer quelques jours dans cette ville, et il y entra en grande pompe le 23 novembre 1493, avec son fils César. Le voyage avait été médité et organisé à l'avance; les cardinaux Colonna et San Severino, désignés comme maréchaux de logis, étaient venus préparer les logements; Savelli, le légat pontifical, s'était chargé de la décoration de la ville, de son appropriation, et de tous les préparatifs nécessaires à la réception. Seize cardinaux formaient l'état-major pontifical, au milieu desquels Ascanio Sforza, le plus puissant de tous, Farnèse, l'initiateur du projet, Cesarini, parent d'Alexandre VI, frère du mari de feu sa fille Girolama, San Giorgio, cardinal de Milan, et Grimani le Vénitien. Les ambassadeurs de Venise, ceux de Florence, de Naples et de France avaient été invités à se joindre au cortège. Après le pape et César venaient Giovanni Sforza, seigneur de Pésaro, le nouveau mari de sa fille Lucrèce, puis Orsini, comte de Pitigliano, le gonfalonier du Saint-Siège, capitaine général des armées pontificales, Fracassa, fils de San Severino, prince de Salerne, Angelo Farnese, et enfin Julio Orsini, le mari complaisant de la belle Julia.

Les fêtes furent pompeuses, elles épuisèrent les

finances de la ville déjà si obérée, mais les conseillers espéraient bien tirer des avantages de la faveur que leur faisait le Pontife. On le reçut à l'entrée du pont de Rochiaro, il était descendu directement chez Farnèse à Capodimonte et entrait à Orvieto à cheval ; on lui présenta les clefs de la ville, et il mit pied à terre au sanctuaire de Santa Maria della Fonte ; là, ayant revètu les vêtements sacerdotaux, il monta sur la « *Sedia* » portée par les nobles de la cité. En passant sur la place San Andrea, on fit remarquer au Pontife le bœuf de son écusson, tout brillant d'or, porté sur une colonne élevée au milieu de la place. Alexandre VI était l'homme des fêtes et apportait dans ces réceptions, où il était le point de mire de tous, une attitude à la fois superbe et simple, une grande majesté et une bonhomie séduisante ; sa personne puissante était à la fois grandiose d'aspect et aimable de forme ; il faisait ce qu'il devait faire en toute chose, et on eût dit que ce pontife criminel avait plaisir à remplir les pieux offices de son ministère sacré. Il célébra la messe à Sainte-Marie-Majeure, et, de la loge de son palais pontifical, donna la bénédiction au peuple accouru sur son passage. On remarqua que son fils César était taciturne, ennuyé, et qu'il semblait supporter avec peine ces cérémonies dont il n'était pas le héros.

Au fond cependant le nouveau cardinal était le personnage principal et la cause réelle du déplacement ; car, à la suite de ce voyage, une intrigue se forma dans la ville, à la tête de laquelle était le comte de Corbara, un des citoyens les plus influents, ambassadeur habituel auprès du Saint-Père. On suppose qu'il se mit d'accord

avec Alexandre pour proposer aux habitants de faire de César le gouverneur à perpétuité de la ville, et son protecteur, avec le pouvoir de légat *a latere*. Il ne pouvait pas être question de remanier la distribution du territoire et de rendre à Orvieto la Maritima, une certaine partie de la Toscane et les villes du patrimoine qui lui avaient autrefois appartenu ; mais on pouvait reconstituer pour César une légation qui ferait du gouverneur l'égal d'un prince, en ajoutant au domaine d'Orvieto Bagnorea, Montefiascone, Bolsena, Acquapendente avec le village de Val di Lago. Corbara, revenu de sa mission au Vatican le 23 septembre de l'année suivante, c'est-à-dire dix mois après la venue du Pontife, proposa l'élection aux conservateurs de la paix réunis en conseil général, et quatre-vingt-onze, c'est-à-dire l'unanimité des présents, ratifièrent la proposition. C'était l'expression d'un vœu trop conforme au constant désir du Pontife d'élever ses enfants et de leur constituer un état, pour que celui-ci n'ait pas pris l'initiative de cette résolution [1].

Il va sans dire que le résultat de cette décision (que les événements ne devaient pas rendre très effectifs, puisque César ambitionnait de plus hautes destinées) était de constituer une nouvelle source de revenus pour le nouveau gouverneur, qui allait simplement se faire représenter par un administrateur. Le Pape, à cette

1. — Dans une de ces publications spéciales faites à l'occasion des *Nozze* du Cr G. Francisco Gamurrini, patricien d'Arezzo, avec la signora Anna Giulletti de Orvieto, M Luigi Fumi, sous le titre « *Alexandro VI é il Valentino in Orvieto*, a reconstitué le voyage, en a établi les résultats et tiré les déductions, ajoutant à son récit tous les documents officiels, décisions du conseil, bulles pontificales, communications et lettres de César à ses administrés.



occasion, concéda des faveurs; les habitants d'Orvieto réclamèrent son secours en cas de danger, et le Pontife s'exécuta. Mais ce n'était point à Orvieto qu'allaient se jouer les destinées du Saint-Siège. César, d'abord l'instrument de son père et son bras séculier, allait opérer pour lui-même et concevoir pour l'avenir des projets trop grandioses pour s'intéresser à sa légation et à son rôle de gouverneur perpétuel. En réalité, quand il vit là son intérêt au point de vue stratégique, il fortifia plus ou moins bien la ville, la pourvut de moyens de défense, et, dans la circonstance grave de l'entrée des Français en Italie, Orvieto devint même un refuge pour le Saint-Père qui fuyait devant Charles VIII. On sait qu'Alexandre allait jouer double jeu avec le Roi; l'ayant appelé à Naples par un traité régulier, il lui refuserait alors l'investiture du royaume dont il semblait ne pouvoir se passer; mais nous aurons à revenir sur ces faits qui se lient à la fameuse *Calata* des Français en Italie, où César jouera un rôle important.

Nous voyons que la première démarche de César, comme cardinal, fut d'accompagner son père à Viterbe et à Orvieto; élu le 28 septembre 1493, quoiqu'il fût déjà évêque de Pampelune et archevêque de Valence, le fils du Pontife n'avait cependant pris que la première tonsure; le cardinal d'Alexandrie lui conféra successivement, le 26 mars 1494, les quatre ordres mineurs et ceux du subdiaconat; mais ce n'étaient là que de vains simulacres. Dès les premiers jours de son entrée au Sacré-Collège, le rôle de César se dessina comme un rôle politique; des événements considérables auxquels il allait prendre une part directe devaient décider



de son avenir, tourner toutes ses pensées vers la lutte, le confirmer dans la répulsion qu'il avait pour l'état ecclésiastique qui le condamnait à l'impuissance en l'enfermant dans un cercle étroit. Du premier coup il avait franchi tous ces degrés; il ne pouvait pas monter d'avantage; tout au plus, sous la simarre, pouvait-il remplir des missions politiques : son père allait immédiatement les lui confier.

CHARLES VIII EN ITALIE

Le mariage de Gioffre avec la fille de Ferdinand, duc de Calabre, était la conséquence de la reconnaissance des droits définitifs de la maison d'Aragon sur le royaume de Naples; elle entrainait naturellement un état d'hostilité à l'égard du Roi de France Charles VIII, qui s'appuyait sur les souvenirs de la maison d'Anjou pour réclamer la domination du Napolitain. L'abandon qu'Alexandre VI avait déjà fait de la ligue si solennellement proclamée au Vatican était un grave grief pour le Roi de France; les ennemis particuliers du Pontife, profitant de cet état d'hostilité, s'appuyaient sur Charles VIII qui préparait l'invasion de l'Italie. Les Colonna, unis à Julien de la Rovère, s'emparaient d'Ostie, les Romains eux-mêmes allaient se grouper autour des rebelles au Saint-Siège, de sorte qu'entre cette armée qui tenait campagne aux portes de Rome, et cette invasion étrangère qui menaçait ses états, la situation du Saint-Siège, à la fin de l'année 1494, au moment où le Roi de France, ayant franchi les Alpes, entrait à Florence et s'apprêtait à descendre jusqu'à

Rome, était devenue terriblement critique. Le couronnement solennel du nouveau Roi de Naples Alphonse II par le légat pontifical avait été l'aveu définitif d'une éclatante rupture entre le Saint-Siège et la France, et, désormais, il n'y avait même plus pour Alexandre VI à invoquer la neutralité. Les événements se précipitèrent avec une effroyable rapidité; en novembre 1494, Charles VIII entrait à Florence, et en janvier 1495 le Roi entrait à Rome. Il n'y a point à douter que, malgré son jeune âge, César ait joué un rôle en tout ceci; mais, à part une mission à Marino, qui dura depuis le 29 octobre jusqu'au 3 novembre, on ne trouve pas trace de son intervention. Le Roi avait lancé son manifeste de Florence même, et, quoiqu'il se bornât à réclamer ses droits sur Naples et ne parlât point de venger la défection du Pontife, le désordre était au comble au Vatican. Alexandre semblait décidé à résister et à disputer l'entrée de Rome au souverain français; le 9 décembre il avait refusé aux ambassadeurs royaux les lettres patentes qui leur étaient nécessaires pour le passage des troupes royales sur le territoire ecclésiastique, et, si loin que s'étendait sa juridiction, les ordres étaient donnés pour faire le vide devant l'ennemi. César, dans son gouvernement d'Orvieto, s'était chargé d'organiser la résistance, et cette petite ville eut la gloire de résister à ceux qui, au dire des historiens, s'avançaient partout sans coup férir, et prenaient le royaume « avec de la craie et des éperons de bois », c'est-à-dire en se bornant à écrire sur les portes les logements des troupes, à chaque étape. A Rome même, Alexandre avait compté sur les Allemands qu'on avait



armés ; le Pontife semblait avoir perdu le sang-froid dont il avait toujours fait preuve, il écrivait au sultan Bajazet, denonçant la marche du Roi qui, disait-il, était résolu à s'emparer de Djem, le frère du sultan, alors l'otage du Vatican, puis à conquérir la Sicile et à ne s'arrêter qu'après avoir conquis la Turquie. Cependant Charles VIII avançait rapidement, et rien n'entravait sa marche ; Alexandre résolut de quitter Rome, où chaque jour, par détachements, arrivaient des soldats français qui se livraient à des exactions. Les bruits qui arrivaient au Vatican ne faisaient cependant point présager de violence de la part de l'ennemi ; le cardinal Gurck, par une lettre, avait rassuré toute la colonie allemande sur les intentions du Roi qui la prenait sous sa protection ; à quoi servait de rassembler des forces inutiles contre une armée formidable qui était venue jusque-là sans combattre et ne demandait que le libre passage? Alexandre se décida à envoyer des ambassadeurs; les cardinaux furent convoqués, le Pontife exposa la situation, et le cardinal de Montreal reçut la mission d'aller au devant du Roi et de traiter du passage des troupes ; en revanche, le maréchal de Gié, messire Jean de Ganay, président du parlement de Paris, et Etienne de Vese vinrent saluer Alexandre qui, le 27 décembre, célébra la messe à la chapelle Sixtine en leur présence. Il n'y avait plus qu'à régler le cérémonial d'entrée ; nous avons à ce sujet le récit du maître des cérémonies pontificales, récit piquant et fidèle de la physionomie de ces entrevues. Jeronimo Porcari, l'auditeur de Rote, portait la parole pour le Pape. L'évèque de Népi, Coronato de Planca, Marco Mellini,



Cristoforo Bufalo et Jacobo Sinibaldi complétaient l'ambassade. Charles VIII refusa tous les honneurs, supprima tout cérémonial, et retint de force à ses côtés le pauvre introducteur des ambassadeurs tout ahuri du flot de paroles et de la succession des interrogations du roi Charles VIII qui, voulant apprendre tout ce qui concernait à la fois le Pape, son fils César, sa fille Lucrèce, et même la belle Julia Farnèse, troublait singulièrement un interlocuteur cheminant pour la première fois, d'un pas si vif en rase campagne, au milieu de toute une armée.

Le récit de l'invasion du royaume napolitain par le roi Charles VIII sort de notre cadre, nous ne nous y arrêterons que lorsque César sera mêlé d'une façon étroite aux événements. Le roi entra dans Rome dans les premiers jours de janvier 1495, et le mois tout entier se passa en transactions et hommages, en visite de la ville et des environs, et en rédaction de conventions et traités. Le Pape, qui regardait sa sûreté comme menacée par la présence de l'armée française dans la ville de Rome, où, malgré les ordres les plus sévères donnés par le Roi lui-même et les exécutions capitales qui les avaient vite réprimées; les troupes s'étaient cependant livrées à quelques exactions, s'était retiré dans le château Saint-Ange, et négociait par l'intermédiaire du comte de Bresse. Charles VIII, dès le second jour, déclara ses exigences en face de César Borgia lui-même, qui était venu lui rendre hommage entouré de six cardinaux. Trois choses lui tenaient à cœur : la conquête du royaume de Naples (pour le succès de laquelle il demandait aide et conseil au Saint-Père); la seconde, la livrai-

son, comme otage, de la personne du jeune cardinal de Valence, fils de prédilection du Saint-Père, comme garantie de cet aide; et la troisième : la possession du château Saint-Ange, où le Roi pourrait se retirer en cas de menace. Il insista surtout sur l'exécution des trois premières clauses, mais il exprima aussi le désir d'emmener avec lui, à Naples, le frère du sultan, Djem, l'hôte du Vatican, destiné, selon lui, à garantir la neutralité du Turc pendant la descente en Italie. Alexandre VI se montra rebelle à toute composition et, sur tous les points, sa réponse fut négative. Charles VIII lui ayant donné six jours pour réfléchir, le dix-sept janvier le Pontife vint à composition [1].

Du point qui était évidemment le principal, c'est-à-dire l'investiture du royaume de Naples à l'exclusion de tout autre souverain, on ne trouve pas trace dans le traité lui-même; cependant le maître des cérémonies Burckardt, dans son *Diarium*, mentionne la convention faite sur ce point spécial à la date du 11 janvier [2]. Il est probable que le Roi se contenta d'une promesse verbale et de la sécurité, qui ne lui manquait point, de

1. — Tous les récits des entrées, les traités, conventions, dépêches et rapports, lettres personnelles de Charles VIII au sujet de son séjour à Rome adressés à M. de Bourbon, ainsi que les originaux de Robertet, sont à la Bibliothèque nationale de Paris. (*Coll. Fontanieu*, portefeuille, 149-150.) Tout l'ensemble de ces documents présentés dans l'ordre chronologique, y compris le traité avec la République de Florence, est publié par M. Thuasne en appendice dans son II[e] volume du *Diarium*. Les entrevues et les cérémonies y sont décrites; nous n'insistons ici que sur les points personnels à notre héros.

2. — Domenica, 11 mensis Januarii, conclusum fuit et deliberatum inter SS. D. Nostrum et Ill[m]. D. Philibertum de Bressa, avunculum regis Franciæ, locum tenentem ejusdem regis, quod SS. D., noster debet..... Item coronare regem Francie regem Neapolitanum sine alterius prejudicio.



l'impuissance d'Alexandre VI à l'entraver dans ses desseins. En ce qui concerne César et Djem, voici le texte de la convention : « Item est content nostre dit Sainct-Père que Monsieur le cardinal de Valence aille avec le Roy pour l'accompagner avec décent et honorable estat, ainsi qu'il a accoustumé. Et le Roy, pour l'honneur de nostre dit Sainct-Père, le recevra honorablement et le traitera humainement, comme il appartient à son estat et dignité. Et demourera nostre dit seigneur le cardinal avec le Roy le temps de quatre moys, ou plus ou moins, ainsi que par nostre dit Sainct-Père sera conclu et accordé. »

CÉSAR OTAGE DE CHARLES VIII

La convention fut signée le 15 janvier, ainsi qu'il résulte de ce passage d'une lettre du Roy à Monsieur de Bourbon, lettre datée de Rome le 27 janvier : « Mon frère, hyer au soir, qui fut le xv[e] soir de ce présent mois, furent conclus et accordez entre nostre Sainct-Père et moy les articles dont je vous envoie le double ci enclos. » Entre les conventions et le départ du Roi, il s'écoula treize jours, nous en avons la preuve dans le récit des événements au jour le jour consigné dans le *Diarium*. Le 28 janvier 1495, Charles VIII prit congé d'une façon solennelle, il trouva le Saint-Père qui l'attendait entouré de treize cardinaux. L'entrevue fut secrète, le maître des cérémonies indique minutieusement le temps pendant lequel le Pontife et le Roi s'entretinrent, les deux personnages causèrent fort peu de temps : « aliquantulum » ; puis César étant entré dans la



chambre où ils se tenaient, l'entretien recommença et dura juste un quart d'heure. On échangea des marques d'amitié ; le Roi demanda la bénédiction et, comme il s'inclinait pour s'agenouiller, le Pape ne le permit point et l'embrassa tendrement.

Charles VIII, ayant pris congé, laissa le Pontife en présence de son fils, et revint sur la place où il remonta à cheval. Un instant après, César vint le rejoindre et, lui ayant présenté six magnifiques chevaux de selle, monta lui-même sur sa mule, revêtu de la cape des cardinaux. Le cortège était nombreux, Borgia tenait la droite du souverain, avant les hommes d'armes venaient Julien de la Rovère, cardinal de Saint-Pierre-aux-Liens, et deux autres cardinaux, Jean Baptiste Savelli et Jean Colonna, puis l'auditeur délégué et les personnages de la cour de France, Ganay, de Bresse et autres. On partit directement pour Naples ; le premier jour on alla coucher à Marino, le lendemain on devait faire halte à Velletri. A peine arrivé dans cette ville, dès qu'il eut mis pied à terre, César accompagna Sa Majesté jusque dans les logements qui lui avaient été affectés, puis il se retira dans ses quartiers, et, dans la nuit même, déguisé en palefrenier, sortit par une porte dérobée et traversa toute la ville. A un demi-mille hors des murs, ayant rencontré Francesco dello Scacco, chevalier du Podestat de Velletri, qui l'attendait avec un cheval, il reprit à bride abattue la route de Rome, où il arriva la nuit du 30 janvier, et s'en fut demander asile à Antonio Florès, auditeur de Rote [1]. La nouvelle de cette fuite fut

1. — Antonio Florès, simple auditeur, devait devenir par le crédit de César archidiacre de Mâcon, évêque de Castellamare, archevêque d'Avignon, et remplir le poste de nonce du Pape en France.

apportée au Vatican le 30, Burckardt l'enregistre à cette date, et il ajoute quelques détails qui prouvent jusqu'à quel point ce départ subit n'était, ni le résultat d'un événement survenu dans le voyage, de quelque rebuffade de Charles VIII, ou d'un oubli des conventions à l'égard du traitement qu'on lui appliquait, ni celui d'une de ces déterminations auxquelles on pouvait s'attendre de la part d'une tête exaltée et d'un caractère violent. La fuite était si bien préméditée, que César, pour faire croire à ceux de sa suite qu'il partait pour longtemps, avait emmené dix-neuf chariots de bagages recouverts de housses à ses armes; mais quinze d'entre eux étaient vides, et deux seulement contenaient les vaisselles précieuses et objets de service. Le premier jour, entre Rome et Marino, les deux chars dûment remplis s'étaient écartés de la route et les autres, qui étaient vides, avaient suivi.

Le *Vergier d'honneur* d'André de la Vigne raconte le fait à peu près dans les mêmes termes :

Le lendemain à Marigné disna
Et s'en alla coucher devant Belistre
Ung moult beau lieu qui a nom de tel tiltre [1]
En tels enseignes que toute la journée
La pluie au dos nous fut abandonnée.
Et furent là le Roi et le Turc avecques
Le fils du Pape, tous logiez chez l'Evesque.
Et ce tint jusqu'au moys de février
Ou cependant plus vite qu'un lévrier
Le fils du Pape secrettement par nuyt
Se dérobât, et de fait s'enfuyt
Devers le Pape....

1. — Velletri. — Voir *Collection d'Anjou*. Paris, 1834, et *Archives de l'histoire de France*, t. I, p. 323-4.



Le Pontife apprit la fuite de César le jour même de son arrivée à Rome; mais, probablement pour ne point faire retomber sur son père la colère du Roi de France, celui-ci ne se présenta point devant lui. La municipalité de la ville, qui venait de subir la présence des troupes ennemies, prit sur elle d'envoyer immédiatement des ambassadeurs à Charles VIII. Hieronymus Portius, familier du Pape, son ami personnel comme tous ceux de cette maison, Coronato Planca, le doyen des auditeurs consistoriaux, et Giacomo Sinibaldi, maître du plomb, se rendirent au nom des citoyens romains auprès du Souverain, pour lui exposer que la cité n'avait nulle part en tout ceci, et qu'elle suppliait le Roi de ne point se venger sur elle de cette violation des conventions. La veille, sans éclat, une mission privée avait été donnée à ce sujet, par le Pape même, à l'évêque de Sutri et de Nepi, son secrétaire privé. De son côté, le Roi de France ne restait pas inactif; il ressentait vivement l'outrage, et s'apprêtait à envoyer demander des explications au Pontife quand on lui annonça l'arrivée des Romains; il y répondit par une mission spéciale donnée à Philippe de Bresse, duc de Savoie, propre oncle du Roi de France, qui avait déjà conduit les négociations avec le Saint-Père au moment où le souverain était entré à Rome. Au fond, personne ne doutait que le père et le fils ne fussent de connivence; mais on pouvait admettre aussi que, malgré l'autorité que lui donnaient sa puissance comme souverain et ses droits comme père, Alexandre VI ait été impuissant à imposer à César une situation aussi pénible que celle d'otage aux mains des Français.



Charles VIII ne crut pas devoir tirer vengeance de l'outrage, et au bout de quelques jours le jeune cardinal de Valence reparut au Vatican. Il avait, pour la première fois, dans une circonstance solennelle où les destinées du Pontife étaient en jeu, fait preuve d'indépendance et d'astuce, et, à peine âgé de dix-neuf ans, montré à ceux qui ne le connaissaient point encore quelles étaient sa force de caractère, sa résolution et sa puissance de dissimulation.

Vingt jours après cet épisode, le Roi de France entrait en vainqueur à Naples. On ne saurait dire qu'il y entra sans coup férir, car çà et là il y eut des tentatives de résistance; mais les villes se rendirent une à une. Aversa, entre Capoue et Naples, avait donné le signal de la défection; le souvenir du dernier souverain ne protégea pas le reste du royaume. Le Pontife, cependant, avait envoyé son fils à Spoleto, afin de ne pas être accusé de complicité dans sa fuite et de pouvoir répondre aux ambassadeurs; là, le jeune cardinal attendit les événements plein de colère et de rancune, car il avait appris à sa rentrée à Rome les insultes que la soldatesque avait fait subir à sa propre mère, la Vannozza; et il se prépara à jouer son rôle dans la grande intrigue qui allait amener la réaction contre Charles VIII et précipiter son départ. Il est plus que probable que César, au camp français, avait eu connaissance d'une protestation des rois catholiques contre la marche en avant de Charles VIII, protestation suivie presque immédiatement de l'envoi d'une ambassade spéciale à la tête de laquelle était Don Antonio de Fonseca. Les envoyés avaient rencontré le Roi à Velletri, presque au même

moment où César quittait clandestiment l'état-major du Roi, et Don Antonio en était venu jusqu'à menacer le souverain français, au nom des rois catholiques Ferdinand et Isabelle, dans le cas où celui-ci persisterait à méconnaître leurs droits à l'héritage de la maison d'Aragon qui se manquait à elle-même. Cette démarche devait être le point de départ de la fameuse ligue des princes chrétiens contre le Roi de France. Les premiers symptômes de la rébellion se firent sentir à Rome même, où étaient restés des détachements suisses au service des Français; c'est à ces derniers qu'on attribuait le pillage de certains quartiers, et la mise à sac de la propre maison de la Vannozza, la mère des enfants d'Alexandre VI, au moment où le Roi de France était entré dans Rome. Les Espagnols, Catalans et Valenciens, à la solde du Pape, témoignaient une grande hostilité à l'égard de ces mercenaires, et les conflits étaient fréquents; on résolut d'éloigner les Suisses qui, comme nos gendarmes, vivaient en famille, casernés dans les bas quartiers. Le jour où ils devaient quitter Rome en caravane, avec chariots et bagages, suivis des femmes et des enfants, les Espagnols les attaquèrent et en firent un véritable carnage. Un certain nombre d'entre eux parvint à s'échapper et à se retrancher dans une maison aux portes de la ville, où ils soutinrent un véritable siège; et le Pape dut les envoyer délivrer par Rodrigues Borgia, son capitaine de la garde palatine. L'historien de César, Tommaso Tommasi, a attribué l'initiative de ce carnage, dont le retentissement parvint jusqu'à Naples, à l'initiative de César, qui voulait venger sa mère; mais, d'après les com-

munications adressées à certains souverains par leurs résidents, César, à cette date, était encore dans la forteresse de Spoleto. On lit dans le *Diarium* de Burckardt, à la date du 12 février : « Aujourd'hui, après le dîner, sont entrés dans Rome à peu près quatorze chariots de bagage de ceux que le cardinal Valentin avait amenés avec lui pour suivre le Roi de France. »

La conquête du Napolitain pouvait être regardée comme un fait accompli; le 9 mars, le Roi s'était fait livrer le château neuf, qui résistait encore. Il ne tenait qu'à lui de dominer le pays jusqu'à la pointe de Leuca; il laissa cependant les Espagnols à Otrante, ne voyant pas là un danger pour son pouvoir. Dans toute l'Italie, on avait compté sur une plus grande résistance; Ludovic le More, devenu prince de Milan grâce à l'invasion française, commençait à regretter l'alliance qu'il avait faite avec le Roi de France. Les Vénitiens, qui avaient vu les Français mettre garnison à Pise, à Sienne, à Gênes, se sentaient prêts à grouper leurs forces éparses contre l'ennemi commun; ils envoyèrent leur ambassadeur Zorzi à Rome, et les négociations commencèrent. Les Français ne s'en émurent point; le *Diarium* constate même que le jour de la reddition du château de l'Œuf, dernier boulevard de la résistance, Charles VIII donna des fêtes à tous les chefs de son armée et aux notables de la ville conquise, tournant en ridicule les initiateurs de la ligue dans des comédies improvisées où le Pape, les rois catholiques, l'Empereur, Milan et Venise, jouaient un rôle ironique. Zorzi, cependant, négociait; et les ambassadeurs de chacune des puissances prenaient une part directe à

la vaste intrigue. Comme preuve de la prépondérance des Vénitiens dans cette circonstance et des dispositions du Vatican à leur égard, le 26 mars, le Pontife envoyait la rose d'or au Doge sérénissime, quoique dans la messe solennelle célébrée à cette occasion on gardât les apparences à l'égard de la France en donnant accès sur les marches du trône à son ambassadeur, le comte de Saint-Paul, frère du cardinal du Mans. D'ailleurs, le texte même des conventions ne devait pas être rédigé de manière à inquiéter ouvertement la France et à la menacer; son but était vague; il s'agissait de se liguer pour le bien public et la défense des États réciproques : la France elle-même était invitée à faire cause commune.

Le dimanche des Rameaux, on proclama solennellement, à Saint-Pierre, la conclusion de la ligue; l'Évêque de Concordia prononça un discours dans le but d'en expliquer les bienfaits, et le Roi en reçut la notification. Quoiqu'il eût accueilli la nouvelle avec calme, lorsqu'il vit des rassemblements s'effectuer au nord de l'Italie, et son allié Ludovic le More jeter le masque et attaquer les galères françaises dans le port de Gènes, Charles VIII conçut de vives inquiétudes au point de vue de sa sécurité. Le moment pouvait venir où les troupes des ligueurs réunies dans les passes naturelles lui couperaient le retour par les Alpes, ou viendraient jusque dans les ports s'opposer à son embarquement. Le 10 avril, la ligue ayant été proclamée à Rome, les Vénitiens y avaient adhéré le 30 mars dans une grande cérémonie célébrée à Saint-Marc; et le 10 juin, le Roi, décidé à rentrer en France, entrait à Rome, désireux d'avoir une entrevue avec le Saint-Père. Il avait or-

ganisé l'occupation du Napolitain, distrait de son armée des forces assez considérables pour faire face aux attaques de la ligue en quelque point qu'elles rencontrassent l'un de ses capitaines, et laissé des lieutenants dans chacune des provinces. Gilbert de Montpensier avait été nommé vice-roi de Naples et lieutenant général de l'armée; d'Aubigny, nommé grand connétable du royaume, prenait le gouvernement de la Calabre; le sénéchal de Beaucaire, promu grand chambellan, répondait de la forteresse de Gaëte avec tout le territoire. Le Roi laissait à chacun le droit de lever des subsides et l'assurait de sa sollicitude à l'égard de son nouveau royaume, dès qu'il serait rentré dans ses États. En passant par Rome, il se proposait de détacher le Pape de la ligue, et, à cet effet, il lui avait envoyé déjà deux ambassadeurs, le comte de Saint-Paul et l'archevêque de Lyon. Le Pontife était le voisin le plus immédiat, le plus dangereux peut-être, en raison de son esprit d'intrigues et de sa duplicité; le Roi désirait donc le joindre et obtenir l'investiture définitive de la souveraineté sur le Napolitain. Alexandre, lui, savait qu'il avait offensé mortellement le roi Charles, par la faute de son otage d'abord, par l'initiative qu'il avait prise dans l'affaire de la ligue, et par la solennité qu'il avait donnée à sa proclamation; il résolut donc de se dérober et de se rendre à Orvieto avec César et presque tout le collège des cardinaux.

CÉSAR A ORVIETO

Le pontife partit à la fin de mai, avec deux cents hommes d'armes, mille cavaliers et trois mille fantassins (la cavalerie était fournie par les Vénitiens et le duc de Milan); il laissait derrière lui, comme gouverneur de Rome, Pallavicini, cardinal de Sainte-Anastasie, avec la mission de ne point résister au Souverain et de lui rendre tous les témoignages d'honneur et de respect qui lui étaient dus. Toujours astucieux, Alexandre, en se rendant à Orvieto, annonçait aux populations qu'il y allait dans le but de s'aboucher avec le Roi de France [1]; le 25 mai il envoya un bref à la municipalité de Pérouse pour lui faire part de son projet de se rendre à Orvieto et de passer par leur ville, lui demandant de diriger sur cette place le plus grand nombre de vivres possible, étant donné le nombre et la qualité de ceux qui l'accompagnaient; et il chargeait l'archevêque de Trani, son neveu, et Domenico Capranica, clerc de sa chambre, de veiller à l'exécution de ce bref. Le 28 mai il quittait Rome avec toute sa cour, après avoir envoyé en avant messer Fernando, provéditeur aux grains. Le même jour, à deux heures de la nuit, Alexandre faisait son entrée à Orvieto avec son fils César et 20 cardinaux, parmi lesquels Piccolomini (celui qui devait lui succéder sous le nom de Pie III), Caraffa, Cibo, Santa Croce et le

1. — M. Luigi Fumi, dans une brochure déjà citée, « Alexandre VI et Valentino in Orvieto », Siena, 1877, a donné, d'après les documents de Sienne et de Pérouse, des détails circonstanciés sur ce second séjour du père et du fils à Orvieto.



cardinal de Venise ; l'ambassadeur d'Espagne le suivait. On attendait les cardinaux Ascanio et San Severino avec leurs hommes d'armes. Les dispositions du Pape étaient véritablement belliqueuses, et il était résolu à se défendre. Dès le jour de la proclamation de la ligue, comptant sur Orvieto et les forteresses, son fils César, que nous avons vu nommer gouverneur à vie, avait dû envoyer de nouveaux officiers pour les mettre en état de défense, nommer un gouverneur espagnol, et désigner l'évêque de Terni, espagnol aussi, comme provéditeur à la défense.

Le 1er juin Alexandre réunit le consistoire à Orvieto, exposa ses plans, et déclara qu'il faisait venir de Viterbe et de Montefiascone toute l'artillerie dont on pourrait disposer, avec les munitions et les machines de guerre. Le 3 il reçut l'ambassadeur de l'Empereur et alla au-devant de lui en grande pompe, avec la plus grande partie du collège des cardinaux, escorté de neuf cents cavaliers et des fantassins de sa garde privée. Le 4 on annonça l'ambassadeur du Roi de France, qui venait de Ronciglione où le Roi s'était arrêté. On suppose que la missive de l'envoyé de Maximilien avait pour but d'empêcher l'entrevue entre Charles VIII et Alexandre, car le Roi persistait à voir le Pape, qui, ne pouvant répondre à son insistance par un refus, n'avait trouvé d'autre parti que la fuite. Le soir même de la réception de l'envoyé français, le consistoire se réunit une seconde fois, et Giovanni Lopez, dataire et évêque de Pérouse, reçut la mission de se rendre dans cette ville et de faire face à toutes les nécessités qu'entraînerait l'arrivée du Saint-Père ; on



l'entendit dire à plusieurs reprises que Sa Sainteté irait de Pérouse à Ancône et, s'il le fallait, monterait sur une galère pour aller demander l'appui des Vénitiens plutôt que de se résoudre à une entrevue avec le Roi. Le 5 juin toute la cour pontificale se mit en marche; à peine le Pape était-il parti, qu'un nouveau messager royal, un cardinal, se présenta aux portes de la ville avec mission de joindre Alexandre et de le voir à tout prix. A peine informé du départ, l'envoyé royal prit la route de Pérouse, et se rendit dans cette ville par Montefiascone et Acquapendente; en passant à Toscanella on lui refusa le logement pour son avant-garde et les hostilités éclatèrent; la défense étant préparée, le sang coula, et près de huit cents hommes furent mis hors de combat. A Santa Fiora, les Français ayant appris que Guido Sforza commandait le château fort, ils s'emparèrent de lui en haine de son parent, le seigneur de Milan, qui avait trahi leur roi; cependant le Pape et César étaient arrivés à Pérouse et, par là, avaient échappé à la rencontre qu'ils redoutaient. Charles VIII les avait désormais dépassés.

RETRAITE DE CHARLES VIII

Le danger dissipé, ceux d'Orvieto, qui voyaient la ligue prendre le dessus et l'armée française battre en retraite, réclamèrent la présence du Pontife qui leur apportait de nombreux avantages au point de vue des transactions et des privilèges. Les habitants de Pérouse, eux, ne pensaient pas à le retenir ; le 14 il avait reçu la députation, le 20 il se mit en marche pour Orvieto

où, arrivé le 21, il ne s'arrêta seulement qu'un jour et deux nuits, tant il avait hâte de rentrer à Rome. Le Pape avait pu pourtant apprécier les avantages de la situation stratégique de cette ville et la force de son château, il comptait aussi sur Montefiascone où les Farnèse étaient tout puissants, et trouva le temps de visiter chacune des forteresses, et de donner des ordres pour qu'on poursuivît leur mise en état, tant il craignait, une fois les Français passés, que ses anciens ennemis, les Orsini, ne s'en emparassent par surprise. C'est dans cette circonstance que, faisant d'Orvieto une légation *a latere*, le Pontife confirma César Borgia comme légat et gouverneur de la ville à perpétuité.

La lettre pontificale notifiant la nomination de César aux habitants d'Orvieto est ainsi conçue : « Connaissant depuis longtemps votre dévouement à notre égard, et vos manifestations à l'égard de notre cher fils César, cardinal de Valence, nous vous l'octroyons comme protecteur de la ville et comme gouverneur ; sachant que vous attendez beaucoup de lui et que vous avez raison de le faire, étant l'homme habile qu'il est, entièrement et constamment sous notre direction, et plein d'une véritable affection pour le peuple d'Orvieto, nous voulons satisfaire vos vœux et nous le nommons votre gouverneur à vie, comme vous le verrez par les patentes scellées de notre sceau. Nous le faisons d'autant plus volontiers, que non seulement il est apte à bien vous gouverner, mais encore à vous défendre et à diriger heureusement vos affaires, et pour les besoins d'intérêt public, vous pouvez et vous devez beaucoup en attendre. Comme les mille soins supérieurs qui le ré-



clament ne lui permettent pas de venir immédiatement, il vous envoie en son lieu et place Giacomo Dracaz, notre fils aimé, auditeur du S.-P., homme supérieur et plein d'érudition, et ses lettres patentes en font foi. Nous espérons donc que vous vous gouvernerez en paix, que vous l'accueillerez avec respect et lui prèterez obéissance comme vous le devez, et vous conduirez avec lui en toute chose de manière à ce qu'il reste votre dévoué; et c'est ce que nous attendons de votre attachement et de votre sincérité [1]. »

Le premier acte de César comme gouverneur fut de nommer à certains emplois qui n'étaient point de sa compétence; c'était, par conséquent, porter atteinte aux privilèges des conservateurs : on le lui fit observer, et la courtoisie exquise et tendre avec laquelle il répara son erreur est la première preuve qu'il ait donnée, dans sa courte vie politique, d'une habileté et d'un tact qui expliquent jusqu'à un certain point l'opinion que conçurent de lui ceux qu'il était appelé à gouverner, et les regrets qu'ils laissèrent éclater quand il cessa de le faire. La forme de la lettre dans laquelle le nouveau gouverneur présente ses excuses aux conservateurs de la paix, « ses très chers amis », est probablement unique

1. — Le document officiel qui investit César de la légation à perpétuité le désigne comme « Gouverneur général au spirituel et au temporel pour l'Église, avec autorité de légat *a latere* ». Il est daté, 17 août 1495, 3e année du pontificat. Un autre document antérieur (17 juillet de la même année) porte le fait de la nomination à la connaissance des habitants de la ville par une lettre pontificale, c'est celle que nous traduisons ici. Enfin, César, dans une lettre signée de son secrétaire Alonzo Cagliaca, présente son mandataire Giacomo Dracaz aux habitants de Pérouse et à la municipalité. Tous ces documents font partie des *archives* de la commune d'Orvieto. — Série Rif. C. S. G. 491-471-491. Ils sont cités dans la brochure de M. Luigi Fumi : *Alexandre VIe et le Valentino à Orvieto.* »



de gouverneur à administrés; il suffira d'en citer la fin, pour montrer toute son habileté; cette feinte simplicité ne devait plus laisser de doutes sur la sincérité de ses intentions, et allait lui concilier les cœurs : « Rien n'est plus difficile, pour ceux qui sont animés des intentions les plus droites, que de distinguer dans les rapports le vrai du faux, en face des artifices et des habiletés de certains hommes, qui ne craignent pas de porter atteinte à la vérité; si, à l'avenir, il m'arrivait jamais de faire quoi que ce soit qui lésât vos coutumes, statuts ou privilèges, sachez que j'ai été induit en erreur par quelque intéressé, car je suis homme et, comme tel, sujet à la duperie et à l'erreur. » Supprimant tout protocole officiel, par une effusion du cœur qui devait arriver au cœur des conservateurs, ce cardinal de dix-neuf ans signait ainsi cette lettre d'excuse à ses subordonnés : « C. cardinalis Valentinus... qui vos ex corde amat [1]. »

La lettre aux conservateurs est du 7 août 1495, ce qui nous prouve que le Pape et son fils avaient réintégré Rome dès qu'ils avaient su l'armée royale engagée contre ceux de la ligue, et prête à s'ouvrir un passage pour regagner le royaume. Le séjour à Pérouse fut de courte durée; le retour du Pape dans sa capitale doit s'être effectué quelques jours avant la bataille de Fornoue, ou journée du *Taro*, ainsi appelée à cause du passage du fleuve qu'on disputait à l'ennemi. Il est certain que ce jour-là Charles VIII échappa à la mort et à

1. — *Voir* le document original à l'appendice. Document n° 10, de la brochure « Alexandre VI[e] et Valentino in Orvieto », Luigi Fumi. Ouvrage déjà cité.

la prison; le but avéré de la ligue était de lui couper le passage et de s'emparer de sa personne; peu s'en fallut que la tentative ne réussit; l'honneur fut sauf, le Roi fut vaillant; ses ennemis, Gonzague surtout, se comportèrent en héros, mais le but était atteint, le Roi de France avait fait sa trouée et gagné le passage. Désormais, en pleine retraite, il cherchait à regagner la frontière. Naples, laissée à l'occupation française, était menacée par une armée espagnole aux ordres de Gonzalve de Cordoue, qui venait de débarquer en Calabre; le moment était donc propice pour les Borgia qui voulaient reprendre leurs intrigues contre les Français. Dès qu'il apprit la nouvelle de la bataille de Fornoue, et le débarquement de Gonzalve, qui, de bataille en bataille, allait ramener Ferdinand jusqu'à Naples, Alexandre VI lança un bref au Roi de France, en lui enjoignant de retirer ses troupes d'Italie, sous dix jours, sous peine d'excommunication. Le Roi refusa d'obéir et répondit ironiquement, mais les événements lui faisaient une loi d'assurer sa sécurité; il fit un accord avec le duc de Milan et défit la ligue. Alexandre se préoccupa de la renouer plus forte encore et de chasser les derniers Français du midi de l'Italie. A la faveur de ces mouvements et de ces luttes, le Pontife allait accomplir un projet qui fut la grande pensée de son règne, la soumission définitive des barons romains qui avaient troublé les premières années de sa domination. Il semblait difficile que César, cardinal de Valence, pût l'y aider de sa personne autrement que par sa diplomatie et ses intrigues; mais il méditait de forcer la main à la destinée, et aucun effort ne lui coûterait pour y par-



venir. Le *Diarium* de Burckardt, le document considérable et indiscutable qui permet, par une simple et naïve mention sans commentaire, de suivre pas à pas les événements qui intéressent la cour pontificale, nous fait tout d'un coup défaut, depuis le 12 avril jusqu'au 15 décembre 1495. Le contre-coup des graves nouvelles qui venaient du nord de l'Italie, la marche en retraite de Charles VIII, la journée de Fornoue, le siège de Nvare, la bulle d'excommunication lancée contre le Roi par Alexandre VI, vers le mois d'octobre, au moment où, désespérant de garder cette dernière ville contre les attaques de Ludovic le More, il traite avec lui, et, par le fait, dissout la ligue, sont passés sous silence dans le précieux journal, guide chronologique d'une si absolue certitude, quoique de ressource bornée au point de vue de la philosophie de l'histoire[1].

Depuis la sortie de Charles VIII du royaume jusqu'au printemps de 1495, il est certain, si l'on n'en a pas la preuve dans des documents où l'on peut suivre jour par jour les péripéties, que les soucis et les préoccupations ne manquèrent point au Saint-Siège. La formation de la ligue nouvelle, le rassemblement des troupes destinées à former le contingent de l'armée pontificale, la mise en état des places fortes, le soin des affaires

1. — En ces temps de trouble où la cour pontificale est errante, le *Ceremoniere* du Vatican devient inutile. Il a peut-être quitté Rome personnellement, car il a eu à souffrir du passage de l'ennemi, pendant le séjour des troupes françaises à Rome sa propre maison a été pillée par les Suisses en même temps que celle de la mère de César Borgia. Le *Diarium* s'interrompt brusquement pour ne reprendre qu'en décembre, et cette fois nous n'avons pas l'interpolation d'Infessura pour suppléer, au moins au point de vue chronologique. Le dernier éditeur du *Diarium* complet, M. Thuasne, constate l'interruption, mais ne l'explique point.

du royaume de Naples, en proie à une nouvelle guerre suscitée par les rois catholiques décidés à restaurer le trône d'Aragon renversé par Charles VIII; enfin les préparatifs de la lutte contre les barons romains qui, cette fois, ne trouveraient d'appui ni dans les Napolitains, trop occupés de leurs propres affaires, ni dans les Français hors du royaume, et engagés contre Gonzalve : tels furent les soucis qui incombèrent au Vatican, et il n'y a point à douter que César en ait eu sa part.

Si les événements les plus graves ne détournaient point le Pontife de sa partialité pour ceux de sa chair, les agissements des rois catholiques ne lui faisaient point oublier non plus sa préoccupation de renforcer le parti espagnol au Vatican. Le 19 février (1496), il nomma d'un seul coup quatre cardinaux espagnols : l'évêque de Segorbe, l'évêque d'Agrigente, l'évêque de Pérouse et Giovanni Borgia, le protonotaire; ce qui portait à neuf les voix espagnoles au Sacré-Collège. Le journal de Sanudo se fait l'écho des plaintes que cette partialité à l'égard des compatriotes du Pontife suscita dans Rome et au dehors.

La guerre allait devenir plus ardente dans le Napolitain par suite de l'entrée en campagne des troupes de la ligue commandées par le marquis de Mantoue; le 26 mars, celui-ci fit son entrée solennelle à Rome à la tête d'un brillant état-major, encore tout rayonnant du prestige qu'il s'était acquis à la journée de Fornoue contre l'ennemi du Saint-Siège. Il reçut la rose d'or des mains du Pontife, en présence du Sacré-Collège et de tous les ambassadeurs. César Borgia, dans cette circonstance, lui donna l'hospitalité dans son palais du



Borgo; et l'illustre capitaine, ayant pris à peine le temps de s'y reposer, se dirigea sur Naples le 29 mars.

LE MARIAGE DE GIOFFRE

Le moment allait venir où Alexandre VI, après tant de vicissitudes, verrait réunis autour de lui tous ses enfants. Giovanni, l'aîné de tous, duc de Gandia, était encore à Valence, où il s'était marié à la fiancée de son frère aîné; mais il devait être bientôt rappelé pour prendre du service dans l'armée vénitienne où il ferait un stage, en attendant le moment de remplacer le comte de Pitigliano, Orsini, comme capitaine général des troupes pontificales. Son lieutenant, Aloysio Bacheto, recrutait déjà pour lui une compagnie de quatre cents hommes d'armes. César, lui, n'avait jamais quitté son père; quant à Gioffre, il n'avait pu, depuis son mariage, reprendre sa place au Vatican à cause des événements qui s'étaient passés dans le Napolitain, et avait dû suivre les princes de sa famille dans leur retraite sur la Calabre, où il avait tenu la campagne avec son beau-père. Le mouvement en avant, favorisé par l'initiative de Gonzague, en le ramenant à Naples, allait lui permettre de revoir son père et la Vannozza, et de leur présenter Dona Sancia, sa femme, qui n'avait jamais paru à Rome. Lucrèce, leur sœur, entre tous ces êtres si chers, était celle qui tenait le plus au cœur du Pontife, qui déclarait ne pouvoir se passer d'elle; aussi, chaque fois qu'elle pouvait s'échapper de Pésaro pour venir vivre auprès de son père, venait-elle s'installer dans son palais de Santa Maria in Portico et

prendre part, à côté de lui, à toutes les manifestations publiques et à toutes les cérémonies.

L'entrée de Gioffre et de Dona Sancia à Rome se fit en grande cérémonie le 20 mai (1496). Alexandre VI avait le goût de la pompe et de la représentation; du retour d'un fils encore bien jeune (car le prince de Squillace était seulement dans sa quinzième année), il faisait une fête publique, et la préparait à l'avance comme un habile metteur en scène. On peut suivre dans le *Diarium* le cérémonial observé dans cette circonstance; le maître des cérémonies s'est étendu à loisir sur chacune de ces manifestations auxquelles allaient prendre part César et Lucrèce. Quelques jours à l'avance, le Pape lui-même et, sur son désir, son fils le cardinal de Valence, avaient envoyé à chacun des cardinaux présents à Rome l'invitation de prendre part à la réception solennelle qu'ils voulaient faire aux jeunes époux, leur demandant d'envoyer à la porte du Latran, par laquelle se ferait l'entrée dans la ville, leurs chapelains et leurs hérauts. Lucrèce Borgia y vint la première, montée sur une mule harnachée de soie noire, suivie de douze de ses dames d'honneur, précédée de deux pages à cheval, le premier couvert de brocard d'or, l'autre de velours cramoisi. Elle tenait la tête du cortège où avaient pris place tous les prélats et les familiers des cardinaux, escortés par Rodrigues Borgia, à la tête de son escadron des gardes pontificaux. Garcilazzo, l'ambassadeur des rois catholiques occupait la première place, avec l'envoyé du Roi de Naples, celui de l'Empereur, les deux délégués de Venise et l'envoyé du duc de Milan. Puis venaient les



gouverneurs de la ville, les conservateurs et les chanceliers, le sénateur de Rome et sa maison, enfin une foule de citoyens et de gentilshommes qui avaient tenu à rendre cet hommage au fils d'Alexandre. Arrivée à la porte de la ville, Lucrèce reçut son frère et sa nouvelle belle-sœur avec de grandes marques d'affection, et le cortège se mit en marche vers la basilique. Là, Gioffre, Dona Sancia, Lucrèce et trois ou quatre dames d'honneur mirent seuls pied à terre; ils ne firent que traverser le sanctuaire pour rendre grâce à Dieu, et le cortège tout entier, faisant le tour, alla les attendre à la porte de sortie, du côté du grand autel. On devait de là se rendre au palais apostolique où, sur la place, étaient déjà rangés les vingt-huit chariots aux armes du prince de Squillace, qui portaient les bagages du jeune couple; mais, pour mieux développer le cortège, on passa par le Colysée, le champ de Flore, le palais de Saint-Clément, et enfin le palais Pontifical. Le Pape, à la fenêtre, assistait au défilé, caché derrière un grillage; il vint ensuite se placer sur le trône, entouré de douze cardinaux; à ses pieds, on avait disposé un escabeau avec un coussin de brocard, et, un peu plus bas, quatre carreaux de velours cramoisi posés à terre. Don Gioffre s'avança le premier, baisa le pied du Pape et, se relevant, se jeta dans les bras de son père, qui tint un instant la tête de son fils appuyée sur sa poitrine. Puis vint Sancia, qui fit la même démonstration à l'égard du Pontife, et enfin Lucrèce, qu'Alexandre pressa aussi sur son cœur. Cela fait, le jeune prince de Squillace et Dona Sancia furent rendre hommage à chacun des cardinaux, en commençant par

celui de Saint-Praxède. Pendant ce temps-là, Lucrèce se tenait debout devant le couple; Gioffre finit par s'asseoir entre le cardinal de San Severino et son frère le cardinal de Valence, tandis que sa sœur prit place sur un des carreaux préparés en avant du trône, auprès de Dona Sancia. Peu à peu, toutes les dames du cortège vinrent baiser le pied du Pape; puis la conversation s'engagea entre le Pontife et les deux jeunes filles sur un ton joyeux et badin [1]. On remarqua que le cardinal de Valence, pendant toute la cérémonie, resta confondu parmi les cardinaux et ne vint point au-devant de son frère. La réception terminée, le couple se rendit au palais du cardinal d'Aleria, Ardicino della Porta, près du château Saint-Ange, palais préparé pour le recevoir; Lucrèce les y suivit. Comme tout le cortège les avait accompagnés, le jeune prince prit congé de l'assistance avec force remerciements, et, en entrant, les époux trouvèrent rassemblées dans la salle principale un grand nombre de dames des familles romaines qui étaient venues pour leur rendre hommage.

Le moment où s'effectuait l'entrée du prince de Squillace était celui des fêtes de Pâques ; le surlendemain, à l'occasion de la Pentecôte, on célébra les offices à Saint-Pierre, en présence du Saint-Père ; un certain Espagnol, chapelain de l'évêque de Segorbe, fit une prédication trop longue et tellement fastidieuse, que le Pape donnait des signes visibles de son indignation. Ce jour-là, Lucrèce assistait à l'office avec Dona Sancia, toutes deux elles avaient pris place sur le pupitre de

1. — « *Habita etiam sunt plura verba inter Papam et Sanciam, et Lucretiam ejus filiam, jocosa et risoria.* »



marbre où, d'ordinaire, les chanoines de Saint-Pierre viennent chanter l'épitre et l'évangile ; assises comme sur un piédestal, elles dominaient de là tout un harem de jolies femmes accroupies sur le sol tout autour d'elles, supportant assez mal l'ennui que leur faisait éprouver le fastidieux orateur, et donnant par leur dissipation et leurs lazzis le spectacle le plus scandaleux au peuple réuni dans la basilique[1].

1. — Il est assez rare de voir Burckardt éclater en indignation, mais cette fois il ne garde plus de mesures : « Steterunt super pulpitum .... Sancia et Lucretia filia Pape, cum multis aliis mulieribus, totum ipsum pulpitum et terram circumcirca occupantibus cum magno dedecore, ignominia et scandalo populi. » — P. 281, vol. II, *Diarium*. — Edition Thuasne.

CHAPITRE III

LE DUC DE GANDIA

1496-1497

Entrée du Duc à Rome (août 1496). — Campagne contre les barons romains. — Le duc d'Urbin capitaine général des troupes pontificales. — Gandia gonfalonier de l'Église. — Campagne contre les barons romains. — Echec de Soriano. — Gonzalve de Cordoue vient au secours du Vatican. — Il reçoit la rose d'or. — Attitude et jalousie de César à l'égard de son frère. — Lucrèce Borgia et Dona Sancia. — Dona Sancia maîtresse de ses beaux-frères. — Etat du royaume de Naples. — Assassinat du duc de Gandia. — Douleur du Pontife. — L'enquête. — Les funérailles. — Accusations portées contre César. — L'opinion publique le désigne comme l'assassin. — César part pour couronner le Roi de Naples.

L'entrée de Gioffre à Rome avait eu lieu à la fin du mois de mai (1496) ; au commencement du mois d'août de la même année, son frère, le duc de Gandia, l'aîné de la famille, auquel son père réservait de hautes destinées, allait être rappelé de Valence. Giovanni, né en 1474, par conséquent âgé de vingt deux ans au moment où il venait se fixer définitivement à Rome, avait épousé en 1492, en Espagne, la propre fiancée de son frère aîné Pedro Luigi, nièce des rois catholiques. Depuis 1493 il n'avait pas revu son père, mais celui-ci avait poursuivi son dessein de faire de son fils un puissant personnage : il lui réservait sans doute le poste que son frère aîné Pier Luigi avait occupé sous un règne précédent, et le moment était venu de l'occuper. Dona Maria, sa femme, ne l'accompagna pas en Italie ; il fit son entrée

à Rome le 10 août, et, comme il venait de le faire pour son plus jeune fils, le Pontife voulut qu'on déployât dans cette occasion le luxe et la pompe réservés d'ordinaire aux princes. César, cette fois, devait prendre l'initiative de la réception; il vint attendre Giovanni avec tous les prélats et familiers qui représentaient chacun des cardinaux du Sacré-Collège, et, gardant la droite comme représentant du Saint-Père, il le conduisit jusqu'au palais apostolique où il devait descendre. Le lendemain, jour de l'Assomption, le duc de Gandia prit place sur le premier degré du trône pontifical à côté de son père, à la messe célébrée dans la basilique par le cardinal de Segorbe. Dans toutes les circonstances officielles le Duc occupa dès lors le premier rang et, successivement, reçut les plus grandes faveurs et fut désigné pour les plus hauts emplois. Nous avons vu que, non content d'avoir hérité le duché de Gandia de son frère, il avait été reconnu par le Roi catholique comme duc de Sessa, puis comme prince de Teano; il reçut encore une part des dépouilles de la puissante famille Gaëtani dont le Pontife avait juré la perte. De son premier séjour à la cour pontificale, avant 1493, on avait gardé de lui le meilleur souvenir; il était sympathique à tous, bien fait de sa personne, tous les honneurs que son père accumulait sur sa tête semblaient faits pour son rang et pour son caractère; dès qu'on l'avait revu à la cour, il avait mérité les suffrages de tous par sa modestie, sa bienveillance et son attitude. La guerre contre les barons romains étant décidée et les armées réunies, le 1er juin, en un consistoire public, le Pape avait fait lire une bulle par la-

quelle il déclarait Virginio Orsini, Gian Giordano, Paolo, Carlo et Bartolomeo d'Alviano, proscrits et déchus de leurs biens pour avoir suivi le parti français et porté les armes contre l'Église. Les Colonna qui s'étaient détachés étaient laissés hors de cause. La bulle lancée, il s'agissait de combattre les rebelles et d'aller les chercher jusque dans les forteresses qu'ils occupaient. Dans ce but Alexandre VI avait pris à sa solde Guidobaldo, duc d'Urbin, fameux condottiere qui avait montré ses qualités au service de la ligue; il allait en faire le capitaine effectif des troupes pontificales qui devaient opérer contre les barons; mais à côté de lui marcherait le jeune duc de Gandia, avec le titre de gonfalonier de l'Église et de capitaine général de ses troupes; il joindrait encore à ces dignités celle de recteur de Viterbe et de tout le patrimoine pontifical. Ce dernier emploi était celui d'Alexandre Farnèse, le frère de la belle Julia, qui avait démérité du pontife. Le duc d'Urbin entra dans la ville le 23 octobre, revêtu du prestige que lui donnaient ses brillants services, et, encore que la guerre qu'on préparait n'eût point les sympathies du peuple, il fut accueilli comme un vainqueur. Le surlendemain, dans un consistoire secret, on créa le cardinal de Luna légat *a latere* pour suivre l'armée qui irait assiéger les châteaux des Orsini. Urbin et Gandia, après avoir assisté à la réunion des cardinaux, se rendirent avec eux à Saint-Pierre où eurent lieu la bénédiction des étendards et la remise des bâtons blancs, insignes des fonctions de capitaine général des troupes pontificales. Les deux dignitaires avaient revêtu la cuirasse et l'armure de combat, ils furent reconduits en grande pompe, pré-



cédés des trois étendards, dont un aux armes de l'Église, et les deux autres à leurs propres armes. Le *Diarium*, qui rend compte de la cérémonie dans tous ses détails d'étiquette, ne fait pas mention de la présence de César Borgia, qui, ce jour-là, dut rester confondu dans le groupe des cardinaux. C'était assez pour lui d'avoir reçu son frère, le futur gonfalonier de l'Église, aux portes de la ville ; il rongeait son frein en face de ces préparatifs guerriers, car la simarre du cardinal convenait moins à ses épaules que la brillante armure dont le duc de Gandia était revêtu ; et c'est ce jour-là que durent naître dans son cerveau les terribles projets qu'il allait mettre à exécution. Le 27 août, l'armée se mettait en marche, commandée par les deux capitaines, avec Luna comme représentant du Saint-Siège. En un mois, sans rencontrer à peine de résistance, ils prirent dix châteaux forts appartenant aux Orsini, qui avaient préféré attendre l'ennemi. Anguillara, Trivigiano et Bracciano, les trois places les plus fortes de leur domination, résistaient encore ; la bourgade de Bracciano, assise sur son lac et protégée par sa situation stratégique, pouvait soutenir un long siège, d'autant plus qu'un rude soldat, Bartolomeo d'Alviano, défendait la place et, de temps en temps, faisait des sorties furieuses qui coûtaient cher à l'ennemi. Un jour, par aventure, César Borgia, resté à Rome pendant cette campagne, et attiré peut-être par son goût de la lutte et sa curiosité à l'égard de la campagne contre les barons, était venu chasser sur les bords du lac ; il fut rencontré par une patrouille ennemie qui le poursuivit à outrance, et ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval. La cam-



pagne, commencée brillamment à la fin d'octobre par la prise des châteaux forts, devait durer jusqu'à l'hiver, car l'Alviano s'illustrait par sa défense et il allait même contraindre Urbin à lever le siège. Le Roi de France, instruit des agissements d'Alexandre contre les barons qui avaient embrassé son parti, envoya bientôt à leur secours Carlo Orsini et Vitellozzo Vitelli avec des troupes fraîches. Peu à peu, les Baglioni de Pérouse, les de la Rovère de Rome, tous ceux enfin qui haïssaient le Pape et sentaient qu'avec la perte des Orsini c'en était fait de la domination des grands feudataires de la campagne de Rome, vinrent se joindre à ceux qui lui résistaient si bravement. Les Colonna et les Savelli, ralliés à Alexandre, tinrent pour lui ; on en vint aux mains à Soriano. A la nouvelle du rassemblement de nouvelles forces, Urbin et Gandia furent d'avis de lever le siège de Bracciano et de se porter au-devant de l'ennemi. Des deux parts la lutte fut soutenue avec vaillance, mais la déroute des pontificaux fut complète ; leurs étendards, leurs bagages et leur artillerie tombèrent aux mains des Orsini, le duc d'Urbin fut fait prisonnier ; le duc de Gandia, qui échappa à grand peine, reçut une blessure au visage, et nombre de personnages et de capitaines de détachements furent pris en même temps qu'Urbin. La consternation fut grande à Rome, surtout lorsqu'on apprit que la défaite de Soriano laissait le chemin libre à l'ennemi. Déjà l'Alviano avait passé la rivière au-dessous de Monte Rotondo et brûlé plusieurs villages ; le Pontife se retourna vers le Roi de Naples et lui demanda du secours ; Gonzalve de Cordoue et Prospero Colonna accoururent, et,



après avoir tenu conseil au Vatican, résolurent d'aller menacer Ostie qui était alors aux mains des de la Rovère. Au fond, si la bataille de Soriano était un désastre, le Pontife n'avait perdu que ses soldats suisses, ses étendards et son artillerie, tandis qu'il avait en mains les onze places fortes prises au début de la campagne. Chacun des deux ennemis jugea donc qu'il y avait intérêt à traiter, et les ambassadeurs de Venise se chargèrent d'ouvrir les négociations. Le cardinal de San Severino se rendit à Bracciano, au camp des Orsini ; il leur concéda, au nom du Pape, de continuer à servir dans les rangs de l'armée du Roi de France tant que celui-ci aurait besoin d'eux, mais ils devraient s'engager à ne jamais porter les armes contre le Saint-Siège. On leur rendrait en échange les onze places fortes qu'on leur avait enlevées et ils s'engageraient à payer une somme de dix mille ducats d'or. Anguillara et Cervetri seraient la garantie du paiement; tous les prisonniers faits par Orsini, sauf Urbin, sur lequel les Orsini comptaient pour payer la rançon des forteresses, seraient remis en liberté.

Ostie n'avait pas fait de résistance ; Minaldo da Guevra, qui commandait pour Julien de la Rovère, tomba aux mains de Gonzalve, qui entra à Rome le 15 mars, avec son prisonnier. Le duc de Gandia et Giovanni Sforza de Pésaro, le mari de Lucrèce, qui avaient reçu le grand capitaine à l'entrée de la ville le conduisirent au Palais apostolique où le Pape l'acceuillit avec de vives démonstrations; le lendemain il lui décerna la rose d'or, et, le 19, il assista à la bénédiction des Palmes dans la chapelle Sixtine. Il y eut même ce jour-là un inci-

dent de préséance : les fils et beaux-fils du Pontife, Gandia et Giovanni Sforza, occupaient, l'un la droite et l'autre la gauche sur le premier degré du trône; César restait confondu parmi les cardinaux, ce qui lui évitait toute contestation d'étiquette. Gonzalve refusa d'occuper le poste qu'on lui désignait après les fils d'Alexandre, et fut s'asseoir sur le banc des ambassadeurs laïques, entre l'ambassadeur d'Espagne et celui de l'Empereur ; quand on lui offrit la palme après les cardinaux, il la refusa, et lorsque le maître des cérémonies, étonné de cette attitude, en voulut savoir la cause, le grand capitaine réclama son droit de préséance. Il n'insista point cependant, et le lendemain on le vit même prendre la gauche de César, dans la visite que le Sacré-Collège faisait aux églises.

JALOUSIE DE CÉSAR A L'ÉGARD DE SON FRÈRE

Le duc de Gandia était le héros de ces fêtes, et César était sacrifié; son père n'avait cependant jamais cessé de lui témoigner une affection aussi vive que celle qu'il prodiguait à Giovanni et à Lucrèce; comme eux il allait recevoir les témoignages de sa munificence à l'occasion de la guerre faite aux barons, et prendre sa part des dépouilles de ceux dont Alexandre avait consommé la perte. Son état lui interdisait les titres séculiers, mais il avait les bénéfices et les privilèges qui devaient faire de lui, après le cardinal d'Estouteville, le plus riche des princes de l'Église. Comme Riario Sforza était en danger de mort, son père lui réservait aussi la place de camerlingue, et, peu de temps auparavant,

il avait eu le bénéfice de l'église de San Michele d'Arezzo qui, à lui seul, donnait trente mille ducats de rente. On disait déjà tout haut qu'une fois doté, César ne resterait point lié par les vœux ecclésiastiques, car il n'avait fait qu'obéir à son père en entrant dans les ordres, mais, arrêté au seuil, il n'avait reçu que la première tonsure. Ses instincts de soldat se révélaient dans toutes ses allures, dans ses habitudes et dans son maintien; toujours armé, dès qu'il le pouvait, il s'empressait de bannir l'appareil ecclésiastique. Les ambassadeurs, celui de Ferrare entre autres, quand ils parleront de lui, insisteront sur la répugnance avec laquelle il supportait l'état qu'on lui avait imposé. Ce fracas de la guerre auquel il était habitué depuis sa jeunesse, ces collisions fréquentes, ces occasions de danger et de brillantes récompenses à conquérir, d'États à soumettre et à dominer : tout cela parlait à ses instincts, à son imagination et à ses appétits. Si, au lieu d'être le second de sa famille, César avait été l'aîné par sa naissance, il eût porté le casque, la cuirasse et l'épée, et c'est devant lui qu'aux éclats des fanfares on eût déployé le gonfalon de l'Église, dont il aurait eu la garde, avec le titre de capitaine général des troupes pontificales. A la place du duc de Gandia son frère, doué d'une énergie plus robuste, d'une volonté plus ferme et d'un tempérament plus vif, avec moins de scrupules surtout, sa personnalité se fût affirmé davantage, et il eût enfin trouvé un rôle à sa taille dans le grand drame qui se préparait. Son père avait eu pour lui, de tout temps, comme pour tous ses enfants d'ailleurs, une faiblesse extraordinaire; il reconnaissait là son sang et sa chair, comme lui il était

luxurieux, violent et indomptable; et on a vu que le jour où César avait abandonné le camp français, au risque d'attirer la foudre sur le Vatican, le Pontife n'avait même pas trouvé en lui l'énergie nécessaire pour l'en punir, car il avait vu dans cette rébellion la fierté de son caractère et la virilité de ses résolutions. Le témoignage de la plupart des historiens et la correspondance privée des ambassadeurs indiquent aussi, à cette époque de 1496, une circonstance privée qui devait envenimer le sentiment de jalousie que la situation faite au duc de Gandia avait éveillée en lui. C'était le moment où Lucrèce et Dona Sancia, la femme de Gioffre son frère, étaient réunies à la cour Vaticane; les deux jeunes femmes étaient belles, enviées et courtisées, elles étaient le point de mire des jeunes Romains, cardinaux et laïques. Toutes deux tenaient leur rang dans les cérémonies, et les fêtes se succédaient; nous avons vu que, dès le premier jour, leur présence au milieu de tout un groupe de jolies filles d'honneur, et leur singulière attitude en pleine basilique, sur le haut pupitre des chantres, avait fait un tel scandale que le maître des cérémonies en a consigné la vive impression dans son journal. Lucrèce avait seize ans alors, son mari était assez souvent à Rome, puisque nous l'avons vu prendre sa place dans les diverses représentations auxquelles avaient donné lieu les entrées de Gonzalve et de Gandia, mais il est certain que le mariage n'avait pas réussi. On a, par les récits des ambassadeurs, des échos des doléances de Lucrèce, qui, dit-on, reprochait à son mari « de ne pas lui faire bonne compagnie ». Giovanni, de son côté, devait formuler quelques jours plus tard, et contre Lucrèce,



et contre son beau-père Alexandre, et contre César, des accusations d'inceste, et déjà des menaces avaient été proférées contre lui : si bien que, craignant la violence de son beau-frère, Giovanni Sforza résolut d'abandonner le Vatican. Encore que ces accusations, sur lesquelles nous aurons à revenir, soient formulées nettement par les historiens, qu'elles aient trouvé de nombreux échos dans les diverses cours des princes d'Italie, et que, de plus, au moment où nous sommes arrivés, en juin 1497, le mari de Lucrèce ait mis à exécution son parti de s'enfuir de Rome, pour échapper, disait-il, aux menaces de mort que César avaient proférées contre lui, les preuves de la culpabilité de Lucrèce et son attitude criminelle à l'égard de son père et de ses deux frères n'ont pas été produites. Nous ne saurions admettre comme réel que César et Gandia, par un double inceste, aient aspiré à la possession de leur propre sœur; et nous ne trouvons pas d'assertions formelles dans les documents. Mais il y a des raisons plus sérieuses d'admettre que tous deux avaient réussi à gagner les faveurs de leur belle-sœur Dona Sancia, femme de leur jeune frère Gioffre; et les témoignages contemporains les plus immédiats portent à croire qu'ils les obtinrent, non pas seulement tour à tour, mais en même temps.

Cette Dona Sancia destinée à devenir l'ardente ennemie de César, celle qui devait le braver en face, apparaît comme une figure singulière et pleine de relief dans ce milieu du Vatican ; nature effrontée et perverse, elle avait apporté dans ce milieu, si corrompu déjà, les mœurs plus corrompues encore de la cour de Naples. L'amie de Lucrèce, elle aussi, était plus âgée de deux ans



que son propre mari; elle le dominait, et le regardait comme un enfant indigne de sa couche. Après avoir été successivement la maîtresse de ses deux beaux-frères, elle devait devenir celle du cardinal Hippolyte d'Este qui, rencontré sur son chemin par le terrible fils d'Alexandre, ferait comme le mari de Lucrèce, et quitterait la ville de Rome avec précipitation pour échapper à la vengeance de Borgia [1]. D'après les dates des témoignages qui nous rapportent les doubles intrigues de cette fille du Roi de Naples, au moment précis du retour de Gandia de la campagne contre les barons, elle fut à lui; et comme César allait obtenir aussi ses faveurs, il est plus que probable que la rivalité des deux frères, déjà flagrante à cause des succès de l'aîné,

1. — La liaison de César avec Dona Sancia est ainsi affirmée par Burckardt, qui est *de la maison* et voit ce qui se passe : « Quam ipse conoscebat carnaliter. » *Diarium*, tome III. — Sanudo, le Vénitien, dans ses *Diarii*, confirme ainsi le bruit : « *Et ut intellexi, za molti mesi questo cardinal Valenzo usava con la cognata.* » Col. 792. — Pour ce qui est des causes de la fuite subite du mari de Lucrèce, il faut lire Gregorovius, « *Lucrèce Borgia.* » Le Pape se repentait déjà d'avoir donné sa fille à Pésaro, il rêvait une alliance considérable, et le mari se sentait menacé, ce fait seul pouvait créer une situation qui l'aurait déterminé à prendre la fuite. Il y a un témoignage dans les *Memorie de Pésaro*, de Battista Almerici, qui semble donner à ce départ une cause politique. Le chroniqueur raconte que César étant entré chez Lucrèce, un des familiers de la fille d'Alexandre VI se serait caché et aurait surpris une conversation dans laquelle le cardinal de Valence parlait ouvertement d'en finir avec le mari de sa sœur. Lucrèce aurait dit à son familier Giacomini d'aller prévenir son mari, et celui-ci, sous le prétexte d'une neuvaine à San Onofrio, aurait gagné les portes de la ville, Là, sautant sur un cheval frais, il serait venu, sans débrider, en vingt-quatre heures à Pésaro. Et le chroniqueur ajoute un détail qui ne semble point inventé : « Ove il cavallo cadde morto. » Lucrèce se retira immédiatement au couvent des nonnes de Saint-Sixte.

En somme il ressort de tous les témoignages qu'on voulait exiger de Giovanni Sforza la renonciation à son état de mari de Lucrèce, et une demande de divorce. Burckardt ne donne pas la cause de la retraite de Lucrèce chez les nonnes, il l'enregistre à la date du 7 juin 1497, et laisse tout supposer « propter quod multi diversa finxerunt ».

dut s'accentuer davantage. Sans doute ce serait méconnaître la personnalité du cardinal de Valence, que de supposer qu'une jalousie causée par l'amour ou la possession d'une femme ait pu prendre une grande importance dans sa vie ; il avait des préoccupations d'un autre ordre, des visées plus ambitieuses; et il faudra trouver des raisons plus fortes à l'appui des graves résolutions qu'il allait prendre et des projets qu'il devait ourdir : mais comme sa vie est obscure, comme la philosophie nous en échappe, et que son caractère, tout d'un coup, se révèle par des faits terribles, éclatants, dont on a peine à discerner les causes ; chaque fois qu'un témoignage sérieux rapporté par des contemporains en situation de savoir et de juger peut jeter de la lumière sur les faits et nous en faire comprendre l'origine, il faut nous y attacher comme à un point fixe. Cette jalousie de César à l'égard de son frère aîné, déjà manifeste pour tous, devait encore éclater avec plus de force à l'occasion d'une dernière faveur accordée par Alexandre à son fils ainé, faveur qui allait le mettre hors de pair et faire de lui un des plus grands personnages de l'Italie après les princes souverains.

ASSASSINAT DU DUC DE GANDIA

On sait que le malheureux royaume dont Alphonse d'Aragon, le fondateur de la dynastie des Rois napolitains avait fait un centre de lumière, et qu'il avait gouverné en grand souverain, était en proie au désordre depuis que Ludovic le More, devenu duc de Milan, avait



affiché des droits sur la couronne de Naples. Depuis, les prétentions de Charles VIII, soutenues par les armes, avaient amené la conquête du royaume par les Français ; les efforts de la ligue d'abord, puis plus tard l'intervention de Gonzalve de Cordoue au nom des rois catholiques, avaient remis les choses en état et ramené Ferdinand II (7 octobre 1496), qui était mort avant qu'on eût repris tout le royaume. On avait donné pour successeur au Roi défunt son oncle Frédéric, si bien que, dans le court espace de ces trois dernières années, le royaume avait eu cinq Souverains : Ferdinand Ier, Alphonse II, Ferdinand II, Charles VIII et Frédéric. Au point de vue du droit, le trône pouvait revenir au duc de Milan, puisqu'une fille d'Aragon avait épousé Jean Galeaz Sforza ; mais ni les barons, ni la ligue (dont s'était détaché Ludovic le More), n'avaient admis les prétentions du transfuge ; et Frédéric d'Aragon avait été assez habile pour donner des compensations à ceux qui pouvaient faire opposition à son accession au trône. Les Vénitiens, auxquels il fallait payer leur concours armé, avaient reçu des terres dans la Pouille en gage de la dette contractée ; quant au Pape, qui voyait là une occasion de s'enrichir, il ne consentait à accorder l'investiture qu'à la condition qu'on détachât le duché de Benevent du royaume de Naples, et, le libérant de tout droit féodal et de toute redevance, on le constituât en principauté indépendante pour son fils aîné, le duc de Gandia. Seulement alors, le Pontife reconnaîtrait tous les droits de Frédéric, et procèderait même à son couronnement solennel. Une fois sûr de l'acquiescement de Frédéric, le 7 juin, dans un consistoire secret,



Alexandre porta la proposition devant le Sacré-Collège ; il demanda pour Gandia l'héritage à perpétuité du duché pour lui et tous ses descendants mâles ; il déclarait en outre y joindre personnellement Terracine et Ponte-Corvo, avec tous les comtés et territoires. Le jeune cardinal de Valence, convoqué spécialement pour triompher des résistances qui pouvaient se produire, dut voter lui-même l'investiture qui créait à son frère aîné des droits éventuels au trône de Naples. Le Collège était servile, vingt-sept voix ratifièrent la proposition ; cependant, devant ce démembrement du domaine pontifical en faveur, non pas d'un membre de l'Église elle-même, mais d'un laïque, fils d'un Pontife, dont les droits, dans aucun cas, ne feraient retour à l'Église, le cardinal de Sienne et l'ambassadeur d'Espagne protestèrent avec une extrême vivacité. Le Pape passa outre, et, dans un nouveau consistoire secret tenu le lendemain 8 juin 1497, César Borgia fut désigné comme légat *a latere* pour oindre et couronner Roi de Naples et de Sicile Don Frédéric d'Aragon ; et malgré les répugnances du Sacré-Collège, la proposition fut ratifiée : « *cardinalibus repugnantibus* », dit Sanudo dans ses *Diarii*. Par un accord avec le Roi, Alexandre VI lui faisait remise du cens qu'il devait verser annuellement à l'Église ; mais, comme compensation, Frédéric devait investir Giovanni, duc de Gandia, fils aîné du Pontife, des duchés de Bénévent, de Terracine et de Ponte-Corvo.

Cette nouvelle preuve de partialité qu'Alexandre VI venait de donner à son fils aîné n'était pas faite pour apaiser le sentiment de jalousie dont César était animé. Tout était réglé à l'avance, comme si on avait escompté



l'adhésion des cardinaux et la générosité du Roi de Naples; déjà César faisait ses préparatifs avec cette somptuosité qui le distinguait, et Gandia devait partir avec lui pour recevoir l'investiture de ses nouvelles possessions. Comme ses deux fils allaient la quitter le même jour, Madona Vannozza, leur mère, voulut les réunir dans un repas d'adieu dans sa maison, située près de Saint-Pierre-aux-Liens. Gioffre, prince de Squillace, et sa femme Dona Sancia, avec le cardinal de Monreale, leur parent, assistèrent à cette réunion. On se sépara assez avant dans la nuit. César et Gandia partirent ensemble montés, l'un sur sa mule, l'autre sur son cheval; ils prirent le chemin du Vatican et se séparèrent devant le palais du cardinal Sforza; là, le duc de Gandia prit congé de son frère et se perdit dans une ruelle. Le cardinal poursuivit sa route vers la Basilique, et Gandia ne reparut point chez lui le lendemain. Alexandre VI, prévenu de cette circonstance, ne s'en étonna pas tout d'abord, étant données les habitudes de son fils; le surlendemain, comme Gandia n'avait point reparu davantage, on supposa qu'il était allé à ses plaisirs et s'était laissé entraîner; cependant, déjà inquiet, le Pontife le fit rechercher dans tous les lieux où il avait l'habitude d'aller. Le surlendemain, on manda le gouverneur de Rome, et on mit sur pied les sbires sans parvenir à éclaircir le mystère; le troisième jour enfin, après une enquête minutieuse, on convoqua trois cents pêcheurs et mariniers pour fouiller le lit du Tibre : et l'un d'eux ramena dans ses filets le corps du jeune Duc encore tout habillé, la gorge coupée et le corps percé de neuf blessures. Son pourpoint n'était même point délié, ses gants pendaient à sa ceinture, et sa



bourse contenait trente ducats d'or [1]. L'idée d'une vengeance était la seule qui se présentât à l'esprit de tous, puisque le vol n'avait pas été le mobile du crime. Le corps, recouvert d'un manteau et reconnu pour celui du fils d'Alexandre, fut porté dans une barque jusqu'au château Saint-Ange, où, après l'avoir dépouillé de ses habits et purifié, on le revêtit des insignes de capitaine général de l'Église. Le soir même le cadavre fut dressé sur un lit funéraire à Santa Maria del Popolo, sa paroisse, où on l'ensevelit en grande pompe. Les *Diarii* de Sanudo contiennent un récit des funérailles, écrit sur le rapport d'un témoin oculaire qui se tenait sur le pont Saint-Ange. Selon lui, au moment même où le cortège serait passé devant le môle d'Adrien, on aurait entendu un cri de douleur poussé par le Pontife lui-même, qui, d'une fenêtre de la citadelle, assistait au funèbre défilé, et, pour la dernière fois, pouvait contempler son enfant mort, couché sur la *Bara*, la nuit, à visage découvert, et éclairé par deux cents torches. Le cortège suivit le cours du Tibre; on dut même passer devant l'endroit où le cadavre avait été retrouvé. Les Espagnols, le glaive hors du fourreau, parcouraient la ville en jetant des imprécations, comme s'ils cherchaient l'assassin, et juraient de venger leur duc. Le corps

1. — M. Bertolotti, directeur de l'*Archivio di Stato* à Mantoue, et autrefois l'un des archivistes de l'*Archivio di Stato* à Rome, d'où il a tiré tant de documents précieux, a retrouvé dans les registres « *Finanze* » du Vatican la mention de la somme payée aux pêcheurs qui ont ramené dans leurs filets le corps de Gandia. — « Per uno manda de dys 21 de Jugno ducati dieci conti a Battistino de Taglia e compagni *perche anno ritrovato lo Ducha de Candia* come apare per mandato dal governatore. » D. 10. — Registro della depositaria della camera Capitolina, anno 1497 a 1502, folio 83.

fut déposé dans la chapelle de famille de la Vannozza, le duc de Gandia n'avait encore que vingt-quatre ans.

A mesure que le temps s'était écoulé sans qu'il vît son fils reparaître, le Pape avait donné les signes de la plus cruelle impatience, puis bientôt, à l'inquiétude avait succédé la colère; enfin, se laissant aller à sa douleur, une fois le corps retrouvé et le malheur qu'il appréhendait devenu une certitude, cet homme puissant, sensuel, toujours jovial, allait donner un spectacle étrange. Pendant trois jours, enfermé dans ses appartements, le Pontife sanglotte comme un enfant; à travers sa porte, ses camériers, qu'il a bannis de sa présence, entendent des gémissements mêlés d'imprécations terribles; du mercredi au samedi il n'a rien approché de ses lèvres, et du jeudi jusqu'au dimanche il n'a pas pris un instant de repos. Le cardinal de Ségovie, qui pendant ces trois jours n'a pas quitté le seuil de la porte, a seul assez d'action sur lui pour le décider à prendre quelque nourriture. Cependant, ce père dont les entrailles sont déchirées se souvient que tout tremble devant lui; ses émissaires sont lancés, il a appelé le gouverneur de Rome et le bourreau; il lui faut le meurtrier, et il cherche déjà le supplice qu'il pourra lui infliger. Rome toute entière est frappée de stupeur; tous les jours les eaux du Tibre roulent des cadavres et personne ne s'émeut, mais cette fois la victime est le propre fils du Pontife, celui qu'il comblait d'honneurs et auquel il réservait les hautes destinées. Il semble que la nature elle-même s'associe à l'explosion de cette douleur par des signes terribles : la foudre vient de tomber sur les appartements privés du Vatican; la statue colossale



qui couronnait le château Saint-Ange a été précipitée avec fracas, et on raconte que le Vatican est hanté par des spectres. Anéanti, le Pape, pendant qu'on poursuit l'enquête, se présente au consistoire où, comme s'il se sentait en action de grâce et frappé de contrition, il s'accuse publiquement d'avoir été un objet de scandale, et vient en demander pardon à Dieu et aux hommes, promettant solennellement de réformer les mœurs du Vatican. C'est la revanche de la nature qui veut montrer l'homme et le père sous ce Pontife sensuel, luxurieux, habitué à satisfaire tous ses instincts et à mépriser les lois divines et humaines. Devant le Sacré-Collège assemblé, les manifestations de la douleur d'Alexandre prennent une forme hyperbolique : « Si nous avions sept trônes, dit-il aux princes de l'Église, nous les donnerions tous pour la vie du Duc. » Cependant, le gouverneur de Rome a fini par découvrir des témoins ; deux au moins avaient assisté, sinon au crime, au moins à la scène qui l'avait suivi : le premier est un marchand de bois, désigné dans une lettre de Matteo Ugolini écrite deux jours après, de Rome, à Venise, au secrétaire du comte Philippe de Rubeis, sous le nom de « Marcus, lignorum mercator » ; celui-ci passait la nuit sur le bord du Tibre à garder sa marchandise ; l'autre est un batelier, Giorgio Schiavone, qui débarquait des trains de bois sur le fleuve. Tous deux vinrent déposer devant le magistrat ; et il sembla en effet que le dernier avait assisté au drame qui s'accomplit dans la nuit du 14 au 15 juin ; Schiavone affirma même avoir vu jeter le cadavre dans le fleuve, et montra la place où il avait disparu. C'est sur son rapport que les trois cents pêcheurs ayant été convo-



qués, l'un d'eux ramena le cadavre dans ses filets [1].

Voici les faits, tels qu'ils résultent de l'enquête consignée dans le *Diarium* [2], enquête évidemment officielle à laquelle il faut donner le pas sur les trois ou quatre lettres datées de Rome, rapportées par Sanudo, qui ont leur intérêt, mais qui sont plutôt un écho de l'opinion qu'un rapport officiel. Le mercredi, comme il devait décharger son bois sur la rive, Schiavone se laissait aller au repos, étendu dans son bateau; un peu après le lever du jour, il vit venir deux hommes à pied qui suivaient la ruelle en longeant l'église de Saint-Jérôme, et semblaient regarder si personne n'occupait la place. Bientôt ils avaient disparu ramenant à leur suite deux autres personnages qui, à leur tour, firent le guet et, assurés que l'endroit était solitaire, firent le signe d'avancer. Un cavalier déboucha alors de la ruelle portant en croupe un cadavre dont la tête, les bras et les jambes, ballantes de chaque côté de la selle, étaient secoués à chaque pas. Le groupe s'avança jusqu'au bord du fleuve, juste au lieu où l'égout vient s'y jeter, et le cavalier ayant tourné la croupe du côté de la rive; deux des compagnons prirent

1. — Le distique de Sannazar fait allusion à cette circonstance.

IN ALEXANDRUM VI, PONT. MAX.

Piscatorem hominum ne te non, Sexte, putemus;
Piscatoris natum retibus ecce tuum.

L'ambassadeur de Mantoue, dans sa dépêche au prince, exprime la même idée : « Cussi il Papa questa mane fin alo XVIII hore e facto piscatore del filio. »

2. — *Diarium*, pages 287, 88, 89, 90, 91. Les détails relatifs à l'attitude du Pape et à sa douleur sont curieux même dans le récit de Burckardt toujours si laconique. Le soir du troisième jour, le cardinal de Ségovie l'aurait littéralement forcé à prendre la nourriture. Les manifestations publiques en plein consistoire, où le Pontife fait l'aveu de ses fautes en se frappant la poitrine, sont confirmées par l'ambassadeur de Florence Alessandro Bracci.



le cadavre, l'un par les bras, l'autre par les jambes, le balancèrent, et le jetèrent avec force dans le fleuve. On entendit celui qui était à cheval demander si la chose était faite; à quoi les autres répondirent affirmativement. Le cavalier, retournant alors sa monture, fit face au fleuve; et, comme il voyait le manteau de la victime flotter sur l'eau, il fit un signe, les autres jetèrent alors des pierres jusqu'à ce que le manteau disparût. Cela fait, tout le groupe s'éloigna du côté de Saint-Jacques. Comme le gouverneur reprochait au témoin de ne pas être venu immédiatement dénoncer ce fait aux autorités, il répondit simplement que depuis qu'il exerçait le métier, il avait vu jeter à l'eau plus de cent cadavres sans jamais entendre dire qu'on se fût inquiété du sort des victimes, et, si on ne l'avait point contraint à raconter les faits, il n'aurait tenu nul compte de l'aventure[1].

Le récit du maître des cérémonies est le plus complet; celui des divers ambassadeurs qui rendent compte aux souverains n'en diffère que par des détails; un seul parle d'un cheval blanc et de l'épée dorée que portait le cavalier, « ce qui devait indiquer un assassin de marque. » Cependant, si la rencontre du cadavre a confirmé la véracité de la déposition de Schiavone, elle est muette sur la personnalité du meurtrier, et le résultat de l'enquête reste aussi négatif à ce sujet. Par les

1. — La dépêche de Mantoue se tient dans des termes généraux; celle d'Alessandro Bracci aux X de la Pratica de Florence, datée du XVII juin 1497, c'est-à-dire trois jours après le meurtre, est plus renseignée. L'individu masqué aurait été connu dans la ville, on l'avait vu souvent parler avec le Duc, la nuit, quand il se rendait à ses rendez-vous amoureux. Il ressort des divers témoignages qu'on a dû attirer le Prince chez une femme, et là, le faire tomber dans un guet-à-pens. César n'en reste pas moins, dans l'esprit des contemporains, l'artisan de ce guet-à-pens.



lettres secrètes des divers ambassadeurs, Johan Carolus, envoyé du prince de Mantoue, et Alessandro Bracci, envoyé de Florence, nous savons que les deux frères avaient quitté ensemble la maison de la Vannozza, près Saint-Pierre-aux-Liens, et cheminé un moment ensemble montés chacun sur une mule. Arrivés au palais Cesarini, où habitait alors le vice-chancelier Ascanio Sforza, Gandia prit congé de son frère pour aller, dit-il, à un rendez-vous secret. Il était accompagné d'un palefrenier et d'un individu dont la tête était encapuchonnée; on reconnut bientôt ce dernier pour celui qui, depuis un mois, venait parfois le visiter au Vatican. Le duc le prit en croupe, chemina jusqu'à la *Pìazza de glì Ebreì*, et ordonna à son domestique de l'attendre pendant une heure à cette même place. Si dans une heure il ne le voyait point reparaître, il pourrait rentrer chez lui. Le serviteur qui devait l'attendre impassible sur la place fut retrouvé au petit jour, blessé, étendu sur les dalles, et ne put rien révéler. On sait le reste. Il résulte aussi d'une lettre du cardinal Ascanio Sforza à son frère Ludovic le More, qu'on retrouva la mule abandonnée et toute harnachée près du palais du cardinal de Parme; le cardinal ajoute : « Le Pontife a tenu la chose secrète, pensant que le duc, poursuivant une intrigue amoureuse, sera entré dans quelque maison d'où il n'a pas pu sortir jusqu'à présent, mais dont il s'échappera cette nuit. » Mille bruits couraient dans la ville : les uns accusaient les Orsini, les autres Bartolomeo d'Alviano, tous ceux enfin contre lesquels Gandia avait récemment combattu; quelques-uns disaient qu'il fallait voir là le résultat de la fuite de Giovanni



Sforza, le mari de Lucrèce, qui se vengeait ainsi des relations que le duc de Gandia avait avec sa propre sœur. Quelques jours avant le meurtre, Ascanio Sforza, frère de Ludovic le More, et parent de l'époux de Lucrèce, vice-chancelier de l'Église, avait eu une contestation violente avec la victime; ceux qui, dans l'entourage du Pontife, détestaient le cardinal, l'accusèrent tout haut du meurtre, et il fut appelé à comparaître. Ascanio refusa de se présenter si on ne lui donnait un sauf-conduit signé des deux ambassadeurs de Naples et des rois catholiques; mais le Pape, à ce moment, croyait si peu à sa culpabilité, qu'il ne l'interrogea même point et le congédia avec bienveillance ; le bruit courut même que Sforza devait remplacer César comme légat au couronnement. Peu à peu cependant l'opinion se faisait, on murmurait tout bas un nom que personne n'osait prononcer à voix haute, et que les envoyés des souverains à la cour Vaticane, dans les chancelleries bien closes, osaient à peine confier au papier. Les épigrammes ailées couraient la ville, pleines de sang et de vengeance; les poètes, en invoquant le Tibre qui venait de rouler dans ses ondes vengeresses le fils du Bœuf Borgia, menaçaient le Pontife et sa race :

Merge, Tiber; vitulos animosas ultor in undas
Bos cadat inferno victima magna Jovi.

A la date du 23 juin, neuf jours après le meurtre, Alexandre VI ne renonce pas encore à trouver les assassins, il soupçonne des personnages d'importance; ce soupçon perce dans la dépêche de l'envoyé de Flo-



rence : « Sa Sainteté se montre toujours préoccupée de rétrouver les assassins de son fils ; mais, ce matin, des personnes dignes de foi m'ont dit que maintenant il a assez d'informations ; il va dissimuler afin de voir s'il peut, par son indifférence, dissiper les inquiétudes des auteurs du crime et les mieux dévoiler. Ce sont des hommes de haute importance, c'est l'opinion commune. » Le 5 août, ce même Bracchi est plus catégorique dans ses informations : « On afffrme que le Pape sait tout, mais qu'il dissimule pour des raisons que j'ai déjà données. Quelques-uns répugnent à le croire, mais ce qu'il y a de vrai, c'est que Sa Sainteté ne cherche plus, et tous ceux qui l'entourent ont la même opinion, il doit savoir la vérité [1]. » Les soupçons, nous l'avons dit, s'étaient portés sur les ennemis du Vatican, sur les Colonna, les Orsini, sur Giovanni Sforza, seigneur de Pésaro, le mari de Lucrèce répudié, sur Ascanio Sforza, parent de ce dernier, vice-chancelier de l'Église, le seul qui n'avait pas osé assister au consistoire du 19 juin où le Pontife, communiquant aux cardinaux la nouvelle de la mort, avait fait sa confession publique, exprimé sa profonde douleur, donné le spectacle d'un repentir sin-

1. — Dans son ouvrage, *Histoire de la ville de Rome au Moyenâge*, aux notes qui correspondent à la page où il fait le récit de l'assassinat, Gregorovius a indiqué toutes les sources contemporaines auxquelles on peut puiser pour acquérir la certitude de la culpabilité de César. Il faut distinguer entre les ambassadeurs qui écrivent dans la semaine même du crime, et entre les historiens *contemporains*, mais qui, trois ans après seulement, dirent nettement le nom de César, sans montrer comme nous les errements divers, les insinuations et les tâtonnements de l'opinion publique à Rome au moment même de l'assassinat. On avait été jusqu'à prononcer le nom du pauvre Gioffre, le frère de César, nature molle, timide, et qui n'était capable ni du forfait, ni même de la pensée de l'accomplir ; néanmoins le Pape, dans le consistoire du 19 juin, crut devoir disculper son fils Gioffre.



cère, et pris enfin la résolution de réformer les mœurs du Vatican, objet de scandale pour l'Italie. L'absence d'Ascanio avait produit sur le consistoire une impression fâcheuse; mais Garcilazzo de la Vega, ambassadeur de Sa Majesté catholique, spécialement chargé d'expliquer son abstention, s'était levé après le Pontife pour protester, au nom du vice-chancelier, contre une aussi horrible accusation; s'il n'avait point paru au consistoire, c'est qu'il craignait les embûches du parti espagnol, d'où venait l'accusation; il protestait donc, par la bouche de l'ambassadeur, de l'affection qu'il avait pour la victime, et se tenait prêt à venir se justifier auprès du Saint-Père. Alexandre VI, avec une courtoisie dont il ne sembla jamais se départir dans ses relations avec les cardinaux, alors même qu'il était dominé par un sentiment aussi pénible que celui qu'il ressentait alors, avait cru devoir absoudre immédiatement Ascanio, et l'assurer de la foi qu'il portait à ses assertions, n'ayant jamais eu le moindre soupçon à l'égard du cardinal « qu'il avait toujours considéré comme un frère [1] ». En somme, l'effet avait été immense, plus de vingt lettres écrites de Rome aux autres cours d'Italie attestent la douleur du Pontife, on le plaint, on laisse de toute part éclater les regrets que cause le trépas de ce beau jeune homme, dans lequel « le Pontife avait placé

1. — Voici la réponse du Saint-Père aux protestations de Garcilazzo : « Undi, el pontifice rispose. » « Idio non voglia che habiamo tal fan- « tasia, ne si possimo pensar mai che sua signoria nefacesse un minimo « torto, maxime si grando come è stato questo, perchè l'havimo repu- « tato per fratello, et in ogni sue occurentie et di l'illustre signor du- « cha suo fratello, di noi ha disposto come a sua signoria ha parso ; « sichè non havemo niuna scyntilla di questo, et ogni volta chel vigni « el sarà ben vinuto. » — Sanudo, *Diarii*, t. I, col. 653.

l'espoir et la gloire de sa race »; et, dans ce temps fertile en drames, dans cette Rome dissolue où personne n'est sûr du lendemain, ce meurtre est certainement celui qui aura produit l'impression la plus durable.

Mais bientôt, du dehors, vont venir les accusations directes; elles partiront de ceux qui, par leur situation exceptionnelle, et surtout par leur absence, se sentaient alors à l'abri de la vengeance des Borgia; ils prononceront tout haut le nom du meurtrier, ils le confieront à ces dépêches qui, restées alors secrètes, ou connues seulement des chancelleries, déchiffrées aujourd'hui et publiées, ont livré à la postérité le secret du Vatican.

Nous savons désormais, par l'étude des papiers diplomatiques, que Pigna, l'envoyé de Ferrare, fut le premier à dénoncer nettement le cardinal de Valence comme l'assassin de son frère, et l'opinion publique tout entière, encore qu'elle n'osât point formuler l'accusation directe, était conforme alors à celle des ambassadeurs; et, de cette opinion, les preuves contemporaines abondent. Où était César, et quelle fut son attitude pendant les jours qui suivirent le meurtre? Il était enfermé dans son palais du Borgo San Angelo, où sans doute il faisait les préparatifs nécessaires pour son ambassade à Naples; pendant cinq semaines, du 14 juin au 22 juillet, le Pape, officiellement du moins, ne le vit point. Alexandre affectait une réserve austère; sa douleur était toujours profonde et sincère. Constamment renfermé, refusant toute audience, il travaillait avec la commission des six cardinaux qu'il venait de nommer pour réformer l'Église, et il avait déclaré tout haut dans le consistoire que, désormais, il n'aurait égard, ni



à la parenté, ni aux relations privées, ni aux intrigues; et s'en référerait en toute chose à ce qui était droit et à ce qui était juste. La mort de son fils aîné semblait en avoir fait un autre homme; jamais peut-être on ne vit pareille revanche de la nature; il semblait touché par la grâce et le repentir[1]. Les lettres de condoléance lui arrivaient de toute l'Italie, et toutes les puissances catholiques prenaient part au deuil qui le frappait. A chaque souverain, il répondait par un bref où il épanchait sa douleur en termes profonds et pleins de dignité. Savonarole lui-même, qui allait enflammer Florence par ses violentes prédications contre Alexandre VI, faisait trêve à ses discours pour consoler le Pontife. De temps à autre, il s'indignait bien de ne point trouver le meurtrier et gourmandait les sbires; mais peu à peu le silence se fit : il renonça à l'idée de le poursuivre, et la conviction de tous fut qu'il savait désormais toute l'étendue de son malheur, et connaissait mieux que personne où il aurait dû frapper. On reconnaissait un maître dans celui qui avait porté le coup; Alessandro Bracci, dans la dépêche à la Balia de Florence que nous avons déjà citée, se faisait l'écho de la voix publique : « Celui qui a mené la chose a bonne cervelle et bon courage, et, de toute façon, on reconnaît que c'est un grand maître. »

Cependant, il avait bien été question de changer le

1. — *Voir* à ce sujet la lettre de Bracci, ambassadeur de Florence, aux X di Balia, datée 23 juin 1497, publiée par M. Thuasne. (Appendice du IIe vol. du *Diarium*, page 671.) — *Voir* les lettres de Petrus Delphinius (*Veterum scriptor, et monum. ampl. collectio*). — *Voir* Sanudo (*Diarii*, tome I, colonne 653), le discours qu'il tint au consistoire, puis (colonne 655), les décisions déjà prises par le conseil des six réformateurs nommés à la suite de ce consistoire.



légat et de confier à Ascanio Sforza la mission de couronner le Roi de Naples, ce qui prouvait jusqu'à quel point Alexandre reconnaissait l'innocence de ce dernier; mais le Pape n'avait pas donné suite à son projet. On attendait le légat; le bref qui le désignait et annonçait sa venue au nouveau souverain avait été signé le 9 juin; il fallait aboutir : César partit donc le 22 juillet, accompagné d'une escorte de trois cents chevaux. Une circonstance regrettable nous enlève la certitude à l'égard du fait de l'entrevue du Pape avant le départ; le *Diarium* du maître des cérémonies, qui est notre guide, s'arrête brusquement au lendemain de l'assassinat pour ne reprendre qu'au 8 août, et il est plus que probable que l'événement est la cause directe de cette interruption. Les *Diarii* de Sanudo nous disent bien que César a pris congé du Pape, et qu'il attendra à quelques lieues de Rome, sur la route de Naples, les douze mille ducats que le roi Frédéric doit lui fournir; mais nulle part on ne voit le père en face de son fils après un tel forfait.

CÉSAR COURONNE LE ROI DE NAPLES

C'est par les dépêches des ambassadeurs de Venise à Naples que nous savons l'attitude de César au couronnement du Roi. Le bref du Pontife enjoignait au légat de mettre un terme aux désordres qui désolaient le royaume, d'apaiser la furie de la guerre, et d'apparaître « comme l'Ange de la paix ».

La discorde, en effet, régnait au royaume; les uns tenaient pour la France, les autres pour Aragon, et César avait à remplir une haute mission, celle de con-



cilier les partis. Il s'était mis en route avec une escorte nombreuse et des fourgons considérables ; toutes ses dépenses devaient être soldées par le roi Frédéric, qui était cependant très pauvre : aussi les dépêches sont-elles pleines de doléances au sujet de la charge que le Vatican imposait à un souverain déjà peu sûr de son trône et dépourvu des ressources nécessaires pour l'occuper avec éclat. Les barons du royaume, convoqués pour la circonstance, refusèrent d'assister à la cérémonie ; le prince de Salerne, attendu le 6, ne donna point son concours, et le prince de Bisignano, qui avait formellement promis sa présence, voyant l'abstention générale, ne parut point davantage[1]. Naples était alors ravagé par la fièvre; on résolut donc que le légat rencontrerait le souverain, le 6 août, à Capoue. A peine arrivé dans cette ville, César tomba malade et on dut reculer la cérémonie jusqu'au 10. L'avant-veille, le 8, Gioffre, son frère, prince de Squillace, et Dona Sancia sa femme, fille du roi Alphonse, par conséquent proche parente du roi Frédéric, avaient quitté Rome, autant pour assister César que pour relever un peu cette cérémonie qui menaçait de manquer d'éclat, puisque les plus grands seigneurs du royaume avaient résolu de s'abstenir, et qu'elle n'aurait pour témoins que les ambassadeurs des puissances et le populaire. Cependant, le légat remplit son office avec cette gravité prématurée qu'il apportait dans

1. — «... Il cardinal Valenza legato apostolico era zonto a Capua con cavalchature 700, et ch'el daria gran spexe al Re, el qual e poverissimo... » — « Da Napoli lettere, nulla di conto, ch'el cardinal Valenza era ancora a Napoli e che si havia gran spexa. » — «... Il legato cardinal Valenza si parti di Napoli a di 22 agosto; havendo data gran spexa al Re, *per esserli stato sulle spalle* a sue spexe alcuni giorni. » — Sanudo, *Diarii*, t. I, col. 710-736-738.

les cérémonies publiques; il déploya le plus grand faste et fit honneur au Saint-Siège : le souvenir du drame qui venait de se passer à Rome dut ajouter un singulier intérêt à l'acte qu'accomplissait le jeune cardinal. Devant le représentant du Saint-Siège, investi, pour la circonstance, des plus hauts privilèges réservés aux successeurs de saint Pierre, on porta ce jour là les insignes du pouvoir spirituel et temporel : les *Flabelli*, la *Sedia gestatoria*, le *Globe*, et l'*Épée*, et César essaya de se concilier les bonnes grâces d'un souverain dont son père avait beaucoup à attendre. Il reçut de lui, à la place du malheureux Gandia, l'investiture de Bénévent, de la baronnie de Fiumari et du comté de Montefoscolo, au nom d'un fils de son malheureux frère. Le 22 août, après un séjour d'une quinzaine dans le Napolitain, il reprenait le chemin de Rome, au grand soulagement du roi Frédéric qui, au dire de Martin Zorzi, ambassadeur de la Sérénissime, « avait eu sur les épaules César et ses trois cents chevaux ». Il est probable que Borgia visita les nouveaux domaines concédés par le Roi, car, parti le 22 de Naples, il ne se présenta aux portes de Rome que le 5 septembre.

Le 6 au matin, tous les cardinaux présents à Rome furent invités à se rendre au monastère de Sainte-Marie Nouvelle pour recevoir le légat, revenu la veille de sa mission. Le cardinal de Sienne vint le premier avec don Godefroy de Borgia (un cousin du Pape, père du cardinal du même nom), puis successivement quelques-uns des ambassadeurs, enfin tout le Sacré-Collège. Après avoir célébré la messe, le cortège, se rendit au Vatican où le Pape attendait son fils. Spectacle plein

d'angoisse pour ceux qui savaient le mot de la sanglante énigme (et pas un d'eux ne pouvait l'ignorer); on allait voir, au milieu des pompes de l'Église, s'avancer Caïn revêtu de la pourpre, et recevoir les bénédictions de celui dont il avait brisé le cœur. Arrivé au pied du trône, le jeune cardinal s'inclina, et son père, encore plein du souvenir de Gandia, ouvrit silencieusement les bras et le baisa froidement au front sans mot dire : « *Non dixit verbum Pape Valentinus nec Papa sibi, sed eo deosculato, descendit de solio.* » Telle est l'expression qu'emploie le maître des cérémonies, témoin oculaire de cette réception. Sanudo exprime avec plus de concision la même pensée : « *Solo lo baccio.* »

Aujourd'hui encore, après avoir tout lu, tout compulsé, on ne peut pas, à l'appui des dépêches parties alors de Rome, et comme justification des échos de l'indignation publique, produire un document véritablement décisif et irréfutable qui nous montre la main de César dans le meurtre de son frère ; on est même forcé de dire que Sanudo, à trois reprises différentes, se fait l'écho de la voix publique qui persiste à accuser le cardinal Ascanio Sforza : et cependant, alors que la plupart des procès de l'histoire peuvent être revisés, celui-ci ne le sera pas. C'est qu'à partir du moment où Gandia vient de disparaître, l'ambitieux César, poursuivant le but qu'il s'est fixé, va accomplir avec une logique implacable les actes qui lui permettront de l'atteindre, et tirer les conséquences de son crime. Nous allons le voir tour à tour renoncer à la pourpre, ramasser le gonfalon tombé des mains de son frère, se substituer à lui dans toutes ses



dignités et tous ses commandements, et tenir à sa place l'épée de l'Église ; c'est par l'épée que César arrivera à la couronne. *Is fecit cui prodest.*

Au lendemain de la mort de son frère, comme il résulte d'un acte rédigé le 19 décembre 1498, par-devant le notaire Beneimbene, César devait être nommé administrateur des biens du fils de Gandia, substitué dans son duché, et dans ses possessions féodales de Sessa, de Téano, de Carinola et de Montefoscolo. La veuve, Maria Enriquez, restée à Valence où sa famille fit souche, avait réclamé en son nom tous les biens mobiliers, qui montaient à la valeur de trente mille ducats d'or [1].

Cette branche de la famille des Borgia, qui forme un rameau distinct, resta toujours en Espagne et y fonda une famille puissante. Francesco de Borgia, marquis de Lombay, duc de Gandia, grand maître de la maison de Charles-Quint, converti subitement à la vue du cadavre défiguré de sa belle souveraine dont il conduisait les restes à l'Escurial, devint général de l'ordre des Jésuites et, mort en 1562, fut mis par l'église au rang des Saints.

1. — L'acte est publié dans Gregorovius (Appendice), *Lucrèce Borgia.*



CHAPITRE IV

CÉSAR DUC DE VALENTINOIS

1498-1499

Projets ambitieux de César et du Pontife. — L'épée de César Borgia. — Logique qui préside à la conception du plan de César. — Les négociations du mariage avec la fille du Roi de Naples. — Refus du Roi de Naples aux propositions du Vatican. — Mariage de Lucrèce Borgia avec le neveu de Ferdinand d'Aragon. — Louis XII s'avance vers le Pape en solliciteur. — Traité secret entre le Roi de France et le Vatican. — Départ de César pour la France. — Son voyage. — Entrée à Chinon. — César duc de Valentinois. — Les deux Charlotte fiancées de César. — Charlotte d'Albret et sa famille. — Contrat, conditions du mariage. — Sa célébration. — Le traité secret s'exécute. — César suit le Roi à Lyon. — Deuxième expédition des Français en Italie.

Ce n'était point par hasard que César Borgia recueillait les bénéfices de la catastrophe de la mort de son aîné; il y avait là un plan conçu, il dirigeait les événements, forçait la main à la destinée, et son père, hier encore brisé de douleur, allait devenir son complice. Non seulement Alexandre devait pardonner, mais il allait oublier le crime et en tirer parti. Si la nature avait pris sa revanche en l'accablant sous un coup imprévu, montrant à tous qu'il n'y a pas d'âme si perverse qui ne tienne à l'humanité par quelque fibre secrète; le désir effréné de jouir, celui d'enrichir ses enfants, de faire d'eux des princes et des rois (peut-être aussi, il faut bien le reconnaître, une pensée qui avait sa grandeur, celle de la subordination définitive du pouvoir des



barons romains à la domination pontificale, et le développement de la puissance du Saint-Siège), ses visées politiques enfin et ses appétits avaient repris en lui le dessus, imposé silence à sa douleur et apaisé ses ressentiments. L'homme politique à vues profondes, l'ambitieux insatiable, le simoniaque et le père avide, oubliant les serments arrachés par la douleur et les projets de réforme qu'il avait solennellement annoncés, subsistaient seuls en lui désormais, et ils allaient profiter de la situation que le meurtre avait créée.

Dès le 8 septembre, César a repris au Vatican toute son influence et tout son crédit, c'est même lui qui fera nommer Grimani patriarche de Venise. Bientôt le Pontife arrivera à le redouter, son tempérament hardi, sa violence, son énergie, lui inspirent une sorte de terreur ; son génie aussi l'étonne et le séduit, il sent dans ce fils indomptable une force qu'il faut utiliser. Il a commencé à faire de Lucrèce un instrument politique qui lui procure des alliances, et va demander la nullité du mariage avec Sforza pour s'assurer l'appui du Roi de Naples. Après avoir obtenu ainsi pour sa fille une union plus éclatante que la première, César, désormais son fils aîné, encore cardinal, mais avide de briser ses liens, deviendra à son tour un instrument de sa grandeur. En effet, d'après les assertions répétées des témoins du Vatican, c'est le Pontife encore plus que César qui se montrera avide de voir celui-ci rejeter la pourpre, pour trouver en lui un instrument plus utile et plus sûr.

Il est désormais acquis à l'histoire, par une lettre d'Alexandre VI à Charles VIII, que dès août 1497, c'est-à-dire un mois après la mort de Gandia, le Pontife avait



déjà roulé dans sa tête un projet qui impliquait la renonciation de son fils César au cardinalat; en conséquence il avait commencé à nouer des intrigues en vue de son mariage, et lui destinait la veuve du roi Ferdinand de Naples, ou Dona Sancia sa belle-sœur, bien qu'elle fût mariée à Gioffre, le propre frère de César. Rien n'arrêtait le Pontife ; Gioffre, nommé cardinal, pourrait remplacer son frère au Sacré-Collège une fois ses liens matrimoniaux rompus, et César, dans le cas où Frédéric d'Aragon n'aurait pas approuvé son alliance avec la veuve de Ferdinand, aurait épousé sa belle-sœur. Sanudo, dans ses *Diarii*, enregistre le même bruit un mois après, et il ajoute un détail caractéristique des mœurs du temps : « Gioffre, plus jeune que sa femme (il n'a encore que seize ans), n'a pas accompli le mariage; il n'est point un homme et, selon ce que j'ai compris, il y bien des mois que Dona Sancia s'est donnée au cardinal de Valence [1]. » C'est même de là que part l'accusation contre Sancia; on a le regret de dire qu'elle sera confirmée bientôt par le passage du journal de Burckardt que nous avons cité plus haut, et on n'oublie point que le maître des cérémonies est le témoin oculaire de toute chose.

Si l'idée venait du Pape, César, très probablement, la lui avait imposée dans son ardent désir d'arriver à d'autres destinées. A l'appui de ces idées ambitieuses et de ces projets d'avenir, conséquence immédiate de la suppression de la personnalité de Gandia, qui occupait la place que son jeune frère ambitionnait, et que son père

1. — *Diarii* de Sanudo, t. I, colonne 792, 26 sept. 1497.

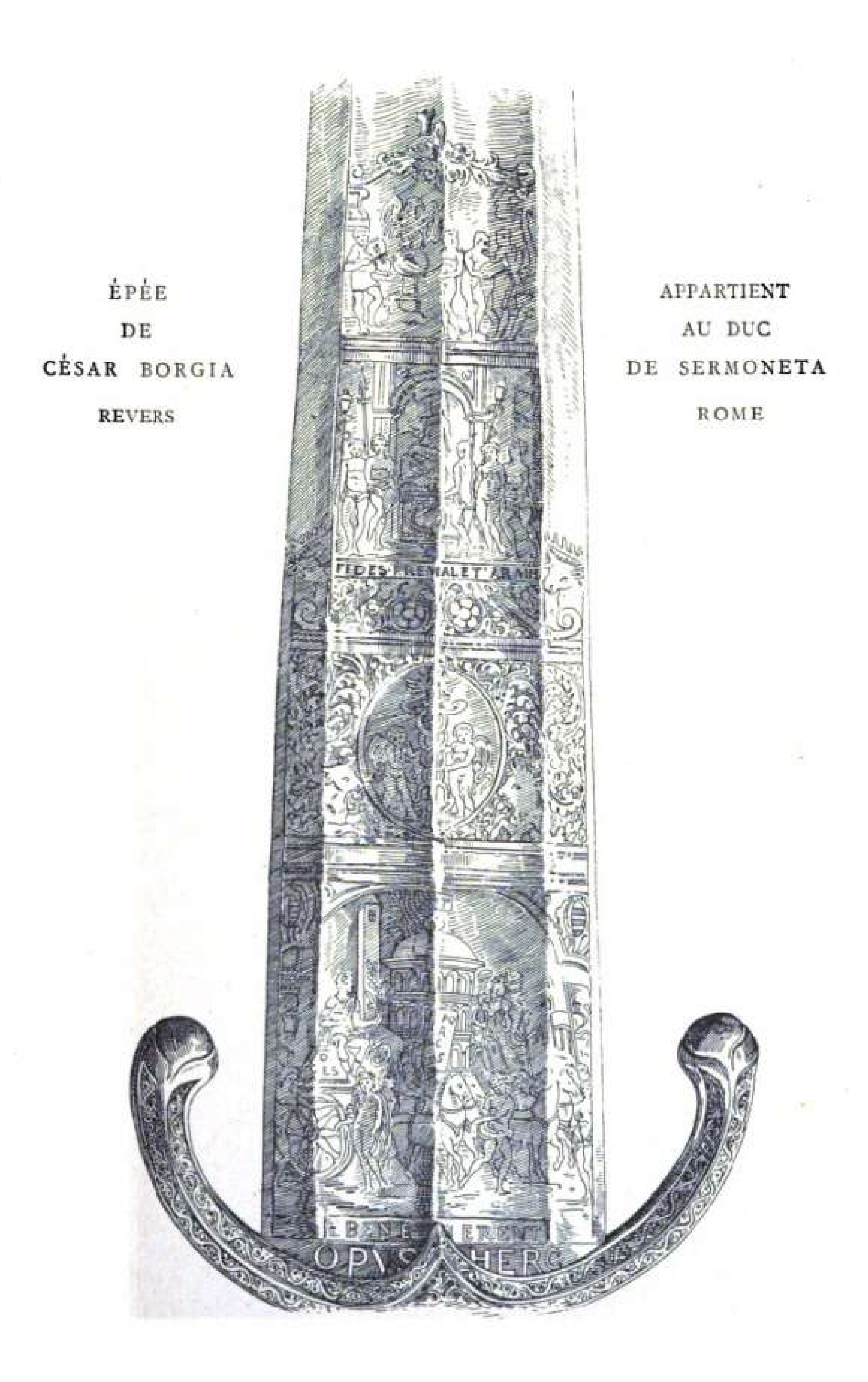


devait bientôt lui donner, il existe un singulier document dont les historiens ont tenu compte, mais auquel, selon moi, ils n'ont pas donné toute sa valeur. Nous voulons parler de l'épée de César, encore cardinal, aujourd'hui aux mains du duc de Sermoneta, chef de la famille des Gaëtani, d'où était sorti Boniface VIII, et qui fut la souche des barons romains du même nom.

Ce glaive, qui porte une date, a la forme d'un *stocco* d'apparat : si l'on considère que les inscriptions nombreuses qui couvrent la lame, que toutes les représentations gravées sont belliqueuses et consacrées à la glorification du César romain, — l'arme elle-même est, pour ainsi dire, placée sous son invocation par l'inscription à la base : CVM. NVMINE. CESARIS. OMEN; — on ne peut s'empêcher de conclure que, revêtu de la pourpre et voué à l'Église, le jeune cardinal roulait déjà dans sa tête des projets d'une ambition démesurée, projets conçus en dehors du cercle de l'Église et dans le domaine des conquérants et des souverains. La seule occasion qu'ait eu un cardinal d'employer une arme de cette nature, même lorsque l'homme est indépendant et superbe et qu'il a revêtu le caractère que César a montré pendant sa courte carrière ecclésiastique ; c'est celle qui lui fut fournie par son père le jour où il le désigna comme légat *a latere* pour le couronnement du roi Frédéric d'Aragon. Le cérémonial comportait l'usage d'une épée symbolique du pouvoir temporel et de la plus haute juridiction, l'hypothèse n'a donc rien que de vraisemblable. L'historien Gregorovius a tenu compte de cette épée comme document, et il lui a fait sa place ; faisant allusion au « *passage du Rubicon* », au « *triom-*

ÉPÉE
DE
CÉSAR BORGIA
FACE

CONSERVÉE
DANS LA
FAMILLE GAETANI
ROME



ÉPÉE
DE
CÉSAR BORGIA
REVERS

APPARTIENT
AU DUC
DE SERMONETA
ROME

phe de César », et aux nombreuses compositions gravées sur la lame, l'historien s'exprime en ces termes : « Les allusions au César antique font comprendre les idées qui fermentaient déjà dans le cerveau du cardinal. » Tout concorde donc à prouver les ambitieux projets, et il y a là un aveu prématuré dont l'histoire, ce nous semble, doit tenir compte [1].

Une logique implacable présidera à l'enchaînement des faits qui vont se dérouler devant nous : César rentrera d'abord dans le siècle en déposant la pourpre ; une fois laïque et libre, il prendra l'épée, et, ramassant le gonfalon de l'Église tombé des mains de son frère Gandia, il s'intitulera capitaine général des armées pontificales. Une fois capitaine, il cherchera une alliance royale pour s'appuyer sur les forces d'un souverain et se constituera une armée : vainqueur, il sera duc ; duc, il sera Roi, ou il succombera. *Aut Cesar, aut nihil*, sera désormais sa devise.

Nous ne trouvons de trace de César au Vatican, à la fin de cette année 1497, qu'en deux circonstances sans importance ; nous savons qu'il est à Rome, car le 17 octobre il va chasser à Ostie en compagnie du Pape et du cardinal d'Agrigente ; en décembre, le cardinal Hippolyte d'Este, de la famille des princes régnants de Ferrare, fait son entrée à Rome. César y assiste encore, il s'élève même une question de préséance qui est résolue

1. — Ce monument, aussi intéressant au point de vue de l'art qu'au point de vue de l'histoire, nous a paru digne d'une monographie complète, que nous avons publiée, en mars et en avril 1886, dans la Revue *les Lettres et les Arts*.

Ce travail est enrichi de superbes illustrations ; nous avons trouvé là l'occasion d'étudier la cour littéraire de César et le cénacle d'artistes qui a gravité autour de lui.



en faveur du frère du duc de Ferrare. Le 10 décembre, le cardinal de Parme étant mort, César, en un seul jour, reçoit 12 mille ducats d'or, bénéfice annuel provenant de la succession de ce dignitaire, que le Pape lui accorde en attendant qu'il y doive renoncer en rejetant la pourpre.

Dès le mois de février 1498, le bruit de la renonciation du cardinal de Valence occupe les esprits dans toute la ville de Rome. César paraît de moins en moins sous le costume ecclésiastique, il va le plus souvent vêtu à la française « more gallico » et en armes; on l'a même vu en public vêtu à l'orientale, accompagnant le frère du sultan Djem à la visite aux basiliques.

Nous avons dit qu'on négociait déjà pour lui une alliance avec le Roi de Naples, qui lui aurait donné la principauté de Tarente et d'Altamura avec la main de sa fille Charlotte, née d'une princesse de Savoie, et dont l'éducation se faisait à la cour de France. En même temps, à la suite d'une enquête revêtue de toutes les apparences de la sincérité, Alexandre avait obtenu la nullité du mariage contracté entre sa fille Lucrèce et Giovanni Sforza de Pésaro, déclaré inhabile au mariage. Se sentant condamné d'avance, victime d'une machination menée à la fois par le Pape, par César, par Ascanio Sforza et par le duc de Milan, Giovanni de Pésaro s'était laissé arracher une déclaration d'impuissance écrite de sa propre main; mais, en cédant, il avait lancé contre Lucrèce, sa femme, contre le Pape et contre son fils, une accusation monstrueuse qui a retenti à travers les siècles [1]. Pour qu'on ne doutât

1. — Giovanni, se plaignant des violences exercées contre lui, déclara



pas de lui, au dire de la dépêche du 23 juin 1497, adressée par Costabili, l'envoyé de Ferrare, à son souverain le duc Hercule, le duc de Milan lui avait fait la proposition de prouver publiquement sa virilité. L'alliance de Lucrèce allait s'accomplir le 20 juillet 1498, celle de César, au dire de son père, ne devait point tarder. Lucrèce épouserait Don Alphonse, frère de Dona Sancia et fils naturel d'Alphonse II, mort sur le trône de Naples ; il recevrait le titre de duc de Bisceglie, avec la ville du même nom et celle de Quadrato. C'était la limite du sacrifice que pouvait faire le roi Frédéric ; nature droite, celui-ci se sentait la proie de ces Borgia auxquels Aragon avait déjà fourni deux alliances, et plein de scrupules à l'égard de l'union de sa fille avec « un prêtre fils de prêtre ». Il demandait que le Pape, s'il persistait dans son désir d'alliance, changeât les règles de l'Église et déclarât qu'un cardinal peut prendre femme. Frédéric s'enhardit, refusa nettement son consentement ; et le 15 juin 1498, Sanudo, d'une lettre de l'ambassadeur de Venise à Rome, extrait le passage suivant : « Le nozze del cardinal Valenza en la fia del re Federigo era andata en fumo[1]. » Le Roi de France, Louis XII,

aux divers souverains de l'Italie que Lucrèce avait été sa femme effective, et que si on la lui enlevait, c'est que le Pape voulait la garder pour lui. « *Anzi haver la conosciuta infinite volte, ma chel Papa non guelha tolta per altro se non per usare con lei.* » — Dépêche de Milan, 23 juin 1497, Antonio Costabili al Duca Ercole. — Archivio de Modena.

1. — Non si parla piu di nozze, perche (havia detto) il Re : « Mi par el fiol d'il Papa, ch'el cardinal, non sia di grado di darli mia fia per moglie, *licet* sia fiol del Papa. » Et cusi sono andato in fumo dicendo : « Fate un cardinal si possi maritar, et tignia el capello, et io *tunc* li darò mia figlia. » — *Diarii*, t. I, col. 988, 15 juin 1498.

Quelques historiens ont nié le projet d'alliance entre Charlotte d'Aragon et César Borgia, on suit pas à pas dans Sanudo les longues négociations engagées à ce sujet, et le traité en a été rédigé. Lorsque



successeur de Charles VIII, qui venait de mourir d'accident à Ambroise, le 7 avril, allait combler les vœux du Saint-Siège, et réparer l'outrage fait à l'orgueil des Borgia.

Louis XII, en effet, vient solliciter du Saint-Siège la dispense nécessaire pour répudier sa femme Jeanne et épouser la reine Anne, veuve de son prédécesseur, qui lui apportera en dot sa beauté et son duché de Bretagne. Jamais désir d'un puissant souverain ne devait favoriser davantage les projets d'un ambitieux; mais le Vatican allait lui faire payer cher cette faveur. César, « follement attaché à son titre de Valence », doit y renoncer en abandonnant la carrière; par une combinaison étrange, qui est à la fois le fait du hasard et celle de son idée fixe, il aspire à l'investiture du comté de Valence, que le Roi de France va ériger pour lui en duché: c'est ainsi que le cardinal espagnol deviendra duc français avec le même titre. On stipule en même temps une alliance royale faite sous les auspices de Louis XII. C'est le prologue du voyage de Borgia en France, porteur de la dispense pontificale et du bref qui appelle au Sacré-Collège Amboise, archevêque de Rouen; c'est aussi le prologue d'un traité d'alliance offensive et défensive entre le Saint-Siège et la couronne de France. Tandis que le Pontife favorisera l'invasion du Milanais

César, repoussé, dût s'unir à une princesse de Navarre, le père de la nouvelle fiancée, Alain d'Albret, voulut connaître les bases du premier contrat pour savoir si on lui faisait les mêmes avantages. Nous avons rencontré la copie du traité (que nous reproduirons en son lieu et place) aux archives de Pau, où nous avons eu tant à nous louer de l'obligeance et de l'érudition de M. Flourac, qui nous a mis en présence du précieux dossier relatif au mariage du Valentinois avec Charlotte d'Albret.



et la reprise du Napolitain, Louis XII, par réciproque, aidera Alexandre à conquérir les Romagnes, et à reconstituer le domaine temporel. On dirait que César sent que sa vie sera courte et ses destinées rapides ; toute cette intrigue va se nouer et se dénouer pendant le temps qui s'écoule entre les premiers jours de 1498 et le 14 août, date de la décision du Sacré-Collège. Tout est préparé à l'avance ; Villeneuve, baron de Trans, l'envoyé spécial du Roi de France, porteur des patentes ducales pour César, débarque à Ostie le matin même du jour où le cardinal de Valence, dans une humble attitude, avec une déférence marquée pour ses pairs, se présente à eux pour la deuxième fois, demandant qu'on le relève des vœux qu'il a prononcés « contraint et forcé » et contre toute vocation. Mais l'Espagne a pénétré cette intrigue ; dans César laïque, l'allié du Roi de France, elle voit à la fois un danger pour Naples et pour Castille : Garcilaso, l'ambassadeur, se lève et proteste ; il va détacher quelques partisans des Rois catholiques, en dénonçant l'intrigue ourdie avec la France. Alexandre VI voit le danger et prend la parole pour invoquer un argument vainqueur : comme il est de notoriété publique que la vie privée du cardinal de Valence est un sujet de scandale, la sécularisation s'impose « pour le salut de cette âme ». Il la demande donc au collège, avec la liberté pour l'ex-cardinal de Valence de contracter mariage. D'ailleurs, on distribuera aux personnages agréables à la couronne d'Espagne les bénéfices actuellement vacants, et ceux auxquels doit renoncer Valence ; ces bénéfices se montent à trente-cinq mille florins d'or. L'argument est sans réplique ; tous les

cardinaux, « *omnes communi et concordi voto* », se rendent aux vœux du Pontife, s'en remettant à sa volonté et à sa discrétion. Le vote à peine obtenu, et César à peine délié de ses vœux, Villeneuve franchit les portes de la ville et remet au Saint-Père les patentes royales.

Le traité était conclu d'avance, et nous en lirons bientôt les clauses ; on avait tout escompté, le départ était même préparé de longue main, comme si rien ne pouvait entraver les projets du Pontife ; ceux qui devaient accompagner César en France étaient déjà désignés. Le trousseau aussi était prêt, il était l'objet de l'admiration des désœuvrés de Rome ; on parlait des attelages, des harnachements et des parures, des bijoux, des présents, des riches livrées et des armes superbes, des étoffes d'or, des brocarts et des velours ; enfin d'un déploiement de luxe excessif, qui devait d'ailleurs exciter les railleries de la cour de France.

Le baron de Trans, chambellan du roi Louis XII et son envoyé, partait avec le nouveau duc ; Giordano Orsini était aussi du voyage, avec tout un brillant état-major de jeunes Romains. Pour son séjour, César emportait deux cent mille ducats d'or en monnaie sonnante, provenant des confiscations prononcées quelque temps auparavant contre Pierre de Aranda, évêque de Calahorra, le vieux majordome du Pape, auquel celui-ci, pour lui faire rendre gorge, avait intenté un procès en hérésie. Trois cents juifs et usuriers, condamnés aux peines les plus graves, avaient vu commuer leur peine en exposition publique, coiffés de la mitre et revêtus de chapes jaunes, moyennant le

prix de fortes amendes qui devaient s'ajouter encore au viatique de César.

Le Roi de France avait annoncé l'envoi d'un vaisseau, de deux barques et de cinq galères à Ostie, sous le commandement du sieur de Sarenon, pour conduire César dans son royaume. On l'attendait à la fin d'août, il tarda jusqu'au 27 octobre, et prit à bord ses cent serviteurs, écuyers, pages et estafiers, avec douze chariots et cinquante mules destinés à porter les bagages. Le majordome Remiro de Lorca, dont le sort au service de César devait être un jour si cruel, et le fameux médecin espagnol Gaspare Torella, que nous retrouverons sur notre route, l'accompagnaient aussi, avec son fidèle secrétaire Agapito. Parmi les trente gentilshommes formant son brillant état-major, on comptait Giangiordano Orsini, Pietro Santa-Croce, Mario di Mariano, Domenico Sanguigna, Giulio Alberini, Giambattista Mancini, Bartolomeo Capranica. Le *Diarium* de Burckardt enregistre le départ à la date du 1er novembre; il se fit, dit-il, secrètement et sans pompe, aux premières heures du matin. Cependant, Cattaneo, envoyé de Mantoue, qui assista au départ, nous a montré César sur un riche coursier, avec un béret sur lequel flotte une plume noire, vêtu d'un pourpoint de damas blanc à bordure d'or, et sur les épaules un manteau de velours noir, à la mode française. Le Pape resta à la fenêtre jusqu'à ce qu'il l'eût perdu de vue. Il ne traversa pas la ville, mais suivit le Tibre et tout le Transtevère. Ainsi s'expliquent les paroles de Burckardt, « *secrete et sine pompa recessit ex urbe.* » La navigation dura dix jours, l'archevêque de Dijon reçut César au môle de Marseille;

de là on se dirigea sur Avignon, où le fils du Pontife rencontra Julien de la Rovère. Le futur Jules II, naguère l'ennemi juré des Borgia, détenteur de la forteresse d'Ostie, en rupture de Sacré-Collège et sans cesse hors du royaume, vivait à la cour de France par suite de ses dissensions avec les Borgia, mais il s'était apaisé depuis qu'en août 1497, à la suite du traité de Braciano, on lui avait rendu son gouvernement d'Ostie. Un mois avant le départ de César, Alexandre VI avait écrit au cardinal pour lui recommander son fils; le 11 septembre, Julien lui avait répondu en protestant de sa grande affection, dont il lui donnait la preuve en venant au-devant de César à Avignon. Julien, par la même occasion, demandait l'autorisation de ne rentrer à Rome qu'au printemps de 1499, afin, disait-il, de ne pas s'exposer aux intempéries de l'hiver en voyage. Ce Julien de la Rovère, qui devait jouer un rôle si considérable dans l'histoire de César Borgia, et qui, parvenu à la papauté, allait précipiter la ruine du fils d'Alexandre, s'entremit avec beaucoup d'entrain pour lui dans cette circonstance. Sa correspondance avec le Pontife au sujet de César est des plus curieuses, si l'on considère qu'il devait être l'agent direct de sa perte : « Je ne veux pas cacher à V. S., dit le cardinal dans une de ses missives, que le duc de Valence est si plein de modestie, de prudence, d'habileté et doué de tels avantages au physique et au moral, que tout le monde est fou de lui ; il est en haute faveur à la Cour et auprès du Roi, tout le monde l'aime et l'estime, et j'éprouve à le dire une véritable satisfaction [1]. »

1. — *Voir* à ce sujet dans Gregorovius, « Histoire de la ville de Rome au Moyen âge », au chapitre V (Alexandre VI), les extraits de la corres-



Raymond Perrault, cardinal de Gurck, avait déployé à l'égard de César à Avignon la même courtoisie, mais personne ne dépassa de la Rovère; nous connaissons par les lettres de César, lues en plein consistoire par le Pape même, les largesses du cardinal à l'égard du Valentinois : pendant douze jours il l'entretint à ses frais, lui et toute sa suite, et sacrifia une somme de sept mille ducats d'or. La même lettre, citée par Sanudo, nous montre César faisant son entrée dans Avignon, vêtu d'une veste de brocart, toujours magnifique dans sa tenue, monté sur un beau cheval barbe sorti des fameux haras du marquis de Mantoue qui lui en avait fait présent.

D'Avignon César se rendit à Valence, la capitale de son nouveau duché; on voulut lui faire les honneurs du château royal; mais toujours prudent, et décidé à n'accepter les bienfaits du Roi que s'ils répondaient pleinement aux promesses du traité secret fait avec le Saint-Siège, il refusa d'y descendre avant d'avoir été mis en possession officielle de son État. A peine arrivé dans la ville, Mgr de Clairins, envoyé royal, lui présenta, au nom de Sa Majesté, le cordon de Saint-Michel, honneur suprême réservé alors aux princes du sang et aux plus grands du royaume; le Valentinois le refusa encore, déclarant qu'il ne l'accepterait que des mains mêmes du Souverain. L'ambassadeur de Sa Majesté se plaignit

pondance originale de Jules II conservée à la Marciana de Venise, provenant de la chancellerie de l'archevêque de Chypre, Livio Podocataro. Le Conseil des Dix avait fait main basse sur les papiers de l'ancien secretaire d'Alexandre VI au moment de sa mort, survenue à Venise. Nous avons à notre tour dépouillé ce volumineux dossier dont la moitié se trouve à la Marciana, et l'autre aux archives des Sa Ma gloriosa dei Frari.



hautement d'un tel affront ; aussi, le séjour fut-il court ; la première étape devait être celle de Lyon, et là, à défaut des lettres du Valentinois adressées à son père, nous avons du moins le récit de Benoit Maillart, le grand prieur de l'abbaye de Savigny, dans sa chronique écrite au jour le jour au moment même du passage du Valentinois : « Au mois de novembre de l'an susdit, 1498, entra à Lyon monseigneur le duc de Valentinois en Dauphiné, neveu du pape Alexandre VI, avec une grande pompe dans les habits et les chevaux. »

Par ordre du Roi « qui l'avait mandé et commandé », une réception magnifique fut faite au Duc par le consulat lyonnais ; des mystères et des farces furent joués « *en l'Herberie et au Change* ». Le peintre François de Rochefort fut chargé des décorations et Claude Chevallet « de la facture de la rhétorique et bergerie morale..... des mystères de la dite entrée..... ; des *Morisques* dansèrent avec des sonnettes. »

Le 7 novembre, un banquet fut offert au Valentinois ; le grand prieur a tenu compte de la grande chère qu'on y fit, et l'éditeur de la chronique a publié les comptes de la dépense qu'entraîna le menu, aussi curieux par le nombre des plats que par leur détail [1].

1. — Monsieur Guignes, archiviste à Lyon, a réédité ces mémoires de Maillart, qui ont plus qu'un intérêt local. Voici les détails relatifs aux dépenses du banquet : « Les mémoires des fournitures faites à cette occasion par Georges Pépin, pâtissier, et Laurent Cataigne (Gadagne), marchand apothicaire, peuvent donner une idée du menu de ce festin et des mœurs du temps : 28 chapons, 24 lapins, 14 douzaines de perdrix blanches, 2 de rouges, 16 canards, 35 tourterelles, 3 douzaines de bécasses, 6 levraux, des grives et des alouettes, 12 paons, 10 faisans, une rouelle de veau, une pièce de bœuf, 1 quintal et demi de lard, oranges, vanille, deux « goneaulx », 18 patés de coings, 18 tartes d'Angleterre, 18 dariolles d'Angleterre, 18 « bridefaveau », 18 plats de rissolles, 18 plats de « foub », 18 plats de gelée, langues de mouton,



De Lyon, César se rendit en Touraine, où résidait alors la cour de France, cour errante qui passait constamment de ville en ville, d'Amboise à Chinon, puis à Loches, puis à Blois, au grand ennui des envoyés des ambassadeurs qui, dans leurs dépêches, se comparent à des Zingari et se plaignent constamment des frais et des démarches auxquels ces déplacements les entraînent. Le séjour de prédilection de Charles VIII avait été Amboise, Blois allait devenir la résidence habituelle de Louis XII, et, en attendant que les constructions qu'il faisait faire lui permissent d'y demeurer, le Souverain résidait à Chinon. Le 31 octobre, César était encore à Avignon: on en a la preuve par la date d'une lettre qu'il écrivit de là au marquis de Mantoue; enfin, le 18 décembre, il faisait son entrée à Chinon.

Les questions d'étiquette avaient alors une importance considérable, et la personnalité de César, mal définie à cause de sa naissance, rendait le cas assez difficile; tout en voulant lui rendre les honneurs suprêmes en raison de ce qu'il attendait du Pontife, et user avec lui de la plus haute courtoisie, le Roi ne voulut cependant pas traiter son hôte en fils de souverain; il le rencontra donc par hasard, sous prétexte d'aller à la chasse, à deux lieues des portes de la ville. Là il lui fit grande fête, le traita avec une familiarité qui conciliait tout et, évitant habilement le conflit de préséance, le laissa faire

18 « plats de mestier », 18 pâtés de chapons, 18 pâtés d'alouettes, 18 « darriolles de cresme », amandes, œufs, eau rose, gresse blanche, etc., 2 livres 6 gros de canelle, 1 livre 3 gros d'orangeat, 1 livre 3 gros d'anis, 1 livre 1 gros de « pignons », 1 livre 1 gros de coliandres, 1 livre 3 gros de « mandrians », 3 gros de dragées musquées, 32 cimaises d'hypocras, menues épices, gingembre, muscades, giroflée, sucre de Portugal, malvoisie, muscat, raisins de Corinthe, prunes, dates, grenades, etc., etc.



tout seul cette entrée somptueuse qu'il avait préparée de longue main. A l'entrée du pont César trouva pour le recevoir le cardinal de Rohan, monsieur de Ravestain, le sénéchal de Toulouse et monsieur de Clermont, suivis d'une brillante escorte qui représentaient le Roi.

C'est toujours à Brantôme, en sa *Vie des hommes illustres*, au chapitre « César Borgia », qu'il faut revenir, pour décrire l'entrée de César à Chinon. Il n'a pu y assister, mais ayant trouvé dans les archives, de sa famille une relation laissée par un témoin oculaire, il se l'appropria. Cette relation était écrite en vers français, « en ryme telle qu'elle pour ce vieux temps et assez grossière... dit le seigneur de Bourdeilles, mais je l'ay mise en prose au plus clair et net langage. » Comme on a pu comparer cette relation avec celles des divers ambassadeurs des puissances à leurs souverains, nous sommes certain d'avoir l'impression exacte et vive de cette cérémonie devenue légendaire dans l'histoire de Chinon.

« Le Duc de Valentinois entra ainsi le mercredi dix-
« huitiéme jour de Decembre mil quatre cens quatre-
« vingts dix-huit. Premierement marchoient devant lui
« Monsieur le Cardinal de Ruan, Monsieur de Ravestain,
« Monsieur le Senechal de Thoulouze, Monsieur de
« Clermont, accompagnez de plusieurs Seigneurs et
« Gentilshommes de la Cour jusques au bout du Pont
« pour lui faire compagnie à son entrée; devant lui y
« avoit vingt-quatre mulets fort beaux, chargez de
« bahus, coffres, et bouges, couverts de couvertures,
« avec les Escussons et armes dudit Duc; après encore
« venoient vingt-quatre autres mulets avec des couver-

« tures rouge et jaune mi-parties, car ils portoient
« la livrée du Roi, qui estoit jaune et rouge : ....
« puis après suivoient douze mulets avec des couver-
« tures jaunes de satin barrées tout à travers. Puis
« venoient dix mulets ayant des couvertures de drap d'or,
« dont l'une barre étoit de drap d'or frisé, et l'autre ras :
« qui font en tout soixante et dix par conte. Quand tous
« les mulets furent entrez dans la Ville, ils monterent
« tous au Château.

« Et après vinrent seize beaux grands coursiers,
« lesquels on tenoit en main, couverts de drap d'or
« rouge et jaune, ayant leurs brides à la genette et
« à la coutume du Pays. Item après cela venoient
« dix-huit Pages, chacun sur un beau coursier : dont
« les seize étoient vestus de velours cramoisy, et les
« deux autres de drap d'or frizé. Pensez que c'estoient,
« disoit le monde, ses deux mignons, pour estre ainsi
« plus braves que les autres. De plus, par six laquais
« estoient menez, comme de ce tems l'on en usoit fort,
« six belles mules, richement enharnachées de selles,
« brides, et harnois, tout complets de velours cramoisy,
« et les laquais vestus de mêmes. En après venoient
« deux mulets portant coffres, et tous couverts de drap
« d'or. Pensez, disoit le monde, que ces deux-là por-
« toient quelque chose de plus exquis que les autres,
« ou de ses belles et riches pierreries pour sa maîtresse
« et pour d'autres, ou quelques Bulles et belles Indul-
« gences de Rome, ou quelques saintes Reliques.
« disoit ainsi le monde. Puis après venoient trente
« Gentilshommes, vestus de drap d'or et de drap d'ar-
« gent. Item il y avoit trois Menestriers, c'est à savoir

« deux Tambours et un Rebec, dont l'on usoit fort en « ce temps-là, ... ces deux Tambourineurs étoient « vestus de drap d'or, ainsi qu'estoit la coustume de « leur Pays, et leurs Rebecs accoustrez de fil d'or : et « aussi les instrumens estoient d'argent avec de grosses « chaines d'or ; et alloient lesdits Menestriers entre « lesdits Gentilshommes et le Duc de Valentinois, « sonnant toujours. Item quatre Trompettes et Clairons « d'argent richement habillez, sonnant toujours de leurs « instruments. Il y avoit aussi vingt-quatre laquais, « tous vestus de velours cramoisy mi-parti de soye « jaune ; et estoient tous autour dudit Duc : auprès « duquel estoit Monsieur le Cardinal de Roüen, qui « l'entretenoit.

« Quant audit Duc, il étoit monté sur un gros et « grand coursier, harnaché fort richement, avec une « robe de satin rouge et de drap d'or mi-parti (je ne « puis pas bien comprendre quant à moi cette étoffe) « et brodée de force riches pierreries et grosses perles. « A son bonnet estoient doubles rangs de cinq ou six « rubis, gros comme une grosse fève, qui montroient « une grande lueur. Sur le rebras de sa barette, y « avoit aussi grande quantité de pierreries, jusques à « ses bottes, qui estoient toutes lardées de cordons d'or, « et bordées de perles.

Et un collier, pour en dire le cas,
Qui valait bien trente mille ducats,

« Ainsi dit la rime dudit escrit.

« Le cheval qu'il montoit estoit tout chargé de « feuilles d'or et couvert de bonne orfevrerie, avec

« force perles et pierreries. Outre cela il avoit une « belle petite mule pour se pourmener par la Ville, « qui avoit tout son harnois, comme la selle, la bride, « et le poitrail, tout couvert de roses de fin or espais « d'un doigt. Et pour faire la queüe de tout, il y avoit « encore vingt-quatre mulets, avec des couvertes « rouges, ayant les armoiries dudit Seigneur; avec « aussi force cariage de chariots, qui portoient forces « autres besoignes, comme des lits de campagne, de « la vaisselle, et autres choses.

Ainsi entra, pour avoir grand renom,
Ledit Seigneur au Château de Chinon.

« Voilà l'équipage du galant dont je n'ai rien changé « du sens de l'original. Le Roi étant aux fenestres le vit « arriver, dont il ne faut pas douter qu'il ne s'en mo- « quast, et lui et ses courtisans, et qu'ils ne dissent que « c'étoit trop pour un petit Duc de Valentinois. »

Nous avons aussi à ce sujet la relation de l'ambassadeur vénitien, rapportée dans les *Diarii* de Sanudo ; elle ne diffère point de celle de Brantôme, dont d'ailleurs elle contrôle l'exactitude en la complétant. « Le cortège, dit l'ambassadeur, se dirigea vers le château de Chinon assigné comme logement au Duc ; deux cents archers qui formaient la garde royale l'y attendaient. Le Valentinois mit pied à terre et se rendit auprès du Roi très chrétien qui l'attendait dans la salle. Auprès de Sa Majesté se trouvait le cardinal de Saint-Pierre-aux-Liens et de nombreux gentilshommes. A peine en vue du Roi, le Valentinois se courba presqu'à terre, il fit quelques pas, et à moitié chemin se courba encore. Le Roi se décou-

vrit, le Valentinois avança jusqu'aux pieds de Sa Majesté et il allait se prosterner, quand Sa Majesté se leva pour l'en empêcher; le Duc se borna à lui baiser la main, et derrière lui trois des gentilshommes en firent autant. Les deux personnages échangèrent quelques paroles, puis le cardinal de Rohan, s'avançant vers le Roi, lui dit que monseigneur le Duc n'avait pas encore pris son repas. « Que sa Seigneurie aille donc dîner », répondit le Roi, et on se sépara. Rohan accompagna le Valentinois jusqu'au logement qu'il devait occuper dans le château près de Sa Majesté; et bientôt celle-ci envoya nombre de seigneurs de sa cour, et des hauts personnages qui vinrent rendre hommage à son hôte.

« Après dîner, Louis XII envoya de nouveau sa garde privée au Duc, qui revint s'entretenir avec lui; ils restèrent ensemble de longues heures, et fut royalement traité. Le lendemain, dans l'après-dîner, le Roi l'appela encore, et ils firent une promenade avec une escorte très restreinte. Le matin les ambassadeurs de la Sérénissime étaient venus faire visite au Duc qui les avait reçus avec une grande courtoisie. On attend le prince d'Orange, ajoute le correspondant du Sénat, qui date sa lettre de Chinon le 21 décembre; aussitôt le Roi partira et ira à Angers, puis à Nantes, où doit venir la Reine. Une fois là on célèbrera le mariage. »

L'impression de cette entrée fut très vive, et les habitants en gardèrent le souvenir. On racontait dans la foule que les chevaux destinés à être montés par César, et qui suivaient, tenus en mains par les valets, étaient ferrés en or massif; en réalité le nouveau duc



de Valentinois avait poussé la recherche jusqu'à les faire ferrer en argent[1].

Les soldats de Fornoue, ces rudes compagnons de Charles VIII qui ne connaissaient du Valentinois que sa fuite du camp de Vellétri lors de l'expédition dans le Napolitain, ses hautes prétentions en fait de préséance, et le renom qu'il s'était déjà acquis par sa vie dissolue et sa renonciation au cardinalat, virent là une démonstration exagérée, un luxe effeminé et un peu ridicule. Cette profusion d'or, de diamants, de satins et de perles étalés sur sa personne, faisait un contraste avec les armures des combattants du Taro, et, en somme, le Roi et ses courtisans raillèrent entre eux la « vaine gloire et bombance sotte de ce duc de Valentinois[2] ».

Cependant, au point de vue de sa politique, Louis XII tenait à ménager César; celui-ci lui avait apporté une lettre autographe de son père qui devait engager le

1. — Le détail nous est donné par le maître des cérémonies d'Alexandre VI qui consigne le fait dans son journal : « Magnum thesaurum portasse dictum fuit, et inter alia relatum fuit plures vel multos ex equis suis ferratos fuisse ferris argenteis. »

2. — Dans les papiers de Machiavel à la bibliothèque Palatine de Florence on trouve aussi une description du costume du Duc qui prouve l'exactitude du récit de Brantôme et ajoute quelques détails à l'appui de cette recherche efféminée que César déploya dans cette circonstance : « La persona del Duca avea una veste alla franzese dal lato manco di velluto nero, con XII rasi doro, in ciascuno dé quali era uno grande ballascio, e nel petto avea una bellissimo specchietto di diamanti di grandissima valuta, e intorno ad lo orlo delle maniche uno orlo di grosse perle. E dal lato ritto era la veste di broccato con la manica fijo al gombito et a piè del vestito era uno orlo di grosse perle.

Avea in capo una berretta di velluto nero con una perla innanzi lunga o grossa come una ghianda. Dipoi era uno fregio che andava sopra la berretta con grosse perle : li stivali sue erano pieni di perle e altri ricami d'oro e tutti s'allacciavano con nastri d'oro. » (Ferrato.) Entrata del Valentino, nel 1498, a cinone in corte del Cristianissimo. — Venise, 1868. Ce fragment nous est communiqué par l'honorable bibliothécaire de l'École des beaux-arts, M. Eugène Muntz.



Roi de France : « Nous envoyons vers Votre Majesté, afin de lui montrer combien nous voulons, en tout, lui complaire, notre propre cœur, c'est-à-dire notre fils aimé le duc de Valentinois....., et nous vous prions de le traiter de telle façon, que tous puissent comprendre combien ce César, que j'ai remis à votre royale bonne foi, vous est en tout devenu cher. » Comme il pouvait être isolé au milieu des gentilshommes français jaloux de son apparat, le Souverain Pontife lui avait aussi remis une lettre personnelle pour le sieur Du Bouchage, chambellan de Sa Majesté. Mais les deux personnages en présence, le Roi et César, étant liés chacun de leur côté par leurs intérêts les plus chers, le résultat de l'entrevue n'était pas douteux. Le traité secret conclu entre le Pontife et le Roi de France contenait, pour première clause, la remise de la dispense qui devait permettre à Louis XII d'épouser la veuve de son prédécesseur, la promesse d'alliance des armes françaises avec celles du Saint- Siège pour la conquête du Napolitain, et l'investiture du royaume, une fois la conquête effectuée. En échange, Louis XII mettait fin à l'ancien dissentiment qui s'était élevé au sujet de la comté de Valence, sur laquelle le Saint-Siège avait encore des prétentions, et, l'érigeant en duché, il le détachait de la couronne de France en faveur de César Borgia, devenu duc de Valentinois. Il s'engageait en outre, César ayant renoncé à ses bénéfices ecclésiastiques, à lui payer une rente de vingt mille livres avec trente mille ducats d'or comptant ; le nouveau Duc aurait aussi une compagnie de cent lances françaises qu'il emploierait à ses vues : ce qui fait dire à Michelet : « c'est-à-dire le drapeau de la

France, la terreur de nos lis affichés à côté des clés pontificales. C'était lui livrer l'Italie. » Le Roi promettait enfin d'obtenir pour lui la main d'une princesse royale, qu'on ne désignait point dans le traité, mais que les négociations depuis longtemps engagées désignaient suffisamment. Il s'agissait à ce moment d'obtenir la main de Charlotte d'Aragon, la fille du roi Frédéric de Naples, élevée à la cour de France. Pour preuve de la bonne volonté du Saint-Père, celui-ci donnerait le chapeau de cardinal à Georges d'Amboise, archevêque de Rouen, favori du Roi et son premier ministre [1].

De toutes ces conventions, une seule, jusque-là, avait reçu sa pleine exécution; nous avons vu Villeneuve, l'ambassadeur spécial du Roi de France à Rome, remettre aux mains du Pape les patentes royales de l'érection du duché le 13 août 1498, et César venait effectivement d'être reçu à la cour de France comme duc de Valentinois. Mais le succès des négociations qui devaient faire de lui l'héritier éventuel d'une couronne allait échouer; comme nous l'avons déjà dit, Frédéric, de tout temps, avait montré peu de propension pour ce mariage; peu à peu il était même arrivé à ressentir à ce sujet une véritable répulsion; d'une autre part, la jeune fille qui, au dire d'une dépêche lue au Conseil secret à Venise, avait une passion pour un baron de Bretagne de la suite de la reine Anne (influencée peut-être aussi par son père et par son entourage), se refusait absolument à se prêter à

1. — Les différents articles du traité découlent l'un de l'autre, le mariage fait par l'entremise du Roi avec une personne non désignée, mais choisie de sa main, y est indiqué : « Domp César de Borgia en faveur de certain mariage que nous entendons faire de sa personne *en cestuy royaume.* » — *Voir* le père Anselme, *Généalogie des Borgia*, t. V.



cette union. Cette brillante entrée à Chinon eut donc un lendemain assez sombre. Julien de la Rovère, dès le 18 janvier 1499, dans une lettre adressée de Nantes à Alexandre VI, lui faisait part de cet échec, et celui-ci, dans une lettre du 4 février, répondait « que le Roi l'exposait à la risée de tous, car c'était un fait de notoriété publique que César était venu en France pour contracter mariage ». Les négociations pendantes furent sur le point de se rompre; il fut même un instant question, pour César, de reprendre la route de Rome, car, le 4 février, Louis XII, qui se trouvait alors à Loches, donna des instructions pour le départ.

On sait que le duc de Valentinois était porteur de la dispense qui permettrait au Roi de rompre son mariage, mais en face des lenteurs du Roi de Naples, puis du refus définitif de sa fille Charlotte, l'astucieux Duc feignit de n'avoir point reçu de son père le bref de dispense. Comme il était évident que ce bref était lancé puisque le Roi en avait été avisé par le Pape lui-même, Louis XII avait passé outre. Dès le 17 décembre, sur la requête du Roi, pressé d'agir et d'en avoir fini avant le printemps, le cardinal de Luxembourg, l'évêque de Cette et l'évêque d'Albi, unis aux trois commissaires pontificaux, se croyant d'accord avec César, tout en agissant en dehors de lui, avaient rendu la sentence de divorce dans l'église de Saint-Denys à Amboise; le mariage ne comportait donc plus qu'une formalité à accomplir. Sans doute, Borgia pouvait encore suspendre l'effet de la bulle en refusant de la remettre au Souverain; mais l'acte, violent en lui-même, aurait eu peu de portée, et derrière ces questions toutes person-

nelles de l'union du Roi avec la veuve de Charles VIII, s'agitaient des intérêts politiques de premier ordre. Venise, Milan, Naples et Florence étaient en émoi et attendaient le résultat des négociations entre le Vatican et la cour de France ; et comme on redoutait une nouvelle descente en Italie, selon le résultat des entrevues les alliances pourraient se grouper pour ou contre le Souverain.

Il y avait donc un intérêt réel pour le Roi de France à remplir les vœux du Pontife ; aussi essaya-t-il encore de triompher des répugnances de Frédéric d'Aragon d'abord, puis de celles de sa fille Charlotte. Le 2 mars 1499 il faisait asseoir la jeune princesse à sa table en face du Valentinois ; mais la jeune fille, qui aimait ailleurs, et dont la résistance de son père servait les intérêts de cœur, tout en n'osant pas rompre avec le Roi, opposait à ses instances une attitude passive. Elle exigea, pour preuve de l'assentiment du roi de Naples à son union, d'entendre de la bouche même de son ambassadeur, Antonio Frisoni, que son père et souverain avait pour agréable de complaire à Sa Majesté sur ce point. Louis XII ayant enfin compris qu'il ne triompherait pas de ces répugnances, après avoir essayé sans succès de substituer à Charlotte d'Aragon sa propre nièce, la fille du comte de Foix, jeta les yeux sur les filles d'honneur de la Reine pour donner une compensation au Valentinois. En attendant, César, toujours fier, le prenait de haut avec Naples ; il allait répétant avec arrogance que si le roi Frédéric avait refusé son alliance comme bâtard, il avait oublié qu'entre eux deux la différence était grande : Frédéric, en effet, était bâtard

de Roi, tandis que lui-même était bâtard de Pape, et s'en glorifiait [1].

CHARLOTTE D'ALBRET

Il y avait alors, parmi les demoiselles d'honneur de la Reine de France, venues de tous les points de la France et de l'étranger pour former autour d'elle un brillant cortège, et apprendre les bonnes manières et le goût français, une belle jeune fille du même nom que celle que César devait épouser d'abord : Charlotte d'Albret, la sœur du Roi de Navarre Jean d'Albret, fille du vieil Alain le Grand, duc de Guyenne. Anne de Bretagne l'avait appelée à Paris dès sa jeunesse ; elle avait grandi près d'elle, prenant le haut ton de la Cour, au milieu des seigneurs les plus brillants, les plus nobles et les plus braves, sous la tutelle d'Anne, reine de beauté, femme élégante et pieuse, qui ne sut jamais rien des désordres de son mari Charles VIII. « La Reine, dit le père Hilarion de Coste dans l'Éloge d'Anne de Bretagne, comme une autre Vesta et une autre Diane, tenait toutes ses nymphes à une discipline fort étroite et restait néanmoins pleine de douceur et de courtoisie. »

Alain d'Albret, dit le Grand, duc de Guyenne, comte de Dreux, de Gaure, de Penthièvre, de Périgord, vicomte de Tartas et de Limoges, sieur d'Avesnes, avait épousé Françoise de Bretagne, parente de la Reine de

1. — *Voir* les *Diarii* de Sanudo. — « Et li oratori disse al Re de Franza non daria une bastarda dil re al ditto ducha, non che la legiptima sua fiola in un bastardo del Papa......... Et il Duca predicto volse Monsignor di Trans..... et che era lui bastardo e il re Alphonso, et lui e fiol dil Papa, et si gloriava. » — Colonne 558....., 27 mars 1499.



France, et en avait eu huit enfants. L'aîné, Jean, avait épousé Catherine de Foix, la sœur de François Phœbus, Roi de Navarre, mort sans enfant; et, comme héritier du trône, du chef de sa femme, il avait ceint la couronne[1]. Quand le Roi de France tourna les yeux vers Charlotte d'Albret, il chargea un certain sieur de la Romagère d'entamer des négociations avec Alain d'Albret, son père; et l'intérêt politique de la couronne de Navarre, menacée par les Rois catholiques et en guerre avec leurs propres suzerains, commandant alors des ménagements à l'égard du Roi de France, les propositions furent accueillies du premier abord, de crainte d'offenser le Roi. Alain cependant voyait ce mariage avec répugnance, et se proposait d'en discuter longuement les conditions et de ne rien accepter que sous bénéfice d'inventaire. Mais le but à atteindre par Louis XII était si considérable, son départ pour l'Italie si urgent, qu'il triompha assez vite des difficultés sans nombre qu'on lui opposa.

Le dossier complet des négociations est conservé aux archives de Pau ; on les suit pas à pas, et le sieur Alain s'y révèle, non pas tant comme un père tendre que comme un personnage plein d'âpreté et de méfiance, et avide d'argent. Il fallait le vaincre à force de promesses, de concessions et de faits, car, pour lui, les actes valaient mieux que la parole royale. Saisi de la demande, il transmit ses réponses au sieur de la Romagère, inter-

1. — Sur Alain d'Albret, consulter « Alain le Grand, sire d'Albret : L'administration royale et la féodalité du Midi, 1440-1522 », par Achille Luchaire, Paris, 1879.

M. Luchaire a connu les sources que nous avons consultées nous-même, et donné une juste idée de la personnalité de ce vieil Alain, qui semble encore un homme du Moyen âge.



médiaire entre le Roi et le duc de Guyenne, et on jeta des bases sans s'engager de part ni d'autre. Le premier acte officiel fut signé à Castelgeloux; le 23 mai 1499 Alain nommait ses procurateurs à l'effet d'assurer les négociations. C'étaient d'abord l'un de ses fils, Gabriel d'Albret, puis messire Regnault de Saint-Chamans, seigneur de Lissac et de Puyjolz, sénéchal d'Agennais, enfin le seigneur de Tinsac, Jehan de Calvimont, licencié en droit. On posa des conditions de part et d'autre, le 19 avril, à Nérac; le sieur d'Albret donna ses blancs seings au seigneur de Lissac pour conclure en son nom sur des bases données; les procurateurs s'étaient rendus auprès du Roi munis des instructions, et, le 29 avril, dans une lettre datée aussi de Nérac, Alain fixa ses conditions. Il demandait « à voir et à toucher » la dispense que, au nom du Roi, le sieur de la Romagère disait avoir été accordée à César, archevêque et cardinal, par le pape Alexandre VI, car lui aussi n'entendait point donner sa fille à un prêtre fils de prêtre.

Ensuite, comme le Roi avait déclaré donner au Valentinois une dot de cent mille livres, Alain demandait la conversion des livres en ducats, avec garantie et époques de paiement. Il voulait qu'on établît, en dehors de cette dot et des revenus du duché de Valence et du comté de Dyois, octroyés au fiancé de sa fille, quels étaient ses biens, pour savoir ce que sa femme hériterait au cas où son mari viendrait à mourir avant elle. Lui-même donnait à Charlotte une dot de trente mille livres tournois, dont six mille livres, dix-huit mois après la célébration du mariage, et le surplus, quinze cents livres par an, jusqu'à parfait paiement : moyennant quoi Char-



lotte renoncerait à tous droits sur la succession de son père et celle de sa mère, Françoise de Bretagne. Les conjoints seraient par moitié en meubles et acquêts dès le jour de leurs noces,et si César venait à mourir avant Charlotte, elle aurait pour son domaine quatre mille livres de rentes de prochain en prochain « où bon lui semblerait, et laquelle des maisons du Duc qu'elle voudrait choisir ». Il priait ses mandataires de vérifier si les biens meubles de César en France, qu'on lui avait assuré valoir cent vingt mille ducats, « en dehors de ses immeubles qui sont le duché, le comté de Dyois et le grenier à sel d'Issoudun, toutes faveurs octroyées par le Roi », avaient réellement cette importance.

La clause de la conversion des livres en ducats fut trouvée excessive; le Roi, désireux d'avancer les négociations, consentit à faire garantir la dot promise par les trésoriers généraux, et Jehan de Calvimont obtint un acte en due forme par lequel messire Michel Gaillard, Pierre Brissonnet, Thomas Boyer et Jacques de Bonn, trésoriers généraux de France, s'engageaient à payer les cent mille livres promises au sieur d'Albret dans l'espace de dix-huit mois.

Ce ne fut point assez pour le vieil Alain, il exigea que ces personnages fussent responsables, non pas comme trésoriers généraux, mais comme privés; et chaque jour il émit de nouvelles prétentions. Ces négociations couvrirent une assez singulière intrigue : le représentant le plus important des intérêts du propre père de Charlotte, le sieur de Calvimont, semblait au fond avoir pour mission d'écarter la demande de Louis XII; or le Roi, ou plutôt le cardinal d'Amboise,

qui dirigeait à la place du Roi le sieur de la Romagère chargé de s'aboucher avec Calvimont, résolut de se le concilier, et, pour le mettre dans ses intérêts, lui promit un office au parlement de Bordeaux. Les âpres résistances du vieil Alain étaient donc adoucies par Calvimont, qui trahit son maître en ce sens que, malgré les précautions prises, celui-ci devait définitivement faire un marché de dupe en ne touchant jamais la dot promise. Le Pape, de son côté, avait promis le chapeau de cardinal pour Aymon d'Albret, le frère de Charlotte, et la reine Anne de Bretagne enfin avait été elle-même requise d'agir sur Alain. On trouve dans le dossier des négociations deux minutes de lettres sans date, « *que la Reine de France doit écrire au duc d'Albret lors de la discussion du contrat* »..... « Le mariage du duc de Valentinois et de Charlotte, est-il dit, est très agréable au Roi et à la Reine pour ce qu'il peut être cause de grand profit à eux et au royaume, et aussi pour ce que ledit seigneur roi a promis audit duc de lui donner à femme une sienne prochaine parente.

« *Item*, ledit duc de Valentinois est un très honnête et bon personnage, sage et discret, et pour avoir et acquérir de grands biens et honneur à ce royaume.

« *Item*, le roi et reine réputeront très grand service leur avoir été fait par ledit sire d'Albret en faisant ledit mariage et le reconnaitront envers lui et sa maison.

« *Item*, promettent de veiller à leur fortune future, quelque inconvénient qui leur puisse arriver. »

Présentée sous ce jour, la proposition était des plus honorables; donc. le Roi ayant donné les garanties demandées, et César, de son côté, ayant obtempéré au désir du



père de sa fiancé d'assurer l'avenir de Charlotte en cas d'événement et rédigé, le 10 mai, l'acte de cession de ses biens, s'il mourait avant elle, il n'y avait plus d'objection possible à l'union. Le Pape écrivit alors au Roi pour le remercier, et, en même temps, comme Julien de la Rovère s'était chaudement employé dans cette circonstance, il lui adressait une lettre pleine de sentiments affectueux. Le même jour, 10 mai, on dressa l'acte de mariage au château de Blois par-devant les tabellions jurés du scel, en présence du Roi, de la reine Anne, du cardinal d'Amboise, du chancelier de France, de l'archevêque de Sens, de messieurs de Nemours et d'Orval, des évêques de Bayeux, de Cette, de Melse et de Viviers, du sieur de Tournon, du vice-chancelier de Bretagne, et des procurateurs du duc de Guyenne.

« Aux termes du contrat, Alain d'Albret constitue en dot à sa fille trente mille livres tournois, payables, six mille livres comptant, et le reste par annuités. Les époux sont « par moitié en meubles et acquêts dès le jour de « leurs nopces ». Si le duc vient à mourir avant sa femme, elle aura pour douaire, sa vie durant, quatre mille livres de rentes; s'il laisse des enfants mineurs, la duchesse aura l'administration de leurs corps et biens et faira les fruictz de leurs biens et héritages jusqu'à ce que lesdits enfants soient en âge compétent [1]. »

La dot était mince, mais le contrat énonçait un

1. — M. Bonnaffé, dans une étude qui semblait n'avoir pour but que l'*Inventaire de la duchesse de Valentinois Charlotte d'Albret* (Paris, 1878), a suivi de très près la pauvre Charlotte, fouillant les archives des ducs de la Trémouille, alliés à la propre fille née du mariage de César. On trouvera là le contrat tout entier, et l'inventaire des biens laissés par la veuve de César. Notre but étant moins spécial, nous avons tenu à remonter aux sources mêmes.



considérant de la plus haute importance, il faisait présager le rôle qu'allait jouer César dans la conquête de Naples et du Milanais : le Roi espère que ledit duc, ses parents, amis et alliés lui feront au temps advenir grands et recommandables services, et *mesmement* touchant la quonqueste de ses royaumes de Naples et duché de Milan. » La réciproque comportait l'appui des troupes royales pour le Vatican.

César de son côté, par le même contrat, promit de consigner cent mille livres au sire Alain, à employer en rentes et terres au profit de Charlotte ; c'étaient les cent mille livres données par le Roi et garanties par ses trésoriers. Le 12 mai 1499, le mariage fut célébré et consommé ; l'épouse était si belle qu'on la surnommait « la plus belle fille de France » ; quant à César, au dire de ceux qui l'ont vu alors, il avait l'allure la plus élégante et les traits les plus beaux ; un de ses historiens a même pu dire en parlant de lui : « comme Tibère dans l'antiquité, il était le plus bel homme de son siècle [1]. » Charlotte a donc pu l'aimer, et pendant quelques jours elle a pu croire aussi que cette union, toute politique, encore qu'elle ne lui promît que des orages, pourrait avoir ses jours de calme et d'abandon. Mais c'est un trait horrible des mœurs du temps, ou un signe odieux de la dépravation personnelle des Borgias, que le témoignage apporté au Vatican dix jours après la nuit des noces par un courrier spécial envoyé par César à Alexandre VI. L'époux annonce à son père la célébration et la consommation de l'union, et, dans un langage

1. — *Voir* le portrait que Gregorovius a tracé de César dans sa *Lucrèce Borgia*.



ignoble, dévoile les secrets de la couche nuptiale, flétrissant, contre toute pudeur, cette créature virginale qu'il ne reverra jamais plus, et à laquelle il va laisser un souvenir vivant des seules heures de sa vie où elle a pu croire au bonheur. Charlotte, au contraire, écrivait de son côté au Pontife une lettre où elle lui exprimait ses sentiments de fille dévouée, et lui manifestait son vif désir de se rendre à Rome pour le connaître; puis, d'un ton enjoué, elle se déclarait très satisfaite de son nouvel époux [1].

Le mariage consommé, les destinées de César allaient s'accomplir en même temps que le Vatican recueillerait les immenses avantages de l'alliance dont cette union avec Charlotte d'Albret avait été la consécration. Le Roi de France, lui aussi, allait réaliser ses plans d'invasion de l'Italie ; un document précieux, encore inédit, que nous avons rencontré dans le dossier des négociations avec Alain d'Albret, nous dévoile les

1. — « Venit cursor ex Francia qui nuntiavit SS. D. nostro filium suum, olim cardinalem Valentinum, contraxisse matrimonium cum magnifica Domina (d'Albret), a die presentis mensis, et illud dominica ejusdem mensis consumasse et *fecisse octo vices successive.* » — *Diarium*, tome II, page 532, édition Thuasne. — La lettre a dû être écrite en espagnol, car un document italien dit « hizo ocho viajes », et il n'y a point de raison, si l'Italien ne cite pas des paroles qui ont été prononcées, pour qu'il écrive cette outrageuse confidence en espagnol. D'ailleurs il y a un revers à la médaille, ce galant plein de fatuité aurait au contraire, cette nuit-là, été victime d'une cruelle plaisanterie. « Et pour vous conter des noces dudict duc de Valentinois, il demanda des pilules à l'apothicaire pour festoyer sa dame, là où eust de gros abus, car au lieu de lui donner ce qu'il demandait, luy donna des pilules laxatives, tellement que toute la nuict il ne cessa d'aller au retraict, comme en fireut les dames le rapport au matin. » — *Mémoires* de Robert de la Mark, seigneur de Fleurange, cité dans Thuasne (*Panth. litt.*, ch. VI, p. 128). Ces dames d'honneur qui regardent par les trous de la serrure et épient les démarches d'un époux troublé, c'est là un trait de mœurs dignes du pays de Rabelais.



secrets desseins de Louis XII et d'Alexandre VI. Le traité qu'ils avaient signé est bien connu des historiens, et il a été maintes fois publié ; mais on n'a jamais produit. que nous sachions, celui conclu entre les deux souverains à l'époque où il était encore question, pour César, de s'unir à la fille du Roi de Naples. La teneur de ce document diffère du traité enregistré ; les deux alliés lèvent impudemment le masque, et, dans un instrument diplomatique redigé à l'occasion d'un projet de mariage entre César Borgia et la fille du Roi de Naples ; ils osent faire allusion au partage du royaume de celui là même auquel ils demandent la main de leur fille. Nous le citons dans son entier comme un monument de la perfidie qui présidait alors aux transactions politiques.

«..... de l'accord et union et appointement entre notre Saint-Père le pape Alexandre VI et le Roi très chrétien :

« 1° Afin que notre Saint-Père connaisse l'amour que le Roi lui porte et aux siens, promet le dict seigneur à Sa Sainteté marier Mgr de Valence avecque la fille aisnée de don Fréderic étant avec la Royne et du consentement exprès de la dicte fille.

« 2° Afin que le dit seigneur de Valence ayt de quoi plus honestement entretenir son État, le roi lui donnera pour luy et les siens, à perpétuité, le comté de Valence et de Dyois que l'on estime valoir vingt mille francs par an ; et au cas qu'il ne vaille la dicte somme, le Roy le fournira d'autre État jusques à la valeur de la dicte somme, et pour ce que les frères du dict sieur de Valence sont ducs et princes, le Roy convertira le dict comté en duché.



« 3° Donnera au dit seigneur de Valence cent lances d'ordonnances payées à la façon de France, soit en paix et en guerre, et faisant son entreprise d'Italie ou ailleurs ; le roy lui augmentera sa conduite de deux ou trois cent lances, ainsi qu'il devra être pour le meilleur ;

« 4° Donnera au dict seigneur de Valence la pension annuelle de vingt mille francs à toujours pour sa personne ;

« 5° Au cas que le dict seigneur recouvre son duché de Milan, donnera au dit seigneur de Valence sa comté d'Aste *(Asti)* pour lui et les siens et la tiendra du Roi en foi et hommage.

« *Item.* — Il donnera au dict seigneur de Valence son ordre de Mgr Saint-Michel ; et afin que le Roy connaisse la bonne volonté de notre Saint-Père, Sa Sainteté envoirra à son service le dit de Valence, et aussi pour espouser sa femme. Et pour mieux secrètement et en plus grande sûreté conduire les choses, le Roy fera mettre en ordre incontinent six navires, lesquels seront au port de Ciottat, évêché d'Aix, la mi-août, pour amener le dit de Valence et le légat que notre Sainct-Père envoirra pour plus honestement faire les besognes du Roy. Item parce que.... encourir dangier pour l'absence de Mgr de Valence, le Roy envoirra au dict Saint-Père pour sa garde mille hommes durant sa dite absence pour lesquels soudoyez faut chaque mois quatre mille ducats, lesquels moys par moys seront secrètement délivrés à notre dit Sainct-Père par les mains de Mgr le cardinal de Sainct-Denis étant à Rome, et baillera le Roy bon respondant à Rome pour 3 ou 4 moys.

« Et pour ce que notre Sainct-Père doute que pour cette confédération et perpétuelle amitié aucun prince de la ligue se alienasse contre Sa Saincteté, le Roy leur baillera lettres patentes signées de sa main et scellées de son scel par lesquelles il promettera et jurera à Dieu et à la Vierge Marie défendre, garder et protéger sa dite Saincteté tant en temporalité qu'en spiritualité.

« *Item.* — Touchant le royaume de Naples, *quelque chose que le Roy en fasse*, promet le dit seigneur de rien faire ni conclure sinon par les mains de Sa Sainctеté.

« *Item* fera retourner à Rome nos seigneurs les cardinaux *ad vincula* et de Guoce [1], lesquels Sa Sainctеté traitera amiablement, et en toute douceur, comment ses bons frères, dont le Roy les pourra assurer en les exortant comme comme bon fils d'obédience, qu'ils se obtempèrent et obéissent à notre Sainct-Père.

« Lesquelles choses le Roy promet, en parole de Roy, entretenir, observer et garder, et tant qu'il touche

1. — On ne s'explique point que la minute de ce traité se trouve dans le dossier du mariage de la princesse de Navarre, aux archives des Basses-Pyrénées ; c'était dire hautement à Alain d'Albret que Frédéric d'Aragon avait refusé la main de sa fille à celui qui venait justement lui demander celle de Charlotte d'Albret : mais il est probable que le viel Alain a voulu savoir si on lui faisait des conditions inférieures à celles stipulées pour la fille du roi de Naples; et il aura usé de *petits moyens* pour se procurer ce curieux traité. Les cardinaux cités sont Julien de la Rovère, alors en rupture de consistoire et qui avait fui en France ; et Raymond Perrault, évêque de Gurck, Français, né à Sergières, qu'on a peine à reconnaitre sous le nom de « *Guoce* ». L'évêque de Cette, cité plus bas, est Denys de la Grollaye. On remarquera dans ce traité (dont presque toutes les clauses furent exécutées, à part la substitution de Charlotte d'Aragon à Charlotte d'Albret) le passage relatif au peu de sécurité dont jouissait Alexandre VI quand César était éloigné du Vatican. En calculant le nombre d'hommes qui équivalait, vers 1500, à trois compagnies de lances, on voit que le contingent formé par Louis XII pour Borgia équivalait à une petite armée.



l'État de Mgr de Valence, touchant les dictes comtés, Icelui avec les lettres patentes et authentiques fera passer, ratifier et consentir par la Chambre des comptes.

« Et au résidu pour les autres articles, le Roy en baillera ici à l'évêque de Cette et archidiacre de Chalais lettre secrète qu'il plaira à notre dit Sainct-Père, laquelle sera envoyée avec les mémoires, etc., etc. »

Sept jours après le mariage, à la Pentecôte (le 19 mai), le duc de Valentinois reçut directement du Roi ce collier de Saint-Michel qu'il n'avait voulu prendre que de ses mains royales ; un nouveau courrier qui arriva le 23 à Rome porta au Vatican la nouvelle de cette distinction ; des fêtes publiques célébrèrent l'événement, et le parti espagnol, au dire du maître des cérémonies, se laissa aller à des manifestations déshonorantes pour le Saint-Siège. Cependant, ce mariage, ces traités privés en faveur du Valentinois, les honneurs publics que Louis XII lui rendait, ne constituaient que le décor des événements ; la substance réelle, c'était l'alliance politique qui se tramait à l'ombre de ces démonstrations. On a vu par l'article inséré dans le traité ci-dessus que la conquête du Milanais était décidée, et résolue l'entreprise de Naples. Le 15 avril, le Roi, sûr d'Alexandre VI et de César, qui allait devenir un personnage actif et dont il avait sans doute, malgré sa jeunesse, reconnu la valeur effective, avait signé le traité d'alliance offensive et défensive avec Venise, et cette ligue était dirigée contre tous les princes italiens, à l'exclusion du seul Alexandre VI qui avait le droit d'y entrer. Les négociations avaient été tenues très secrètes ; le principal intéressé, Ludovic Sforza, dit le More, duc de

Milan, contre lequel tout était dirigé, fut le dernier informé. Le prix de l'alliance avec les Vénitiens était la livraison entre leurs mains de Crémone et de Ghieradadda dès que la Lombardie aurait été soumise. Le duc de Savoie, tenu en dehors de ces conventions, mais d'accord avec le Roi de France, laissait les portes du Piémont ouvertes, et les escadrons français allaient s'ébranler. La campagne du Milanais, dont Guicciardini reste l'historien autorisé, devait être heureuse et rapide; le duc Ludovic Sforza était l'objet de l'animadversion publique; trahissant tour à tour Venise, Florence et le Roi de France, il avait traité secrètement et en dehors de tous les princes d'Italie avec Charles VIII, lors de la première descente des Français dans la Péninsule. A l'heure de ce nouveau danger tous l'abandonnèrent ; et, comme il était attaqué à la fois par Venise et les Français, et que ses sujets le haïssaient, ses gouverneurs le trahirent à son tour; il perdit ainsi une à une toutes ses places, et fut bientôt réduit aux dernières extrémités. Le 9 septembre 1499, on apprit coup sur coup au Vatican la prise d'Alexandrie, celle de Tortone, puis la fuite de Ludovic le More et la prise de Milan. Louis XII s'en était remis à ses généraux du soin de conduire ses soldats à la victoire; Giacomo Trivulzio les commandait, avec Louis de Ligny et le comte d'Aubigny; le Roi s'était borné à accompagner l'état-major jusqu'à Lyon, d'où il veillait aux préparatifs. César Borgia figurait dans sa suite, et ne devait se mettre en marche que lorsque Louis XII lui-même irait prendre le commandement de ses troupes.

Le 9 septembre, prêt à le suivre ainsi qu'il était con-



venu et à quitter Charlotte d'Albret, le duc de Valenti nois avait donné procuration à sa femme pour administrer ses terres, son duché de Valentinois, son comté de Dioys et toutes ses seigneuries et chevancés, tant au royaume de France que Dauphiné; en même temps il lui faisait donation par avance de tous les biens mobiliers qu'il aurait au jour de son trépas.

Le Valentinois, en réalité, aura vécu auprès de Charlotte d'Albret plus longtemps qu'on ne l'a cru jusqu'ici; c'est-à-dire depuis la fin d'avril jusqu'au commencement de septembre. Charlotte d'Albret, lorsque son mari se sépara d'elle, était déjà grosse; et au commencement de l'année 1500 elle devait mettre au monde une fille qui reçut le nom de Louise. Si la duchesse de Valentinois était destinée à ne jamais revoir son mari, l'enfant auquel elle allait donner le jour ne devait jamais connaître son père. Les documents nous permettront de suivre la destinée de ces deux victimes de la politique de Louis XII et de celle des Borgia.



DEUXIÈME PARTIE

CÉSAR DUC DES ROMAGNES

CHAPITRE V

LA CONQUÊTE DES ROMAGNES. — 1re CAMPAGNE.

1499-1500

La conquête des Romagnes. — 1re campagne. — César à l'état-major du Roi de France à Milan. — Le Pontife prépare l'expédition contre les barons romains. — César s'adresse au Sénat de Venise pour l'aider dans ses projets d'ambition. — Les barons romains. — Les Gaëtani. — Exactions commises au profit des enfants de Borgia. — Départ de César. — Imola se rend à lui. — Forli se rend à son tour. — Catherine Sforza résiste énergiquement dans la forteresse de la ville. — Catherine prisonnière de César. — Yves d'Allègre est rappelé du camp de César. — Fin de la 1re campagne. — César rentre en triomphe à Rome. — Il est investi du duché des Romagnes. — Il reçoit la rose d'or et le gonfalon. — Libération de Catherine Sforza. — Assassinat d'Alphonse Bisceglie, mari de Lucrèce.

La descente de Louis XII en Italie marque une étape dans la rapide carrière de César Borgia ; le cardinal a vécu, époux d'une princesse de Navarre et duc de Valentinois, il signe et signera jusqu'à la fin de sa vie « César Borgia de France », et, dans son écusson, il accouple nos Lys au Bœuf rouge des Borgia [1]. Sans jamais avoir fait la guerre, puisqu'il était d'Église, César est capitaine à la suite du Roi de France ; au premier rang dans son état-major, représentant direct du Saint-Siège et son fondé de pouvoirs, il mène toutes les

1. — *Voir* la lettre de l'ambassadeur de Venise au Sénat dans les *Diarii* de Sanudo. — « Come el Duca di Valenza havia mutato nome et sichiamava Don Cesar de Franza, fiol dilecto de la Casa Regio, et ha il privilegio di questo. » — Colonne 798, 8 juin 1499.



négociations entre Alexandre et Louis XII, qui désormais arbore nettement ses prétentions, et traite par l'entremise du cardinal d'Amboise. Par les Angevins dont il est héritier, Louis XII prétend au royaume de Naples ; par sa tante Valentine de Milan, héritière des Visconti, il a aussi des droits sur le Milanais, et ce n'est pas seulement en vainqueur qu'il entrera dans la capitale du duché, c'est en souverain. Accompagné du prince de Savoie, du duc de Montferrat, du marquis de Mantoue, du duc de Ferrare et des ambassadeurs de Venise, Louis arrive aux portes de Milan le 6 août, et le peuple l'acclame. César Borgia n'est que spectateur de ce triomphe ; Baldassare Castiglione, le fameux auteur du *Cortigiano*, qui fait partie de la maison du prince de Mantoue, nous le montre entrant à cheval à côté du roi, brillant par le luxe de ses vêtements, par la richesse de ses pierreries, sa jeunesse, sa beauté, et l'auréole que lui met au front la singulière destinée qui a fait d'un fils de pape, cardinal renégat, un prince français et un capitaine. Julien de la Rovère, autrefois l'ennemi mortel des Borgia, mais désormais leur allié, proscrit volontaire, rentre après un long exil dans sa patrie à l'ombre du drapeau fleurdelysé, et c'est un singulier spectacle dans l'histoire que de voir ce futur pontife, allié des ennemis de sa patrie, partisan et fauteur de l'invasion étrangère, et complice des Borgia qui, eux aussi, une première fois ont appelé les Français en Italie.

Pendant que César est au camp français, le Pape réunit autour de lui ses enfants à Népi, et leur fait part des projets qu'il va réaliser avec l'appui des troupes françaises. Son plan est tracé, plan politique



qui cache une arrière-pensée toute personnelle ; la fondation définitive de la puissance de chacun de ses enfants, l'agrandissement et l'exaltation de toute sa famille. Tous les barons romains, possesseurs de fiefs dans le domaine pontifical, seront attaqués, soumis ou supprimés, et dès qu'il aura triomphé de leur résistance, assuré sa domination sur tout le territoire pontifical et partagé entre ses enfants le bien de tous ceux qu'il va dépouiller, Alexandre VI, par le bras de César et avec l'aide des armes françaises, gage des stipulations faites avec Louis XII, reprendra une à une sur les seigneurs, qui les ont usurpés et peu à peu les ont érigés en états indépendants, les anciens vicariats du Saint-Siège dont les papes les avaient investis à la condition de leur payer le cens annuel et de reconnaître son autorité.

La pensée première du Pape avait été de donner un État à César, une fois son alliance consommée ; longtemps à l'avance il avait entamé des négociations à ce sujet, et, tour à tour, il avait compté sur Naples, sur Milan, sur Aragon et sur Venise pour arriver à son but. Les papiers d'État de la République et les *Diarii* de Sanudo, qui suivent pas à pas les faits de la politique intérieure, nous ont tenu au courant de ces divers desseins. Il avait demandé d'abord au Roi de Naples la principauté de Tarente ; du duc de Milan il avait réclamé Bari, et d'Aragon il sollicitait un État en Espagne ; de Venise enfin il attendait une neutralité bienveillante qui lui aurait permis de s'emparer du duché de Ferrare. Il est à peine croyable que quelques jours à peine avant d'unir sa fille Lucrèce à Alphonse, fils

d'Hercule d'Este, Alexandre songeait à lui enlever ses États; nous n'en saurions douter cependant, car le 23 septembre 1499, le cardinal Borgia, cousin de César, légat pontifical à Venise, se présenta au Conseil des Dix tenant en mains une lettre chiffrée du Valentinois qui lui confiait avoir renoncé à Ferrare parce que c'était un trop grand État. Le duc était vieux et aimé de ses peuples, il avait trois fils qui, en admettant que Borgia s'emparât du trône, ne l'en laisseraient jamais jouir en paix; celui-ci pensait donc plutôt à s'emparer d'Imola, de Forli et Pésaro, entreprise facile à réaliser; à moins qu'il pût acquérir Sienne et Piombino. Il voulait même chasser Jean Bentivoglio de Bologne et le réduire à l'obéissance du Saint-Siège [1], aucun de ses projets ne pouvait réussir sans l'assentiment des Vénitiens. Tant que le Valentinois ne fit que menacer, la Sérénissime le ménagea, elle le flatta même, le complimenta et le combla d'honneurs; mais le jour où il tenta de réaliser son plan et froissa les intérêts du Sénat, Venise, devenue l'ennemie déclarée, agit en ennemie.

Tout cet ensemble d'entreprises et ces menées sont-elles le fruit d'une pensée personnelle d'ambition, en dehors de

1. — *Diarii*, Sanudo, 23 sept. 1499, colonne 1345. « Li disse il legato haver avuto in cifra dal Ducha Valentino, ha pensà Ferrara non vol per esser gran stato, il signor e vecchio, amadò da li popoli, ha tre fioli che mai lo lassaria quieto quando lo havesse, perchó voria Imola Forli et Pesaro, la cui impresa sara facile, ove Siena o Piombino, qual parera a la Signoria nostra, et cazar messer Zuan Bentivoglio di Bologna et quel redur sotto la Chiesa. »

A cette communication les sages des Conseils des Dix et de Terre-Ferme répondent prudemment qu'ils accéderaient certainement à l'un des postes proposés, mais qu'il faudrait s'entendre à ce sujet avec le Roi, et que de toute façon Sa Seigneurie verrait le bon vouloir de la Sérénissime à son égard.



toute idée d'exaltation du pontificat, ou faut-il en chercher l'origine dans une haute pensée politique conçue par Alexandre VI et César Borgia? Telle est la question que se sont posée les historiens, qui doivent toujours séparer l'homme privé de l'homme politique. Les uns ne veulent voir dans le Pape qu'un homme audacieux, sensuel, dévoré d'ambition pour ses enfants, porté à réaliser tous les désirs qui lui sont suggérés par ses instincts et ses appétits, sans jamais se soucier des lois divines et humaines, et qui, en somme, a sacrifié le pontificat lui-même à l'amour effréné des jouissances et à la passion qu'il avait pour ses enfants (*svisceratissimo amore*, dit Paul Jove). Les autres, tout en reconnaissant la perversité de la nature d'Alexandre, l'effroyable résultat, pour la cause catholique et pour le Saint-Siège, de sa conduite personnelle, comme homme et comme pontife simoniaque, sans foi et sans religion, constatent cependant, qu'en fait, on lui doit l'unité du territoire pontifical, qu'il a rattaché les Légations et les Marches au Saint-Siège, et peut passer pour l'initiateur de la grande entreprise que Jules II a achevée. Les faits ne sont pas niables, et on les juge mieux avec la perspective des siècles. Si on peut attribuer le schisme qui, avec Luther, allait diviser le monde catholique au XVI[e] siècle, aux effroyables désordres personnels des Borgia, la constitution du pouvoir temporel, ou plutôt la sanction de ce pouvoir par une force séculière dans les mains du pontife, institution qui va durer plus de quatre cent cinquante ans, a eu certainement les deux Borgia pour promoteurs. Le premier, le père, a pu, tout en pensant à l'exaltation de ses fils, avoir pourtant en vue celle du



pontificat; le second n'a pensé qu'à ceindre la couronne du royaume qu'il allait fonder, et c'est ce que Jules II comprit vite.

Alexandre devait préluder à cette grande lutte contre les seigneuries, non pas par la soumission, le rattachement des barons ou la diminution de leur pouvoir, mais par une persécution sans trève, par des exactions d'une violence criminelle à leur égard; il ne devait reculer ni devant le poison, ni devant le meurtre, ni devant les supplices, pour arriver à la ruine totale des grandes familles aux mains desquelles était encore le pouvoir féodal. Ceux qui, au moment où Louis XII venait d'entrer à Milan, portaient le plus d'ombrage à la puissance pontificale, ou ceux qui lui semblaient les plus faciles à supprimer, étaient les Gaëtani, représentés alors à Rome par Onorato II, seigneur de Sermoneta. Onorato appartenait à l'une de ces grandes familles des barons, originaires du Latium, qui tenaient en main, à l'époque du Moyen âge, le pouvoir féodal, et occupaient encore au temps des Borgia les fiefs de la campagne de Rome et du royaume de Naples. Leur puissance datait du temps où l'empire était entré en lutte avec le Saint-Siège. Depuis la soumission du César romain, ils avaient perdu une partie de leur pouvoir; mais leurs tours féodales se dressaient toujours dans la campagne et leurs biens étaient considérables. Ils avaient des clients, des soldats et des vassaux, de véritables armées dont ils étaient les chefs; parfois, mettant ces forces au service des puissances de la Péninsule, et même de celui des princes étrangers ils faisaient ce qu'on appelait alors la « conduite des troupes » comme capitaines



mercenaires. Aux jours de conclave, leurs hommes d'armes agitaient la Ville Éternelle par de tumultueuses démonstrations, pénétraient parfois jusque dans la cité Léonine, où leurs chefs, par leurs relations dans le Sacré-Collège, influençaient les conclaves. Ces barons romains, quand ils n'étaient point de fidèles alliés, étaient pour la plupart du temps de dangereux rivaux; comme il leur était indispensable de s'appuyer sur un grand pouvoir, quelques-uns d'entre eux, privés désormais de la protection de l'Empereur, s'étaient tournés vers Aragon qui régnait à Naples; d'autres, comme les Orsini, lors de la descente de Charles VIII en Italie, s'étaient jetés dans le parti français. Un certain nombre enfin oscillaient entre les deux pouvoirs et se rattachaient momentanément au Saint-Siège pour l'abandonner bientôt. A la fin du XVe siècle, les Colonna, les Orsini, les Savelli et les Gaëtani, comptaient parmi les plus puissants, et tous étaient rivaux entre eux. Maîtresse, dès le XIIIe siècle, de fiefs étendus dans la campagne de Rome et le royaume de Naples, la famille Gaëtani était divisée en plusieurs rameaux. Dans la campagne de Rome, son centre était Sermoneta, dont la tour féodale s'élevait sur les premiers étriers des Volsques; ils allaient de là jusqu'à la mer, et régnaient sur les marais Pontins. La voie Appia traversait leurs domaines; ils joignaient au titre de duc de Sermoneta ceux de princes de Téano, seigneurs de Ninfa, Norma, Tivera, Cisterna, San Felice et San Donato. A Naples, feudataires et grands dignitaires de la maison d'Aragon, ils s'appelaient : duc de Tractto, comtes de Fondi, de Caserta, et de vingt autres lieux. Enfin,



pour ajouter à leur puissance militaire et à leur prestige politique, ils avaient fourni au Saint-Siège, dans la personne de Benedetto Gaëtani (Boniface VIII), un des pontifes qui avait le plus vigoureusement lutté contre l'Empire.

Depuis longtemps déjà, avec une duplicité qui était dans son caractère, Alexandre avait attiré à lui le chef de la famille, Onorato, duc de Sermoneta. Trois de ses fils : Nicolo, Giacomo et Guglielmo s'étaient fixés à Rome à la fin du xve siècle. De Giacomo il avait fait un protonotaire apostolique ; sous prétexte de lèse-majesté, il l'attaqua le premier et le fit enfermer au château Saint-Ange où il mourut par le poison. Le fils de Nicolas fut étranglé à Sermoneta même; quant à Guglielmo, prévenu à temps, il se réfugia à Mantoue, près de Gonzague, et il resta à la cour, épiant l'heure de la revendication. Alexandre donna à ces persécutions la sanction d'une sentence juridique, et la Chambre apostolique fut autorisée à vendre les biens et les titres des Gaëtani, exécutés pour cause de rébellion. Lucrèce Borgia, par un contrat en règle passé devant ladite Chambre, fut reconnue avoir versé la somme de quatre-vingt mille ducats pour l'acquisition d'une partie desdits biens. Plus tard, le mariage de Lucrèce avec Alphonse d'Este devait amener une autre répartition de ces dépouilles entre les enfants d'Alexandre VI et leurs descendants; on disposa aussi en leur faveur des terres confisquées aux Colonna, aux Orsini, aux Savelli, aux Pojano, aux Magenza et aux d'Estouteville. Le petit Rodrigues, fils de Lucrèce et de son second époux, Alphonse de Bisceglie, fut investi, à l'âge de deux ans, du duché de



Sermoneta, auquel on réunit Nina, Norma, Albano, Nettuno et Ardéa. Vingt-deux cités formèrent son domaine; un autre enfant, Giovanni Borgia, qu'on avait fait passer un instant pour un fils de César, mais qu'un document désigne nettement comme le propre fils d'Alexandre VI (il était né de Julia Farnèse), eut pour lui Népi, ancien apanage de sa sœur Lucrèce avec Palestrina, Rignano, et enfin trente-six villes prises indifféremment dans les diverses possessions baronnales.

Vers le milieu d'octobre, la spoliation des Gaëtani et celle des autres barons romains était consommée; le résultat évident et presque immédiat fut la répartition de leurs biens entre les enfants de Borgia, dans les proportions que nous venons d'indiquer. Quant à la conquête des villes des Romagnes, le Pape se préoccupait aussi de donner à son projet la forme légale d'une revendication légitime et le prétexte de droits méconnus. Sans réunir son consistoire, au nom de son autorité apostolique, il déclara déchus de leurs fiefs les seigneurs ou vicaires (*Domini seu vicarii*) de Rimini, de Pésaro, d'Imola, de Forli, de Camérino, de Faënza et du duché d'Urbin, coupables de n'avoir point payé le cens annuel à la Chambre apostolique. Le même jour, afin de donner une sanction à cette décision, cette même Chambre empruntait par force, et sous la pression exercée par le Roi de France, quarante-cinq mille ducats à la commune de Milan afin de payer les frais de la campagne à entreprendre immédiatement contre les seigneurs de l'Adriatique. César Borgia allait recevoir les subsides à Milan même, au nom du Saint-Siège; les cardinaux Julien de la Rovère et Fr. Borgia garantissaient l'em-

prunt, et le fils du Pape, comme capitaine général des troupes pontificales, allait prendre la conduite de l'armée spécialement destinée à cette expédition [1].

Il est singulier que César ait commencé sa carrière militaire par le commandement effectif d'une véritable armée; rien ne semblait l'avoir préparé à cette mission difficile, et s'il est évident que le génie militaire était en lui, il n'y eut pour ainsi dire point de transition entre sa carrière ecclésiastique et ses prouesses de capitaine. Il est constant qu'il était à Lyon avec le Roi de France quand les capitaines français s'emparaient, sans grands efforts d'ailleurs, des domaines de Ludovic Sforza; et, si on a vu César à Milan, c'est seulement lé jour de l'entrée solennelle du Roi, avec lequel il était venu de France. Jusqu'à la campagne des Romagnes, il n'a fait preuve, dans les états-majors, que de son luxe, de sa recherche, et de sa préoccupation de produire un effet sur le populaire. Nous sommes sans documents sur la part qu'il a pu prendre aux rapides événements qui se sont passés à Milan depuis octobre (1499) jusqu'à son départ pour l'armée des Romagnes. Un secrétaire génois, Antonio Gallo, l'a vu dans l'état-major et admire sa brillante allure. Le 4 octobre, de Pavie, où il chasse à la Chartreuse

1.— « His diebus, SS. N. D. facta causa quod Domini seu Vicarii Ariminenses, Pisaurenses, Imolenses, Foroliviensés, Camerinenses, Faentini et Dux Urbini, feudatarii Ecclesie romane, censum sibi et Camere Apostolico, annuatim debitum non persolverant, authoritate apostolica, non tamen consistorialiter, privavit eos et declaravit privatos. Preterea Communitas mediolanensis mutuavit camere apostolice XLVm Ducatorum eisdem diebus pro conducendis gentibus armorum ad intrandum manu forti civitates predictas et eorum loca : recepit hujus modi pecunias nomine romane Ecclesie, D. Cesar Borgia, Dux Valentinus, filius Pape, capitaneus gentium predictarum ». — *Diarium*, tome II, p. 570. Édit. Thuasne.



avec le Roi de France, François de Mantoue, écrivant à Isabelle d'Este, nous montre César et Constantino Sforza poursuivant un sanglier dans un fourré. Nous avons dit aussi que Baldassare Castiglione, l'auteur du *Cortigiano*, qui figurait lui-même dans le cortège royal à la suite du marquis de Mantoue, dans une lettre adressée par lui à Ferrare et datée des 8 et 12 octobre, où il décrit le cortège, fait allusion au fils du pontife : « C'était un beau spectacle de voir les riches fourgons du jeune duc qui dépassaient tous les autres par la richesse des étoffes, et lui-même faisait galante figure dans la cavalcade. »

Mais, en réalité, pendant tout le mois il n'y eut que fêtes, chasses, défilés, amours effrénées et banquets dissolus. Il y a lieu de croire cependant que César s'est occupé de recruter son armée personnelle, car dès le premier juin il a eu des troupes à lui, une garde *césarienne* à sa livrée et à ses armes.

CÉSAR ENTRE EN ROMAGNE.

Le 7 novembre 1499, juste un mois après son entrée triomphale, le Roi de France reprenait le chemin de son royaume, laissant à Trivulce le gouvernement du Milanais; il autorisa, en raison des traités, deux de ses capitaines, Ives d'Allègre et le Bailly de Dijon, à se mettre à la disposition de César Borgia. Le premier conduisait une compagnie de trois cents lances, et le second quatre mille hommes, suisses et gascons, le tout à la solde du duc de Valentinois. César de son côté avait recruté quelques troupes, et engagé spécialement deux

capitaines à la conduite, Achille Tiberti, un Romagnol, et Bentivoglio, qui avaient constitué un dépôt à Céséna et convoqué là les mercenaires destinés à former des compagnies. Si l'on ajoute à ces troupes celles qui devaient constituer le contingent permanent du siège, on verra que la petite armée qui allait entreprendre la campagne des Romagnes représentait un ensemble de près de seize mille hommes bien équipés et bien fournis d'artillerie. On se mit en marche le 9 novembre, l'armée divisée en plusieurs corps ; César marcha par Plaisance avec la cavalerie ; quant au Bailly, il devait passer par Crémone et par Ferrare.

S'appuyant sur une chronique manuscrite de Fileno dalle Tuate et sur le *Diario* de G. Naldi, conservés à l'Université de Bologne, Odoardo Alvisi [1] a cru pouvoir suivre César depuis sa sortie de Milan jour par jour jusqu'à son arrivée devant Imola. Il aurait logé à Reggio au palais de Alberto Zobolo, puis à Modène chez Francesco Molza ; le 20, deux ambassadeurs du seigneur de Bologne, Alesio degli Orsi et Mino dei Rossi, seraient venus le prendre et l'auraient conduit jusqu'à Castelfranco où il aurait trouvé deux fils de la maison Bentivoglio, Annibal et Anton Galeazzo, qui avaient mission de le conduire jusqu'à Bologne même, où il serait l'hôte de leur père. Bentivoglio, à cette occasion, aurait même reçu de César un cheval et une armure. Le 23 enfin, comme le duc de Valentinois s'était détaché de son corps de troupe pour entrer à Bologne avec son seul état-major, il aurait rejoint les siens qui devaient contourner la ville pour arriver devant Imola et, à peine en vue de la

1. — Cesare Borgia, Duca di Romagna. — Imola, 1878.



cité qu'il convoitait, le 24, aurait envoyé un de ses capitaines, Achille Tiberti de Céséna, appuyé d'un escadron, pour sommer la garnison de la ville d'en ouvrir les portes. Il est constant cependant que le Valentinois se déroba pendant huit jours, après avoir confié la conduite de son armée à ses capitaines, et vint à Rome se présenter au pape Alexandre pour conclure secrètement et s'entendre avec lui. Le 18 novembre, dit le *Diarium*, accompagné d'un seul camérier et du frère de l'évêque de Tulle, César entrait au Vatican; il y resta jusqu'au 25. Le 27, Imola lui ouvrait ses portes. Il y a incompatibilité entre l'attestation de Burckardt et la marche décrite dans la chronique de Fileno, mais on peut tenir pour certain que les étapes de son armée sont exactement enregistrées; César, en effet, a pu confier la direction de la marche à ses capitaines [1].

Catherine Sforza, femme de Girolamo Riario, seigneur de Forli, avait eu en dot Imola; veuve depuis 1488, elle gouvernait pour Ottaviano Riario son fils; c'était une femme virile dont l'histoire devait garder le souvenir; après avoir déjà défendu la forteresse de Forli contre ses propres sujets, elle allait tenir tête à César. Le jour où le Pape Alexandre avait solennellement déclaré les seigneurs déchus de leur possession, sous ce prétexte que, vicaires de l'Église, ils ne lui avaient point payé le

1.—Le témoignage de Burckardt est irrécusable: « 18 novembris, D. Cesar Borgia de Aragonia, Dux Valentinus, filius Pape, olim cardinalis Valentinus, per portas cabellariorum cum uno camerario et quondam Johannis Maradiis electi Tullensis, secrete rediit ad urbem, ad palatium Pape, cum quo mansit usque ad diem Jovis 21 dicti mensis, et secrete associatus agentibus Pape, equitavit versus Imolam.... » — *Diarium*, vol. XI, page 579. Édit. Thuasne.



cens annuel, la régente avait protesté en disant que le Saint-Siège lui devait encore les sommes attribuées à son mari comme capitaine des armées pontificales. Elle était donc prête, si l'on persistait, à résister par les armes ; pour premier acte, elle avait envoyé ses enfants à Florence, sauf l'aîné, avec tous ses biens. La faiblesse de son armée ne lui permettant pas de combattre celle du Duc en rase campagne, elle fit fortifier les places de son domaine, les confia aux plus dignes, et se réserva la défense de Forli. Au seul bruit des préparatifs de César, Catherine avait adjuré ceux d'Imola de s'unir à elle pour la défense de la cité ; mais si, personnellement, la population ne professait pour elle que respect et sympathie, le nom des Riario lui était odieux. Elle savait à l'avance qu'on la trahirait, et sa résolution n'en fut point ébranlée. Retirée dans sa forteresse, bien munie de vivres et solidement fortifiée, elle en fit murer les portes, sauf celles donnant sur la campagne, et attendit l'ennemi. César n'était pas encore arrivé devant la ville que deux délégués du Conseil et quelques gentilshommes vinrent lui offrir d'y entrer sans combat. Nous avons dit qu'Achille Tiberti de Céséna se présenta le 24 pour demander la capitulation au nom du Valentinois ; celui qui devait défendre la cité, Giovanni Sassatelli, lui répondit qu'il était prêt à le recevoir, parce que « *telle était la volonté du peuple* ». La capitulation fut signée le 26 ; César entra le 27 et reçut l'hommage du Conseil et des citoyens les plus marquants. Cependant, la forteresse restait indépendante de la cité, elle était défendue par Dionigi di Naldo, célèbre capitaine d'infanterie qui avait pris part aux luttes de son temps dans le parti de



Ludovic le More ; décidé à se défendre bravement, il couvrit la ville de feu et y alluma l'incendie. Le 28, on commença le siège et les travaux d'approche ; le 4 décembre, une aile du mur s'abattit, puis bientôt, l'ennemi s'étant emparé d'une demi-lune, Naldo demanda à parlementer. On convint avec le Duc que si dans quatre jours la place ne recevait pas de secours, les armes seraient rendues. Naldo tint parole ; quelques-uns mirent en doute sa bonne foi au point de vue de la résistance, mais comme il avait laissé sa femme et ses fils en otage à Catherine Sforza enfermée dans sa forteresse de Forli, on doit cependant supposer qu'il fit tout pour se défendre. Le 13 décembre, le cardinal Giovanni Borgia, neveu du Pape, nommé longtemps à l'avance légat de Bologne et de toute la Romagne en vue de la conquête, entra à Imola et y reçut le serment de fidélité au Saint-Siège dans l'église de San Domenico.

Les petites places du comté d'Imola ayant cédé une à une, sauf celle de Doccia, sur une hauteur, à quelques milles d'Imola, très difficile d'accès, et qui nécessitait un siège spécial, il s'agissait désormais de réduire Forli, où Catherine se proposait d'arrêter l'envahisseur. César se mit en marche le 15 décembre, en passant par Faënza où on lui fit bon accueil. Forli, en tant que ville, n'essaya même pas de résister ; les citoyens, à l'approche des Français, se soulevèrent contre leur propre seigneur et s'emparèrent des portes. Comme Catherine, de sa forteresse où elle s'était retirée, leur avait envoyé son frère Alexandre Sforza pour les encourager à la résistance en leur assurant que, quant à elle, elle tiendrait jusqu'au bout, les révoltés ne voulurent lui donner au-

cun espoir; elle ne se découragea point encore et profita des derniers instants pour renvoyer son fils aîné à Florence et le soustraire à son ennemi. Réunis en conseil, les habitants de Forli, décidés à se rendre, nommèrent vingt délégués, cinq par quartier, pour aller au camp du Valentinois; ils envoyèrent même Nicolo Tornielli et Lodovico Ercolani à la comtesse pour lui faire part de leur résolution. Ces deux derniers ne revinrent pas; Catherine les retint prisonniers, et, à peine la porte de la forteresse refermée sur ces messagers de la trahison, on la vit tourner son artillerie sur sa propre ville, pointer sur le palais de la Commune et en détruire la tour. Une telle résolution n'était pas faite pour lui rattacher les lâches et les rebelles. C'est encore Achille Tiberti qui signa la capitulation de Forli; le 17 décembre, César étant arrivé devant les murs, les anciens le prièrent d'entrer en vainqueur; il refusa de le faire avant d'avoir en main l'acte de capitulation. Le 19, ces formalités remplies, le Valentinois franchit les portes à la tête de son armée sous une pluie battante. Les soldats, qui méprisaient des citoyens assez faibles pour ne point même faire un essai de résistance, se montrèrent indisciplinés et rançonnèrent les habitants. On ne les plaignit point; mais il faut dire que si Imola et Forli se rendirent sans combat (Sanudo, dans son *Diarium*, dit « *non dovevano rendersi come puttane* »), c'est que Girolamo Riario, leur seigneur, les avait écrasés d'impôts et ne leur faisait point bonne justice.

La ville prise, comme à Imola, il s'agissait encore de soumettre la Rocca, où restaient encore des forces suffisantes commandées par un capitaine énergique. Sans se

soucier des solennités de Noël, César fit immédiatement commencer les travaux d'approche et placer les pièces de siège ; le 25, on vit flotter sur la tour l'enseigne de la République de Venise, le lion de Saint-Marc, comme si Catherine se réclamait de l'appui des Vénitiens ses alliés; mais un condottiere de la République, qui servait dans l'armée du Valentinois, assura qu'il ne fallait point tenir compte de cette prétention, qu'il n'y avait là qu'une ruse de guerre. Avant d'essayer de faire brèche, César voulut faire une tentative de conciliation et, le 26, il se présenta à cheval au pied du fossé, exhortant la comtesse à ne point attendre l'assaut dont les conséquences pourraient être cruelles. Catherine vint elle-même au rempart, et refusa de venir à composition. Deux fois de suite, à vingt quatre heures de distance, le Valentinois renouvela sans succès sa tentative, et ce n'est que le 28 qu'il se décida à ouvrir le feu ; il était de ceux qui, ne voyant que le but, épargnent le sang des soldats, et ne trouvent pas dans la gloire d'un long siège une compensation aux pertes qu'il a causées. On sait comment sont disposées ces forteresses, construites pour la plupart au milieu du xve siècle sur les dessins de Roberto Valturio, l'auteur du « *De Re Militari* ». Les ingénieurs militaires d'alors avaient opéré la transition entre la tactique du Moyen âge, période des armes de jet, et celle de la Renaissance, où l'artillerie devint en usage. Toutes les forteresses de la Romagne sont construites à peu de chose près sur le même modèle, et celle de Rimini (1446) est le type le plus complet qui nous soit conservé intact. Une tour carrée, le *Maschio*, s'élevait au point stratégique le moins accessible, relié



par un seul côté au reste de la construction, à l'aide d'un pont-levis; ce *Maschio* était entouré de cours, de casernes, d'enceintes avec puits et magasins; le tout protégé et renfermé dans une muraille fortifiée, pourvue, à la hauteur des créneaux, de chemins abrités et de parapets destinés à recevoir les défenseurs. Cette muraille massive s'élevait sur un fossé profond, relié au dehors par le pont-levis ou la poterne; et à l'état de défense, ce pont une fois levé, les assiégés étaient isolés de toute part. Le *Maschio* contenait les appartements privés du prince; et la plupart des seigneurs qui ont régné sur les petites principautés des Romagnes pendant la période qui s'écoule depuis 1440 jusqu'aux dernières années du quinzième siècle n'ont eu d'autres résidences que ces rudes palais aux murailles hérissées. Les cours réservées aux défenseurs ont vu des tournois, des réceptions pompeuses, des fêtes nuptiales, des concours poétiques; parfois aussi, dans la ville même, ces petits souverains avaient une demeure moins abrupte; mais, dès que les seigneurs voisins les menaçaient, ils revenaient à la *Rocca* où ils s'enfermaient, et ils pouvaient y résister longtemps même une fois la ville prise. A Forli comme partout ailleurs, quand l'artillerie avait fait brèche et que les matériaux, comblant le fossé, permettaient l'assaut, on n'avait fait encore que la moitié de la besogne, il fallait forcer le *Maschio* où, le pont-levis intérieur levé, le commandant de la forteresse, le prince, sa femme, ses enfants et ses richesses étaient enfermés. Là, ainsi retranché, avec sa citerne à l'intérieur, ses provisions de vivres et de munitions, il pouvait longtemps tenir tête à l'assiégeant, ne lui présentant plus qu'une



carapace d'une résistance inattaquable, et qu'on ne pouvait point battre en brèche ni entamer avec le canon, à cause de l'enceinte qui la protégeait par sa seule masse et ne permettait plus l'emploi de l'artillerie.

Catherine n'en était pas encore là; elle résista depuis le 28 décembre jusqu'au 12 janvier aux efforts de l'artillerie de César; on la voyait aux remparts conduisant la défense, excitant les siens, à côté de Giovanni da Casale, qui commandait la place. Le 12 janvier, comme on avait accumulé toutes les pièces sur un seul point pour mieux faire brèche, le mur tomba dans le fossé, et, ordre ayant été donné à tout citoyen d'apporter une fascine à pied d'œuvre pour préparer l'assaut en comblant le fossé de manière à faciliter l'attaque, on tenta d'entrer de vive force. L'ennemi ne parvint cependant à son but que vers le soir; alors les défenseurs, battant en retraite et essayant de se retirer dans le *Maschio*, s'y précipitèrent avec tant de désordre et d'impétuosité que le second pont-levis ne pût être relevé et permît le passage aux gens de César qui firent un effroyable carnage. Catherine, avant de se retirer elle-même dans son dernier refuge, avait fait une tentative désespérée; elle avait ordonné de mettre le feu aux munitions, croyant forcer l'ennemi à la retraite, mais cette mesure lui avait été plus nuisible qu'à l'assiégeant. En entrant dans la première enceinte, on trouva près de cinquante cadavres, et les soldats d'Yves d'Allègre, ayant enfin pénétré dans le *Maschio* même, se trouvèrent en présence de la duchesse de Forli. Un Bourguignon des troupes du Bailly de Dijon, furetant dans les salles les armes à la main, l'ayant trouvée entourée



de ses serviteurs et de ses fidèles, la déclara de bonne prise, résolu à obtenir la somme de vingt mille ducats qu'on avait promise à celui qui la livrerait vivante. Deux heures après le dernier assaut, César, qui avait rejoint les siens, se trouvait en face de la Sforza; il la traita d'abord avec la plus grande courtoisie, honorant en elle un soldat valeureux; et, voyant qu'elle avait tout perdu, il lui présenta une bourse pleine d'or. Il aurait eu aussi à la préserver de la grossièreté du soldat qui l'avait vue la première et réclamait son droit de prise, droit qu'on ne voulut taxer qu'à quatre mille ducats, ce dont il se plaignait avec violence. Le soir même, Catherine sortit de la forteresse à cheval, avec les honneurs de la guerre, entre le Valentinois et Yves d'Allègre; on la conduisit au palais des Numaï où César était descendu, et on lui laissa toutes ses dames d'atours et ses vieux serviteurs. Avec elle, on avait trouvé dans le *Maschio* le comte Alexandre Sforza son frère, Paolo Riario, trois frères de la famille Landriana, et un fils naturel du comte Girolamo Riario son époux, qu'elle avait adopté et gardé auprès d'elle [1].

César, à peine en possession d'Imola, envoya Yves d'Allègre devant les autres petites places des alentours, puis, sans perdre de temps, il se préoccupa d'organiser les deux villes et les territoires dont il venait de s'em-

1.— Odoardo Alvisi — César Borgia, Duca di Romagna, 1878.—Sanudo et Malipiero, dans les *Diarii* et chroniques vénitiennes, parlent d'un conflit grave entre le soldat Bourguignon et le Valentinois, qui aurait couru danger de mort ; mais les chroniques Romagnoles et les journaux de la campagne écrits par les divers capitaines de César, qu'on conserve dans les dépôts des Romagnes, ne font point d'allusion à cet incident, et montrent César sous le jour qui convient à un capitaine en face d'un ennemi qui a loyalement combattu.



parer. Son premier soin fut d'y régulariser la justice, il en eut le souci même avant de réparer les places fortes et d'y nommer des gouverneurs; et, habile aux artifices du gouvernement, suscita un courant dans le peuple en faveur de sa domination. On vit partir d'Imola et de Forli des envoyés choisis par le peuple pour demander au Pontife, dont le Valentinois ne se donnait que comme le représentant, de le leur donner comme successeur légitime des seigneurs qu'il venait d'en chasser. En attendant, dès le 22 janvier, il signait ses premiers décrets : « César Borgia de France, duc de Valentinois, comte de Diois et d'Issoudun, vicaire pontifical d'Imola et de Forli. » Simone degli Aliotti fut nommé podestat d'Imola, messer Benedetto eut le même poste à Forli ; Don Gonsalvo de Mirafonte, chargé de réparer la forteresse et de la mettre immédiatement en état de défense, en fut nommé gouverneur militaire. A la tête de toute la province, César mit Don Remiro de Lorca, un Espagnol que nous avons déja rencontré auprès de lui, et dont le nom devait acquérir une lugubre renommée dans l'histoire de la conquête et de la domination de la Romagne.

Le légat du Pontife pour le même territoire, proche parent de César, le cardinal Jean Borgia qui, après la prise d'Imola, s'était rendu à Urbino pour y attendre celle de Forli et venir prendre possession au nom d'Alexandre, était mort le 14 janvier dans la ville des Montefeltre. Le *Diarium* de Burckardt se fait l'écho des soupçons que soulève ce rapide trépas, mais les chroniques des Romagnes et le panégyrique de Pier Francesco Justolo, un des capitaines du Valentinois, nous montrent



au contraire le Valentinois affligé du trépas de son cousin, et écrivant le 16 à ses amis personnels pour leur faire partager le deuil qu'il en ressent. L'évêque de Tivoli, attaché au cardinal, est le premier qui ait fait naître le soupçon; Sanudo l'accueille avec satisfaction, et il y joint ses commentaires; attribuant le crime à César, qui aurait été poussé par la jalousie qu'il ressentait en voyant son cousin, déjà légat pour les Romagnes, investi probablement de l'une des seigneuries. Il n'y a là que des accusations sans preuves et sans consistance, car il résulte des journaux manuscrits de la campagne que dix-sept jours se sont écoulés entre le départ du cardinal du camp de César et sa mort, survenue le 14 janvier à Urbino.

A la prise d'Imola et de Forli devaient succéder celles de Céséna et de Pésaro. Forlimpopoli, assiégée par Yves d'Allègre, s'était rendue le 19; il ne restait à prendre que Doccia, un château fort sur une hauteur, investi déjà, et qui ne pouvait manquer d'ouvrir ses portes. Le 21 janvier, on décida la marche sur Pésaro pour le lendemain; mais dans la nuit les Suisses se mutinèrent, et le Bailly de Dijon, se mettant à leur tête, se présenta devant le palais des Numaï où logeait Catherine Sforza. Le capitaine français se déclarait outragé dans son honneur par le fait seul qu'on violait les lois de la guerre en retenant une femme prisonnière: il la délivra donc, et, après l'avoir protégée en la plaçant au milieu des rangs des Suisses, la conduisit au palais qu'il occupait, refusant de la rendre au Valentinois qui avait l'intention de la conduire à Rome comme un trophée et de la livrer au Pape. A ce moment même, on instruisait au Vatican

le procès de la prisonnière, accusée de certains maléfices à l'égard du Pontife auquel elle aurait adressé des messagers chargés de l'empoisonner. La révolte dura pendant toute la journée du 22; mais, sur le soir, Allègre, mandé à la hâte par le Valentinois, revenait de Forlimpopoli avec ses troupes. César réunit les capitaines, exposa ses griefs, groupa les Italiens et les Espagnols contre les Suisses qui gardaient leur attitude menaçante, et, sûr désormais de vaincre la révolte, harangua les mutins en les menaçant de toute sa rigueur. On convint que le Bailly rendrait la comtesse, qui serait gardée « *à la discrétion du Roi de France* »; quant aux Suisses, qui prétendaient être libérés parce qu'on ne les avait engagés que pour la prise de Forli et d'Imola, on fit avec eux des conventions nouvelles. Le bruit apaisé, les conseillers municipaux furent nommés, ainsi que les châtelains et gouverneurs, et César reçut le serment de fidélité dans l'église de San Mercuriale en son nom propre et au nom du Saint-Père. Le 23 au soir, à la tête de l'armée, il s'avança dans la direction de Céséna; le chroniqueur Bernardi, qui assistait au départ, nous montre Catherine Sforza entre monseigneur d'Allègre et le Valentinois, « montée sur une jument blanche, vêtue d'une robe de satin noire à la turque et la tête couverte d'un long voile[1]. » Monseigneur d'Allègre

1. — La chronique d'*Andrea Bernardi de Forli*, qui a assisté à tous ces évènements, se trouve à l'état manuscrit dans la Bibliothèque nationale de Paris, elle est pleine d'intérêt pour les faits qui nous occupent. Cet ouvrage, dont nous ne possédons qu'un volume, a été sans doute enlevé à la Bibliothèque de Forli, qui possède es autres. Il y a quelque chose de pénible dans ces morcellements, et il nous semble qu'en pareil cas les dépôts d'États devraient être autorisés à faire des échanges qui tourneraient au profit de chacune des deux nations.



semblait s'être voué personnellement au service de la comtesse et la gardait respectueusement.

Le gros des troupes ne devait s'arrêter qu'à la Cattolicà ; le Duc marchait par Césena, Savignano et San Arcangelo avec six cents chevaux. Le 26 janvier, il arrivait devant Montefiore, château fort célèbre ; il y fut rejoint par des courriers qui, successivement, lui apportaient de graves nouvelles. Ludovic Le More, chassé de la Lombardie, dépossédé par les Français, et qu'on croyait à jamais perdu, avait profité du mécontentement soulevé dans les populations Lombardes par l'attitude des armées françaises et les déceptions qu'avait causées le gouvernement de Trivulce ; et cinq mois après sa chute et sa fuite, il revenait menacer les Français à la tête de huit mille Suisses et cinq cents Bourguignons qui venaient d'apparaître tout d'un coup dans la Brianza et marchaient sur Côme. Trivulce, gouverneur de Milan, qui n'avait plus aucune action sur le peuple des villes, appela les Vénitiens sur l'Adda et rappela en toute hâte Yves d'Allègre, occupé en Romagne pour César, et qui aurait mieux à faire en venant se joindre aux Français en Lombardie. C'en était fait de la conquête de la Romagne pour cette année, César n'était plus en force ; il perdait son artillerie et il lui restait en tout un millier de fantassins et cinq cents chevaux. Peut-être était-ce assez pour réduire Pésaro, où son beau-frère, le mari de Lucrèce Borgia, ne l'aurait point attendu, et, au seul bruit de sa marche en avant, avait déjà chargé toutes ses richesses sur des fourgons ; mais la prudence conseillait de suspendre les opérations. Le Valentinois prit rapidement son



parti de renoncer à continuer la campagne. En quelques jours les affaires des Français furent en tel état que Trivulce abandonna Milan et s'en fut vers Novare, puis vers Mortara. La campagne du Milanais faite par les soldats de Louis XII se refaisait contre eux dans le sens opposé, et avec la même rapidité, par les mercenaires de Ludovic. Autant le peuple avait montré d'enthousiasme pour chasser le More, autant il en déployait aujourd'hui pour le recevoir [1].

Le 27 janvier, monseigneur d'Allègre, qui était à Céséna, rassembla ses troupes et prit en toute hâte la route de Lombardie; Catherine Sforza, restée à sa garde, avait pour demeure la forteresse de Céséna; il fut contraint, devant un danger aussi pressant, de la remettre aux mains de César qui la fit conduire à son camp par des hommes sûrs. Il est très singulier d'apprendre par les lettres des ambassadeurs Vénitiens à la Seigneurie que « la duchesse de Forli, qui est une très belle femme, passe le jour et la nuit dans la propre chambre de César ». Il doit y avoir là quelque calomnie de la Seigneurie à l'égard de l'*Illustre virago*, qu'on est au contraire habitué à considérer comme une ennemie acharnée du Valentinois [2].

Le plan de Borgia consistait à laisser en Romagne, à

1.—Le meilleur guide à suivre pour cette campagne en sens inverse est encore Guicciardini, livre 4, vol. Ier, *Istoria d'Italia*.

2.—*Voir* les *Diarii* di Sanudo, colonne 86, 18 janvier 1500: « Si have avisi la Madona di Forli esser sta mandata à Cesena, et par il Ducha di Valentinois andarse là, et come intesi, *tenera detta Madona (la qual e bellissima dona, fiola del Ducha Galeazo di Milan), di zorno e di note in la sua camera, con la qual — judicio omnium — si dera piacer.* » —L'assertion est perfide et contraire à toute tradition, mais les témoignages des Vénitiens, à partir de la campagne des Romagnes, deviennent suspects.



la garde des villes et des places conquises, ses gouverneurs d'abord, ses commandants de place, et Hercule Bentivoglio, un de ses capitaines, avec cinq cents chevaux pour se porter sur les points menacés. Gonsalvo de Mirafonte, qui commandait la forteresse de Forli, en outre de sa garnison, resta avec trois cents hommes de pied pour soutenir Bentivoglio; quant à César lui-même, le 30 janvier, il se mit en mouvement avec six cents chevaux, en passant par Fano, Urbino et Spoleto, conduisant avec lui celle qui était peut-être plus que sa prisonnière, et qu'au dire des Vénitiens, il avait dû désarmer.

Lucrèce Borgia, que le Pape, pendant les derniers mois qui viennent de s'écouler, avait élevée à la hauteur d'un homme d'État en lui confiant le sceau Pontifical avec la régence du Vatican et l'expédition des affaires, avait été aussi appelée au gouvernement de Spoleto : elle écrivit de Rome à son lieutenant dans cette ville en lui annonçant le passage de son frère qui devait résider dans la forteresse. D'une autre part, Florence, déjà inquiète de l'attitude prise par le fils d'Alexandre, avait saisi l'occasion de son passage à Urbino pour lui envoyer un ambassadeur à titre d'hommage, et Soderini, qui avait été choisi pour cette entrevue, préludait à la longue campagne d'attentive observation des mouvements du Valentinois, continuée avec tant de sagacité par Machiavel. Déjà, dans cette rapide rencontre qui allait s'effectuer à Urbino entre l'envoyé de Florence et le futur duc des Romagnes, le fils d'Alexandre devait avoir l'occasion de dévoiler son plan de campagne, et de tracer le programme de sa politique.



CÉSAR A ROME. — SON TRIOMPHE

Le 26 février, César Borgia arrivait à Rome; son père l'attendait avec une impatience qu'il ne savait point dissimuler. Sanudo rapporte qu'à partir du moment où il fut signalé, le Pape ne donna plus d'audiences; il était fiévreux, agité et « pleurait et riait en même temps [1] ». Malgré la lassitude des peuples qui s'étaient soumis plutôt qu'ils s'étaient laissés vaincre, le Valentinois avait montré une énergie singulière dans cette courte et heureuse campagne qui l'avait fait maître d'une province; capitaine à ses débuts, il avait triomphé de tous les obstacles et s'était aussi révélé comme un organisateur. Le Pape Alexandre était fier de lui; ses projets ambitieux prenaient un corps, César était un homme, un soldat et un prince; il résolut donc de le recevoir en triomphateur, et, avec une joie enfantine, prit toutes les mesures pour donner à son entrée dans Rome une solennité mémorable. Tous les cardinaux sans exception furent requis d'envoyer leur suite toute entière en dehors de la porte de Sainte-Marie-du-Peuple, au devant du duc de Valentinois; et tous les ambassadeurs, les conservateurs du peuple, rédacteurs apostoliques, officiers et dignitaires de la Curie romaine furent invités à se joindre au cortège. Le vendredi d'auparavant, le cardinal Orsini avait dû rencontrer le vainqueur de Forli à Civita Castellana; Farnèse et Jean Borgia avaient suivi quelques heures

1. — « Il Papa non dava audientia per l'allegreza della venuta d'il Fiol, et lacrymavit et rixit a uno tracto. » — *Sanudo*, tome III, col. 141.



après. Au delà du pont Milvius, à quatre mille avant les portes, se tenaient tous les fonctionnaires de la Cour et les ordres municipaux; à la porte même de Sainte-Marie-du-Peuple attendaient les ambassadeurs et les cardinaux, qui reçurent le vainqueur tête nue: « *detectis capitibus.* » Son cortège était splendide; les bagages venaient en avant, et dans les moindres détails des harnachements, dans la partie la plus banale de son service personnel, on reconnaissait le cachet de César et son luxe habituel. Derrière les fourgons venaient les hérauts, l'un aux couleurs de France, l'autre aux armes des Borgia; mille hommes suivaient, durs et fiers, en tenue de campagne, avec cent estafiers choisis, garde privée du Valentinois, portant en grandes lettres d'argent le nom de *César* gravé sur la poitrine. Cinquante gentilshommes groupés en état-major précédaient la cavalerie avec Vitellozzo à sa tête; enfin venait le capitaine lui-même, assez simple, dit Burckhardt, vêtu d'une jaquette de velours noir qui descendait jusqu'aux genoux, et portant au cou le collier de Saint-Michel, dont il était très fier. Il marchait entre les deux cardinaux Orsini et Farnèse, venus à sa rencontre, et qui représentaient la personne même du Pape. Le duc de Bisceglie, le nouveau mari de Lucrèce Borgia, venait après, avec Gioffre, prince de Squillace, frère de César; derrière eux cent valets de pied vêtus de velours noir, un bâton noir à la main, fermaient la marche; puis suivait le populaire, toujours avide de contempler le fils du Pape qui ne se prodiguait point. Aux portes mêmes de Sainte-Marie-du-Peuple, qui touche aux murs de la cité, les ambassadeurs des princes étrangers et le groupe des cardi-



naux le reçurent ; chacun des envoyés avait à sa droite un archevêque ou un évêque attaché au Vatican ; derrière eux venait toute la Cour, depuis les Prélats jusqu'aux simples abréviateurs des brefs, auditeurs et officiers secondaires. Le peuple, masse confuse, s'était joint au cortège dans tous les villages, depuis Civita Castellana jusqu'à Santa Maria ; et on avait peine à le contenir. Le maître des cérémonies était débordé par ces cohortes au milieu desquelles les mercenaires et les étrangers tenaient peu de compte des préséances ; il rapporte avec amertume que tous ces Suisses et ces Gascons, qui se groupaient sous cinq étendards aux armes de César, ne reconnaissaient point son autorité et prenaient « *indécemment* » un rang qui ne leur appartenait point. Comme toujours aussi, des disputes de préséance s'élevaient ; l'ambassadeur d'Angleterre, celui de Naples et les deux envoyés de Navarre, jusque-là sans autorité, mais qui prétendaient à un rang spécial depuis l'union du fils du Pape avec la sœur de leur Roi, soulevèrent une question d'étiquette qu'on ne put résoudre, et les fiers Navarrais quittèrent le cortège.

On défila par le *Corso* jusqu'au château Saint-Ange, où toute la garnison, sous les armes, rendit les honneurs au bruit des canons et des cloches. Sur la nouvelle tour bâtie par Alexandre, magnifiquement ornée, flottaient de grands étendards portant des devises qui faisaient allusion aux exploits de César, et le cortège, en sortant du pont Saint-Ange, s'engagea dans la large voie nouvelle qui mène encore aujourd'hui au Vatican, voie que le Pape avait ouverte et inaugurée le 24 décembre, pour le jubilé de 1500.

Au palais même, appuyé au balcon de la loge ouverte qui permet d'embrasser toute la perspective, se tenait le Pontife, entre les cardinaux de Monreale et Césarini, assistant au spectacle de l'arrivée. Dès que son fils mit pied à terre, ilse transporta dans la chambre du Papagallo où il devait publiquement le recevoir; le *Ceremoniere* disposa cinq carreaux de brocart d'or, un pour le siège pontifical, un autre pour le baisement du pied, et les trois autres placés sur le premier degré du trône pour les deux fils du Pape et le duc de Bisceglie. César s'avança gravement jusqu'au seuil, faisant une révérence cérémonieuse. Burckardt, qui l'accompagnait en raison de ses fonctions, l'entendit remercier son père de toutes les faveurs dont il l'avait comblé; il s'exprimait en langue espagnole, et le Pontife lui répondait dans la même langue. Comme il voyait son fils se baisser pour lui baiser respectueusement les pieds, Alexandre n'y tint plus, et, par un geste passionné, l'attira sur son cœur : « La carnalità lo vinse », dit Alvisi. En réalité le Borgia s'était exalté en face de ce beau jeune homme vaillant et fier, que la victoire venait de couronner. Le succès de César fut complet et éclatant; la foule ne vit que le spectacle, elle oubliait les rumeurs sinistres qui avaient suivi l'assassinat de Gandia; les ambassadeurs eux-mêmes, dans leurs récits de la réception que nous ont transmis leurs dépêches, et les Vénitiens, dans leurs *Relations*, ne font plus allusion au meurtre. L'un d'eux nous montre César « *biondo et bello* »... blond et beau, faisant l'admiration des heureuses mères et des belles jeunes filles accoudées aux balcons sur son passage.



Le lendemain de l'entrée, les fêtes recommencèrent; au milieu des réjouissances qui signalèrent cette journée, un singulier spectacle fut donné au peuple. On groupa sur la place Navone onze chars qui représentaient *le Triomphe de César*, et ils vinrent défiler devant le Pape, sur la place Saint-Pierre, traversant la plus grande partie de la ville. Il n'y a point à douter que le Valentinois n'ait été l'inspirateur de ce divertissement; mais ceux qui le réalisèrent, s'inspirant des *triomphes* antiques et des *feste e trionfi* mis à la mode par les grands Médicis et le Politien, devaient être ces poètes et ces flatteurs qui, divinisant le bœuf Borgia, avaient créé autour d'eux cet atmosphère de paganisme qu'on respire en lisant les poèmes de Hieronymus Porcius, les épigrammes du protonotaire Agnello, et les élucubrations hyperboliques de toute cette petite cour littéraire qui gravite autour d'Alexandre, et va bientôt brûler, sur l'autel de César, l'encens qu'elle a prodigué jusque-là au pape Alexandre. Sur l'un de ces chars, on avait représenté le passage du Rubicon, tableau vivant de cavaliers passant le fleuve, combinés avec des groupes plastiques construits à la hâte par tout ce monde d'artistes ingénieux, rapides dans l'exécution et puissants dans le geste, qui pullulaient alors dans Rome, au service des Pontifes et des grands seigneurs. Sur le dernier char siégeait César, la téte ceinte du laurier, vêtu de la cuirasse et de la chlamyde, suivi de son apparat de licteurs, comme dans les belles compositions du Mantegna. Encore que ce fût le moment du Jubilé, comme le Pape « se repaissait merveilleusement de ces fastueuses chimères, il voulut revoir deux fois le défilé, et César se prêta à

son désir, afin, dit un chroniqueur du temps, que la copie n'allât jamais sans son modèle[1] ».

C'est à ce moment précis, au commencement de 1500, que César Borgia, fixant ses yeux sur le César romain, le prend définitivement pour modèle, et adopte la devise : *Aut Cesar, aut nihil.* » Avant de s'élancer à de nouvelles conquêtes, il va passer à Rome le temps du Jubilé qui y a attiré les princes et les personnages de l'Italie ; tous ces pèlerins illustres, venus de tous les points de la chrétienté, se prodiguent et se montrent chaque jour au peuple dans les fêtes religieuses ; lui se cache, il vit retiré, mystérieux; il a ses clients, ses flatteurs, ses panégyristes qui vivent enfermés avec lui et auxquels il propose des énigmes et donne des sujets de poésie. Il s'annonce en Mécène; soldat, il groupe autour de lui des capitaines; prince, il est libéral comme un César, et devient le point de mire de tous ceux qui vont au soleil levant, avides de profiter de cette libéralité sans seconde à laquelle on donne déjà son nom : « *liberalitas Cæsarea.* »

1. — « Burckardt a décrit en quelques lignes le Triomphe, les divers ambassadeurs l'ont détaillé davantage. Alexandre Gordon, l'auteur anglais de « *La Vie du pape Alexandre VI et de son fils César Borgia,* » — édit. française, Amsterdam, Pierre Mortier, 1732,— a suivi pas à pas Burckardt et Tomaso Tomasi ; il semble croire que César représentait véritablement le héros et avait revêtu l'armure. Nous l'avons cru nous-même un instant, en trouvant dans l'inventaire des richesses contenues dans les caisses soustraites plus tard par César à Jules II, qui les voulait confisquer, la description d'une armure antique qui n'a pu servir qu'au *Triomphe*, ou à un Triomphe ; mais en relisant attentivement le texte latin de Burckardt, nous voyons que César « *Equitavit ad palatium* ». Cela n'indique pas qu'il fût sur le char ; et Tomaso Tomasi, n'aurait pas dit « afin que la copie n'allât pas sans l'original ». Ce qu'il y a de plus frappant en tout ceci, et ce qui a vraiment un caractère fatidique, c'est le rapprochement du Triomphe de 1500 avec les représentations du même Triomphe gravées sur son épée, dès 1498, au plus tard.



Du 26 février, jour de l'entrée solennelle, jusqu'au 5 mars, par suite de la coïncidence du Jubilé avec l'entrée du Valentinois et des fêtes religieuses, Rome offrira un singulier mélange de fêtes mondaines et de fonctions d'églises ; et on verra alterner avec elles les courses de taureaux au Testaccio, la course du pallium, celle des Barberi, celle des ânes et celle des buffles.

En dehors de cette fête du Triomphe, dont il était surtout le héros et dont l'argument plaisait à son imagination, César ne se montra pas ; mais le 5 mars, devant visiter officiellement les cardinaux qui lui avaient, sur la proposition du Saint-Père faite à la suite de la demande expresse des habitants de Forli et d'Imola, accordé le vicariat pontifical des deux territoires, il refusa tout cortège d'évêque ou de prélat, et n'admit qu'un déploiement militaire. Comme un grand nombre de ses capitaines étaient avec lui à Rome, il les groupa, se forma un brillant état-major, et, habile à préparer ses effets, traversa la ville, précédé dans sa marche de ses cent estafiers noirs, couverts de velours, l'arbalète au poing, portant sur la manche son monogramme brodé en lettres d'or. Ce jour-là, par un contraste destiné à frapper aussi l'imagination, il étonna les cardinaux par une courtoisie délicate, et ne voulut accepter la préséance sur aucun des princes de l'Église.

CÉSAR DUC DES ROMAGNES

Le 9 mars, Alexandre signa la bulle qui investissait son fils du vicariat des Romagnes, et dix-sept cardinaux signaient avec lui. C'est un pas décisif dans la carrière



de César ; il y faut insister. Quand Alexandre VI avait réuni le consistoire pour demander les moyens d'action nécessaires à la récupération du domaine du Saint-Siège, tombé en réalité aux mains des seigneurs pour la plupart émancipés de l'Église, c'était pour le rendre à l'Église elle-même. L'arrivée des deux députations successives, composées des notables de Forli et d'Imola qui réclamaient comme un bienfait la domination personnelle de César, devait changer l'attitude du Pontife; et ce fut une faiblesse insigne aux cardinaux réunis en consistoire d'accorder personnellement à César un domaine qui ne faisait ainsi que changer de maître. Par la bulle qui confirmait son pouvoir, les Riario étaient proclamés déchus à la suite d'une sentence du camerlingue constatant leur refus, depuis longues années, de payer le cens dû à l'église, soit mille florins d'or pour Forli, deux cents pour Imola et deux tasses d'argent pour San Mauro. Le titre formel du vicariat était celui de comte d'Imola et de Forli ; mais les appellations varient, et sur le sceau de l'État, dont sont marqués tous les actes en cette première année de vicariat, on lit : « Cœs. Borgiæ de Francia, ducis Valentini. » Il semblait aussi que, par une fiction, César fût le lieutenant général de Louis XII; en effet, le 11 mars, le duc de Valentinois « Regius generalis locum tenens » signait ainsi le diplôme des franchises des deux villes; le lendemain, il donnait à la commune deux moulins publics achetés de ses deniers privés, comme don de joyeux avènement.

Le 29 mars, quatrième dimanche de carême, le Pape allait régulariser la situation de son fils comme capitaine ;



en effet, il avait été à l'action sans avoir reçu la consécration officielle de l'Église, et devait recevoir solennellement le gonfalon du Saint-Siège avec le bâton de capitaine général des troupes pontificales, confié jusque-là à Urbin.



Sceau de César Duc de Valentinois

Le Pontife décida aussi que la rose d'or lui serait décernée comme à celui qui, cette année-là, avait le mieux mérité de l'Église. C'était encore de nouvelles réjouissances pour la capitale, où les fêtes se succédaient sans interruption; le Pape leur donnait un luxe inaccoutumé, tant à cause de la circonstance du Jubilé que par désir d'exalter la personne de son fils. Le *Diarium* contient un récit de la cérémonie de la remise du bâton au généralissime, et la remise de la rose d'or précéda l'investiture. Le Pape, en habits pontificaux, venait de réunir le consistoire et avait pris son avis au sujet des nouveaux honneurs qu'il voulait décerner au Valentinois; le vote ayant été unanime, il se rendit à la chambre du

Papagallo, où il bénit la Rose d'or dans la forme accoutumée, puis se fit porter dans la basilique. Le Duc vînt au devant de lui à pied, vêtu d'un pourpoint de brocart d'or à boutons de grosses perles, avec revers d'hermine, coupé par une ceinture de brocart; il était coiffé d'un bonnet de velours cramoisi, devant lui marchait un écuyer portant les insignes du gonfalonier, le manteau et le béret. Le seul portrait qu'on puisse considérer comme un portrait authentique de César, celui qui figure en tête de sa biographie écrite par Paul Jove, le représente avec ce manteau, ouvert aux manches et laissant voir l'étoffe du pourpoint. Le béret d'investiture dont la tête est couverte est exactement conforme à la description minutieuse qu'en a donnée le maître des cérémonies, haut de deux palmes, bordé d'hermine, décoré de quatre grosses perles en guise de boutons « grosses comme des noix », avec deux sortes de jugulaires pendant de chaque côté des joues. Un ornement étrange, qui ne figura probablement que le jour de la cérémonie, ajoute, dans la description de Burckardt, au luxe de cette coiffure. Elle était couronnée d'une colombe, de la largeur de quatre doigts, composée de perles (probablement de celles que les amateurs d'aujourd'hui appellent des monstres et qu'on montait suivant la forme naturelle qu'elles affectaient), et, de l'oiseau même, s'échappaient des rayons qui lui faisaient une sorte de nimbe et retombaient sur l'étoffe.

César reçut le bâton et le gonfalon comme les avait reçus naguère son infortuné frère, le duc de Gandia, dont il prenait la place; le Pontife, en bénissant les étendards, répéta la formule consacrée ; ayant versé l'encens dans la cassolette, il aspergea d'abord le gonfalon aux plis

flottants, l'encensa, et coiffa la mitre pour recevoir le serment solennel. César ôta le bonnet d'investiture, il se mit à genoux devant son père et répéta à voix haute les paroles consacrées. Ces paroles, empreintes de la grandeur inhérente à toutes les formules d'un culte pompeux, célébré dans la première basilique du monde, en face du trône de saint Pierre, font un étrange contraste avec les pensées et les actions impies de l'indigne successeur de l'apôtre qui reçoit le serment, et de l'être audacieux et pervers qui les prononce avec autant d'emphase et de solennité : « Moi, César Borgia de France, duc de Valentinois, gonfalonier porte-drapeau, capitaine général de la sainte Église romaine, à partir de cette heure je serai fidèle et obéissant au bienheureux Pierre, à vous mon très saint maître, Alexandre VI, pape, et à vos successeurs institués canoniquement. Ni de fait ni de consentement, je n'entrerai jamais dans un complot ayant pour but de vous enlever la vie, ou de vous faire perdre un membre, ou de vous emprisonner traîtreusement, enfin de porter violemment la main sur vous ou vos dits successeurs, de quelque façon que ce soit ou pour vous faire aucune violence, sous quelque jour qu'on la veuille présenter. Les desseins, au contraire, que vous me confierez, vous ou vos dits successeurs, soit directement, soit par vos nonces, soit par lettres; personne, à mon escient, n'en recevra de moi un avis qui puisse tourner à votre dommage ou à celui de vos dits successeurs. Je vous aiderai, vous et ceux qui viendront après vous, à conserver et à défendre contre qui que ce soit le pontificat romain et les droits royaux de saint Pierre. Je traiterai avec honneur

le légat du siège apostolique à sa venue et à son départ, et je l'aiderai quand il en aura besoin; je prendrai soin de conserver, défendre, augmenter et étendre les droits, honneurs, privileges et autorité de l'Église romaine, sous vous et sous vos successeurs; je ne participerai ni aux projets, ni aux actes, ni aux traités qui pourraient recouvrir quelqu'entreprise criminelle ou préjudiciable contre vous ou contre vos successeurs, ou enfin contre l'Église romaine; et si j'apprends qu'il soit constaté ou préparé semblable machination par quiconque : je l'entraverai de toutes mes forces et le plus vite possible, j'en avertirai ou vous, ou vos dits successeurs, ou toute personne qui pourra vous transmettre à tous deux mon avertissement. Que Dieu et ses saints Évangiles me viennent en aide! »

Un clerc de la chapelle apostolique apporta la rose, qu'il prit sur l'autel et remit aux mains du cardinal de Saint-Clément; celui-ci la présenta alors au Pontife qui l'offrit au nouveau gonfalonier resté agenouillé devant lui. Les paroles qu'il prononça, imposées aussi par les rites, font encore un singulier contraste avec la personnalité d'Alexandre VI : « Reçois cette rose de nos mains, dit-il, des mains de celui qui, quoique indigne, tient la place de Dieu sur la terre; elle signifie la joie de l'une et l'autre Jerusalem, c'est-à-dire de l'Église triomphante et militante, et, pour tous les fidèles du Christ, elle symbolise l'admirable fleur qui fait la joie de tous les saints et forme leur couronne. Reçois-la donc, très cher fils, toi qui es noble selon le siècle, et qui es doué de tant de vertus, reçois-la afin de croître encore davantage en vertu dans le Christ notre Seigneur, semblable



à la rose qui croît sur les rives aux eaux abondantes; que le Christ notre Seigneur daigne t'accorder en grâce, et que dans sa clémence infinie tu sois béni par Celui qui est trois et un dans les siècles des siècles. Amen. »

Le duc reçut la rose de la main droite, il baisa d'abord la main, puis le pied du Pape, et tous deux se levèrent ensemble. Burckardt, qui conduisait la cérémonie, plaça la toque de gonfalonier sur la tête de César qui, la rose à la main droite, s'avança, précédant le Pape. Suivant la coutume, les cardinaux et le duc accompagnèrent le Pontife jusqu'à la Curie; ce dernier regagna enfin ses appartements et César prit congé.

CAPTIVITÉ DE CATHERINE SFORZA

Au milieu de tant de triomphes, de cérémonies religieuses, de réceptions occasionnées par le Jubilé et le retour du vainqueur, nous avons oublié la grande vaincue de Forli, que César avait tenu à conduire à Rome pour qu'elle assistât à son triomphe. Il avait trouvé avec elle, en entrant dans la forteresse de Forli si vaillamment défendue, deux de ses frères qu'il garda aussi comme otages : c'est une tache à la mémoire du soldat d'avoir fait de cette illustre femme, célèbre dans toute l'Italie par ses aventures, par sa constance guerrière et sa fermeté dans le malheur, un des ornements de son triomphe. On a prétendu qu'il lui mit aux mains des chaînes d'or, renouvelant ainsi les scènes des triomphes d'Alexandre; les trois captifs auraient aussi fait partie de son cortège, mais Burckardt n'y a point signalé leur présence; seuls les divers ambassadeurs



font allusion, dans leurs dépêches, à l'illustre Catherine, et Gian Giacomo Trivulzio a prononcé à son sujet une parole grossière, la félicitant d'être tombée dans les mains de deux hommes qui pourront satisfaire tous ses désirs. Nièce de Francesco Sforza, le grand capitaine, fille de Galeazzo Maria, et sœur de Bianca Sforza, mariée à l'empereur Maximilien, la comtesse de Forli avait vu tous ses proches mourir par le fer ou le poison; son père, une sorte de monstre resté légendaire en Italie, avait été égorgé par le peuple Milanais soulevé contre sa tyrannie. Mariée très jeune à Girolamo Riario, neveu de Sixte IV, comte de Forli, Catherine avait vu précipiter son cadavre du haut des créneaux de sa ville en un jour de soulèvement; inflexible, elle s'était enfermée dans sa place forte, continuant à gouverner son peuple avec hauteur. Un jour enfin, comme elle avait contracté des nœuds secrets avec un nouveau mari, Giacomo Fea de Savona, elle l'avait encore vu périr dans un nouveau soulèvement: sortant alors de sa forteresse bien accompagnée, elle avait osé pénétrer à cheval dans le quartier général de l'insurrection et, froidement, avait commandé le massacre de toute la population soulevée, sans en excepter les femmes et les enfants [1]. Machiavel a enregistré la réponse empreinte d'une sublime impudicité, et le geste cynique qu'elle fit du haut des remparts de Forli à ceux qui, l'interpellant du fond du fossé, la sommaient de rendre la place en la menaçant, si elle persistait à la défendre, d'égorger ses fils tombés entre leurs mains. Dès qu'elle arriva à Rome, le Pape

1. — Gregorovius « Lucrèce Borgia ».



voulut la voir; il était son maître désormais, et avait poussé César à la lui livrer au lieu de la laisser en liberté, comme il était légitime de le faire en face de tant de vaillance. Cette lâche rigueur à l'égard d'une noble femme vaincue et si peu digne de l'être s'expliquait par une singulière accusation que nous avons déjà mentionnée. Alexandre VI prétendait que quelque temps avant le siège de Forli, elle lui avait envoyé deux ambassadeurs chargés de l'empoisonner; le 29 novembre (1499), il avait même fait célébrer une messe d'action de grâce pour remercier le Très-Haut de l'avoir fait échapper au péril, et deux jours avant, dans un bref à la Seigneurie de Florence, il avait aussi fait part de la tentative d'empoisonnement qui, notifiée officiellement, avait amené des condoléances et des félicitations de la plupart des princes d'Italie. Vraies ou fausses, ces imputations montrent quel sort était réservé à l'héroïne; on l'enferma d'abord au château Saint-Ange, puis, comme il y avait un courant de sympathie parmi les troupes françaises au service de César, on lui donna le Belvédère pour habitation. Enfin Yves d'Allègre, qui s'était emparé de sa personne et avait apprécié la hauteur d'âme de la prisonnière, s'était enhardi jusqu'à rendre un hommage public à la valeur de cette fière ennemie et à demander sa mise en liberté, au nom des sentiments chevaleresques que le courage inspire. Grâce à lui, Catherine Sforza put quitter Rome; elle se retira à Florence dans un couvent, puis bientôt rentra dans le courant de la vie. Elle était destinée à faire souche de héros; remariée à Jean de Medicis, le fils de Pierre-François, elle donna le jour à Jean, l'un des



plus grands capitaines de son temps, connu dans l'histoire sous le nom de Jean des Bandes Noires, et devint l'aïeule de Cosme Ier, grand duc de Toscane.

Le lendemain de son investiture comme chef des Romagnes, César fit acte de gouvernement; le 10 avril il signa les lettres patentes qui constituaient à sa place, comme lieutenant général, Giovanni Olivieri, évêque d'Isernia, avec résidence à Céséna. Une lettre du 13 du même mois, adressée aux magistrats d'Imola, nous le montre surtout préoccupé des causes civiles et criminelles et de l'exécution rapide de la justice; enfin, le 15, il profite du départ d'Olivieri pour le députer spécialement comme son représentant à la cérémonie du serment de fidélité et d'hommage que ses nouveaux sujets lui devaient prêter dans les formes requises et en séance solennelle[1]. Ces diverses missives, dont nous avons eu en main les originaux, sont toutes contresignées « Agapitus », c'est-à-dire Agapito Gerardino di Amalia, d'une famille de magistrats pontificaux. Cet Agapito, le premier secrétaire de César, devait lui rester fidèle pendant toute sa carrière, et le servir dans les circonstances les plus délicates; la plus grande partie de la correspondance politique de César est signée de son nom.

Au milieu des événements qui se déroulaient en Italie, César pensait toujours à poursuivre sa tâche et rêvait de compléter sa conquête. La rentrée de Ludovic Sforza qui avait si rapidement reconquis son royaume n'avait

1. — Ces trois lettres, tirées des archives de Forli et d'Imola, sont publiées dans *Cesare Borgia*, Duca di Romagna, d'Odoardo Alvisi.



pas eu de conséquences; le 10 avril, à Novare, les Français, guidés par la Trémoille, reprirent le dessus; et le duc de Milan, cette fois, perdit du même coup et son royaume et sa liberté. César se tourna de nouveau vers le Roi de France Louis XII, qui avait la pensée de reprendre le royaume de Naples et, comme tel, devait se concilier le Saint-Père et, en échange de son appui, l'aider dans ses projets personnels. Les habitants de Céséna s'étaient déjà donnés au Valentinois; il aspirait à la possession de Faënza et de Rimini, et pensait même à Bologne, où Bentivoglio avait offensé le Roi de France au moment où la fortune venait de le trahir dans la lutte contre Sforza. Faënza et Rimini allaient donc être son objectif, mais ces deux villes étaient proches de Ravenne et de Comacchio, tour à tour possédées ou convoitées par Venise, et le Sénat, malgré le mauvais état de ses affaires (car les Turcs les menaçaient dans l'Archipel), refusait de s'entendre et, selon sa politique habituelle, répondait évasivement. Le 7 et le 9 mai, les négociations étant engagées à ce sujet, le Sénat fit savoir au Pape par ses ambassadeurs que la Sérénissime lui serait toujours particulièrement dévouée, mais que Rimini et Faënza, au temps où l'on était, constituaient pour lui deux grosses affaires : « *Ma di Rimino e Faenza son gran cosse a questi tempi* [1]. » En réalité, Venise traitait avec le seigneur de Faënza, Astorre Manfredi, et lui proposait de faire un échange avec quelque autre territoire de son domaine. A défaut de Venise, cependant, le Roi de France était prêt à aider

1. — Senatus, Secreta. 7 et 9 mai 1500. — Archives de Venise, Frari.



les Borgia, une fois sorti de ses embarras devant Pise où il était engagé; et si les Français ne l'aidaient point, comme le Jubilé de 1500 avait fait pleuvoir dans la caisse du camerlingue une manne bienfaisante, et que de plus un décime de guerre imposé à toute la chrétienté sous le prétexte de porter les armes contre le Turc qui déjà menaçait le Péloponèse avait fait affluer l'or au Vatican, le jeune gonfalonier, déjà célèbre par sa première conquête, et devenu l'espoir des soldats d'aventure, condottieri, Suisses, Gascons et Bourguignons, se faisait fort de réunir en peu de temps une excellente armée.

César y pensait déjà, mais comme toujours, il semblait à tous qu'il restait inactif, parce qu'il avait pour politique la constante dissimulation; tout au plaisir, aux amours, aux jeux de l'esprit, il avait réuni autour de lui cette petite cour d'hommes de guerre, de poètes et d'écrivains auxquels on doit les récits des campagnes qu'il devait faire, et les panégyristes à gage dont les écrits nous permettront de suivre sa marche victorieuse dans son futur duché des Romagnes. Tout en s'adonnant aux travaux de l'esprit ou du moins en sachant les apprécier et protéger ceux qui y brillaient, César ne négligeait point les exercices du corps pour lesquels il avait un violent penchant; le jour de la Saint-Jean, le 24 juin de cette même année 1500, il donna au peuple un singulier spectacle dont le résultat contribua beaucoup à lui donner une réputation de force physique et d'habileté légendaires qui ajoutèrent à son prestige aux yeux des Romains. On avait organisé des courses de taureaux derrière la basilique de Saint-Pierre; selon



la mode apportée à Rome depuis Callixte par les Aragonais, il voulut descendre à visage découvert dans l'arène, combattre à pied « *alla gianetta* », simplement revêtu d'un pourpoint, avec l'épée courte et la « *muleta* », et, dans cinq passes successives, il osa se mesurer avec cinq taureaux et les mit tous à mort. Il abattit même le dernier d'un seul coup d'espadon, aux cris d'une foule en délire. S'il faut en croire l'ambassadeur Capello, d'un bras d'Hercule, comme Pépin, il trancha d'un seul coup la tête de l'animal, aux applaudissements d'une foule en délire : « *Cosa che a tutta Roma parve grande* », ajoute l'envoyé vénitien[1].

CÉSAR FAIT ASSASSINER ALPHONSE DE BISCEGLIE

A peine un mois après, le 15 juillet, le Vatican était témoin d'un lugubre événement auquel on allait mêler encore le nom du Valentinois. Cette fois, ce n'était plus une vague rumeur qui désignait le fils d'Alexandre comme un assassin : il allait avouer son crime et en réclamer audacieusement toute la responsabilité. De sorte que cette ville de Rome, qui retentissait encore des acclamations dont elle avait accueilli le soldat vainqueur et le grand athlète, devait lancer contre lui ses imprécations, et reconnaître dans le fils du Pontife un de ces meurtriers qui se sont fait du crime une habitude.

On sait qu'à la suite de la rupture du mariage de Lucrèce avec Giovanni Sforza, la fille d'Alexandre avait épousé, en juillet 1498, Alphonse de Bisceglie, fils naturel d'Alphonse II d'Aragon, roi de Naples, et neveu

1. Paolo Capello. — Relation au Sénat, 28 sept. 1500.



de Frédéric, le roi régnant. Cette union s'était faite sous une impression de terreur; elle était au plus haut degré politique, mais elle n'avait pas suffi à protéger le royaume contre les convoitises du Vatican. Le refus de Frédéric de donner sa fille à César Borgia avait bientôt aggravé la situation; les nouveaux projets de Louis XII sur le Napolitain allaient encore l'envenimer. Alphonse était, disent les chroniques, « le plus beau prince de l'Italie. » Au moment de son mariage, il avait dix-sept ans, c'est-à-dire un an de moins que Lucrèce. Il aurait voulu vivre à Naples, mais le Pape ne pouvait se passer de sa fille; on avait donc stipulé qu'elle ne quitterait pas Rome avant la seconde année, et qu'elle n'irait jamais vivre à Naples avec son mari. Les témoignages du temps, entre autres celui de l'ambassadeur de Mantoue, disent qne Lucrèce fut séduite par la beauté de Bisceglie et qu'elle éprouva pour lui une véritable passion; cependant, dès que César fut en face du jeune prince, il lui témoigna de la jalousie et de la haine, et Alphonse se sentit bientôt menacé. Déjà on avait entendu César gronder autour de lui et prononcer, à son égard, de sinistres paroles. Alphonse, qui craignait le trépas du duc de Gandia, prit le parti de fuir; et, le 22 du mois d'août 1499, ayant fait semblant de se rendre aux églises, il quitta Rome en laissant sa femme enceinte de six mois. Des chevaux avaient été préparés aux portes de la ville; il alla d'un trait jusque sur les terres de Colonna, et de là passa à la cour de son oncle[1]. On ne voit pas bien les causes immédiates de la

1. — Burckardt enregistre la fuite : — « 22 Augusti, ante diem, recessit clam secrete ex urbe Illmus D. Alphonsus de Aragonia, dux Biselia-



jalousie de César; et il est juste de dire que les historiens ont profité de l'absence de documents pour l'accuser de convoiter sa propre sœur, mais on peut supposer aussi qu'il s'était formé contre eux au Vatican un parti napolitain. On sait, en effet, que Gioffre avait épousé Dona Sancia, princesse d'Aragon, qui avait été la maîtresse de César et dont bientôt on l'avait vue devenir l'ennemie; peut-être s'était-elle liguée avec Alphonse, son proche parent. Toujours est-il que le Pape, furieux de la fuite du prince, et qui avait lancé des émissaires sur ses traces sans pouvoir l'atteindre, tourna sa fureur contre sa belle-fille et l'exila à la cour de Naples. Lucrèce, qu'on voit si rarement dans l'histoire affecter un vif sentiment de répulsion ou d'amour, pleura amèrement cette séparation forcée. Alphonse l'aimait aussi; il la pressait de s'enfuir à son tour et de le rejoindre à Genazzano; mais Alexandre incitait, au contraire, sa fille à rappeler son mari, lui promettant de lui rendre la vie douce et de le protéger. C'est à ce moment même, le 8 août (1499), que, par une de ces décisions étranges qui prouvent quelles destinées il réservait à Lucrèce, le Pontife l'avait nommée régente et gouverneur de Spoleto; elle avait pris possession, puis, passant de là à Foligno et à Népi, avait reçu l'investiture de la souveraineté de ces deux villes, agrandissant ainsi son domaine des dépouilles des barons romains. Alphonse s'était peut-être laissé prendre à de si généreuses manifestations à l'égard de sa femme, peut-être

rum, maritus Lucretie Borgie, filie pape, iturus ad terras Columnensium et inde ad regem Neapolitanum, absque licentia, scitu et voluntate Pontificis. » — Sanudo ajoute au récit, et nous montre Lucrèce en pleurs. ....« e lassa la moglie gravida di 6 mexi, la qual di continuo pianze. »

aussi le Pape avait-il convaincu sa fille de ses bonnes dispositions à l'égard de son mari; toujours est-il que celui-ci était venu la rejoindre à Spoleto, puis l'avait accompagnée à Foligno et à Népi, où il avait retrouvé son beau-père et Gioffre, son beau-frère. Alexandre, rappelé à Rome, y était rentré le 1er octobre; les jeunes gens ne l'avaient rejoint que le 15 du même mois. Le retour était urgent pour Lucrèce, car le 1er novembre elle donnait le jour à un fils, qu'elle nomma Rodrigues, et que le Pape voulut tenir sur les fonts baptismaux; César Borgia ne manqua point de féliciter l'époux dont, naguère, il avait causé la terreur et la fuite.

L'hiver de 1499 à 1500 se passa cependant sans incident pour Alphonse. Dona Sancia, elle aussi, avait désarmé la colère du Pape, et était venue rejoindre son mari Gioffre. L'existence des jeunes époux dut s'écouler paisible jusqu'à la rentrée triomphale de César; nous les avons même vus prendre part aux fêtes, aux réceptions et aux cérémonies en l'honneur de leur frère. Tout d'un coup, sans qu'on trouve trace d'un fait précis qui ait motivé cette agression, le 15 juillet, se répandit dans la ville le bruit d'un effroyable attentat : le mari de Lucrèce était tombé frappé à mort, en sortant du Vatican. A onze heures de la nuit, il avait été assailli sur les marches de Saint-Pierre par une bande d'hommes masqués qui l'avaient percé de trois coups de poignards, le premier avait atteint la tête, le second le haut de l'épaule, et le troisième, avait frappé le bras. Croyant lui avoir ôté la vie, les assassins avaient laissé le Prince sur la place ; il parvint à se traîner jusqu'aux



appartements du Pape, où Lucrèce, à sa vue, tomba évanouie. Un cardinal qui se trouvait là lui donna aussitôt l'absolution « *in articulo mortis* », et le Pape, averti, plaça des sentinelles à la porte des appartements du blessé. Le lendemain, on promulgua un édit par lequel il était défendu de pénétrer armé dans la cité Léonine sous peine de mort. Cette fois encore on feignait d'ignorer le nom du vrai meurtrier; mais les dépêches des ambassadeurs sont formelles à ce sujet.

Cependant, la jeunesse de l'époux triomphant de ses blessures, on le voyait peu à peu revenir à la vie. Au grand étonnement de tous, César vint lui faire visite; mais comme il sortait des appartements Borgia, au dire de l'ambassadeur de Venise on l'entendit murmurer ces mots menaçants : « Ce qui n'est pas arrivé à midi pourrait bien arriver le soir. » Quand il eut acquis la certitude de la guérison d'Alphonse, Borgia perdit patience; le 18 août, il revint voir son beau-frère, accompagné de son âme damnée, un de ses capitaines, Michelotto, bravo émérite qui devait le suivre dans sa carrière, et que nous retrouverons sur notre chemin. Lucrèce et sa belle-sœur Sancia étaient assises auprès du lit d'Alphonse; il les éloigna par la force; et Michelotto, entrant seul, étrangla froidement le blessé.

Cette fois, le crime avait eu deux témoins, Lucrèce elle-même et Sancia qui avaient pu entendre les cris du moribond. César leva donc le masque et réclama la responsabilité du meurtre; il proclama publiquement qu'il était en état de légitime défense, car Alphonse en voulait à sa vie; une fois déjà, un jour qu'il se promenait dans les jardins du Vatican, un des ar-



chers du duc de Bisceglie avait fait siffler une flèche à son oreille. Lucrèce, pour la première fois de sa vie, essaya de réagir; incapable d'une réprobation énergique et d'une révolte ouverte, écrasée entre deux volontés, celle de César et celle d'Alexandre, elle essaya de se retirer du monde et s'en fut à Népi. On sait qu'elle y garda assez longtemps le lit, qu'en proie à la fièvre, elle bouda son père et que celui-ci se plaignit d'elle; et c'est tout. « Madonna Lucrezia, qui est sage et libérale, dit l'ambassadeur de Venise Paolo Capello, était autrefois dans les bonnes grâces de son père; aujourd'hui, celui-ci ne l'aime plus. » Cette froideur ne devait pas durer; Lucrèce était destinée à être le jouet de deux natures infernales, le gage de tous les contrats et de tous les traités d'alliance, un instrument d'ambition aux mains d'Alexandre et de César qui chassaient successivement de son lit les époux qu'ils lui avaient donnés, pour la jeter dans les bras d'un prince plus puissant et qui pouvait mieux servir leurs ambitieux désirs.

Ce n'est point assez de faire le récit d'un meurtre et de s'appuyer, pour nommer le coupable, sur les témoignages et les accusations des contemporains; la haine et la passion politique peuvent avoir fait leur œuvre; il faut donc se demander si, cette fois encore, il y avait des raisons supérieures et des causes immédiates qui devaient pousser César à se débarrasser d'Alphonse de Bisceglie. Il n'y a point à douter que le Valentinois n'ait été un homme violent, d'un tempérament vif et prompt, en même temps qu'un temporisateur plein de calculs et habile aux menées silencieuses; il a donc pu, sous le ressentiment d'une injure dont l'histoire n'aurait pas

fait mention, en tirer une vengeance immédiate. On l'avait vu, en effet, l'épée à la main, dans le Vatican, poursuivre l'archevêque espagnol Piero Caldès jusque dans les bras d'Alexandre VI, le frapper, et faire jaillir le sang jusque sur le camail pontifical : ici ce n'est pas le cas, il appelle des sicaires, renouvelle deux fois la tentative à trente-trois jours de distance; et c'est Michelotto qui exécute l'horrible sentence. Il y a donc là une action longuement méditée. C'est en somme à Paolo Capello, ambassadeur de Venise à Rome et qui l'avait été à Naples, c'est-à-dire qui pouvait être partisan d'Alphonse, qu'on doit les informations les plus précises sur le meurtre; ce n'est point le seul qui ait prononcé le nom de César. Matarozzo le désigne; un autre, Capello Francesco, secrétaire florentin, dans trois dépêches, donne de longs détails sur le crime; quant aux Napolitains, ils n'hésitent pas à nommer le meurtrier; et on sait que le roi Frédéric, dès que son neveu fut frappé, lui envoya son propre médecin de peur que celui du Vatican lui donnât du poison. Le *Diarium* de Burckardt ne dit naturellement point le nom de l'assassin, mais le récit du *ceremoniere* est étrange et, par sa dernière phrase, laisse tout soupçonner : « Le 18 de ce même mois d'août, comme l'Illustrissime D. Alphonse d'Aragon, duc de Bisceglie et prince de Salerne, qui, le soir du XV du mois de juillet, avait été gravement frappé et, à la suite de l'attentat, avait été porté dans la tour neuve, dans le grand jardin de Saint-Pierre, où on le gardait avec soin, *semblait ne pas vouloir mourir de la suite de ses blessures*, il fut étranglé dans son lit à dix-neuf heures, et le soir, à la première heure de la



nuit, on porta son cadavre à la chapelle de Notre-Dame-des-Fièvres. Don Francesco Borgia, trésorier du Pape, l'accompagna avec sa maison; on s'empara des médecins et d'un certain bossu qui était attaché à sa personne, et on les enferma au château Saint-Ange; mais, l'enquête faite, tous furent mis en liberté, car ils étaient innocents, *ce que ceux qui avaient mission de les arrêter savaient parfaitement.* »

Paolo Capello reste le plus affirmatif, il était alors à Rome, car il ne quitta la ville que le 5 septembre 1500, après seize mois et vingt-cinq jours de résidence; il a dû parler du fait avec les envoyés ses collègues, et ce fut évidemment la grande nouvelle dans ce que nous appellerions aujourd'hui « le corps diplomatique »; enfin, s'il n'est pas personnellement informé, le Vénitien s'est fait au moins l'écho de tous.

En nommant l'assassin, Francesco Capello, l'envoyé florentin, s'exprime ainsi, dans sa dépêche du 17 juillet : « On ne dit point qui l'a frappé, et on ne voit même pas qu'on ait fait grande enquête, ni qu'on en parle beaucoup. Cependant, par la ville, le bruit s'est répandu que cela s'est passé entre eux-mêmes, *car dans ce palais il y a tant de sujets de haines anciens et nouveaux, tant d'envie, tant de jalousie au sujet des choses d'État et des affaires privées*, que, fatalement, de pareils scandales doivent souvent naître. » Trente-trois jours après la tentative d'assassinat, au moment du nouvel assaut, suivi cette fois de la mort de la victime, l'ambassadeur, à la date du 22 août, renseigne encore les Dix de la Balia en ces termes : « Comme je vous l'écris plus haut, le duc de Bisceglie est mort le 15; ce fut un fait inat-

tendu, car on disait partout qu'il était rétabli, et les médecins lui avaient permis de se lever tout en restant dans la chambre. Depuis on a su que ce jour-là le Valentinois a envoyé quelques-uns de ses hommes armés dans la chambre qu'il occupait au Vatican.... » Dans un post-scriptum *chiffré*, sur une feuille détachée, le secrétaire revient sur le meurtre et prie la Seigneurie de ne pas divulguer ses confidences, mais il persiste à parler du Duc et du Pape. «... On parle fort mal à ce sujet du Pape et du Duc (Valentinois), et il ne manque pas de gens pour dire qu'on l'a assassiné. » On pourrait encore multiplier les citations, mais tous les témoignages s'accordant, il faut conclure et prendre parti. Ajoutons auparavant que les assassins qui ont frappé sur les degrés de la basilique de Saint-Pierre n'étaient point des assassins vulgaires : « *Quarante cavaliers les attendaient*, dit Burckardt, *ils les rejoignirent et chevauchèrent avec eux jusqu'à la Porta Pertusa* [1]. » C'est donc une véritable entreprise, une expédition à main armée avec une grande escorte, en pleine cité Léonine.

Comment ne pas voir là un crime politique, et un crime commis par César? Si on en veut savoir les causes, il les faut chercher dans ses projets ambitieux et ceux d'Alexandre, encore que celui-ci, dans cette circonstance, ait pris le deuil et ait aussi manifesté, non point

1. — « Feria quarta, 15 mensis Julii predicti, circa primam horam noctis, Illimus D. Alphonsus de Aragonia Dux, maritus D. Lucretie filie Pape, supra planum scalarum basilice S. Petri, ante primum introitum, versus basilicam predictam, per plures personas agressus fuit, et in capite ac brachio dextro ac crure graviter vulneratus ; invasores aufugerunt per scalas S. Petri; urbi circiter quadraginta equites eos expectabant, cum quibus equitarunt extra Portam Pertusam.» — *Diarium*, page 68, IIIe vol.



sa douleur, mais du moins sa vive contrariété, et puisse être tenu en dehors du projet d'assassinat et de son accomplissement. Les projets de conquête de la Romagne par César étaient étroitement liés à l'entreprise du Roi de France contre Naples; l'alliance de Lucrèce avec Bisceglie, neveu du roi Ferdinand, faisait naturellement obstacle aux projets du Vatican ; de plus, cette alliance avec la maison d'Aragon, qu'on avait tant recherchée au moment où elle aurait pu créer au Valentinois des droits au trône de Naples, avait perdu toute importance depuis l'union contractée par Borgia avec la cour de France, union dont le but était justement la perte de la dynastie d'Aragon dans le Napolitain; enfin, il ne faut point oublier que la veuve de Bisceglie, celle qui le pleurait à Népi et qui devait bientôt l'oublier, n'avait pas encore vingt ans le jour où son mari expirait sous le lacet de Michelotto Corella, l'âme damnée de César, ce monstre qu'on retrouve mêlé à tous ses sinistres projets et à chacune de ses sombres exécutions. Lucrèce était belle, riche et puissante; son domaine était considérable; fille d'un Souverain Pontife, elle pouvait, par une autre alliance, apporter des forces nouvelles au conquérant des Romagnes, lui concilier un puissant allié ou une neutralité avantageuse. Alphonse de Bisceglie, lui, était doux, sympathique, honnête et faible, il ne pactisait sans doute point avec tous ces forfaits dont il était témoin; il n'était point comme Gioffre qui « chaussait au Duc ses éperons », ni comme Sancia, une sorte de prostituée couronnée, qui bravait celui auquel elle s'était donnée mais qu'elle haïssait; c'était un témoin gênant et un mari inutile au point de vue du profit



ALEXANDRE VI

(R. Borgia)

Ce panneau, qui figure aujourd'hui au musée de Valence, est attribué, avec toute vraisemblance, au Pinturicchio; il est cité par Schmarsow, le biographe du peintre, et date des dernières années du xve siècle. Il aurait été exécuté en 1492 pour le cousin du pontife, le cardinal François de Borgia, qui fonda à Xativa la chapelle de Notre-Dame-des-Fièvres et la dota d'une rente de cent ducats; il a figuré longtemps dans ladite chapelle.

De 1818 à 1820, le peintre don Francisco Llacer, ayant reçu de la ville de Xativa la commande d'une vierge « Notre-Dame-des-Fièvres », les membres de la fabrique lui envoyèrent comme renseignement le panneau du Pinturicchio, déjà en fort mauvais état. Il le garda dans son atelier jusqu'en 1830, où le premier restaurateur du musée du Prado (Madrid), Salvator Martinez Cubelly, le vit alors. Jusqu'en 1850, malgré les avis réitérés de don Francesco Llacer, les prêtres de Xativa ne reprirent point le tableau qui, déposé dans des magasins, se détériorait de plus en plus. Une dernière sommation de l'enlever ayant été laissée sans réponse, le précieux panneau fut envoyé à l'Académie, et son président, don Francisco Carbonell, accepta le dépôt fait par don Francisco Llacer.

Don Federico de Madrazo, l'honorable directeur du musée de Madrid, a bien voulu nous communiquer la photographie faite d'après le panneau lui-même, ainsi que des notes circonstanciées qui en attestent l'authenticité.

ALEXANDRE VI

D'après un Panneau peint par le Pinturicchio
Au Musée de Valence (Espagne).

qu'on en devait tirer : il devait mourir. Enfin si on s'étonne que ces meurtres commis par le fils sur ses parents et ses proches soient restés impunis, c'est que le Pontife avait peur de son fils, qu'il aimait, mais devant lequel il tremblait; car toute son énergie tombait en face de son audace et de sa violence. Il l'admirait comme un beau monstre qui le dépassait en perversité, en énergie et en conceptions terribles; il reconnaissait son sang dans ce sang, son tempérament dans cette vigueur et ce mépris des lois divines et humaines. Tout aussi criminel mais plus humain que lui, après avoir souffert et pleuré (car enfin on avait vu Alexandre pleurer son fils Gandia), il essuyait vite ses larmes et calculait ce que rapportait chaque nouveau forfait, il en pesait les avantages et l'opportunité, et marchait à la réalisation de ses désirs, c'est-à-dire à l'élévation de ses fils, à l'extension de leur richesse et de leur puissance. « Le Pape a 60 ans, dit Capello en parlant du Pape (en septembre 1500, c'est-à-dire un mois après le meurtre), chaque jour il rajeunit, ses plus cruels soucis ne durent qu'une nuit; il est de nature allègre et ne fait que ce qui tourne à son propre profit, toute sa pensée tend vers un seul but, faire de ses fils de grands personnages, et du reste il n'a cure [1]. »

1.— Les témoignages de cette impression de terreur que César inspire à son père reviennent à chaque instant : « *Item, il Papa ama et ha gran paura di fiol Ducha qual e di 27 anni bellissimo.* »— Capello. — « *Tutta Roma treme di esso duca, che non li faccia ammazzare.* » — « *Cæsar... timori quoque Alexandro patri qui fuerit.* » — M. Attilius Alexius cité par Gregorovius (Baluze, *Miscellanées*... IV, 517).



CHAPITRE VI

DEUXIÈME EXPÉDITION DES ROMAGNES

1500-1501

On réunit des subsides en vendant le cardinalat. — César forme ses troupes. — Composition de son état-major. — Départ de l'armée. — César la suit. — Entreprise contre Pésaro. — Attitude de Giovanni Sforza. — Sa fuite. — Prise de la ville. — Rimini se rend. — Attaque de Faënza. — Les Manfredi. — Brillante résistance des assiégés. — César est obligé de lever le siège. — Il prend ses quartiers d'hiver à Céséna.

Nous avons vu qu'au mois d'août de cette année 1500 qui avait déjà vu s'accomplir la soumission de Forli et d'Imola, César, sur la demande des Français, avait été contraint d'envoyer à Pise les quelques soldats suisses et les mercenaires gascons qu'il avait emmenés avec lui à Rome. Il devenait nécessaire de refaire une armée pour continuer la campagne. On était d'accord avec le Roi de France qui, le 23 août, avait envoyé au Saint-Père Lucas de Villeneuve, ce même ambassadeur devenu l'ami personnel de César, qui lui avait déjà porté les patentes ducales au moment de l'alliance. Le Valentinois vint au devant de lui à cheval et masqué ; ayant mis pied à terre, il leva son masque pour l'embrasser. Il est certain que Villeneuve apportait le consentement du Roi de France à la nouvelle entreprise, et accordait les moyens de concours dont il pouvait disposer. D'autre part Zorzi, l'ambassadeur de Venise, assurait le Vatican

de la neutralité du Sénat et se relâchait de la protection accordée à Faënza et à Rimini. Au premier succès, la Sérénissime, toujours habile et prête à rendre hommage au soleil levant, allait inscrire César sur son livre d'or et lui donner droit de cité avec palais à Venise; mais on voit cependant par les dépêches florentines qu'en agissant ainsi le Sénat le faisait à contre-cœur[1]. Alexandre VI s'occupa d'abord de réunir les subsides nécessaires; une promotion de douze cardinaux dont l'élection fut taxée à un prix très élevé, le décime sur les revenus ecclésiastiques, enfin les dépouilles des Gaëtani et des autres seigneurs romains, et les emprunts faits à Agostino Chigi, allaient pourvoir aux premiers frais. La simonie est flagrante; on payait tant par élection, suivant son rang, sa richesse et certaines circonstances. Deux Borgia furent élus, François, de Sueca, près Valence, cubiculaire, archevêque de Cosenza et trésorier pontifical, et Louis Pierre, neveu d'Alexandre VI, qui allait être cardinal-diacre du titre de Santa Maria *in via lata*. Amanieu d'Albret, fils d'Alain le Grand, qu'on se rappelle avoir été promu au cardinalat à l'occasion du mariage de César avec sa sœur, par conséquent beau-frère du Valentinois, devait être de la même promotion. Tous payèrent, sauf Pierre-Loïs Borgia, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem et neveu du pape, qui était censé ne

1.— « Li duo eratori rispondonó che la S[a] era disposta affare ogni cosa per S. Santitá, et abbraciare il Ducá Valentinense, et tenerlo per loro buon figluolo, et darli soldó con optime et convenienti conditioni, et quando S. Santitá lasciasse spirare le condocte di Rimino et Faenza, la S[a] saria contentissima facessi quella impresa. *Il Papa rispose che non voleva più da loro belle parole, che ne aveva havute troppe, ma hora mai voleva fatti.* » — Dépêche secrète de Francesco Capello, envoyé florentin, 12 sept. 1506. — Citée par Thuasne, note au *Diarium*.



rien posséder puisqu'il avait fait vœu de pauvreté. Celui qui contribua pour le prix le plus élevé fut Didacus, évêque de Catane, taxé à vingt-cinq mille ducats d'or, somme énorme pour l'époque. Les deux plus pauvres (et les mieux protégés) furent le secrétaire privé du Pape, Louis, évêque d'Acqui, et *Jacobus* désigné *archiepiscopus Arborensis*, qui ne furent cotés qu'à cinq mille ducats. D'Albret, quoique parent et peu fortuné, dut en débourser dix mille. Toute l'expédition dépendait de ce consistoire; Fernand Capello, deux jours avant, le 26 septembre, écrit à la Seigneurie de Florence : « J'entends qu'on a donné les ordres nécessaires pour que, l'élection des cardinaux sitôt faite, le duc de Valentinois parte deux ou trois jours après, dès que les astrologues lui auront indiqué le moment favorable. »

Le contrat secret avec le Roi de France comportait une réciproque en cas d'expédition dans le Napolitain, à la condition d'agir d'un commun accord. Louis XII allait encore une fois envoyer des troupes sous le commandement général de César, et faisait savoir à tous les princes dont on pouvait traverser les États que personne ne devait s'opposer à l'entreprise du Pontife; il lui donnait, cette fois encore, Yves d'Allègre, avec trois cent lances et deux mille hommes de pied. Borgia, de son côté, avait réuni sept cents hommes d'armes, et six mille fantassins admirablement organisés, armés de la pique courte et de l'épée, coiffés de casques de fer, avec le pourpoint rouge et jaune à ses armes. Cette belle tenue faisait un singulier contraste avec l'infanterie qu'on avait vue jusque-là mal armée, en simple pourpoint, et parfois avec un bâton à la main. C'est cette



petite armée qui, la première, excita l'enthousiasme et l'envie de Machiavel par la sévérité de la discipline, l'union des corps entre eux, et l'unité qu'elle présentait malgré les éléments divers dont elle se composait. C'était là un ensemble de douze à quinze mille hommes, pour la plupart Italiens, Français et Espagnols. Paolo Orsini et Gian Paolo Baglioni avaient fait office de recruteurs et en avaient formé les rangs. D'abord on manquait d'artillerie, mais Vitellozzo Vitelli avait été chargé de l'organiser et en avait pris le commandement. Bartolomeo da Capranica remplissait les fonctions de maître du camp. César comptait dans son état-major nombre de gentilshommes qui l'avaient déjà accompagné en France, Piero Santa Croce, Giulio Alberino, Mario di Mariano, puis un Mancini, Battista, un Savelli, Onorio, et un Farnèse nommé Ferdinando. Dionigi di Naldi, un condottiere fameux de Val di Lamona, avait été spécialement engagé avec sa compagnie, bien disciplinée et toujours à ses ordres; Achille Tiberti, qui avait rendu de grands services lors de la première campagne de Forli et d'Imola, avait groupé nombre de Romagnols désireux de voir triompher le parti des Borgia; ils allaient servir d'éclaireurs et nouer des relations avec leurs compatriotes. Enfin, un Malvezzi compromis dans une conspiration contre Giovanni Bentivoglio, le seigneur de Bologne, avait amené une compagnie d'exilés, des « *fuorusciti* » comme lui, et avait offert à César d'en prendre le commandement s'il voulait les payer et les entretenir.

Les mémoires ou *Diarii* conservés dans les archives des provinces conquises, et les récits au jour le jour



rédigés par quelques-uns des capitaines qui servirent sous le Valentinois pendant cette campagne, ont été compulsés par M. Odoardo Alvisi dans son *Cesare Borgia, Duca di Romagna*, qui les a déchiffrés les premiers ; ils contiennent les noms de la plupart de ceux qui suivirent le Valentinois dans cette nouvelle campagne et formèrent son conseil et sa maison civile. Au premier rang marchaient les ecclésiastiques, Francesco de Lorris, évêque d'Elna, Francesco Florès, trésorier du Pape, avec l'évêque de Santa Justa; puis venait Gaspare Torella, son médecin, l'auteur du traité contre la *Pudendagra*, dédié à César, et du « Dialogue sur la douleur », un fanatique du Valentinois, qui regarde son maître « comme un des ornements du siècle » et lui déclare, dans ses préfaces, qu'il dépasse en vertu les plus grands hommes de l'antiquité. Agapito Gerardino da Amalia, déjà connu de nous, lui servait de secrétaire intime; puis c'étaient des poètes, ses familiers, Vincenzo Calmeta, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, poète distingué, mort très jeune, qui lui avait été légué par son cousin le cardinal Giovanni Borgia récemment mort à Urbino comme légat des Romagnes; Pier Francesco Justolo, sorte de diplomate à tout faire, qui devait être le panégyriste de ces brillantes campagnes, et Francesco Sperulo, qui tenait avec succès la plume et l'épée; enfin Battista Orfino et quelques autres qui remplissaient à la fois le rôle de secrétaires, de poètes de cour, d'envoyés extraordinaires, de familiers et de flatteurs. Dans les rangs de sa troupe se cachait le fameux Pier Torrigiano, ce brutal maudit qui, dans sa jeunesse, se trouvant un jour avec Michel-Ange dans le *Carmine* de Florence, où



ils dessinaient les fresques du Masaccio, avait, d'un coup de poing, meurtri à jamais le nez du peintre de la Sixtine. Torrigiano venait de Pise où il avait servi sous les ordres de Baglioni.

L'ARMÉE DES ROMAGNES QUITTE ROME

Les derniers jours de septembre, l'armée s'ébranla ; Paolo Orsini, Vitellozzo et Giovan Paolo Baglioni, avaient pris l'avance ; le Duc partit le dernier jeudi du mois, accompagné à un mille hors de Rome par nombre de cardinaux, prélats et ambassadeurs. Francesco Capello, l'envoyé de Florence, écrivait le même jour à la Seigneurie pour lui notifier le départ; on ignorait l'objectif de l'armée. Le premier soir, le Valentinois s'arrêta à Népi où il retrouva Lucrèce et Gioffre; Capello cheminant dans le cortège, à côté d'Agapito da Amalia, essaya de le faire parler, en bon diplomate qu'il était; la première entreprise serait dirigée contre Pésaro, d'où on chasserait Giovanni Sforza; la seconde menaçait Rimini, où l'on mettrait fin à la domination du dernier Malatesta.

La route se fit par Orti, Foligno, Bettona, Nocera, Gualdo; on chemina constamment sous la pluie, quoiqu'on ne fût encore qu'en septembre. Arrivé aux environs de Diruta, l'état des routes contraignit César à un arrêt de cinq jours; l'artillerie ne pouvait plus avancer. Arrivé devant Diruta, un envoyé de Rimini, organe du parti des mécontents, vint offrir au Valentinois de lui ouvrir les portes de la ville : ce fut l'occasion de joyeuses démonstrations dans les rangs de l'armée.



Giovanni Sforza, le premier époux de Lucrèce Borgia, divorcé contre son consentement et qui, par une dénonciation aux cours des princes d'Italie, avait lancé contre sa femme, la fille d'Alexandre, une accusation d'inceste, régnait à Pésaro, plein de haine pour ceux qui l'avaient déshonoré et qui avaient fait de lui la risée de l'Italie toute entière. Giovanni n'est pas ce que l'a fait l'histoire; il avait servi très brillamment les Vénitiens comme condottiere, il se prépara énergiquement à la résistance. Sa correspondance avec le marquis François de Gonzague — (Sforza avait en premières noces épousé Madeleine, la propre sœur du marquis) — nous montre que dès le premier septembre, par ses amis ou ses espions de Rome, il avait su les projets de César et avait sollicité l'appui du marquis et celui de l'empereur Maximilien, qui était son parent par l'alliance avec la Bianca Sforza. Le 26 septembre, César étant déjà en marche, Giovanni avait renouvelé ses sollicitations ; l'ancien mari de Lucrèce ignorait quels liens celui dont il réclamait l'assistance avait contractés avec l'envahisseur qui menaçait son domaine. Dès 1498, encore cardinal, César était en relations personnelles avec les Gonzague; bien que ces relations n'aient pas été sans nuages, quarante et une lettres du Valentinois adressées au marquis et à la fameuse Isabelle d'Este, sa femme, conservées aux archives de Modène, témoignent de leur bienveillant appui.

Pour comble de disgrâce, au printemps de l'année qui allait voir la fin de la domination de Sforza à Pésaro, le marquis de Mantoue, ayant eu un fils de sa femme Isabelle d'Este, avait prié le Valentinois de

le tenir sur les fonts du baptême. L'acceptation de César constituait presque un lien de famille; et ce lien allait si bien se resserrer que, deux ans plus tard, cet enfant, presque encore au berceau, devait être fiancé à la fille du Duc, née de Charlotte d'Albret. En réalité les Gonzague, comme tous les princes italiens du temps, prenaient le vent, et allaient à ceux qui l'avaient en poupe [1]. C'est encore une marque de la prudence et de la dissimulation qui caractérisent la politique de ces seigneurs du xve et du xvie siècle, que cette résolution prise par le marquis d'envoyer néanmoins au secours de Pésaro cent hommes de pied sous un capitaine albanais. C'était à la fois faire une mise à double jeu; un aussi faible appoint n'augmentait guère les ressources de Sforza, à peine pouvait-il mettre sur pied deux cents hommes d'armes; mais il comptait sur le peuple pour lequel il avait été jusque-là un maître assez doux. Préoccupé de son bien-être, il avait fait fleurir le commerce, les arts, l'industrie, la céramique, et, partisan des divertissements populaires, avait rendu la vie douce à son peuple. En réalité les basses classes tenaient pour lui, ce que nous nommerions la bourgeoisie restait neutre, prête à suivre le vainqueur, quel qu'il fût; et quant à la noblesse, elle était disposée à le trahir. Sforza connaissait mal l'esprit de la population et s'appuyait sur un terrain peu solide; il crut pouvoir résister et prit ses dispositions. Il reste un témoignage de ses efforts pour exciter les habitants de Pésaro à la

1. — Voir *Sanudo*, qui, dans ses *Diarii*, nous montre les *hauts et les bas* des relations entre Gonzague et César. Ils s'envoyèrent un cartel au moment de la campagne de Louis XII, puis, plus tard, les relations reprirent et Gonzague lui fut même fidèle dans le malheur.

défense, c'est un chant à la Tyrtée, chant plein de flamme, commandé à Guido Postumo de' Silvestri, jeune poète, ardent de cœur, bouillant d'enthousiasme, tout frais sorti des bancs de l'Université de Padoue :

Pellite vi vires ferrumque arcessite ferro.
Inque feros ensis obvius ensis eat.
Aspera Dux indixit prœlia cujus
Fraterna potuit cœde madere manus [1].

En une heure tous ces efforts devaient être paralysés ; le dimanche 11 octobre, le peuple s'insurgea, et la noblesse, les Hondedei, les della Lana, les delli Giuntini, les da Noisia, les Brizzio dei Brizzi prirent la tête du mouvement. A un signal convenu, de la grande place où s'élève le palais seigneurial partit le cri de révolte « *Duca! Duca!* » C'en était fait de Sforza; en même temps qu'on lui annonçait l'insurrection, il recevait la nouvelle de la marche d'Ercole Bentivoglio sur Pésaro ; entouré de ceux sur lesquels il pouvait encore compter, et maître de la compagnie commandée par le capitaine albanais envoyé par Gonzague, il parvint à gagner cette fameuse forteresse de Pésaro aujourd'hui singulièrement démembrée, mais dont il nous reste une image fidèle dans la numismatique italienne ; là du moins il se trouvait en sûreté ; il attendit le choc. Son frère Galeazzo, qui n'avait pu fuir avec lui, tomba aux mains des révoltés. Le temps pressait ; trois forces le menaçaient : ses

1. — Guido Postumi de Silvestris, *Pisaurensis Elegiarum* l. 11. — Bononiae, per H. de Benedictis, MDXXIIII. — *Voir* Carlo Cinelli, brochure qui nous a été utile pour le récit de Pésaro : *Pandolfo Collenuccio e Pesaro a suoi tempi.* Pésaro, 1880. — L'allusion au meurtre de Gandia ne doit pas passer inaperçue dans ces vers écrits en 1500.



propres sujets, qui l'attendaient au passage ; Bentivoglio, qui pouvait le poursuivre s'il sortait ; enfin l'armée de César, qui déjà tenait la campagne autour de Pésaro. La même nuit du 11 octobre, laissant la garnison avec des vivres pour quelque temps, avec l'ordre et la volonté de résister, Giovanni parvint à s'échapper avant que César fût assez proche de la ville pour lui barrer le chemin ; sortant par la porte de Ravenne, il gagna la montagne, conduisit habilement sa retraite et échappa à d'incessants périls. Grâce à Giacomo l'Albanais et à quelques-uns des fidèles qui lui étaient restés, il arriva à Bologne, d'où il écrivit au marquis François Gonzague cette lettre datée du 17 octobre[1] :

« Illustre Seigneur et très honoré beau-frère,

« Votre Excellence sait déjà que dimanche matin le peuple de Pésaro, excité par quelques vagabonds, « *quatro giotti* », s'est soulevé et armé ; j'ai agi du mieux que j'ai pu, contraint à m'enfermer dans la Rocca avec les plus braves de mes gens. Là, apprenant que l'ennemi approchait, que Messer Ercole Bentivoglio, qui était à Rimini, s'avançait contre moi ; afin de ne pas être bloqué, avec le conseil, l'aide et la faveur de Jacomo Albanese, je me suis enfui la nuit de la Rocca, et je suis heureusement arrivé ici après une route dangereuse, pénible, et quelques moments très durs. C'est à Votre Excellence d'abord que je dois d'être sorti sain et sauf, puis à Jacomo qui m'a sauvegardé. Je n'ai pas encore délibéré sur ce que je dois faire ; mais si dans

1. — La lettre est citée dans Gregorovius (*Lucrèce*) et dans Carlo Cinelli (*Collenuccio*) ; l'original est aux Archives de Modène.



quatre jours Votre Excellence ne me voit point, je lui enverrai le dit Jacomo qui la tiendra au courant de tout, et lui ferai savoir quel plan je puis adopter. En attendant, j'ai voulu qu'elle sût mon arrivée ici sain et sauf, et je me recommande à Votre Excellence. — 17 octobre 1500. — De Votre Excellence le beau-frère et serviteur, Joannes Sforza d'Aragon, comte de Cotignola et de Pésaro. »

Ercole Bentivoglio se présenta devant la Rocca le jour où Sforza en sortait, et fit bonne garde; le 12, il attaqua, et la résistance se prononça. Sforza, ayant appris le 19 que la place tenait encore, envoya un exprès à Gonzague, disant qu'il se faisait fort, de Ravenne, où il était, avec trois cents hommes qu'il lui demandait, de prendre Bentivoglio entre deux feux et de recouvrer son territoire; mais il comptait sans le gros de l'armée de César qui s'avançait à marche forcée. Le 21 la Rocca se rendait, et César se présentait aux portes de la ville. Ses soldats y entrèrent le jour même, les fantassins de Liverotto et ceux des Orsini restèrent dans le bourg et logèrent chez l'habitant; les hommes d'armes et la cavalerie occupèrent la cité et requirent toutes les écuries disponibles. Le 23 arrivèrent les Espagnols, et les hommes de Baglioni de Pérouse ; on estime à sept mille hommes le nombre de troupes qui occupèrent le pays; le reste était à Rimini. On sait par la correspondance de Collenuccio, l'envoyé d'Hercule d'Este, que la discipline était sévère ; si la ville eut à souffrir des exactions qui d'ordinaire suivent une invasion de mercenaires, Allemands, Suisses et Espagnols installés



en pays conquis; la fermeté de César sut cependant maintenir ses troupes, et le peuple de Pésaro n'eut pas trop à se plaindre des envahisseurs,

De sa personne, le duc de Valentinois s'était tenu à Rimini, puis à Fano, où il passa cinq jours entre le 22 et le 27 octobre. Il attendait dans cette ville que les habitants sollicitassent son gouvernement; mais ils ne prirent point l'initiative de le demander, et s'en tinrent à des hommages passifs. Comme le Pape avait ordonné à son fils de ne point agir contre eux, mais de les attendre, Fano fut sauvée. César fit son entrée à Pésaro le 27 octobre, à quatre heures de l'après-midi, entouré de ses gentilshommes, de ses pages, de ses écuyers, déployant le luxe qui lui était habituel, et toujours préoccupé de frapper les masses par l'aspect extérieur; cette fois encore il avait préparé son effet. Baldi, dans sa « *Vie du duc d'Urbin* », et Pietro Marzetti, dans les « *Memorie di Pesaro* », conservés à la bibliothèque l'Oliveriana de la même ville, ont donné quelques détails sur les costumes de la garde privée qui le suivait : les justaucorps et le mantelet étaient de velours cramoisi à grands feuillages d'or, et la garde de l'épée et les ceinturons de l'arme étaient formés d'écailles de serpents d'où partaient sept petites lanières destinées à soutenir l'épée et dont les attaches figuraient la tête du reptile. C'était une *impresa* des armes de Borgia accouplées au bœuf, où les sept têtes de vipères dardent leur venin vers le ciel [1].

César s'avançait, noble et simple dans sa richesse,

1. — *Voir* Carlo Cinelli. — *P° Collenuccio e Pesaro a suoi tempi.* — Pésaro. 1880.



avec l'habit espagnol de velours et satin noir, laissant transparaître la fine cote de maille, serrée à la taille par un ceinturon d'or soutenant l'épée de même métal ; il était coiffé du large berret ombragé d'une plume blanche. Malheureusement la pluie tombait à outrance et venait gâter la belle ordonnance du cortège ; ce fut d'ailleurs le lot de toute cette campagne, fatale par les tempêtes, par le froid et le mauvais temps persistant. Le capitaine des troupes pontificales entrait avec les fantassins de Michelotto, qui ne le quittait jamais en campagne, et qu'il devait laisser à la garde de Pésaro pendant plus d'un an, y exerçant le pouvoir militaire avec une dureté restée légendaire dans la région. César s'en fut directement loger au palais, là même où sa sœur avait donné de si brillantes fêtes, dans l'immense salle du premier étage, décorée plus tard aux *imprese* des nouveaux maîtres, mais encore pleine de son souvenir, et dont les fenêtres nous montrent ses écussons accouplés à ceux de Sforza.

A peine levé (César, même en campagne, avait l'habitude de faire de la nuit le jour), il eut hâte de visiter la Rocca ; la forteresse était célèbre comme celle de Rimini, et faisait l'envie des princes voisins. Le pape Alexandre s'intéressait sans doute à l'art militaire, et la Rocca devait exciter sa curiosité, car Collenuccio nous raconte que César eut soin d'appeler un peintre qui suivait l'armée, et de faire exécuter des dessins qu'il adressa au Pape. Le même jour il donna des ordres pour qu'on réparât les murs et que tout fût mis en bon état de défense. Dès qu'il franchit le pont-levis, douze trompettes sonnèrent une fanfare du haut des



remparts et proclamèrent, aux quatre angles des bastions, le nom du nouveau seigneur avec tous ses titres récemment acquis : « César Borgia de France, duc de Valentinois, comte de Diois, seigneur de Céséna, de Forli, d'Imola, de Britonoro, de Pésaro, gonfalonier et capitaine de la Sainte Église. »

La veille, on avait annoncé au Valentinois l'arrivée d'un ambassadeur du duc d'Este, Pandolfo Collenuccio, de Pésaro, exilé de sa patrie depuis plus de dix ans. Don Ramiro de Lorca, majordome de César, aussitôt qu'il avait été prévenu, s'était transporté au palais Almerici où était descendu l'ambassadeur, afin de lui porter les excuses de son maître avec ses présents, et s'inquiéter de savoir si rien ne lui manquait. Les soins de la sécurité de la ville et la visite de la forteresse retenaient le Valentinois qui recevrait Collenuccio le lendemain; il le priait, selon la mode du temps, d'accepter le don de bonne arrivée, un grand sac d'orge, une somme de vin, un mouton, huit paires de poules et chapons, deux paires de grandes torches de résine, deux paquets de cire et deux boîtes de confetti. Le 29, César reçut affectueusement l'envoyé d'Hercule et lui renouvela courtoisement ses excuses de l'avoir fait attendre un jour, alléguant, outre ses occupations, la fatigue que lui causait un mal dont Collenuccio, dans sa correspondance, désigne nettement la nature, ce qui explique la présence de Gaspar Torella dans l'état-major, et ce qui donne aussi raison aux imputations de Paul Jove.

L'arrivée de Collenuccio était la réponse à la lettre écrite par César au duc de Ferrare, en lui annonçant



ses succès ; il était de l'intérêt bien entendu d'Hercule de répondre galamment à cette communication ; on échangeait ainsi de banales politesses en attendant de former des liens plus étroits.

La correspondance de Collenuccio avec son maître Hercule d'Este, conservée aux archives de Modène, nous montre César agissant pendant le peu de temps qu'il resta à Pésaro ; par cela même elle acquiert un plus grand intérêt, tant sont rares les détails sur la vie privée de César : « La vie du Duc est celle-ci : il se met au lit à 8, 9 et 10 heures de la nuit, à dix-huit heures vient l'aube, à dix-neuf le soleil se lève, à 20 c'est le plein jour. Il se lève, se met immédiatement à table, pour de là passer aux affaires, qu'il dépêche. On le tient pour un homme de cœur, solide et libéral ; et on dit qu'il fait fond sur les hommes de bien. Apre dans ses vengeances, au dire de tous c'est un esprit vaste, affamé de grandeur et de renommée ; et il semble qu'il ait plus de hâte d'acquérir des États que de les organiser..... Ce soir il sera à Gradara, demain il ira à Rimini et poursuivra son voyage. Il a avec lui toute son artillerie, et s'il va aussi lentement, m'a-t-il dit, c'est qu'il ne veut pas s'en séparer. » De fait, César faisait fond sur son infanterie et son artillerie ; deux ans plus tard Machiavel admirait le bel ordre et le brillant état de ses bombardiers ; c'est par ce côté qu'il inspirait confiance ou terreur aux princes d'Italie. « Il a tant d'artillerie, dit Machiavel, et en si bon ordre, qu'à lui seul il en possède presque autant que toute l'Italie [1] ». Il devait encore

1.— *Legazione al Duca Valentino*, 9 octobre 1502. Pour ce récit de séjour à Pésaro, je suis la correspondance Collenuccio et *Carlo Cinelli* que



trouver dans la Rocca de Pésaro soixante-dix pièces qu'il mettait en état pour la défendre.

En quittant Pésaro, César y laissait comme lieutenant le docteur Lambertello de Forli, et pour commandant de la forteresse un Espagnol, Marco Suere.

Rimini ne devait point l'arrêter longtemps; le dernier descendant des Malatesta ces grands condottieri, Pandolfo, dit *Pandolfaccio* à cause de son triste caractère, n'avait pas su profiter de la renommée de son aïeul Sigismond; si ce dernier avait inspiré la terreur, il avait du moins l'esprit de justice, et avait fait de Rimini un centre intellectuel dont l'importance était disproportionnée avec son territoire. Isotta de Rimini, après lui, avait essayé de continuer la tradition, mais, fils dégénéré, Pandolfo avait peu à peu perdu tout prestige; son peuple le détestait, et il sentait qu'il ne pouvait compter sur personne depuis que les Vénitiens lui avaient retiré sa protection. Devenu l'époux de Violante, fille de Bentivoglio de Bologne, il comptait sur son beau-père pour le soutenir. Au premier bruit de la marche de César, avant même l'entreprise de Pésaro, il avait envoyé sa femme et ses enfants chez son beau-père et s'était refugié dans la fameuse forteresse de Sigismond. Le 7 octobre, il était là, plein de crainte et d'indécision, méditant de vendre aux Vénitiens ou à César lui-même un État sur lequel il n'avait plus de droits en perdant l'estime de son peuple; quand le conseil de la commune lui dépêcha Simon Paci pour lui demander ses intentions, il laissa les conseillers libres d'agir au mieux de

j'ai déjà cité à ce sujet. Gregorovius a connu toutes les sources, et je n'ai que peu de chose à ajouter à ces deux récits.



leurs intérêts ; quelques heures après, deux délégués quittaient Rimini avec la mission d'aller à Céséna où résidait Olivieri, le lieutenant général de César Borgia, pour lui porter l'acte de reddition, que le représentant du Valentinois ratifia séance tenante. Roberto Bencini de Céséna retourna à Rimini avec les envoyés et le contrat en règle ; et le 10, ce dernier présenta l'acte à Pandolfo dans la Rocca même, acte qu'il signa sans nulle protestation. La convention le déclarait libre avec tous les siens ; il pouvait emporter tous ses biens et bagages, et devait rendre la forteresse avec toute son artillerie, qu'on paierait au prix d'estimation. Avec la Rocca de Rimini on consignait aussi les forteresses moins importantes, celles de Sarsina et de Meldola. Une indemnité de deux mille neuf cent ducats d'or lui était accordée en dehors du prix des munitions et de l'artillerie. Clémentini, l'historien classique de Rimini, raconte que tel était l'avilissement de ce Pandolfaccio, qu'à peine arrivé à Ravenne où il s'était retiré, il écrivait au procurateur ducal une lettre chaleureuse pour lui redemander un chien qu'il avait oublié. C'est à Venise qu'il devait terminer sa triste existence ; nous l'avons suivi jusqu'au bout de sa carrière dans une étude spéciale sur les Malatesta. Avec un des noms les plus illustres de l'Italie, ce Pandolfo, devenu *Pandolfaccio*, devait descendre aussi bas que le dernier de ses sujets [1].

1. — *Voir* RIMINI, LA VIE D'UN CONDOTTIÈRE AU XV[e] SIÈCLE. — *Les lettres et les arts à la Cour des Malatesta*, par Charles Yriarte. — Paris, J. Rothschild, 1880.



ATTAQUE DE FAËNZA.

Maître d'Imola, de Forli, de Céséna, puis de Rimini et de Pésaro, César allait menacer Faënza. Guidobaldo, duc d'Urbin, inquiet, commença à s'émouvoir; Bentivoglio, le seigneur de Bologne, trouvait à son tour que tant d'hommes en armes autour de son territoire en menaçaient la sécurité : il était d'ailleurs uni au seigneur de Faënza par des liens de famille. Les Florentins eux-mêmes, inquiets à leur tour, se tenaient sur leur garde; cette puissance nouvelle qui s'accroissait chaque jour, cette armée solide qui s'agglomérait, gagnant en force et en discipline; ces chefs valeureux, la plupart anciens ennemis de chacune de ces trois puissances, ainsi groupés autour de César : les Baglioni, les Malvezzi, Orsini, Vitellozzo, qu'on voyait chevaucher d'une ville à l'autre sans que personne connût bien le plan définitif que César leur avait tracé : c'était autant de menaces pour les États voisins. L'œuvre de Borgia pouvait être entravée par l'accord de ceux qu'il inquiétait ainsi, unis entre eux ils pouvaient lui devenir redoutables; il s'attacha donc à les tranquilliser, et les rassura même si bien tour à tour, qu'il obtînt non seulement leur neutralité, mais leur appui. Urbin, le premier, croyant se sauvegarder, alla jusqu'à fournir à Vitellozzo, qui s'avançait sur Fossombrone, cent paires de bœufs pour traîner son artillerie, tandis que le Duc, de sa personne, à la tête de la cavalerie légère, devait se porter facilement d'un lieu à un autre, laissant agir ses capitaines et ne se présentant sur le terrain de la lutte que pour conduire les attaques décisives et indiquer les mouvements opportuns.



La première campagne des Romagnes, à part devant Forli, où César avait été retenu par l'énergie de Catherine Sforza, ne devait guère être considérée comme une campagne ardue par des routiers comme ceux qui se groupaient autour du Valentinois; ils avaient reçu et donné de plus rudes coups. La seconde campagne ne s'annonçait pas plus meurtrière, puisqu'elle avait déjà donné pour résultat l'acquisition de deux petits États, Rimini et Pésaro; mais le résultat était dû jusqu'ici plutôt à la trahison qu'à la force; c'est devant Faënza que César devait trouver une résistance opiniâtre et éprouver son premier échec sérieux, dû à l'accord parfait d'un prince loyal et de ses fidèles sujets.

Depuis les premières années du XIVe siècle (1314), Faënza et son territoire obéissait aux Manfredi; Astor III, orphelin et héritier à l'âge de trois ans, avait régné sous la tutelle de ses premiers sujets les magistrats du conseil, et, pendant sa minorité, il avait eu l'assistance d'un commissaire de la République florentine. Quand, en novembre 1500, les soldats de César se présentèrent sous les murs de la ville, le jeune prince n'avait encore atteint que l'âge de dix-huit ans; mais sympathique aux populations autant par sa rare beauté que par ses heureuses dispositions, il pouvait, à l'inverse des petits tyrans ses voisins, qui presque tous avaient été trahis, trouver un appui solide dans les populations qui avaient appris à l'aimer, et ne se souciaient point de changer de maître.

De sa personne, César était encore à Pésaro le 27 octobre, nous l'avons vu recevant Collenuccio, l'envoyé du duc de Ferrare; le 29, il était à Gradara, dans



la belle forteresse construite par les Malatesta pendant leur domination, et de là venait à Rimini où il séjournait deux jours, occupé à visiter la Rocca, à assurer les défenses et à prendre des dispositions administratives. Il avait aussi profité de ce court séjour pour faire comparaître devant un notaire quelques chefs de famille, ses propres partisans, et les *fuorusciti*, afin de cimenter solennellement leur réconciliation. Le 2 novembre on le vit à Céséna, le 4 à Forli; partout il se montrait au peuple, légiférait, administrait, rendait des ordonnances ayant toutes pour but le bien-être et la prompte justice. Sa présence encourageait aussi le soldat. Son secrétaire, Justolo, nous le montre franchissant le Montone, dont le pont tombait en ruine, et s'arrêtant pour laisser passer le gué au dernier des siens; çà et là aussi il laissait quelques bienfaits, réparait une injustice, fondait une institution, s'attachait quelque poète ou panégyriste par les liens de la reconnaissance, et recevait de ses peuples un de ces hommages dont le témoignage, conservé jusqu'aujourd'hui dans les archives des villes prises, nous est une preuve de son habileté et de sa générosité.

Une première fois, lors de l'entreprise contre Imola, la rumeur publique avait averti Astor des projets de César; et déjà en janvier 1500 il avait craint l'envahissement de son territoire, car les troupes du Valentinois avaient frôlé les murs de la cité des Manfredi. Mais César avait poussé la dissimulation jusqu'à saluer courtoisement Astor et l'assurer de ses bonnes dispositions à son égard. Cristoforo Moro, provéditeur de Venise, était alors à côté du prince; l'heure n'était pas venue alors de saisir cette jeune victime : cette fois elle allait



sonner. Aux premiers jours de novembre (1500), Vitellozzo Vitelli, descendant dans la vallée, vint occuper Brisighella, enleva facilement le vieux fort, et reçut l'hommage de celui qui commandait le fort voisin plus récemment construit, et qui était la clé de Faënza. Tous les petits pays autour de la ville se soulevèrent bientôt à l'instigation de Vincenzo et de Dionigi di Naldi, ennemis des Manfredi. Astor, acculé, dut prendre une résolution : il avait compté d'abord sur les Vénitiens qui, dans les derniers temps, lui avaient envoyé le Moro comme provéditeur; mais l'alliance, quoique faite à contre-cœur, semblait désormais complète entre César et la Sérénissime. Le 18 octobre, le fils d'Alexandre VI avait été inscrit au livre d'or, le Sénat lui avait même voté un palais pour résidence à Venise, tout en lui refusant cependant de le nommer capitaine des troupes de la République, titre qu'il avait ambitionné. Réduit à ses propres forces, Manfredi, quoique plein de courage et prêt à tout entreprendre malgré sa grande jeunesse, sentait bien que ses efforts seraient superflus. Il avait envoyé ses objets les plus précieux à Ravenne et à Ferrare, et sollicité l'appui de son parent de Bologne, qui lui avait envoyé Guido Torello pour le réconforter; mais le Pape surveillait les Bentivoglio et exigeait d'eux une stricte neutralité. Dans cette occurrence, le jeune prince méditait de se retirer et d'abandonner la cité pour ne point entraîner sa ruine et exposer son peuple à la fureur des soldats du Valentinois, exaspérés par une résistance inutile. Il proposa cependant l'alternative à ses sujets, et, au dernier moment, ne trouva que des braves prêts à se grouper



autour de lui ; d'ailleurs Bentivoglio venait de lui envoyer mille fantassins qui étaient parvenus à devancer Vitellozzo et à entrer dans la place. Quatre des magistrats du conseil s'y enfermèrent avec lui, ainsi que Giovanni, son frère naturel. Le prêtre Sébastien de Zaccaria, qui, décidé à braver l'interdit d'Alexandre VI et à combattre pour Astor, devait nous laisser un récit de la belle défense qui se préparait, avait sollicité l'honneur de prendre place à côté de son jeune seigneur.

Le 10 novembre, la cité fut investie. César procéda selon son habitude, il fit de belles promesses, envoya à plusieurs reprises ses parlementaires offrir la vie sauve aux assiégés, puis, passant des promesses aux menaces, il attendit quelques jours avant d'agir. Rien n'y fit, les Faëntins restèrent inflexibles; l'hiver se prononçait, ces régions de la Romagne sont exposées aux intempéries, la neige y est abondante, les chemins sont mauvais, les rivières sortent de leur lit; et cette année-là, au dire des historiens du siège, fut justement un hiver exceptionnel.

Faënza est situé dans une plaine un peu élevée, au temps de César elle occupait un plan presque circulaire; dès l'année 1456 Astor Ier, puis Guidaccio et Astorgio II, l'avaient entourée de murailles; en avant venaient les bourgs qui faisaient pour ainsi dire corps avec la ville quoiqu'ils en fussent séparés par les murailles, mais dont les dernières maisons touchaient au fossé. César établit son camp entre les deux rivières, le Lamone et le Marzano, du côté qui regarde Forli, où les assiégés avaient, très vivement mais très solidement, élevé un bastion capable de défendre ce côté plus accessible aux



coups de l'envahisseur. César, décidé à entrer par ce bastion, y avait dressé ses batteries, et de là, nuit et jour, battait la cité qui répondait sans trêve et risquait même de vigoureuses sorties. Vers le 18, il avait fait assez de mal aux assiégés pour que ses capitaines, pendant qu'il était à se refaire dans son campement, aient cru pouvoir tenter l'assaut, voulant être les premiers à l'honneur et lui présenter ville prise. Malgré l'ardeur de ses troupes qui s'engouffraient dans la passe, elles durent battre en retraite, et César, prévenu en toute hâte, vint présider à l'opération qui fut menée avec trop de fougue, car les batteries de l'assiégeant, n'attendant même pas que leurs propres troupes fussent dégagées, n'avaient cessé de canonner la place et avaient fait de nombreuses victimes parmi les assiégeants. C'est ainsi qu'Honorio Savello, un capitaine de César, perdit la vie. Une lettre du Valentinois adressée au duc Urbin, datée du 20 novembre 1500, « *ex Pontificiis castris ad Faventiam* », raconte l'événement et fait une vive peinture de « l'excitation et de la férocité » suscitées par cet échec dans l'armée de Borgia [1]. Le Duc avait compté sur une bataille rangée; les Faëntins se gardaient de la lui offrir et, réduits à un long siège par un temps très rigoureux, ses soldats souffraient à un tel point que, dès le 26 novembre, leur chef songea à se retirer dans ses quartiers d'hiver, estimant que la sécurité de son armée était le premier de ses devoirs. Les Faëntins avaient rasé toute la plaine et le bois manquait, le soldat campait dans la boue, sans abri d'au-

1.—Conservée à l'Archivo Gonzague de Mantoue, la lettre est publiée dans Alvisi, *Cesare Borgia, Duca di Romagna*.



cune sorte, le froid était vif, les sorties étaient vigoureuses, faites par un ennemi bien abrité, bien nourri, qui pouvait se reposer la nuit dans la partie de la ville la mieux défendue tandis que l'assiégeant n'avait pas un instant de trêve; toutes ces circonstances rendaient le combat inégal. Borgia annonça hautement son intention de revenir dès que la saison le favoriserait, et leva le siège le jour même. Temporisant cependant encore, il se retira d'abord dans la petite ville de Russi, il y mit garnison et, pendant quelques jours, attendit le résultat des intelligences qu'il avait nouées avec quelques espions chargés de corrompre la garde des portes. Il envoya aussi Vincenzo di Naldi au Conseil des anciens porteur de propositions assez douces; mais ceux-ci, s'étant réunis, délibérèrent de résister jusqu'à la mort. Comme l'assiégeant n'arrivait à rien, il se mit en marche le 3 décembre, se bornant à occuper toutes les routes qui aboutissaient à Faënza, et à investir soigneusement la cité de manière à n'y point laisser entrer de vivres; puis, ayant logé de son mieux partie de ses troupes dans les petites villes du territoire, César alla de sa personne à Forli d'abord, puis à Imola, enfin à Céséna, où la vaste forteresse devait contenir nombre de défenseurs, et la ville pouvait offrir toutes les ressources nécessaires à des soldats épuisés par les intempéries. A Forli, où il arriva le 5, il reçut le cardinal de Santa Croce, qui se rendait à sa légation de Hongrie. Nous pouvons le suivre pas à pas par les traces qu'il a laissés de son passage dans les lettres, dépêches, édits et transactions signés de sa main qu'on conserve encore dans diverses villes, et dont les dates, assez rapprochées, s'échelonnent jusqu'au

mois d'août, où il devait reprendre les hostilités. Il passa l'hiver entre Pésaro et Bologne, séjournant surtout dans les trois villes de Forli, d'Imola et de Céséna. Comme les fêtes de *Natale* approchaient, le Duc résolut de les passer dans cette dernière cité, la vraie capitale de ses États. Le 12 il envoya prévenir le Conseil des anciens de sa résolution, et le 15 il y fit son entrée, occupa le beau palais que Matteo Nuti avait construit pour Malatesta Novello, le jeune frère de Sigismond Malatesta, et assista en grandes pompes aux offices à San Giovanni l'Evangelista, avec une suite nombreuse et choisie. César avait voulu revêtir la chlamyde ducale et porter le bonnet d'investiture. L'ordre fut donné de laisser approcher la foule qui put visiter le palais et pénétrer jusque dans la chambre où il reposait. Grand amateur de spectacle et de jeux, le vainqueur organisa des luttes et des représentations; il courut la bague (l'*Anello*) et assista aux luttes corps à corps, selon la coutume du pays, montrant à tous sa bonne humeur, avec cet air de grandeur dont il ne sut jamais se départir, même dans la familiarité.

Cette courte période de trois mois et demi, de la fin de décembre aux premiers jours d'avril représente dans la vie si mouvementée de César une des plus paisibles, celle où il a pu donner par une activité fiévreuse la mesure de ses capacités comme administrateur, et montrer quelles étaient ses aptitudes variées. C'est le plus long séjour qu'il ait fait dans ses nouveaux États; il se montra bon administrateur, protecteur des lettres et des arts, sévère justicier en même temps que prince aimable et d'un abord facile. Les documents ne nous manquent

point à ce sujet, mais il est juste de dire que la plupart des témoignages sont ceux de panégyristes et de poètes à gage qui chantent ses louanges en vers latins ou en langue vulgaire. Les récits que nous ont laissés les capitaines qui l'entouraient, et ceux des poètes eux-mêmes sont prodigues de détails qui peignent bien la vie privée de César. C'est une bonne fortune pour nous de surprendre notre héros dans cette attitude, et comme nous n'aurons pas souvent le même bonheur, nous profiterons de ces loisirs que lui fait la rigueur de la saison pour le montrer au milieu de sa cour littéraire, avec les artistes et les lettrés de son temps, ses secrétaires intimes, et ses capitaines d'aventure, devenus ses chroniqueurs.

CHAPITRE VII

LA COUR DE CÉSAR

LES ÉCRIVAINS. — LES ARTISTES

1500-1501

Les chroniqueurs militaires au camp de César. — Ses secrétaires. — Ses capitaines. — Sa cour littéraire. — Le Porcari. — Uberti. — Justolo. — Carlo Valgulio. — Francesco Sperulo. — Les artistes. — Le Pinturicchio. — Michel-Ange. — Léonard de Vinci, ingénieur militaire au camp de César. — On suit pas à pas la marche du Vinci dans les manuscrits qu'il a laissés.

Il faut savoir gré à l'historien de la campagne des Romagnes, M. Odoardo Alvisi, d'avoir indiqué quelques nouvelles sources qui ajoutent à l'intérêt du *Diario Cesenate*, et à l'histoire presque officielle de la ville de Forli, chronique encore inédite, écrite par Andrea Bernardi de Forli, qui reçut son diplôme des mains mêmes de César le 21 décembre 1500, à Forli. Le poète Francesco Uberti, dont la bibliothèque Malatestienne de Céséna conserve les épigrammes en manuscrit, est aussi un témoin oculaire qui semble avoir joui de la faveur du Prince. La lecture de ses sonnets, celle de ses poèmes et de ses épigrammes, conservés à la Malatestiana de Céséna, nous initie encore mieux à la vie privée de César. Antonius Flaminius, dans ses « *Lettres familières* », Dario Tiberti, dans son poème épique, Bernardino di Serugo de Forli, dans ses vers à la louange du vainqueur des Romagnes, nous ouvrent aussi çà et

là des horizons nouveaux, et tous ajoutent quelques détails aux récits du *Diario Cesenate*.

En groupant tous les renseignements contenus dans ces manuscrits divers et en les classant chronologiquement, on peut se faire une idée assez juste de l'entourage de César pendant ses trois campagnes successives, de ses goûts, de ses tendances et de son attitude ; et sa figure, qui jusqu'ici est restée *héroïque* et flotte dans l'histoire, prendra peut-être un certain relief par l'accumulation des détails que nous emprunterons à ces chroniqueurs peu connus et dont le témoignage est direct.

César n'a point été indifférent aux choses de l'esprit, la plupart de ses familiers et quelques-uns de ses capitaines ont laissé des manuscrits, poèmes ou récits de guerre, qui jettent une certaine lumière sur les faits et gestes du duc des Romagnes. Il s'est bien entouré et a protégé les artistes ; vivant dans l'époque intermédiaire qui sépare la proto-Renaissance de la Renaissance elle-même, il n'a pu connaître les grands génies qui ont brillé dans le milieu du xve siècle, car ils se sont pour la plupart éteints avant qu'il eût l'âge d'homme, et il n'a point vécu assez pour assister à la grande efflorescence de la première moitié du xvie siècle. Il est certain, quoi qu'on en ait dit, qu'il n'a pas rencontré Raphaël ; mais il a été le bienfaiteur de trois des plus grands artistes de son temps, le Pinturicchio, Michel-Ange et Léonard de Vinci. Sa vie est celle d'un guerrier ; il ne pouvait être un Mécène qu'à son heure, dans les rares instants de repos que lui laissaient ses rapides campagnes. Le capitaine avait le goût des choses de l'esprit, cela



est certain ; on conserve de lui des poésies fugitives, des énigmes versifiées, et il se plaisait à donner des thèmes aux poètes qui l'entouraient. Il n'y a pas à tirer de conséquences des dédicaces nombreuses d'œuvres poétiques, philosophiques ou scientifiques, que les auteurs du temps se sont plu à lui adresser ; elles prouvent du moins sa générosité à leur égard. Quelques indices assez faibles, qu'on ne peut constater qu'en étudiant minutieusement l'homme et son temps dans des écrits inédits, *Diarii* locaux conservés dans les Romagnes , indiquent chez lui le goût des armes brillantes, des beaux objets de main, des bijoux superbes et ingénieux, animés pour ainsi dire par l'esprit qui préside à leur exécution. Nous essaierons de rendre palpable pour le lecteur ce goût spécial dont César marque tout ce qui lui appartient. Il a protégé surtout les arts mineurs et tenu sous sa dépendance des orfèvres, des ciseleurs, des joailliers dont nous nous sommes plu à rechercher la trace [1].

Nous avons vu, au chapitre de la jeunesse de César, comment, dès ses premières années, à Pérouse et à Pise, Alexandre avait eu le soin d'entourer son fils de compagnons d'études bien choisis, et de précepteurs distingués qui devaient lui rester fidèles jusqu'à la fin de sa carrière. Nous avons nommé les deux personnages qu'on retrouve auprès de lui pendant toute sa vie, Francesco Remolino da Ilerda et Giovanni Vera d'Ercilla. Le premier devait un jour instruire le procès de Savona-

1. — Voir, dans *les Lettres et les Arts*, les deux premiers numéros de cette Revue, contenant les articles « *Le graveur de César Borgia* ». Paris, 1888. — Voir aussi la *Gazette archéologique*, Paris, 1888, « *Hercule de Cesaro*. »



role; le second, qui était de Valence, est désigné dans une lettre de César comme « le plus fidèle de tous ses familiers ». La plupart des prélats que son père chargea de veiller sur sa personne étaient Espagnols ; aussi, sans être jamais allé en Espagne avant l'âge de vingt-sept ans, César avait-il pris l'habitude de parler et d'écrire la langue castillane comme sa sœur Lucrèce ; et il ne s'adressait à son père que dans cette langue, ou en Valencien, dialecte que le Pontife employait toujours avec ses familiers, et que le notaire de la famille a adopté pour nombre d'actes privés. César, dès qu'il avait été nommé évêque de Valence, eut ses secrétaires attitrés malgré sa grande jeunesse; le premier fut Carlo Valgulio de Brescia, resté célèbre pour avoir formé un élève plus célèbre que lui : le Politien. Une préface de la traduction du grec en langue vulgaire d'un traité de Cléomède, dédiée à César par son secrétaire, nous donne des dates précieuses et révèle quelques circonstances nouvelles. C'est Valgulio qui, le premier, célèbre la générosité de César sous le nom de « Liberalitas Cæsarea ». Le mot fera fortune ; archevêque de Valence, pourvu d'un administrateur jusqu'à l'âge de vingt ans, le fils d'Alexandre, jouissant déjà du bénéfice considérable attaché au titre, peut répandre ses bienfaits sur les poètes et les écrivains qui lui dédient volontiers leurs œuvres. Dès qu'il a paru au Vatican, sont venus se joindre à ses familiers des poètes de cour, des lauréats qui deviennent des clients, des pensionnaires plus ou moins bien pourvus et récompensés de leurs louanges. Tous font aussi partie de la cour littéraire d'Alexandre VI, où brillent des auditeurs de Rote



comme Porcari, *Hieronimus Portius*, poète latin, qui se plaît à célébrer le Bœuf Borgia, et Michele Ferno qui le divinise ; d'autres enfin, moins connus, dont on peut opposer les panégyriques aux traits acérés des Sannazar, et aux poètes de la cour de Naples, dont les épigrammes sont restées attachées aux flancs du bœuf héraldique. César a aussi ses fidèles qui le suivront partout ; au premier rang, Agapito Gerardino da Amalia, secrétaire privé qui, jusqu'au dernier jour, servira ses intérêts et lui prêtera ses services, comme diplomate, comme gouverneur de province, comme simple scribe à ses côtés. Agapito a la signature et traite directement les affaires les plus importantes ; la plupart des édits rendus pour l'organisation des Romagnes sont signés de sa main « César » et contresignés en même temps de son nom propre. Il avait sur son maître une grande influence ; c'est lui qui un jour, dans une crise terrible, l'amènera à traiter avec les Colonna pour isoler les Orsini. Puis viennent Battista Orfino de Foligno, Francesco Sperulo de Camérino, le poète soldat, Vincenzo Calmeta de Castel-Nuovo et le *divin* Aquilano, le plus illustre d'entre eux. Serafino Cimino da Aquila appartint de tout temps aux Borgia ; sa carrière fut courte, il était au service du cardinal Francesco de Borgia, oncle de César ; il passa à celui de son neveu. C'était un improvisateur, un Trouvère qu'on se prêtait les jours de fête ; on lui jetait un sujet à la volée et il donnait libre cours à son inspiration et chantait ses vers en s'accompagnant sur son luth, comme Léonard de Vinci. Un anneau, un ruban, un éventail, c'était assez pour exciter sa verve ; il versifiait sur toute chose, et, dans ses

poésies, dont quelques-unes nous ont été conservées, les faits historiques de l'époque sont célébrés par des improvisations qui ont beaucoup perdu à être fixées. La prise de Ludovic le More à Novare, le couronnement du roi Frédéric de Naples, l'entrée des Français en Italie, ont leur reflet dans ces élucubrations, qui ne sont pas sans prix au point de vue historique, émanant d'un contemporain. Parmi les poésies de l'Aquilano, un recueil de deux cents sonnets en contient quelques uns dont le sujet, de l'aveu de celui-ci, lui a été inspiré par César. Ces poètes meurent jeunes, même lorsqu'on ne hâte pas leur fin; Strozzi, le chantre de Lucrèce, disparaît à vingt-sept ans; Aquilano meurt à trente, au service de Borgia qui avait assuré son existence en lui donnant un bénéfice dépendant de l'ordre de Saint-Gérôme. Bernardo Accolti, sur l'ordre du Valentinois, écrivit l'épitaphe qu'on grava sur sa tombe à Santa Maria del Popolo, paroisse de la famille Borgia. C'est encore César qui invita les poètes italiens à célébrer la mémoire de son improvisateur; et les lettrés Bolonais s'associèrent pour publier un recueil de sonnets, tous consacrés à la mémoire d'Aquilano.

Francesco Sperulo avait le titre de poète pensionnaire; il accompagna César en Romagne, le servit à la fois comme capitaine et comme lettré; il a laissé un poème où il décrit, pas à pas, la prise des villes et le siège de Camérino; mais le panégyriste à gage, l'historiographe privé, c'est Pier Francesco Justolo. M. Alvisi a publié une lettre de Justolo où il se plaint de la perte de ses manuscrits, saccagés lors du second siège de Faënza, et qui, dit-il, ne comprenaient pas moins de

douze différents panégyriques : « *De Gestis Cæsaris Borgia.* » Il est plus que probable que ces trois manuscrits, qui figurent à la bibliothèque Vaticane, y sont entrés à la suite des campagnes contre les seigneuries. Mais, qu'il s'agisse des récits de Justolo, du poème de Sperulo ou des improvisations d'Aquilano (dont le recueil figure aussi au Vatican), il est difficile de démêler les faits pratiques sous les nuages dont les écrivains les enveloppent. Cette période de la fin du xve siècle italien a cela de particulier que la langue procède à la fois du latin et de l'italien, qui commence à dominer; le latin pur est réservé pour les oraisons funèbres prononcées en public, pour les actes solennels de l'administration, les poésies adressées aux grands, ou pour les narrations des sièges et prises des villes; parfois, dans les mémoires ou récits en langue vulgaire, on donne à l'italien la construction latine, et on y mêle même fréquemment le mot latin.

Il faut distinguer, parmi ces familiers de César, ceux de la première heure et ceux qu'il attache à sa personne à mesure que son pouvoir grandit. Hieronimus Porcius, poète latin très connu à Rome au service d'Alexandre, lui vient de son père, et lui reste dévoué jusqu'a la fin. Il appartenait à une bonne famille romaine, les Porcari, il écrivait surtout en latin et signait Hieronimus Portius; il a adressé « au cardinal de Valence, mon particulier bienfaiteur, » la poésie intitulée « *Ad Bovem Borgia,* » (poésie datée entre 1494 et 1498), recueillie par Laurent de Behaim, majordome d'Alexandre VI, dont le manuscrit figure à la bibliothèque royale de Munich. C'est lui qui a divinisé

le Bœuf Borgia et célébré Alexandre comme un dieu. De tous les poètes qui l'entourent et l'encensent, de 1499 à 1503, Francesco Uberti, dont on conserve les œuvres manuscrites à la bibliothèque de Céséna, « la Malatestiana », est certainement le plus flatteur, celui qui va le plus ostensiblement au soleil levant. Il est de Céséna même, où César n'entre qu'en 1500 ; le manuscrit de ses œuvres poétiques, illustré de miniatures qui ont tout le caractère des œuvres de Marco Palmegiano, est précieux à consulter ; il suivait l'armée conquérante, un grand nombre de pièces de vers sont adressées à des capitaines de César et à César lui-même :

> Salve Italum o splendor Dux illustrissime
> Cesar, o Salve Cesar, Maxima fama Ducum.

LES ARTISTES. — LE PINTURICCHIO.

Parmi les artistes qui ont gravité autour du jeune cardinal, le premier nom qui s'impose est celui du doux Pinturicchio, dont Raphaël viendra longuement étudier les œuvres dans la chapelle d'Ara-Cœli et au Vatican, et pour lequel il professa toute sa vie une admiration pleine de respectueuse tendresse. Il est certain que César, Lucrèce sa sœur, Giovanni duc de Gandia son frère aîné, et la plupart des personnalités de la cour pontificale d'Alexandre VI, ont posé devant le Pinturicchio [1]. Au moment même où César fut nommé cardinal, le peintre était aux ordres de son père comme décora-

1. — Alexandre VI, voulant donner à la ville de Valence, dont il était archevêque, un précieux souvenir, s'est fait peindre par le Pinturicchio à genoux devant la Vierge. L'œuvre figurait encore récemment à la chapelle de Notre-Dame-des-Fièvres. C'est ce précieux panneau mutilé que nous avons reproduit.



teur des édifices dont le Pontife avait entrepris la construction. Les premières années du pontificat de Borgia ont vu s'élever les constructions latérales du palais du Vatican, continuation de l'énorme travail entrepris par Nicolas V. Innocent VIII avait célébré son avènement par l'érection du Belvédère; les « Œdes Borgiæ » devaient marquer le passage du second Borgia. Entre 1493 et 1495, Bernardo Benedetti, dit le Pinturicchio, fut appelé à peindre les fresques des cinq salles attenant à la bibliothèque Vaticane qui composent les appartements Borgia, où s'écoula la vie d'Alexandre VI comme Pontife. Alexandre avait trouvé l'artiste en faveur sous son prédécesseur; il l'attacha à sa personne. Les cinq salles qu'il a décorées existent encore; réservées aujourd'hui et fermées aux visiteurs parce qu'elles contiennent les livres et manuscrits, elles sont, sauf les riches tapisseries dont les murs étaient recouverts, dans un parfait état de conservation; mais Jean d'Udine, par ordre des successeurs d'Alexandre, a décoré de nouvelles peintures la première pièce, celle qui touche aux Loges du Bramante. Il est plus que probable qu'en agissant ainsi, l'artiste a détruit des sujets que Léon X avait hâte de soustraire à la postérité; mais les très nombreuses compositions conservées forment un ensemble incomparable qui suffirait à illustrer le nom du Pinturicchio. A part le parfum de paganisme qui s'échappe de l'œuvre, et la divinisation du Bœuf Borgia, l'apparition du Bœuf Apis, et enfin ce mélange singulier des symboles chrétiens, des allusions et des formes de l'antiquité qui reflètent l'esprit du temps, rien ici ne justifie le parti pris d'interdiction de la



publicité. Des écrivains classiques ont affirmé qu'on a là une représentation des traits des Borgia et de ses maîtresses : un examen très attentif de toutes les parties nous permet d'affirmer qu'on n'y trouvera , ni le portrait de César, ni celui de Lucrèce ; encore moins celui de la belle Julia Farnèse qui avait succédé à la Vannozza dans les bonnes grâces du Pontife. Peut-être, parmi les innombrables personnages représentés, pourrait-on, si on possédait des éléments certains de comparaison, retrouver des modèles contemporains, cardinaux ou laïques, princes ou capitaines familiers du Vatican : les deux seuls portraits qui s'accusent nettement sont ceux d'Alexandre VI agenouillé, les mains jointes, en adoration devant le Christ ; et celui du mélancolique frère du sultan Zizim, le fameux Djem, l'otage du Vatican, dont on se faisait alors une arme contre l'infidèle et qui devait guider les princes de l'Europe contre l'islamisme. Ces deux représentations, de très grande dimension, exécutées avec une maîtrise extraordinaire, peuvent compter parmi les plus intéressantes de celles que nous offrent les artistes du quinzième siècle, elles sont datées 1494. Il reste certain cependant que Pinturicchio, dans le château Saint-Ange, avait exécuté une série de fresques où figuraient divers personnages contemporains ; nous avons, à ce sujet, un témoignage précieux, celui de Laurent de Behaim, majordome du Pontife, qui a copié sur les sujets mêmes les légendes qui les désignaient. L'artiste avait peint les faits relatifs à l'entrée de Charles VIII à Rome, faits présentés de manière à honorer la mémoire d'Alexandre. Ici, ayant pour fond le jardin même du

château Saint-Ange, la fresque montrait le Roi de France agenouillé devant le Pontife. Dans une autre, Philippe de Sens et Guillaume de Saint-Malo recevaient la pourpre au consistoire; puis c'était la messe papale, où le Roi servait le Pontife, et la procession de Saint-Paul hors les murs, où le souverain tenait l'étole; plus loin enfin, Charles VIII partait pour Naples accompagné de ses deux otages, César Borgia et l'infortuné Djem, qui ne devait jamais revenir. Il parait certain que nous avons perdu là des portraits précieux; ceux de tous les Borgia d'abord, puis ceux de Trivulzio, d'Orsini, du comte de Pittigliano, etc., etc...

Après avoir posé devant le Pinturicchio, comme cardinal de Valence, César devait revoir l'artiste en 1500. Pinturicchio avait écrit au Valentinois pour lui demander la concession d'une citerne qui complèterait heureusement le petit bien de campagne qu'Alexandre VI lui avait donné; César écrit au vice-trésorier de Pérouse de concéder la faveur réclamée; il ajoute qu'il a toujours fait le plus grand cas des talents de l'artiste. En 1501, César poussa le peintre à renoncer à sa retraite, et, espérant se fixer dans une de ses capitales des Romagnes, il lui assigna une pension annuelle comme son peintre ordinaire. Mais les événements inutilisaient l'artiste, qui ne trouvait pas l'occasion de s'employer, et le 20 août 1502, le cardinal Piccolomini, qui allait l'année suivante devenir Pie III, signa avec lui le contrat par lequel il s'engageait à exécuter les fresques fameuses de la bibliothèque de la cathédrale de Sienne, où se déroulent les faits de la vie du pape Pie II son oncle, le protecteur de la Ville.



MICHEL-ANGE ET CÉSAR BORGIA.

Les relations de César avec Michel-Ange offrent cette particularité, qu'elles se rattachent à un fait de la vie du grand Florentin qu'on a toujours regardé comme une légende. Michel-Ange, léger d'argent et dépourvu de commandes, arrivait à Rome en 1496, avec une lettre d'introduction pour le cardinal Riario Sforza. Celui-ci formait alors une collection de marbres antiques; chaque jour de nouvelles œuvres surgissaient des entrailles de la terre romaine, et le goût de l'archéologie et celui des arts se répandaient de plus en plus. Riario, épris de ses collections, promena le jeune artiste dans son palais, lui faisant admirer ses statues, qu'il préférait, disait-il, à toutes celles que pourraient créer les artistes les plus habiles de Florence et de Rome. Un petit Amour endormi, dont le pied était brisé, attira les regards du sculpteur, qui la revendiqua pour une de ses œuvres, envoyée à Rome à un dépositaire, Baldassare del Milanose, chargé de la vendre au mieux de ses intérêts. La sculpture n'avait pas trouvé d'acheteur à Florence; Michel-Ange la revendiqua, et la désigna fièrement au cardinal comme étant de sa propre main; Riario s'indigna et prouva qu'il l'avait payé deux cents écus. L'artiste, de son côté, constata à son tour que Baldassare ne lui avait transmis, de ce chef, que la maigre somme de trente ducats. Le cardinal Riario, dans cette circonstance, ne fit pas preuve de grandeur d'âme, car il demanda l'annulation de son marché. Le bruit de l'anecdote se répandit dans Rome parmi les artistes et



dans le monde des amateurs ; on prit parti pour Michel-Ange, et chacun voulut voir ce Cupidon qu'on avait pu prendre pour une antique. César Borgia vint à son tour et s'en rendit acquéreur ; il garda la statue quelques années, et finit par l'envoyer à Isabelle d'Este, qui n'avait pas hésité à demander qu'on lui en fît présent[1]. C'était, d'ailleurs, la façon de César d'envoyer en don des objets d'arts ; car un autre jour, voulant être agréable à Guidobaldo, duc d'Urbin, qui continuait la tradition des Montefeltre, il lui envoya une statue de l'Amour et une Vénus antique. Dans la période de son cardinalat, Borgia connut aussi San Gallo, le Bramante et Benvenuto Tisi, dit le Garofalo ; mais dans toute sa correspondance on ne trouve cités que trois noms d'artistes : ceux de Pinturicchio, Michel-Ange et Léonard. Par contre, nous avons montré, parmi ses soldats des Romagnes, le sculpteur brutal nommé le Torrigiano, qui, d'un coup de poing, écrasa le nez de son camarade d'atelier, Michel-Ange, qui étudiait avec lui dans l'église du *Carmine*.

LÉONARD DE VINCI

C'est à l'époque de sa deuxième entreprise des Romagnes que César rencontra le Vinci ; on sait, par une lettre adressée à tous les capitaines des villes déjà soumises, que Léonard se présenta au camp devant Faënza, à la fin du printemps de 1501. On trouvera une consta-

1. — Voir à ce sujet, dans l'*Archivio storico dell' Arte*, la dissertation de A. Venturi, intitulée : *Il Cupido* de Michel-Angelo. — Année I. 1er numéro, janvier 1888.



tation inattendue de la présence du grand Florentin auprès de César, dans les fameux manuscrits de la bibliothèque de l'Institut de France, manuscrits récemment publiées en fac-similé par M. Ravaisson, et étudiés tour à tour par MM. Richter et Govi. Léonard, inconnu et ignoré, offrait alors ses services à tout le monde; Ludovic le More l'avait attaché à sa personne, mais ce prince, fait prisonnier à Novare, venait d'être conduit en France et devait mourir à Chinon. Le grand artiste, découragé, écrit alors sur une des pages des fameux manuscrits : « Le Duc a perdu son État, sa liberté, tous ses biens; on ne peut arriver à rien avec lui. » Et il quitte Milan pour Florence, où il reçut l'hospitalité de ce sculpteur Rusticci, auquel on doit le beau groupe en bronze du baptême du Christ, au-dessus des portes du baptistère de San Giovanni. Le fameux Soderini, le gonfalonnier, avait montré de la bonne volonté à l'égard de Léonard, mais la commune ne payait plus les artistes et la Seigneurie était mal en point. On commençait à parler de la marche triomphale de César, qui s'emparait une à une des anciennes Seigneuries; Léonard vint à lui et fut bien accueilli. Le talent d'ingénieur, dont le Vinci avait déjà fait preuve, séduisit le capitaine qui lui confia la mission d'assurer la défense des villes déjà prises, d'en inspecter les forteresses, d'aménager l'arrivée et le service des eaux. Cela fait, César passa à Piombino, dont il allait tenter le siège. On a conservé la tradition du séjour de Léonard dans les villes des Romagnes, et M. Odoardo Alvisi est le premier qui ait trouvé sa trace à Castel-Bolognese, dont il démantela les fortifications. A Céséna, le canal na-

vigable qui va de la muraille à Porto-Cesenatico serait aussi son œuvre; et en suivant les déplacements de César, on suit aussi ceux de son ingénieur. L'inspection générale des forteresses accomplie, Léonard vint rejoindre le duc de Valentinois à Rome, où sa présence y est attestée par la petite madone, œuvre exquise, qu'il a peinte à fresque au couvent de San Onofrio où mourut le Tasse. Une lettre datée du 19 septembre 1501, adressée par Hercule d'Este à son ambassadeur pour lui demander d'ouvrir une enquête au sujet du modèle de la statue équestre de Francesco Sforza (modèle abandonné qu'il désire utiliser pour s'élever à lui-même une statue), est communiquée au cardinal de Rohan, qui établit que cette œuvre est due à maître Léonard, attaché au service du Valentinois. De Rome, Léonard vient à Piombino, tombée aux mains de César, et dont il organise la défense et répare la forteresse. Les manuscrits de l'Institut attestent sa présence dans cette ville ; à côté de monuments dont on retrouve la silhouette dans la cité même, il observe et reproduit dans un dessin le mouvement des ondes d'une chute d'eau. C'est dans le même voyage que l'artiste visite Orvieto et Acquapendente, où il prend note dans son carnet de se rappeler de demander à Vitellozzo Vitelli l'« *Archimède* », dont il avait besoin, et le *Traité d'Art militaire* de Fra Luca Pacioli, volumes qui ne figurent pas dans cette bibliothèque portative dont il ne se séparait jamais, et dont il nous a laissé le Catalogue de sa propre main, en le traçant sur la couverture du « Codice Atlantico ». Le 18 août 1502, César est à Pavie, et signe une patente de libre passage à son ingénieur général qui poursuivra



sa mission dans les Romagnes; le 10 septembre, il lui écrit encore relativement à ce travail, et sa lettre est adressée : « A son très éminent et très affectionné architecte et ingénieur général[1]. » De ce second voyage dans les Romagnes et les villes fortifiées de l'Adriatique, on suit encore pas à pas l'itinéraire dans les manuscrits de l'Institut. A Urbino, il dessine un colombier et un escalier dont les emmarchements multiples partent cependant du même point, et, à n'en pas douter, on reconnaît le croquis de la forteresse de la ville. A Pésaro, il est occupé de dessins de machines de guerre; à Rimini, il constate le bruit harmonieux que rend l'eau de la fontaine dans sa chute (on sait que le flux et le reflux ont été l'objet de ses études); à Céséna, il dessine une maison dont la silhouette l'a frappé, décrit la forme des chars du pays et les festons des vignes enlacées aux arbres, suivant une mode qui lui rappelle sans doute celle des campagnes lombardes. Quelques jours après, il est à Porto-Cesenatico, où il dessine le port, et, préoccupé de l'itinéraire qu'il va suivre, il prend note des étapes entre Bertinoro, Imola, Faënza et Forli. Les dernières preuves qu'on ait du séjour de Léonard au service de César sont consignées dans un manuscrit aujourd'hui disparu, mais cité par Burmann dans sa suite au *Tesoro* de Grevio, le « *Diario Cesenate* » de Brascio. La deuxième mission de Léonard, commencée en août, dure jusqu'à la fin de l'automne de la même année. De Imola, où il est en septembre, Borgia envoie l'ordre

1.— La patente ducale à Léonard de Vinci, architecte et ingénieur général, est publiée dans le volume d'Alvisi. — Documents en appendice, n° 65, page 537. Cesare Borgia, Duca di Romagna. Imola, 1878.



à Léonard de construire, à Céséna, quelques édifices que, dans nos études sur Rimini, nous avions cru devoir attribuer à Malatesta et à l'architecte Matteo Nuti de Fano : le palais de la Rote, le Gymnase, une fontaine publique et les restaurations du port, sont aussi l'œuvre de Léonard, et il n'y a point à douter que quelques-unes des catapultes et machines de guerre qu'on rencontre si fréquemment dans le manuscrit de l'Institut, à la date corespondant au séjour de l'artiste dans les villes de l'Adriatique, n'aient été imaginées à l'instigation de César Borgia, décidé à attaquer Ceri, et qui avait demandé à son ingénieur des machines de guerre propres à réduire promptement la forteresse.

Au milieu de l'année 1503, au moment où, sans doute, d'après le vœu des habitants de Pérouse, il allait être appelé à élever une statue équestre au duc des Romagnes, sur la place de la cathédrale, Léonard quitta le service de César. Pier Soderini, qui faisait le plus grand cas de son talent et cherchait à ramener à Florence les artistes dispersés par les événements, et réduits alors à chercher leur existence dans les diverses cours d'Italie, l'appela au service de la République en guerre avec Pise, et lui transmit l'ordre de rejoindre le camp florentin devant cette ville, où il reçut son brevet d'ingénieur militaire de la Seigneurie.

Telles sont les relations de César avec les artistes de son temps ; elles sont courtes, mais les noms cités sont éclatants : Michel-Ange est à son aurore, et Léonard est au moment où, personne ne croyant encore à son génie, la destinée l'accable. Personne ne s'étonnera de voir ces



relations si tôt interrompues, car, à partir de l'âge de vingt-deux ans, César Borgia est voué à la guerre, et à vingt-sept ans on peut regarder sa carrière comme terminée. Pendant ces cinq années, de 1498 à la fin de 1503, la vie du héros est une vie errante; il passe de Rome à Naples, à Faënza, à Forli, à Urbino; tantôt il habite un palais, tantôt il vit sous une tente; il a dix capitales et pas un foyer : ses seuls compagnons sont des soldats comme lui, et si, parmi eux, il ne s'était trouvé des poètes, des chroniqueurs et un ingénieur militaire, homme de génie, qui a noté ses étapes à la suite de César, l'historien n'aurait pu tenir compte des péripéties de cette période de son existence fiévreuse, et l'épisode, si curieux, de la présence de Léonard au camp du Valentinois serait restée inconnu.

CHAPITRE VIII

NOUVELLE CAMPAGNE DES ROMAGNES

1500-1501

Les hostilités sont reprises. — La vie du camp devant Faënza. — Divertissements du carnaval. — Négociations avec le seigneur de Bologne. — Bentivoglio livre Castel-Bolognese. — Nouvel assaut contre Faënza repoussé. — Reddition de la ville. — Astor Manfredi reste à l'état-major de César. — César et les Florentins. — Projets contre Piombino. — César demande le libre passage en Toscane. — Négociations. — Attitude de ses condottieri, les Orsini et Vitellozzo, contre Florence. — Attaque de Piombino. — Prise de la ville. — César exécute le traité avec Louis XII et rejoint l'armée française dans sa marche contre Naples.

Nous sommes au mois de janvier, à Céséna même, où le duc est logé à la Seigneurie; c'est un repos armé, on veille à la défense et on pourvoit à l'attaque, qui, malgré la levée du siège, n'est point abandonnée. La vie cependant est plus assise, César passe d'une ville à l'autre, affirmant ses droits, faisant acte de souverain, tour à tour généreux et sévère selon l'occasion. Le 4 janvier, à Porto-Cesenatico, il rend un édit contre ceux qui entretiennent des relations avec les *fuorusciti;* vers le même temps il assigne des donations à un couvent d'Imola et y fonde *la Valentine*, une institution pieuse, avec une riche chapelle, encore debout, et dont une partie intérieure, conservée intacte, est un beau spécimen de cette brillante époque. Il fait aussi remise des paiements dus à la Chambre ducale par la ville de Forli,



et, en relations avec Urbin et Ferrare, envoie des présents aux princes qu'il va bientôt trahir, les tient au courant de ses affaires militaires, et s'occupe de les rassurer et de les tromper.

Faënza cependant reste l'objet de sa haute préoccupation : dans le courant de janvier on tente une surprise et, dans la nuit du 21, les hommes de pied, cachés dans les environs, se rassemblent à la faveur de la nuit, apportent leurs échelles et, se faisant soutenir par une colonne, essaient de s'emparer de la ville. Mais les portes et les murailles sont bien gardées; quelques fantassins, les plus hardis, ont réussi à se loger sur le bastion; ils sont faits prisonniers, et bientôt leurs corps inertes flottent au haut des remparts. La nouvelle de cet échec arrive à Céséna, César l'accueille avec sérénité; et comme le moment n'est pas encore propice, car le froid encore rigoureux lui fait retirer ses avant-postes, il groupe ses forces à Russi et à Solarolo, dont il est maître depuis longtemps, mais dont les châteaux forts tiennent encore, il les fait étroitement investir, et attend l'heure de marcher avec plus de chances de succès contre la ville rebelle ; c'est alors qu'il se décide à passer le carnaval à Céséna.

On peut feuilleter les pages du *Diarium* de Burckardt sans trouver un seul mot relatif à César depuis son départ de Rome pour la seconde campagne; mais le *Diario Cesenate* nous le montre pendant tout cet hiver au milieu de ce brillant état-major de jeunes capitaines qui, mis en émoi par le bruit de la première expédition, ambitieux de prendre part aux travaux de celles qui allaient suivre, et pressentant d'ailleurs les grands des-



seins du Valentinois, étaient venus se grouper autour de lui. Riches, brillants, tous nés de grandes familles, ces volontaires étaient destinés pour la plupart à se faire un nom dans la milice et à survivre au chef qu'ils s'étaient choisi. C'étaient des Romagnols, des Vénitiens, des Espagnols, des Florentins, et quelques Romains, amenés par Paolo Orsini, Dionigi de Brisighella et Taddeo della Volpe; ils devaient un jour servir la République de Venise. Le duc Giovanni de Cardona et Ugo de Moncade, plus tard fameux capitaines de Charles-Quint, faisaient là leurs premières armes à côté d'Hercule Bentivoglio, de César Spadari de Modène, des Orsini, des Baglioni, des Vitellozzo Vitelli et de tous ceux que nous avons cités. Mais les premiers étaient à la fois des compagnons de plaisir et des aides de camp. Autour d'un chef élégant et fastueux, ils devaient déployer dans les armures et le train de leurs équipages un luxe digne de la libéralité de César. On a aussi quelques échos de leur licence et du désordre qu'ils apportaient dans les familles. On les voyait la nuit, masqués, groupés autour du Duc, se livrant à tous les désordres que favorisaient les coutumes du carnaval; à la fois audacieux avec les femmes, grossiers et brutaux avec les hommes, ils scandalisaient ceux qui devaient un jour transmettre le récit de leurs faits et gestes.

César avait le goût de la lutte et de tout divertissement où il pouvait donner des preuves de sa force; les historiens de la campagne nous le montrent sortant de Céséna et montant sur la colline où, les jours de fête, se rassemblaient les paysans qui se livraient à tous les jeux en usage chez ces robustes et violentes popula-



tions des Romagnes. Caché au milieu de ses compagnons de plaisir et travesti de façon à être confondu parmi eux, il voulait qu'on acceptât la lutte avec les manants et qu'on les récompensât quand ils en sortaient vainqueurs. Le poète Francesco Uberti a laissé un épigramme « *Ad victorem rusticum* » qui nous montre le vaincu, contraint par le Duc de donner au vainqueur sa veste de brocart. Ces luttes, d'ailleurs, étaient en honneur dans toute la Romagne et la Lombardie, et l'élégant Castiglione, dans son « *Cortegiano* », estime que cette familiarité entre sujets et seigneurs, ayant le triomphe de la force et de l'agilité pour objet, dénote une certaine libéralité qui n'est pas dépourvue de charme [1]. Ce beau César « biondo e bello », que nous ont peint les ambassadeurs, cachait un hercule sous les traits séduisants d'un gentilhomme; le *Diario Cesenale* rapporte qu'il s'exerçait à tordre une barre de fer, à casser un fer à cheval et à rompre une corde neuve. On remarque qu'il préférait ces efforts virils aux élégances des jeux équestres, dans lesquels il excellait aussi; enfin, il ne résista pas au désir d'introduire en Romagne la course des taureaux que les Espagnols avaient mis en faveur au Vatican, et dans lesquels, le jour de sa rentrée triomphale, l'année d'auparavant, il s'était donné en spectacle au peuple. Le 27 janvier, ses sujets assistèrent donc à un de ces spectacles, nouveau pour eux, et qui plut à leur rudesse, à leur courage et à leur énergie.

Cependant, les fêtes allaient cesser, les événements

1. — *Voir* Alvisi, page 135.



qui se préparaient dans le royaume de Naples devaient avoir une influence directe sur la prise de Faënza et le sort de l'expédition des Romagnes. Le pape Alexandre était d'accord avec le roi Louis XII, qui avait besoin de l'investiture pontificale pour réaliser son rêve de domination dans l'Italie méridionale, conséquence de l'alliance du Vatican et de la cour de France; buté contre Faënza, et attribuant plutôt l'échec de son fils à l'appui donné par le seigneur de Bologne qu'à la cause immédiate et réelle, celle du climat, Alexandre s'était plaint au Roi de France de l'attitude de son allié, le seigneur Giovanni Bentivoglio, et, trouvant dans cet appui un prétexte à de nouvelles ambitions, ne demandait rien moins que les moyens de s'emparer de Bologne même. Pour arriver à ses fins, sans dévoiler ses plans, le Pape réclama pour César l'appui des armes françaises d'abord, puis la cession de Castel-Bolognese, comme un lieu stratégique dont, selon lui, la possession était indispensable pour s'emparer de Faënza. L'arrivée de l'ambassadeur royal, monseigneur de Trans, à la petite cour de Bologne, ne fit que précéder de bien peu l'envoi du secours français, qui consistait en cinq cents chevaux et deux mille fantassins, commandés encore cette fois par Yves d'Allègre. Dès le 28 janvier, Alexandre VI menaçait Bologne d'interdit si, dans le délai de six jours, les logements et les vivres requis pour les nouvelles troupes n'étaient point prêts. Le Roi de France, lui, y mettait plus de diplomatie : de Blois même, en date du 30 janvier (1501), il expédiait par un courrier spécial à Jean Bentivoglio et à ses « tres chers et grands amys les commis et députés de Bologne » la lettre suivante :



« .... Louis, par la grâce de Dieu, Roy de France, de Sicile, de Jérusalem et duc de Milan..... Pour ce que nous désirons que l'entreprise de Fayance (*Faënza*) puisse terminer et prendre fin à honneur de nostre Saint-Père et nostre très cher et amé cousin, le duc de Valentinois, gonfalonier et capitaine général de l'Église; nous vous prions très affectueusement que vous veuillez de tout votre pouvoir ayder et favoriser notre dict cousin, de gens, vivres et artillerie, et autres choses qui luy seront nécessaires. Et davantage donner loyers à la bande de gendarmes que promptement lui envoyons en terre de Boulogne, et mesmement à Castel-Boulongnoys......... » Bentivoglio ne se pressa point d'obéir; il laissa passer le délai que le Pape lui fixait, et se borna à offrir le logement, les vivres, l'artillerie et les munitions; mais, jugeant l'occupation de Castel-Bolognese trop dangereuse pour son autorité, il n'obéit point à la requête du Roi de France qui, au fond, tout en voulant protéger le Valentinois, tenait à ménager son allié de Bologne. César ne poussait point les choses à l'extrême et comprenait toutes les situations; Faënza lui tenait au cœur, il n'eut point la patience d'attendre le printemps pour tenter encore une fois de s'en rendre maître. Le 21 janvier, il fit donner un second assaut qui resta encore infructueux; les défenseurs de la muraille se montraient héroïques à côté des hommes d'armes et des mercenaires, et la population toute entière se tenait aux bastions, prête à les défendre. Les femmes de Faënza acquirent dans cette circonstance un renom de bravoure et de patriotisme qui leur est resté. L'une d'entre elles, Diamante Jovelli, se couvrit de gloire;



elle prenait une part active à la défense, tandis qu'elle avait organisé toute une armée de femmes et de jeunes filles qui pourvoyaient au bien-être du soldat, portaient les vivres, les matériaux et les munitions, et permettaient aux défenseurs de réparer pendant la nuit les brèches que l'artillerie faisait pendant le jour[1]. Une troisième fois, il fallut battre en retraite sur Russi et se retirer dans les villages et les *castelli*. Le grave inconvénient de cette situation était celui d'affamer le territoire; plus de douze mille hommes étaient échelonnés depuis Pésaro jusqu'à Castel-Bolognese; il fallait les faire vivre, car il ne pouvait pas être question de les licencier ou de les diviser tant que Faënza résisterait. D'ailleurs, de grands événements se préparaient, l'entente était complète entre le Roi de France, le Pontife et Ferdinand le Catholique; Louis XII, maître du territoire, qui tenait garnison à Gênes et dans la Lombardie, et dont les Pisans invoquaient la protection plutôt que de se donner aux Florentins, voulait l'investiture définitive du duché de Milan, et brûlait aussi de reprendre la campagne de Naples. Ferdinand le Catholique, lui, convoitait la partie méridionale de l'Italie, la Pouille et la Calabre, et consentait à laisser à Louis XII Naples, la Terre de Labour et les Abbruzzes. Tandis qu'Alexandre VI les

1.— Les Vénitiens, qui suivaient avec attention cette campagne menaçante, recevaient tous les jours des courriers pleins de détails qui donnent une haute idée de la vigueur de la défense et de l'attaque : « Le 17 avril, dit Sanudo dans ses *Diarii*, ceux de Faënza arborèrent aux remparts trois bannières, une blanche avec la tête de mort, une autre avec une devise concernant la résistance, la troisième avec les armes de la ville. César fit proclamer dans le camp que celui qui prendrait la première recevrait 200 ducats, offrant pour la seconde 150, et pour la troisième 100. Ce qui amena lutte entre les troupes, les Francais voulant concourir seuls à l'enlèvement de la première.» *Diarii*, 1501, col. 23.



aiderait tous deux à les conquérir et à en finir avec la maison d'Aragon, prêtant aux Français l'appui de ses troupes avec César Borgia pour capitaine, Louis XII, en revanche, donnerait aux Valentinois toute faculté d'agir dans la Romagne, pèserait sur Bologne, maintiendrait les Florentins, et renforcerait les troupes devant Faënza en maintenant Yves d'Allègre auprès de César. D'autres avantages particuliers que le Roi réclamait du Saint-Père, tels que la Légation de France donnée au cardinal de Rohan, figuraient dans la convention, tenue secrète, et dont on dissimulait le but réel sous le prétexte d'une nouvelle croisade contre les infidèles. C'était le seul moyen de motiver le grand mouvement de troupes qui devait se faire après le printemps entre la Lombardie, la Toscane et le Napolitain; mais avant, il fallait en finir avec Faënza et régler aussi, du côté de la Toscane, quelques conflits suscités par les capitaines du Valentinois.

Les mois de février, de mars, et les premiers jours d'avril, furent employés par César à administrer et à organiser ses États de l'Adriatique, à surveiller Faënza et à traiter avec le seigneur de Bologne. Les envoyés du Roi de France s'occupaient de lui faire livrer la petite ville de Castel-Bolognese et de lui faciliter les vivres, les munitions et l'artillerie pour la reddition de Faënza qu'il tenait assiégée. La correspondance originale qu'on conserve à Modène, entre le capitaine et le marquis de Mantoue, nous montre César agissant dans ce sens pendant tout cet hivernage. Il réside tantôt à Céséna, tantôt à Forli, tantôt à Imola; au commencement d'avril il date ses lettres de Castelli près Faënza, rend compte



à l'illustre Gonzague de ses opérations militaires, et montre qu'il se sent humilié d'être arrêté si longtemps devant la ville par des hordes de citoyens armés, par des femmes ayant à leur tête un enfant de dix-huit ans.

ENLÈVEMENT DE DOROTEA CARACCIOLO

C'est pendant cet hiver de 1500 à 1501, où César passait tantôt d'une ville à l'autre, que survint un fait qui n'a jamais été bien expliqué et qui devint, en dehors des griefs purement politiques que la République de Venise avait contre le Valentinois, un de ceux qu'on lui a reprochés avec le plus d'amertume.

Le 23 décembre 1500, Giovanni Battista Caracciolo, capitaine des fantassins de la Sérénissime, s'était présenté au Collège pour demander licence d'aller prendre sa femme à Urbino. Le Collège avait accédé à sa demande, et Caracciolo, autorisé à quitter son poste des confins des possessions de terre ferme et des Romagnes, était parti avec une escorte destinée à ramener Dorothée et à la protéger pendant le voyage. Le 14 février suivant, Victor Dolfin, podestat de la ville de Cervia, si importante pour la République à cause de ses salines, avisait le Sénat de l'enlèvement de la femme du capitaine. L'escorte venait d'être assaillie entre Porto-Cesenatico et Cervia; un groupe de vingt à vingt-cinq cavaliers avait fondu sur les gens de Caracciolo, les chargeant à fond, en blessant un certain nombre, enlevant Dorothée et l'une de ses suivantes, et laissant presque mort sur la place le chancelier du capitaine, Giacomo Guillelmino, qui, interrogé par le podestat, assura que

les assaillants étaient des Espagnols. Dolfin s'empressait de prévenir le Sénat, et dénonçait directement le fait à César Borgia ainsi qu'au gouverneur de Céséna.

Trois jours après, le 18 février, l'affaire venait au Collège, et de nouvelles informations complétaient celles de Dolfin ; on avait vu les ravisseurs s'enfuir, bien groupés, armés jusqu'aux dents, conduisant deux femmes en pleurs, les cheveux épars, et tout en désordre. Ils s'étaient arrêtés à Galiano, à deux mille de Céséna, dans la maison de Nicolazo de Galiano où, après avoir pris quelque nourriture, les captives avaient passé la nuit; sans qu'il leur fût fait d'ailleurs aucune violence. Comme Dorothée demandait où on l'emmenait, celui qui paraissait le chef lui avait répondu qu'elle le verrait bien, qu'elle ne devait avoir nul souci de son sort, qu'elle était « tombée en bonnes mains » et qu'on l'attendait avec impatience. Les cavaliers étaient au nombre de dix au départ, mais deux d'entre eux les ayant quittés, la troupe s'était dirigée au petit pas vers Céséna, où l'on était assuré qu'on avait affaire à des Espagnols.

Le Collège et le Sénat, émus d'un tel fait, n'avaient pas perdu une heure; et avaient mandé l'ambassadeur de France, celui d'Espagne, et le Légat pontifical. L'ambassadeur de Venise à Rome était en même temps sommé de se présenter au Saint-Père, tandis que le secrétaire du Collège, Manenti, partirait à l'instant pour le camp de César. Le Roi de France lui-même allait bientôt recevoir les plaintes directes du résident de Venise en France. Le 24 février, Yves d'Allègre, le capitaine des troupes françaises mises au service de César, Manenti, le secrétaire, et l'envoyé de France, Villeneuve,

se présentaient au camp de Borgia, et tous les trois, au nom du Sénat et du Roi de France, protestaient contre un tel acte de violence et le sommaient de rendre la captive.

César savait le fait; il venait, disait-il, d'en être averti; mais il s'excusait vivement d'avoir pris part à l'enlèvement; ses sentiments bien connus pour la Seigneurie devaient éloigner toute idée de complicité. Il résultait de son enquête, qu'un Espagnol à son service, Diego Ramirez, capitaine de trois cents fantassins, qui, pour l'heure, était engagé avec le duc d'Urbin, était épris de la femme de Caracciolo, qu'il était son amant, et montrait même des chemises brodées dont elle lui avait fait présent; tous deux avaient passé le carnaval en divertissements à Urbin même. César ignorait le reste; mais déjà il assurait avoir fait toutes les diligences nécessaires pour retrouver ce Diego Ramirez dont on avait perdu la trace; il s'efforcerait de le trouver et de faire bonne justice [1].

1. — Voir, dans les *Diarii* de Sanudo, les commentaires, rapports et démarches, qui n'occupent pas moins de cinquante-cinq alinéas du journal, depuis le volume III, colonne 1212—23 décembre 1500, jusqu'au 3 janvier 1504, colonne 6554, vol. VII.

Cette affaire, peu grave en elle-même (étant donné les mœurs du temps), a pris un développement considérable en raison des menaces de César et de sa convoitise. Cervia, Ravenne, et une grande partie du territoire de terre ferme, aux confins du *Veneto* et des Romagnes, étaient à la veille d'être envahis, et toute exaction contre la République, dûment prouvée, devenait un *casus belli* et un prétexte à représailles. On en appela surtout au Roi de France qui appuyait César avec les troupes d'Yves d'Allègre, et on grossit l'incident, qui n'eut sa solution qu'avec la chute du Valentinois. Il ne s'agit pas ici de disculper ce dernier de cette peccadille, il a assuré la République « qu'il ne manquait pas de femmes et n'avait nullement besoin de celle-là ». Mais en lisant attentivement toutes les pièces, on en conclut que la Dorothée n'avait pas trop de hâte de se retrouver en face de Caracciolo, et ses dernières paroles, à la veille de rentrer au logis conjugal, en sont une preuve irrécusable.



Yves d'Allègre, le soldat loyal qui avait protégé Catherine Sforza au moment de la reddition de Forli, s'était laissé prendre aux protestations de César, et se porta garant pour lui. Manenti, le secrétaire du Sacré-Collège, rapporta au Sénat que le duc de Valentinois se déclarait tout à fait innocent, que « les femmes ne lui manquaient point et qu'il n'avait nul besoin de les enlever par violence ». Cependant Caracciolo, en garnison à Gradisca, se désolait et vint se présenter devant le Collège, demandant l'autorisation d'agir et de chercher lui-même sa femme à Forli ou à Céséna. Le Collège lui demanda de surseoir et de le laisser agir. Comme il passait de la violence à la pitié, des pleurs aux menaces, et cherchait à émouvoir les Sages, ceux-ci lui firent lire les dépêches secrètes envoyées à toutes les puissances, même au Saint-Père et au Roi de France. Caracciolo, ému, remercia la Seigneurie et s'en fut à son poste. Dès le 27 février, Alexandre VI, à Rome, recevait la plainte de l'ambassadeur de Venise, et celui-ci rapportait les termes exacts de sa conversation avec le Pontife : « Le fait est mauvais, horrible et détestable, et je ne saurais dire quel genre de supplice on devrait infliger à celui qui, l'ayant commis, a offensé Dieu et les hommes. Si c'est le Duc, il faut qu'il ait perdu la raison... » Et le Pape faisait incontinent rédiger un bref qu'il donnait à lire au résident de Venise, pour qu'il pût aviser le Sénat de sa bonne volonté.

Toutes les démarches furent inutiles ; on supposa que la victime était enfermée dans la Rocca de Forli, où César venait la voir, sans avoir intention de l'offenser. Diego Ramirez n'aurait été, dans la circonstance, que

son émissaire, et le Borgia, non seulement aurait convoité la maîtresse de son subordonné, mais aurait fini par être fort bien vu d'elle : ce qu'il y a de certain, c'est que juste un an après l'enlèvement, en décembre 1502, le nouveau podestat de Cervia, Zuan Alberto Contarini, constatait par des espions que la Dorothée passait d'Imola à Céséna le jour où le Duc quittait la première ville.

Les *Diarii* de Sanudo et les chroniques du temps retentiront pendant trois années du bruit de cet enlèvement et des plaintes de Caracciolo, qui ne prit jamais son parti de l'accident, tandis qu'on a lieu de croire que sa femme trouvait sa captivité moins longue que ne le supposait son mari. Le Roi de France, le Pape, la République de Venise et le Roi catholique, n'eurent jamais raison de Borgia, dans cette circonstance. « César a mal agi, disait Louis XII au résident de Venise, qui revenait à la charge pour se plaindre du Valentinois; si nous avions deux fils et que l'un d'eux eût commis un tel forfait, nous le condamnerions à la mort. » Le 3 février 1503, les choses en étaient au même point, et Caracciolo vint encore une fois demander licence au Collège d'aller lui-même en expédition ; on la lui refusa, et il se conforma à la volonté de ses chefs. « Quoique je ressente cruellement, dit-il, l'affront que m'a fait ce *Marane* de Valentinois, par amour et respect pour la Seigneurie, si je l'avais sous mes pieds, je ne le foulerais qu'après en avoir obtenu la permission. »

Cependant, le Pape mort en août 1503, et César frappé du même coup, Caracciolo revint à la charge le 27 octobre 1503 ; et il sollicita deux mois de congé,



résolu à rassembler des forces et à enlever la Dorothée qu'on cachait à Forli. Le Valentinois se réservait de retrouver sa captive à sa nouvelle campagne de Romagne; et il l'avait laissée sous la garde d'un certain Zanetto di Zanettis, un Mantouan, qui lui répondait d'elle en son absence.

Le 3 janvier 1504, sans doute par ordre de Jules II, la captive, ramenée à Rome, écrivait au Doge une lettre de remerciement pour toutes les démarches faites en sa faveur; César désormais réduit à l'impuissance, elle avait recouvré sa liberté et en avisait le Sénat. Les dernières lignes de sa lettre portent à croire qu'elle ne reprenait pas volontiers le joug de son capitaine pleureur qui, sans aucun doute, comme on disait alors, « ne lui faisait pas bonne compagnie. » — « Tout ce qu'il lui reste à souhaiter maintenant, écrit-elle au Sénat, c'est que son mari lui fasse une existence douce; et, s'il n'y est pas résolu, qu'il la laisse retourner vivre dans la maison de sa mère [1]. »

La conclusion à tirer de ce roman secret (car en somme on ne surprend jamais César en flagrant délit, et tout resta mystérieux dans ce singulier enlèvement) : c'est que César avait probablement vu la Dorothée au bras de son galant, le capitaine Diego Ramirez, qui l'avait connue à Urbin; il l'avait convoitée, s'était montré l'amant complaisant; et la captive n'avait pas trop souffert pendant les trois années qu'elle avait passés loin du bon capitaine de l'infanterie de la Sérénissime.

1. — « Purch' il capitanio la fazi conto di darli bona vita, *aliter* la lassi andar in casà di sua madre. » — Col. 665, vol. VII, 1504, *Diarii*.



REDDITION DE CÉSÉNA

Le quinze avril, l'occasion d'attaquer de nouveau Faënza lui parut propice; il ramena son artillerie et battit les murailles pendant plusieurs jours. Les forces ne donnèrent point avec assez d'ensemble, et l'attaque n'obtint encore aucun résultat. Pour la quatrième fois César battait en retraite; ces tentatives infructueuses, la mort de quelques-uns des plus braves capitaines, le décourageaient, et le bruit de la persévérance et de la vaillance que déployaient les assiégés inspiraient à tous une sympathie et une admiration profonde pour le jeune Astor. Isabelle d'Este, à la date du 20 avril, écrivait à son mari le marquis de Mantoue: « Les Faëntins ont sauvé l'honneur de l'Italie. » César lui-même qui, à part le glorieux effort de Catherine Sforza, n'avait jusque-là trouvé que lâcheté et défection, ne pouvait s'empêcher d'admirer la bravoure de son jeune ennemi, et laissa, dit-on, échapper cette parole : « Si j'avais à mon service une armée de soldats tels que ceux qui défendent Faënza, j'entreprendrais sans crainte la conquête de l'Italie toute entière. » Cependant il fallait en finir, le 21 avril toute l'artillerie, mise en batterie sur un seul point de la Rocca, battit la muraille pendant sept heures. Encore que ceux-ci tombassent en ruines, la résistance fut héroique, et les victimes, des deux parts, furent nombreuses; Achille Tiberti de Céséna, occupé à diriger le tir d'une énorme pièce à boulet de pierre, reçut le coup mortel au milieu de ses bombardiers, frappé par l'éclat de l'engin même. Le Valen-



tinois donna les signes d'un profond regret et voulut qu'on rendît de grands honneurs dans la cathédrale de Césèna à celui qui l'avait vaillamment servi. La nuit fit cesser le combat sans que les assiégés se déclarassent vaincus et on resta en présence. Quelques-uns des défenseurs, fatigués de tant de sacrifices, se laissaient glisser à la faveur des ombres le long des murailles et venaient se présenter au camp ; les « Annales de Faënza » donnent le nom d'un teinturier, Bartolomeo Grammante, chargé de la garde d'une des portes, qui s'échappa de la sorte et vint dénoncer à l'assiégeant l'extrême état de pénurie où la ville était réduite, tant au point de vue des munitions que des vivres ; se chargeant d'indiquer l'heure propice à un dernier assaut. César, si l'on en croit les mêmes annales, le fit pendre en avant des murs afin de donner aux assiégeants, « qui lui devenaient plus chers à mesure qu'ils persévéraient dans la défense », le spectacle du supplice d'un traitre. Pourtant, en bon capitaine, il profita des indications de l'espion et ne tenta plus rien contre la muraille, bien convaincu que ce dernier effort avait épuisé les assiégeants. Il était temps encore d'obtenir des conditions honorables; un chef aussi cruel que César, si on attendait le moment suprême où l'on serait forcé de s'en remettre à sa discrétion, imposerait sans doute de rudes conditions. Astor fut donc d'avis, après avoir entendu le conseil des Anciens, de proposer un armistice et de rédiger un traité de reddition. La chronique de la ville de Faënza conservée manuscrite à la bibliothèque de la ville nous le montre, dans la nuit du 21 au 22, venant trouver César dans son quartier militaire à l'*Osse. vanza*, pour

lui annoncer qu'il était prêt à traiter et lui envoyer ses ambassadeurs; César accueillit la proposition avec courtoisie. On a conservé l'instrument de la convention, les clauses qui y sont stipulées prouvent qu'on traitait de puissance à puissance et que le récit de la défense consigné dans les annales de la localité n'en a point exagéré l'héroisme[1]. Si le Valentinois avait gardé la foi jurée, de ce long siège soutenu par les Faëntins, il ne serait resté qu'un souvenir glorieux pour tous, une renommée de vaillance et de fidélité pour chacun de ceux et de celles qui avaient porté les armes et contribué à la défense; mais tant d'honneur et de courage, tant de sacrifices et de persévérance ne devaient point trouver grâce devant le vainqueur : et ce qui devait advenir du jeune prince qui s'était fié à la loyauté de son ennemi fait douter des témoignages d'estime et d'admiration que César lui aurait prodigués dans le cours de la défense.

Le 25 avril 1501, Battista Orfino, au nom de César, rédigea les chapitres de la convention ; le sanglant Michelotto Corella , l'exécuteur des hautes œuvres , prit possession de la Rocca ; Giovanni Vera, l'ancien précepteur de César, vint recevoir le serment de fidélité. Le beau Manfredi, qui avait au front la double couronne de la vaillance et du malheur, sortit définitivement de la ville aux acclamations de son peuple et des mères, des épouses et des jeunes filles en larmes qui avaient partagé ses souffrances et contribué à ses efforts. César l'accueillit hypocritement et le félicita encore de sa bravoure. Il lui accorda tout ce qu'il lui

1. — *Voir* les chapitres de la convention conservés à la bibliothèque communale de Faenza, cités par Alvisi, page 491.



demandait : la vie sauve pour lui-même et ses cousins enfermés avec lui dans la place, avec la faculté de se retirer où bon leur semblerait. Ils avaient aussi le droit d'emporter tous leurs biens, et Paolo Orsini serait garant de l'exécution de la clause ; le peuple « *utriusque sexus* » serait respecté et les biens saufs, l'ennemi n'entrerait même pas dans la ville, seule la Rocca serait occupée. Les condottieri et capitaines de Manfredi, le comte Bernardino, Nicole, Griffoni et les connétables, soldats et cavaliers, pourraient se retirer ; la monnaie frappée par le prince aurait cours dans ses États, ses dettes seraient reconnues, et César se substituerait à lui pour les acquitter. Enfin, dernière clause qui montre toute la sollicitude du prince et la solidarité qui l'unissait à ses compagnons d'armes, c'est-à-dire la population toute entière qui s'était levée pour le défendre : Borgia, reconnaissant combien les défenseurs avaient souffert dans leur personne et dans leurs biens, stipulerait en leur faveur des exemptions d'impôt qui leur permettraient de reprendre peu à peu leur équilibre.

C'était beaucoup accorder à des vaincus coupables de l'avoir si longtemps entravé dans sa marche ; César eût pu leur accorder davantage, car il était décidé à ne pas observer la capitulation en ce qui touchait le point principal, c'est-à-dire la sécurité de leur prince qui s'était si vaillamment défendu. Astor Manfredi, trompé par cet accueil bienveillant, au lieu de se retirer chez ses amis ou ses proches, à Bologne ou à Venise, accepta, avec une confiance chevaleresque, de rester au camp de César[1]. Il y a tout lieu de croire

1. — « *El signor Astor di Faenza é a presso el Ducha, et non lo lassa*



qu'il suivit son armée depuis le jour où on leva le camp de Faënza, du 28 mai jusqu'au 15 juin, date de l'arrivée de César au Vatican. On sait que dès le 26 juin, le jour même où, grâce à l'intervention d'Yves d'Allègre, les portes du château Saint-Ange s'ouvraient pour rendre la liberté à Catherine Sforza, elles se refermaient sur le glorieux vaincu de Faënza. Le silence se fit sur Astor pendant près d'une année, qu'il passa dans sa prison, et le 9 juin 1502, le Tibre rejetait son cadavre. Burckardt, toujours impassible, constate dans son *Diarium* l'effroyable événement : « Feria quarta, 9 du dit mois de juin, hier on a trouvé dans le Tibre, asphyxié et mort, avec une baliste au cou, le corps du seigneur de Faënza, jeune homme de dix-huit années environ, si beau de forme et de stature qu'on n'eût point trouvé son pareil entre mille.... » César était alors à Rome, il le vit, dit-on, dans sa prison, et Vettori, l'historien du sac de Rome, prétend que le jeune seigneur mourut de la main de Bianchino de Pise, que César, à défaut de Michelotto Corella, son bourreau ordinaire, employait parfois à ces sombres œuvres.

César ne tue pas pour tuer, il y a toujours une logique dans ses exécutions criminelles ; au moment où il revit Astor, en juin 1502, celui-ci avait gardé l'auréole de la jeunesse, de la vaillance et de la fierté ; son souvenir était vivant dans les chaumières et dans les palais de la Romagne ; et les Este et les Bentivoglio, ses parents, pouvaient un jour ou l'autre tenter de lui rendre sa seigneurie. César, décidé

partir da lui, e li fa gran dimostration di benevolentia. » 27 avril 1501. — Sanudo, *Diarii*, col. 29.



à régner dans les Romagnes et à en finir un à un avec ceux qu'il avait vaincus, eut peur de ce beau jeune homme et sacrifia sa victime. Et cependant, en égorgeant son prisonnier au nom de la raison d'État, César témoignait publiquement de son admiration constante pour ses sujets de Faënza; il leur accordait des franchises basées sur leur vaillante attitude pendant le siège de leur ville, et consignait même dans ce document officiel la raison qui le portait à leur rendre leur joug plus facile. Cette persévérance dans le but à atteindre et cette inflexibilité devant le crime qui ont fait l'admiration de Machiavel ne pouvaient trouver ni partisans ni admirateurs dans le pays qui avait été temoin de tant d'héroïsme, et le souvenir de tant de jeunesse unie à tant de vaillance était encore présent à la mémoire de tous : aussi, le trépas d'Astor eut-il un retentissement immense dans toute l'Italie. A partir de ce jour, ceux qui avaient pu douter de la complicité et de l'initiative du Valentinois dans le double meurtre de Gandia et d'Alphonse le mari de Lucrèce bannirent toute indécision; le nom du fils d'Alexandre fut à jamais flétri, et l'impression de terreur dont son père lui même ne pouvait se défendre en face de tant d'impassibilité dans le crime se communiqua à l'Italie toute entière.

BENTIVOGLIO LIVRE CASTEL-BOLOGNESE

Faënza réduite, le moment était venu de se retourner contre Bentivoglio et de le contraindre à livrer Castel-Bolognese. Il envoya un moine chargé de réclamer la ville au nom du Pape, puis il s'avança en armes.



Bologne délégua des ambassadeurs, Giovanni Marsili et Angelo Ranazzi. Vitellozzo s'empara d'eux et occupa Castel-San-Pietro, Castel-Fiuminese, Castel-Guelfo et Médicina dont les habitants, attachés aux Bentivoglio, se défendirent héroïquement. Le seigneur de Bologne, voyant César résolu à user de violence, céda à la force, mais tout en obéissant, il entendait se prémunir contre l'ambition du capitaine qui, libre désormais de l'emploi de ses troupes, pourrait ne pas se contenter d'un si maigre gage ; il transigea donc et résolut de s'attacher le Valentinois. Le 30 avril, Paolo Orsini, muni des pleins pouvoirs de son maître, comparaissait devant le conseil des Réformateurs, et le jour même un traité de paix, signé entre les deux parties, stipulait la remise de Castel-Bolognese ainsi que l'engagement de Borgia, pour trois années, commme condottiere des Bolonais, à la charge de fournir au régiment de Bologne cent hommes d'armes, à trois chevaux par homme, avec la paie correspondant à l'emploi. Les dites forces devaient marcher à réquisition du gouvernement de Bologne contre tout ennemi et pour toute entreprise, sauf celles dirigées contre le Roi de France. Julio, Paolo Orsini et Vitellozzo Vitelli signaient le traité aux lieu et place de César resté au camp de Villafontana, près Médicina. Pour la première fois César était désigné dans l'instrument sous le titre de duc des Romagnes, que son père venait de lui conférer.

En acceptant les termes de ce traité, César se conformait aux nécessités de la situation ; il aurait certainement menacé Bologne, mais, d'une part, il avait reçu les ordres du Roi de France qui lui demandait de ren-



voyer Yves d'Allègre et ses hommes d'armes à son capitaine général Daubigny, prêt à quitter la Lombardie pour descendre dans le Napolitain ; et de l'autre, son père le Pontife lui enjoignait de revenir à Rome sans molester les Florentins. Il supposait d'ailleurs lui avoir donné satisfaction en demandant nettement Castel-Bolognese pour César sous peine d'interdiction, et on se rappelle qu'une lettre du Roi, écrite quelque temps auparavant, lui avait déjà recommandé de ne point offenser ses alliés les Bolonais. Le deux mai, les cent hommes d'armes et les deux mille fantassins d'Allègre se mettaient en marche, et César s'apprêtait à passer les Apennins. Profitant de l'arrivée de Galeotto dei Pazzi qui venait le féliciter de la prise de Faënza au nom de la Seigneurie de Florence, il réclama d'elle le libre passage d'abord, puis des vivres pour son armée pendant le temps qu'il resterait sur le territoire, assurant la Seigneurie de ses dispositions pacifiques à son égard. Cependant, deux pensées nouvelles assiégeaient son cerveau ; comme Vitellozzo et les deux Orsini, ennemis implacables de Florence, l'avaient supplié de ramener ses armées par la Toscane, à l'ombre des troubles que ceux-ci pouvaient susciter, César allait agrandir son domaine sans que sa responsabilité se trouvât engagée : d'une autre part, le conquérant était résolu à s'emparer de Piombino et du groupe des îles d'Elbe.

CÉSAR ET LES FLORENTINS

Le 3 mai, la paix fut proclamée publiquement à Bologne, du haut du balcon du palais des Anciens ; pour



l'assurer davantage, le propre fils de Bentivoglio, le protonotaire Galeazzo se joignit à l'armée de César avec un contingent de troupes fraîches fournies par le territoire et composé de 300 chevaux et de deux mille fantassins. Le gros des troupes partit de Solarolo, à 9 milles de Faënza, et s'avança par la route de Bisano. Il n'eût pas tenu à leur chef que ses troupes s'augmentassent davantage ; Julien de Médicis et Pierre, qui lui proposaient une alliance, cherchaient toujours à récupérer le gouvernement de Florence et, au bruit de la marche de César, étaient venus le rejoindre. Le premier, venu avec lui de Bologne, espérait pouvoir rester dans son état-major et de là, à mesure qu'il avançait, rallier ses partisans dans la Toscane; quant à Pierre de Médicis, il venait de Rome, accompagné de l'évêque Petrucci. L'animosité des capitaines de César contre les Florentins, la présence dans les rangs de son armée de ces deux représentants d'une famille dont la destinée était liée à celles de Florence (sans compter l'appui des Pazzi et celui des Salviati, familles bannies représentées aussi dans son armée par de vigoureux capitaines), constituaient une telle menace pour le gouvernement de la Toscane, et une telle infraction aux instructions du Vatican et à celles du Roi de France, que César, malgré son audace, ne consentit même point à s'aboucher avec Pierre de Médicis. Julien fut forcé de s'arrêter à Lojano, et Pierre, qui se présenta sur les frontières du territoire siennois, ne fut point admis à l'audience. En cette circonstance César restait donc correct vis-à-vis de ses grands protecteurs et de la République; mais son attitude à l'égard des Toscans, depuis les premiers



jours du mois de mai 1501 jusqu'à son arrivée à Rome le 17 juin, prête à toutes les conjectures et justifie tous les soupçons du conseil des Dix de la Balia, qui l'observait depuis longtemps. Désormais sûre de ses projets, la Seigneurie allait attacher à sa personne le plus habile de ses conseillers, son informateur le plus circonspect, son négociateur le plus pénétrant : le fameux Machiavel, à peine de retour de sa mission en France[1].

Galeotto dei Pazzi, l'envoyé des Florentins qui s'était présenté devant Faënza accompagné d'un envoyé personnel de César, son fidèle Remolino, comparut le 7 devant le Conseil des Dix, et rendit compte de sa mission en demandant le libre passage au nom du Valentinois. Le 9, la Seigneurie mandait Pier Soderini, Alamanno Salviati et Jacopo Nerli, et le passage était concédé ; mais César devait diviser ses troupes en colonnes, n'occuper que les routes, éviter les villes fortifiées, et surtout se séparer de ses capitaines les deux Orsini, Vitellozzo, et les *fuoruscili* florentins engagés dans son armée. Le Valentinois avait poursuivi sa marche sans attendre les envoyés ; quand ils vinrent se présenter à lui, il avait déjà mis le pied sur le territoire Toscan ; ils allaient formuler leurs plaintes, quand César, prenant les devants, leur reprocha l'attitude de Florence à son égard dans certaines circonstances récentes, devant Forli d'abord, puis, plus récemment, devant Faënza. Il ne se déclarait point ennemi, mais il devait réfléchir et leur donnait rendez-vous à Barberino di

1. —Lettre de Toscane au Sénat de Venise : « Se intese Valentino andava verso Fiorenza per meter Piero di Medici in Casa ; et Francesi nel camino haviano posto a sacho Viadana, Guastalla, e Nuvolara. » — Sanudo, 1501, col. 38.



Mugello, où il comptait camper le 12; c'est là qu'il leur dicterait ses résolutions.

Florence sortait à peine d'une lutte longue et ardue contre les Pisans ; elle était épuisée par ses efforts, et, en raison des soulèvements populaires qui venaient de changer la forme de son gouvernement, et des défections des gouverneurs des châteaux forts autour de la ville, dont un certain nombre étaient encore aux Médicis, elle était mal assurée à l'intérieur contre les factions. La Seigneurie avait donc été d'avis de ne pas opposer de refus à la demande de César, malgré le danger qu'offrait cette réunion d'hommes armés sur son territoire; mais, en même temps, les Dix de la Balia faisaient tout ce qu'ils pouvaient pour armer et conjurer une attaque de vive force. La correspondance avec les ambassadeurs, leurs rapports au conseil et les instructions qui partaient chaque jour de Florence pour les podestats des villes toscanes et les gouverneurs des châteaux, montrent les préoccupations qui assiégeaient le Conseil. Malgré certain ton de défi, et des assurances répétées des moyens dont on disposait et sur lesquels les capitaines pouvaient s'appuyer pour résister, il est positif que Florence était dans l'impossibilité de s'opposer à une tentative énergique de César. Machiavel, d'ailleurs, en a fait l'aveu dans son « *Discours sur la première décade de Tite-Live* ». Il n'y a donc point à s'étonner de la rapidité avec laquelle la Seigneurie accéda aux propositions du Valentinois.

Fidèles au rendez-vous, les envoyés florentins recevaient ses décisions à Barberino di Mugello le 12, et les transmettaient le même jour. César, sans les

attendre, allait camper à Forno dei Campi, c'est-à-dire à six milles de Florence. Au lieu de s'en tenir à la demande d'un passage qu'il avait effectué même avant qu'on le lui accordât, il prétendait cette fois faire alliance offensive et défensive, et se faire engager comme condottiere aux gages de la Seigneurie, avec le nombre d'hommes et la paie qui convenaient à son rang et à ses mérites. Le Valentinois a nié plus tard qu'il ait menacé les Florentins d'imposer à leur ville un gouvernement à l'abri des commotions populaires et des coups de mains de la multitude (faisant ainsi allusion à Pierre de Médicis, exilé et toujours prêt à reprendre le pouvoir); mais en lisant le Journal de Buonaccorsi, on voit qu'il demanda une indemnité et une satisfaction pour ses capitaines, les Orsini et Vitelli, qui étaient notoirement les partisans du prince déchu. Il réclamait en outre toute faculté pour s'emparer de Piombino.

Reçut-il alors quelque communication du Roi de France qui ne voulait point lui laisser prendre une telle autorité et disposer à son gré des gouvernements; eut-il aussi la crainte de donner trop de force à ses capitaines Vitellozzo et Orsini: toujours est-il que le jour même où la Seigneurie répondit par l'envoi au camp de Forno dei Campi d'un ambassadeur chargé d'accepter les conventions, il ne se montra point exigeant sur le chapitre concernant ses capitaines et se déclara prêt à ratifier le traité. Une lettre du Conseil des Dix de la Balia à Pietro Vespucci, chargé de surveiller les mouvements, l'avise du fait de la conclusion et en rapporte la clause principale : « Hier a été signée la ligue entre



la Seigneurie et S. E. le duc Valentino, nos amis seront ses amis, et réciproquement : on a aussi engagné sa Seigneurie pour trois années avec trois cents hommes d'armes et trente-six mille ducats (*dei grossi*) ; il pourra employer ces forces à notre service, en toute occurrence, *contre qui que ce soit qui voudrait nuire.* » Comme ces quelques mots sont chiffrés dans l'original, il est probable que César, au lieu d'entendre, par cette vague désignation, l'exception habituelle concernant le Roi de France et les alliés de Florence, pretendait au besoin se réserver d'employer ses armes contre ses propres condottieri, dont il suspectait déjà les menées personnelles[1].

Le 17 mai, quoiqu'il eût promis de lever le camp le jour même de la signature de la convention, César ne s'était pas mis en mouvement et exigeait déjà que les Florentins lui donnassent la moitié de leur artillerie afin d'agir contre Piombino. Il prétendait en outre qu'on lui avançât le quart de la première annuité de sa solde. La réponse fut nette et décisive; les nouvelles exigences n'étaient point motivées par la teneur de la convention. Le capitaine n'insista point et envoya Vitellozzo aux Pisans leur demander leurs pièces de siège. En marchant sur Pise, à dix mille à la ronde autour de leur camp, les soldats s'en allaient rançonnant le pays, saccageant et brûlant sur leur passage. Il est possible que le Valentinois n'ait pas été responsable des dommages causés par ses troupes en cette circonstance, et il est certain qu'il resta étranger à de plus grandes exactions

1. — Ce traité est publié intégralement dans l'*Archivio storico Italiano*, vol. XV, p. 269.



muy altos y muy poderosos
principes Reyes y señores

de vras ma.des humil servidor
que sus reales manos besa

C. Car.al de
Valencia

FAC-SIMILÉ DE LA LETTRE ORIGINALE DE CÉSAR BORGIA, DE ROME 1497
ADRESSÉE AU ROI CATHOLIQUE (*en Langue espagnole*).
(British Museum, à Londres.)

commises par les Orsini et par Vitellozzo Vitelli; les Florentins le reconnurent même dans les instructions données aux podestats des diverses villes autour de Florence, villes tour à tour menacées par ces condottieri : « Ils n'en agissent point ainsi par la volonté du Duc, écrivent-ils, à la date du 20 mai, au podestat de Colle di San Gemignano; et il est même probable que Sa Seigneurie l'ignore. » Le 24 mai, les intentions de Vitellozzo étaient plus manifestes (il ne faut point oublier que celui-ci avait à venger la mort de son frère exécuté par les Florentins); aussi, sa mission à Pise remplie, opérait-il pour son compte en cherchant à se concilier un certain nombre d'habitants d'Arezzo, irrités aussi contre les Florentins, et certains qu'il n'aspirait qu'à prendre Arezzo. César a dû le laisser faire, se bornant à ne point réprimer une insulte dont il pouvait et devait d'ailleurs tirer parti. Son objectif personnel ne pouvait plus échapper aux Florentins, puisqu'il avait fait l'objet d'une convention officielle; il marchait contre Piombino, d'accord en cela avec Alexandre VI, qui allait lui envoyer ses galères en vue de l'île d'Elbe et s'associer ainsi aux efforts de son fils pour faire tomber la ville en son pouvoir.

ATTAQUE ET PRISE DE PIOMBINO

Le 25 mai, le Valentinois se mit en marche par le Val di Cecina; le seigneur de Piombino, Giacomo d'Appiano, avait obtenu quelques secours des Florentins et des Génois; il essaya de résister en se portant en avant de la ville, mais, après avoir épuisé ces régions exposées



aux misères de la guerre, il revint s'enfermer dans Piombino, dont la citadelle pouvait soutenir un siège et où, cinquante ans avant, son aïeul s'était si vaillamment défendu contre un terrible condottiere plus énergique encore que César, Sigismond Malatesta, fils de Pandolphe, seigneur de Rimini.

Piombino, construit sur un éperon qui fait promontoire, pouvait recevoir des secours du groupe des îles d'Elbe et de Pianosa; le Valentinois résolut d'abord de s'emparer de ces forts. Le 28 mai, à heure fixe, et évidemment par une convention faite avec le Vatican, Lodovico Mosca, le capitaine des galères d'Ostie et de Civita-Vecchia, jetait l'ancre à point dans la petite baie, à quelques milles de Piombino, avec une flottille de six galères, de trois brigantins et six galiotes destinés à prendre à bord l'armée des assiégeants et les transporter devant l'île d'Elbe. Ces forces maritimes s'augmentaient de quelques navires prêtés par les Pisans, qui avaient fourni en outre les machines de siège, huit bouches à feu, des catapultes et des passe-volants. Une partie des troupes restées à terre menaçaient Piombino ou l'observaient, cantonnées à Sughereto et à Porto-Baruto.

Du 1er au 5 juin, César s'empara du château d'Elbe et de celui de la petite île de Pianosa, puis il vint mettre le siège devant Piombino, remuant de la terre, et installant ses batteries de manière à investir la ville à la fois par terre et par mer.

A l'honneur de Florence, elle tenta de secourir le pauvre Appiano bloqué dans sa ville et destiné à une prompte reddition. Il invoqua le Pape et le Roi de



France, auquel il avait rendu de grands services dans la campagne contre Pise, mais le Roi était loin encore, et Piombino, en dehors de la ligne de bataille des troupes françaises, pouvait succomber sans inconvénient pour la grande entreprise du Napolitain. Quant au Pape, il était si bien d'accord avec César, qu'il contribuait à l'investissement par les secours de ses galères. Appiano n'attendit point d'autres secours, il s'enfuit de la ville par le côté de Livourne, emmenant son fils avec lui, et se résolut à aller demander justice à Louis XII. Embarqué à Livourne, il débarqua à Marseille et se porta sur Lyon, où le Roi ne voulut même pas le recevoir, se bornant à lui faire dire qu'il devait s'entendre avec le Vatican. A peine revenu, il offrit sa seigneurie aux Florentins, puis aux Génois, sans trouver nulle part crédit ou assistance; c'était expier durement l'appui qu'il avait prêté à l'envahisseur. Vers le 15 juin, comme les troupes françaises rassemblées par Daubigny allaient marcher sur Naples, et que César devait, par suite des conventions signées à Chinon, et plus tard stipulées à nouveau, se joindre aux Français dans cettte campagne, il quitta le camp autour de Piombino, laissant une partie de ses troupes devant la ville. Nous ne trouvons nulle part trace de sa présence depuis cette date jusqu'au 17 juin, jour où Burckardt signale son arrivée à la cour pontificale (1). Il est donc probable que pendant que les hommes d'armes qui le suivaient sans cesse, formant sa garde prétorienne, se rendaient à Rome en suivant la

1.— « Eodem sero, circa tertiam horam noctis, venit *secrete* ad urbem dux Valentinus, qui mansit in palatio *secrete*. » — Vol. III, *Diarium*. Edition Thuasne.



plage il aborda à Ostie ou à Civita-Vecchia, monté sur une des galères de Lodovico Mosca. Les capitaines Vitellozzo et Orsini opéraient pendant ce temps-là contre Arezzo qui allait bientôt tomber en leur pouvoir; quant à la ville de Piombino, elle devait ouvrir ses portes après deux mois de siège. Les capitaines de César lui soumirent les conditions de la capitulation; la forteresse aurait bien pu tenir encore, mais comme les jours étaient comptés, les défenseurs s'étaient hâtés de traiter pour obtenir des conditions meilleures.

Le 17 juin, le Valentinois, arrivé furtivement à Rome, venait recevoir de la bouche même du Pontife les instructions relatives au rôle qu'il allait jouer dans le drame qui devait mettre fin à la domination de la maison d'Aragon dans l'Italie méridionale. Si on considère que le 10 août 1497, c'est-à-dire quatre années auparavant, le dernier roi d'Aragon avait reçu la couronne des mains mêmes de César Borgia, cardinal légat *a latere;* que le Vatican, par trois fois, avait sollicité l'alliance de cette maison royale, et qu'elle s'était enfin attachée à elle par l'union de Sancia d'Aragon avec le propre fils de César d'abord, puis par celle de Lucrèce, sa sœur, avec Alphonse de Bisceglie, mis à mort par le Valentinois : on ne peut s'empêcher de reconnaître que, dans ce siècle fertile en trahisons et en perfidies, nul ne dépassait celui qui siégeait alors au Vatican, si ce n'est le fils de ses œuvres, devenu l'exécuteur de ses volontés.

FIN DU TOME PREMIER



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

PREMIÈRE PARTIE

LA JEUNESSE DE CÉSAR

CHAPITRE PREMIER

LA JEUNESSE DE CÉSAR

1476-1493



CHAPITRE II

CÉSAR CARDINAL

1493-1496

CHAPITRE III

LE DUC DE GANDIA

1496-1497

CHAPITRE IV

CÉSAR DUC DE VALENTINOIS

1498-1499



DEUXIÈME PARTIE

CÉSAR DUC DES ROMAGNES

CHAPITRE V

LA CONQUÊTE DES ROMAGNES. — 1re CAMPAGNE

1499-1500

CHAPITRE VI

DEUXIÈME EXPÉDITION DES ROMAGNES

1500-1501

CHAPITRE VII

LA COUR DE CÉSAR. — LES ÉCRIVAINS. — LES ARTISTES

1500-1501

CHAPITRE VIII

NOUVELLE CAMPAGNE DES ROMAGNES

1501

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU PREMIER VOLUME

3422. — Poitiers, Imprimerie Blais, Roy et Cᵉ, 7, rue Victor-Hugo.



SABEL
riée
DE BORJA Y DOMS

FRANCESCA
BEATA

JUANA
riée
LLEN LLANZOL
OMANI

DONA BEATRIX
Mariée
à PEREZ DE ARENOS

DONA

L

DO

1.

Do

DON

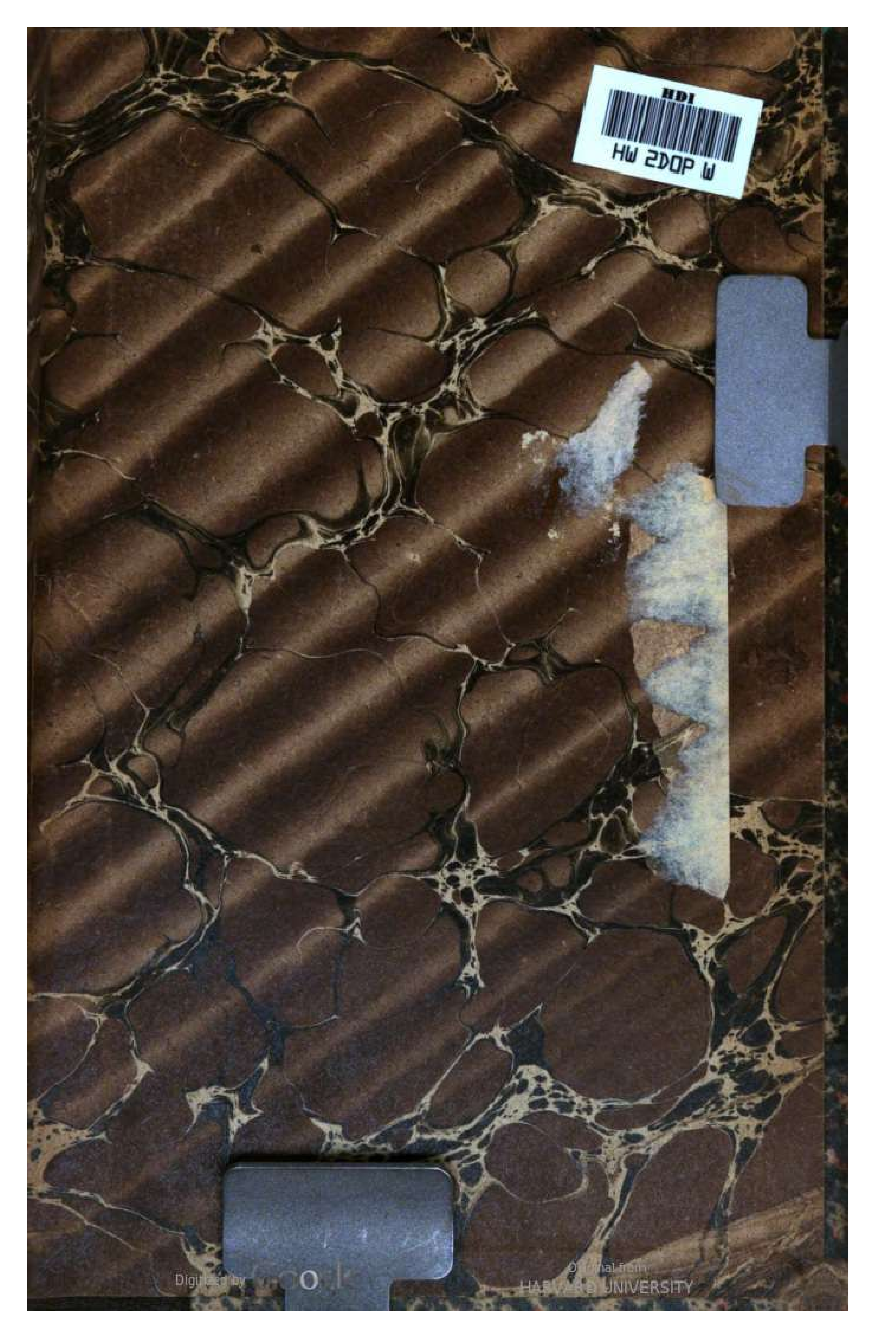
N DE BORJA

DON LUIS DE BORJA

M

Hist 7




HDI

